

400 RÉUSSITES
en développement
durable qui ont
transformé
le Québec

VERSION PRÉ-SOMMET

Présentation

ÉcoSommet est né de la volonté de groupes environnementaux de poursuivre le virage amorcé par le Sommet de Rio. Ses objectifs sont de mettre en valeur des réussites environnementales, de promouvoir de nouveaux projets, d'identifier des domaines d'action prioritaire et d'élaborer un plan d'action pour la prochaine décennie en matière de développement durable pour le Québec. ÉcoSommet favorise la concertation et mise sur le développement de partenariats.

Ce répertoire de réussites est le fruit des consultations publiques tenues dans 15 régions administratives du Québec et de 16 tables thématiques panquébécoises qui se sont déroulées à l'automne 1995 et à l'hiver 1996. Ce recueil de près de 500 projets reflète la créativité et les multiples préoccupations des Québécois relativement à leur environnement.

Afin de faciliter la consultation, les réussites sont regroupées par thèmes: lacs et cours d'eau, faune et flore, mines, forêts, agriculture, activités industrielles et commerciales, énergie, aspects légaux, déchets, santé, milieux urbains et territoire, transport, écotourisme, processus de planification et de décision et, enfin, climat et atmosphère. La plupart de ces thèmes ont fait l'objet de bilans pour servir d'outil de base aux différentes consultations. Pour chacun des thèmes, les réussites sont réparties en 16 sous-thèmes, soit les projets touchant tout le Québec puis les projets pour chaque région administrative (01, 02, 03, etc.). Les réussites ayant été soumises par les tables thématiques sont annotées d'un astérisque.

En vue d'aider les personnes intéressées à présenter des projets favorisant le développement durable, ÉcoSommet a publié un guide intitulé *Principes de base en développement durable pouvant être utiles à l'élaboration de projets*. ÉcoSommet a confié aux responsables régionaux et aux membres des tables thématiques le soin de s'assurer que les projets présentés correspondent à ces principes, soit: la gestion rationnelle et l'accès équitable aux ressources, la protection des écosystèmes, la promotion et la protection de la santé, l'amélioration de la qualité de vie, les interventions économiques viables et équitables – incluant la création d'emplois –, et la concertation entre les individus, les entreprises, les organisations privées ou publiques et les gouvernements. À vous maintenant d'apprécier ces réussites d'en faire la promotion ou de vous en inspirer. Elles sont la preuve que les Québécois agissent localement pour leur environnement.

Ce répertoire *500 réussites en développement durable qui ont transformé le Québec* est la version pré-sommet. Les informations présentées pour chacune des réussites ont été synthétisées par le personnel d'ÉcoSommet à partir des fiches signalétiques fournies. Étant donné les délais serrés de production, il se peut que des erreurs se soient glissées lors de la saisie des données. L'équipe d'ÉcoSommet s'excuse des inconvénients que cela pourrait occasionner. Enfin, les personnes ou organismes intéressés à nous faire part de nouvelles réussites peuvent les faire parvenir au secrétariat d'ÉcoSommet d'ici le 30 juin 1996 selon le modèle présenté dans le répertoire.

Remerciements

ÉcoSommet remercie tous les promoteurs ou initiateurs de nouveaux projets et tous les participants aux consultations régionales et aux tables thématiques.

Conseil d'administration

Président

Pierre Gosselin, ambassadeur de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)

Premier vice-président

André Bélisle, président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Vice-président et secrétaire-trésorier

Bernard Beaudin, secrétaire et président honoraire de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA)

Vice-président

Hubert Chamberland, Membre du Conseil d'administration du Regroupement nationale des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)

Vice-président

Henri Jacob, président du Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)

Vice-président

Robert Arsenault, enseignant au Centre de formation en entreprise et récupération (CFER)

Vice-président

Marc Beauchemin, président du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)

Conseiller spécial

Michael Cloghesy, Président du Centre patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)

Conseillère spéciale

Denise Therrien, Vice-président Environnement et Collectivités, Hydro-Québec

Conseiller spécial

Jean-Pierre Parent, coordonnateur, Association des Entrepreneurs de services en environnement du Québec (AESEQ)

Conseiller spécial
Yves Ouimet, chef divisionnaire, Environnement
et gestion stratégique, Bell Canada

Coordination du répertoire des projets

Patricia Goulet
Phyllis Leclerc

Rédaction

Simon Arbour	Marcel Harnois
Marcel Bélanger	Phyllis Leclerc
Claude Cloutier	Kateri Lescop-Sinclair
Diane Forget	Louis Messeley
Josée Goupil	Marie-Anne Sauvé

Secrétariat

Monique Arteau	Sylvie Dionne
Luc Brizelle	Josée Fournier
Monique Debroux	Isabelle Malenfant

Révision

Serge Beaucher

Isabelle Turgeon

Mise en page

Diane Néron

Soutien technique

Carl Leduc

ÉcoSommet

690, Grande-Allée Est, 4^e étage

Québec (Québec)

G1R 2K5

Téléphone: (418) 648-2123

Télécopieur: (418) 648-0991

ISBN 2-9805050-1-3

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec,
1996

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada,
1996

Table des matières

- Présentation.....	i
- Remerciements.....	ii
- Table des matières.....	iii
- Lacs et cours d'eau.....	1
- Faune et flore.....	39
- Mines.....	101
- Forêts.....	123
- Agriculture.....	155
- Activités industrielles et commerciales.....	197
- Énergie.....	251
- Déchets.....	265
- Santé.....	319
- Milieux urbains et territoire.....	331
- Transport.....	347
- Éducation.....	361
- Écotourisme.....	387
- Processus de planification et de décision.....	389
- Climat et atmosphère.....	393

*Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ), volet municipal**

Description

Les interventions sur les sources municipales ont évolué rapidement en raison d'un généreux programme de subvention et d'assistance technique. Les interventions visant l'assainissement des eaux usées sont basées sur une étude du milieu récepteur dans une optique de récupérer et de maintenir la qualité de l'eau.

Clientèle

Les municipalités

Problématique

Mis sur pied en 1978, le PAEQ visait l'amélioration de la qualité de l'eau afin de satisfaire aux usages de la population et au maintien de la vie biologique.

Réalisations

Actuellement, 75 % des eaux usées municipales du Québec sont maintenant traitées. La réduction des rejets municipaux polluants, incluant les industries en réseau, a entraîné une nette amélioration de la qualité de l'eau. Cette amélioration était soit locale, c'est-à-dire en aval des rejets, soit à l'échelle du cours d'eau. Les principales améliorations sont la diminution des nuisances comme les odeurs, de la matière organique, des concentrations de phosphores - réduisant ainsi la croissance d'algues et de plantes aquatiques nuisibles-, et, enfin, de la contamination bactériologique entraînant une pratique plus sécuritaire de l'alimentation en eau potable et de la baignade.

Promoteurs

Ministères de l'Environnement et de la Faune, des Affaires municipales, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Partenaires

Municipalités québécoises, Société québécoise de l'assainissement de l'eau, associations industrielles et groupes environnementaux

Financement

Sur les 7 milliards \$ prévus provenant du gouvernement québécois et des municipalités et d'industries, 5 ont été dépensés.

Sentier le Petit Témis

Description

Création et gestion d'un parc linéaire reliant Cabano à Edmunston (Nouveau-Brunswick) et réalisation de divers aménagements de sites d'interprétation et de cours d'eau pour favoriser les populations de l'omble de fontaine et de la sauvagine.

Réalisations

Protection et éducation à l'égard des ressources naturelles, particulièrement à proximité de cours d'eau. Emploi de quelques spécialistes pour les activités de la corporation et contribution avantageuse au soutien des activités de loisir et de tourisme (écotourisme).

Promoteur

Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata
Nelson Dubé, responsable du dossier
565, 6^e rue Est
Dégelis (Québec)
G5T 1K1
Téléphone : (418) 853-3593
Télécopieur : (418) 853-3593

Réhabilitation du ruisseau Perron

Description

Ce projet consiste à redonner à un ruisseau ses qualités physiques, chimiques et biologiques, afin d'y accueillir une population de truites acceptable, à l'aide de 13 différents types d'aménagement dont le dépôt de pierres (sur plus de quatre km du ruisseau), favorisant ainsi le benthos et des habitats pour la truite mouchetée et, à l'aide d'ententes avec les propriétaires riverains, l'aménagement d'abreuvoirs séparés afin de limiter l'accès aux bovins sur tout le trajet du ruisseau, trois mètres de chaque côté.

Réalisations

Diminution de la pollution de l'eau (dont celle de la plage municipale), diminution de l'érosion et de la perte de terre agricole et, ainsi, diminution des apports de la sédimentation dans le lac Saint-Jean, et possibilité de pêche sportive à proximité du village. Augmentation de la fierté locale et du sentiment d'appartenance à un milieu de vie de meilleure qualité.

Promoteur

Club Kiwanis de Saint-Prime
Gérard Gosselin
971, boul. Sacré-Coeur
Saint-Félicien (Québec)
G8K 1R8
Téléphone : (418) 679-1630
Télécopieur : (418) 679-1554

Financement

Population.

Protection de la rivière Ashuapmushuan

Description

Le Regroupement pour la protection de l'Ashuapmushuan a été créé dans le but d'empêcher la réalisation du projet de barrages d'Hydro-Québec.

Problématique

Hydro-Québec proposait depuis longtemps un projet de barrages sur la rivière Ashuapmushuan, qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses sur l'environnement.

Réalisations

En mobilisant la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean, le Regroupement pour la protection de L'Ashuapmushuan (RPA) a forcé la suspension du projet de barrages hydroélectriques sur la rivière Ashuapmushuan par Hydro-Québec. Par d'intenses campagnes de communication et d'information, de 1989 à 1993, il a réussi le tour de force d'empêcher la réalisation d'un projet qui est à l'opposé du développement durable. En empêchant que l'immense territoire de la vallée de l'Ashuapmushuan soit consacré à la production d'électricité, l'initiative a permis de protéger un ensemble de ressources qu'on voulait faire disparaître au profit de l'extérieur de la région. En plus, la protection de ce territoire va permettre aux gens de la région de favoriser un développement durable, à leur profit, en ouvrant la porte au développement de projets créateurs de nombreux emplois tout en maintenant les emplois actuels dans le domaine forestier. En empêchant la disparition de 830 km² de territoire de la vallée de l'Ashuapmushuan, de plus de 100 km de la rivière elle-même, de nombreux lacs et autres rivières, l'initiative du RPA a permis de conserver le milieu environnant et de conserver la qualité de vie. Elle assure l'existence de nombreuses ressources dont la faune et la flore, très abondantes sur ce territoire.

Promoteur

Regroupement pour la protection de la rivière Ashuapmushuan
C.P. 295
Alma (Québec)
G8B 5V8
Téléphone : (418) 668-6412
Télécopieur : (418) 668-0265

Partenaires

Notre initiative a provoqué une très importante mobilisation de la population de la région (12 800 membres cotisants, des dizaines d'organismes, etc.).

Aménagement hydroélectrique de l'île Monseigneur (MB-1) sur la rivière Mistassibi

Description

Aménagement d'une mini-centrale hydroélectrique sur l'île Monseigneur, située sur la rivière Mistassibi. L'aménagement comporte une centrale avec prise d'eau intégrée, un barrage principal en bras gauche de la rivière et deux barrages évacuateurs secondaires. Par la construction de plusieurs centrales de petite envergure, une puissance appréciable pourra être installée, ce qui constitue une alternative avantageuse à d'autres sources d'énergie et à d'autres concepts d'aménagement.

Ce type de centrale, au fil de l'eau, permet un écoulement naturel et continu. Le territoire inondé est moindre que dans le cas des centrales avec réservoir et l'écoulement de la rivière est peu changé, puisque plusieurs barrages consécutifs sont érigés, chacun de dimensions moins importantes. L'impact environnemental est par conséquent minimisé, ce qui constituait d'ailleurs la base même du concept de ce projet. Comme aucune habitation ne se retrouve dans la zone immédiate des travaux, les inconvénients causés par le bruit devraient être faibles pour la population. L'exploitation de la centrale n'affectera pas la pratique des activités récréatives actuelles telles que la pêche et les promenades en forêt. Cependant, le site des travaux de la région environnante seront inaccessibles pendant toute la durée des travaux de construction.

Sur les terrains appartenant à Hydro-Ilnu inc., en rive droite, un parc sera aménagé. L'espace sera gazonné et divers aménagements paysagers sont prévus. La partie nord de l'île touchée par les travaux de construction sera remise en état. Des sentiers seront aménagés sur l'île pour la promenade en forêt. Dans l'éventualité où le ministère de l'Environnement et de la Faune déciderait d'introduire, par ensemencement, la ouananiche dans la rivière, il serait possible de construire une passe en rive gauche à l'extrémité du barrage, de manière à contourner cet obstacle.

Problématique

Le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean a permis la création de la Société Hydro-Ilnu inc. pour rechercher et développer le potentiel énergétique du territoire du Lac-Saint-Jean, à partir du moment où le ministre de l'Énergie et des Ressources (à l'époque) a décrété la possibilité d'exploiter l'électricité par des centrales n'excédant pas une production de 25 mégawatts.

Réalisations

Les études techniques requises pour l'élaboration de cette proposition ont été réalisées par des entreprises locales à la demande d'Hydro-Ilnu inc., qui n'a pas hésité à recourir aux services de firmes locales oeuvrant dans divers champs d'activité (arpentage, géotechnique, environnement, services juridiques, imprimerie et graphisme, transport aérien, services financiers et services comptables). Les retombées régionales d'un tel complexe sont multiples (emplois, matériaux, services, etc.) et proviennent de la construction, mais aussi de l'exploitation. La contribution d'entreprises et de personnel de la région pourra s'avérer très avantageuse et efficace, grâce à leur intérêt pour un projet dans leur région et aussi à leur flexibilité et leur rapidité d'intervention.

Promoteur

Développement Piekukami Inutsh inc. (Ilnu)
1671, rue Ouiwatchouan
Mashteuiash (Québec)
G0W 2H0

Financement

Le coût du projet s'élève à 19 millions \$.

Parc de la rivière Beauport

Description

Sis au coeur du tissu urbain, le parc de la rivière Beauport est l'objet de nombreuses interventions impliquant la Ville de Beauport, les citoyens et les membres du Comité de valorisation de la rivière Beauport (CVRB), tant sur le plan de l'environnement que de l'éducation et de diverses activités populaires. Les divers aménagements et études réalisés visent la réhabilitation de ce milieu naturel et la réappropriation de ce site unique par les citoyens. Le parc devient également l'outil de sensibilisation et d'éducation privilégié du CVRB auprès de la population.

Clientèle

Grand public.

Réalisations

De stade de dépotoir, le parc s'est transformé et offre maintenant un paysage fantastique sillonné de pistes cyclables et de sentiers pédestres, où la population peut s'adonner à la pêche en ville. L'entretien du parc permet la création d'emplois saisonniers. Le parc est aussi devenu un instrument de réinsertion sociale et un outil pédagogique pour certaines clientèles. Ce projet touche à la fois les milieux physiques et humains. En pratiquant une gestion rationnelle des ressources, le CVRB contribue à préserver l'intégrité des écosystèmes. De plus, l'accessibilité au site permet d'améliorer de façon tangible la qualité de vie de la population urbaine qui peut y pratiquer des loisirs et des activités communautaires dans un cadre enchanteur.

Promoteur

Comité de valorisation de la rivière Beauport
Gervais Bélanger, coordonnateur
69, avenue Juchereau
C.P. 5187
Beauport (Québec)
G1E 6P4
Téléphone : (418) 666-6169
Télécopieur : (418) 667-8936

Partenaires

Ville de Beauport, Environnement Canada, ministère de l'Environnement et de la Faune, Développement des ressources humaines, Forêts Canada, ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, bénévoles.

Financement

Contributions fédérale, provinciale et municipale, investissements privés, organismes du milieu, bénévolat.

Centre d'essais des technologies environnementales

Description

Le centre d'essais est adjacent à la station de traitement des eaux usées de la CUQ et permet d'obtenir des eaux usées à divers stades de traitement des eaux de la CUQ. De plus, étant relié par informatique à la centrale de la CUQ, le centre peut faire des études comparatives sur le traitement des eaux usées.

Clientèle

Municipalités.

Réalisations

Le centre d'essais unique au Québec permet de valider les performances d'une technologie française dans le traitement des eaux usées de petites agglomérations ou de résidences isolées dans un contexte québécois, d'apporter les modifications requises et, éventuellement, d'accréditer les technologies proposées.

Promoteur

Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)

Paul Toupin, directeur, Environnement

333, rue Franquet

Sainte-Foy (Québec)

G2P 3C7

Téléphone : (418) 652-2211

Télécopieur : (418) 652-2202

Financement

Les coûts totaux du projet sont de 1 500 000 \$ et sont assumés par les fonds du CRIQ.

Restauration, conservation et mise en valeur de la rivière Jacques-Cartier ***Description**

Depuis sa création en 1979, la Corporation de restauration de la Jacques-Cartier s'est engagée inlassablement dans le projet de restauration du saumon atlantique dans la rivière Jacques-Cartier et assuré le lien entre les gens du milieu, les utilisateurs de la rivière, les municipalités riveraines, les MRC, les gouvernements et les autres intervenants concernés.

Problématique

À la fin des années 1970, les gens du milieu ont pris conscience de la grande valeur de leur rivière et ont mis sur pied un projet de restauration dans un esprit de conservation.

Réalisations

Réintroduction du saumon atlantique dans la rivière et atteinte de son plein potentiel. Protection, conservation et amélioration du milieu naturel de la rivière, de son encadrement forestier et de ses paysages. Établissement de mécanismes de concertation entre les différents intervenants et usagers de la rivière. Implication des gens du milieu dans la protection et la mise en valeur de la rivière. Association des municipalités riveraines et les deux MRC à la réalisation du projet. Mise en valeur et promotion des éléments culturels, patrimoniaux et récréotouristiques. Construction d'une passe migratoire à Donnacona, dépollution de la rivière sur plus de 150 km, installation de 4 incubateurs dans des affluents de la Jacques-Cartier. Emploi de deux personnes à temps plein et de 5 à 15 personnes par an grâce à différents programmes.

Première corporation à gérer une ZEC à gestion mixte au Québec. Cette formule permet aux 9 municipalités riveraines de composer 50 % du conseil d'administration de la Corporation et poursuit une mission axée sur la conservation et le partage de la ressource entre les différents

usagers dans un esprit de développement durable.

L'eau de la rivière s'est améliorée de façon significative. Des parcs riverains ont été créés. La réintroduction du saumon a fait redécouvrir la rivière à la population locale qui la fréquente de plus en plus. De plus, l'accès à la pêche au saumon a permis à de nombreux pêcheurs de découvrir cette ressource.

Promoteur

Corporation de restauration de la rivière Jacques-Cartier
Denis Collette, président
Chantal Proulx, coordonnatrice
4755, boul. Fossambault, C.P. 36
sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec)
G0A 3M0
Téléphone: (418) 875-1120
Télécopieur: (418) 875-0889

Partenaires

Les 9 municipalités riveraines, le ministère de l'Environnement et de la faune et le secteur privé.

Financement

Depuis 1979, près de 8 millions \$ ont été investis pour la restauration de la rivière. Le budget actuel de la Corporation est de 125 000 \$. Le budget est financé à 33 % par les revenus de la ZEC Saumon, à 33 % par les contributions des municipalités riveraines. Le reste provient des contributions d'entreprises privées qui ont conclu des ententes de partenariat et sources gouvernementales.

***Le contrat-rivière, un outil de responsabilisation des riverains
et usagers du bassin de la Sainte-Anne (La Pérade)***

Description

Cette démarche est la troisième phase d'un plan de concertation et de partenariat autour de la protection et du développement durable du bassin de la rivière Saint-Anne. Les signatures de contrat-rivière font l'objet d'une publicité dans les médias locaux et régionaux. Les expériences sont partagées entre les quatre rivières participant au projet-pilote initié par la Fédération québécoise du saumon atlantique (FQSA), qui appuie les démarches au niveau provincial tout en étant conseiller au besoin.

Clientèle

Riverains.

Réalisations

1993: sensibilisation. 1994: formation et responsabilisation du Conseil. 1995: concertation dans des projets précis de protection, de développement et de restauration. L'outil privilégié pour négocier et organiser ce partenariat est le contrat-rivière. Dans chaque contrat-rivière, il y a les objectifs partagés par l'ensemble des partenaires, ensuite les informations pertinentes au sujet des lois et des règlements qui concernent les problématiques environnementales. Aussi, il y a les engagements qui font partie d'une négociation de part et d'autre et enfin un engagement particulier à court terme qui associe le partenaire avec un ou des projets précis. Les signatures de contrat-rivière font l'objet d'une publicité dans les médias locaux et régionaux. Les expériences sont partagées entre les quatre rivières participant au projet-pilote initié par la FQSA et celle-ci appuie les démarches au niveau provincial tout en étant conseiller au besoin. Régénération des rives (202 000 \$). Valorisation de Sainte-Christine dans le couloir de la Sainte-Anne (175 000 \$). Solidarité agriculture-faune (22 000 \$). Circuit de canot-camping (en négociation).

Interprétation du milieu riverain (en négociation).

Promoteur

Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA)
Luce Trottier, présidente
C.P. 11
Saint-Casimir (Québec)
G0A 3L0
Téléphone : (418) 339-2688

Partenaires

Fédération québécoise pour le saumon de l'Atlantique, Fondation de la Faune, Caisses populaires Desjardins, sept municipalités riveraines, S.N.C. Lavallin, AXOR, HBA, Fédération des Nemrods de Portneuf, UPA locales et régionale, gouvernement fédéral, Hydro-Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune,

Financement

Les coûts totaux du projet sont difficilement évaluables, puisque chaque partenaire investit dans un projet-rivière et qu'aucune contribution n'est donnée pour le fonctionnement de l'organisme. Pour ce qui est du coût comme tel de l'administration de la démarche de contrat-rivière, un budget de 10 000 \$ à 15 000 \$ par année a été consacré en 1993-94-95 en plus d'un nombre incalculable d'heures de bénévolat. Nos sources de financement ont été le programme Action Environnement du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, les municipalités riverains, les caisses populaires Desjardins et Hydro-Québec.

Brochure sur la qualité de l'eau à l'île d'Orléans

Description

Production et distribution d'une brochure soulignant les problèmes de qualité d'eau à l'île d'Orléans et indiquant à la population ce qu'elle peut faire pour vérifier l'intégrité des puits. La brochure a été livrée à toutes les maisons et entreprises de l'île.

Problématique

En ne protégeant pas la qualité de nos sources d'eau, nous mettons en péril la qualité de vie des générations à venir. Le meilleur moyen de protéger la qualité de l'eau consiste à en prévenir la contamination.

Réalisations

Lors de la publication de la brochure, la question de la qualité de l'eau n'avait pas été soulevée depuis cinq ans. Malgré le fait qu'il n'y avait pas eu beaucoup d'améliorations aux problèmes de qualité de l'eau, cette brochure a sensibilisé le public à la question et a donné lieu à la vérification d'un grand nombre de puits. De plus, des renseignements de base sur la manière de faire tester l'eau et sur les méthodes de traitement ont été fournis.

Promoteur

Canadiens pour l'avancement de l'écologie
Léone Pippard, présidente
20, rue de l'Église
Saint-Jean, île d'Orléans (Québec)
G0A 3W0
Téléphone : (418) 828-1145
Télécopieur : (418) 828-1276

Partenaire

Ministère de l'Environnement et de la Faune.

Financement

Les coûts totaux du projet ont été de 10 000 \$ et financés par ministère de l'Environnement et de la Faune.

*Le Saint-Laurent et ses rives : pour un développement harmonieux et durable**

Description

Actions, entre 1991 et 1994, comprenant information, la sensibilisation et mobilisation auprès des décideurs, des agents de développement et de la population d'une région-laboratoire riveraine du Saint-Laurent, en faveur d'une politique globale, intégrée et spécifique de conservation et de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et de ses rives, dans la perspective du développement durable et au bénéfice de tous.

Le projet visait à ce que les autorités publiques, les organismes de développement et la population soient sensibilisés à la nécessité d'une telle politique relativement à ses ressources et à ses usages en plus de leur adhésion à un tel projet.

Clientèle

Riverains.

Problématique

Le fleuve Saint-Laurent a subi une détérioration marquée de la qualité de ses eaux au cours de ce siècle. Les paysages et les habitats ont également subi de multiples dégradations. L'ampleur du problème nécessite une prise de conscience à l'échelle nationale parmi la population et les décideurs afin d'entreprendre le vaste travail de la dépollution du fleuve et de la protection de ses rives.

Réalisations

Les opérations suivantes ont été successivement réalisées : étude exploratoire sur l'état du fleuve dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches, campagne d'information, colloque, campagne d'appui, vaste démarche collective auprès de l'Assemblée nationale, diffusion auprès de milliers d'usagers, production et diffusion d'un recueil sur le Saint-Laurent. Un colloque sur le sujet a permis notamment la rencontre de divers intervenants et usagers du fleuve qui en sont arrivés à un large consensus sur la nécessité que

le Saint-Laurent fasse l'objet de volontés politiques explicites et effectives en faveur d'un développement durable et harmonieux. Le dépôt d'une demande à l'Assemblée nationale, appuyé par une importante pétition, a été largement rapporté dans les médias, ce qui a certainement contribué à alerter une grande partie de la population du Québec quant à l'avenir du fleuve.

Promoteur

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent
André Stainier
7734, route Marie-Victorin
Lotbinière (Québec)
Téléphone : (418) 796-2422
Télécopieur : (418) 796-3067

Partenaires

Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ), GIRAM, le Secrétariat à la mise en valeur du Saint-Laurent, les CRCD de Québec, et de Chaudière-Appalaches, le Conseil régional de l'environnement de Québec, Stratégies Saint-Laurent, le Comité ZIP de Québec, le Centre régional industrie-environnement (CRIE), Pothier, Bégin avocats.

Financement

En quatre ans, 76 023 \$ ont été consentis au projet, grâce à des subventions, des investissements, des activités payantes et des ventes.

Enlèvement des billes perdues dans le secteur Beaurivage

Description

Le projet vise à nettoyer le plus possible le milieu aquatique et le remettre dans son état naturel.

Problématique

La rivière Saint-Maurice, face au secteur Beaurivage, a été longtemps un site d'accumulation de billes lors des opérations de flottage. Une grande quantité de ces billes ont coulé et se sont accumulées sur le fond, modifiant le substrat des habitats aquatiques.

Réalisations

La remise du milieu dans son état naturel profitera à la diversité des espèces animales et végétales et aux futures générations humaines, et aura des impacts positifs sur les activités récréatives comme la pêche, la navigation et la baignade. Le projet a permis la création d'emplois pour des jeunes durant la période estivale. Le milieu a été en partie restauré; d'autres phases seront nécessaires.

Promoteur

Pierre Goulet, président
11 113, avenue Beaurivage
Shawinigan (Québec)
G9N 6T6

Partenaires

Compagnie de flottage du Saint-Maurice,
ministère de la Sécurité du revenu.

Élaboration de stratégies de conservation d'habitats sur la rivière Saint-Maurice

Description

Ce projet vise le choix d'une zone-pilote, la description de la zone, l'identification des tenures, l'élaboration de scénarios de conservation et la préparation d'une stratégie de conservation. Il s'agit de développer des outils d'intervention qui seront applicables dans une phase ultérieure.

Problématique

Le projet vise à mettre au point des approches stratégiques visant à assurer la conservation des milieux humides. Les approches devront varier selon la sensibilité des milieux, les types et l'importance des pressions qui s'exercent sur ceux-ci et les diverses tenures foncières. En somme, le projet vise à orienter les développements récréo-touristiques à venir dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire que ces développements respectent la pérennité des ressources pour les générations futures.

Réalisations

Ce projet a des impacts positifs sur la productivité et la biodiversité des habitats aquatiques, sur les activités récréatives (pêche, navigation, baignade); il entraîne donc des répercussions économiques positives. La mise en oeuvre du projet est presque complétée.

Promoteur

Corporation de gestion du bassin de la rivière Saint-Maurice
Pierre Beaubien, conseiller au président
3333, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 1X1
Téléphone : (819) 375-8699
Télécopieur : (819) 375-5209

Partenaires

Service canadien de la faune, ministère de l'Environnement et de la Faune - 04.

Financement

Le coût total du projet est de 11 000 \$. Les modes de financement sont un programme de subvention d'Environnement Canada (8 000 \$) et du temps investi par le personnel de la CGDBR (3 000 \$). Les sources de financement sont une subvention d'Environnement Canada, une contribution des organismes publics (municipalités, MRC, etc.), du secteur privé (Hydro-Québec, papetières, etc.) et des membres de la CGDBR.

*Évaluation des perspectives de restauration de la
rivière Saint-Maurice en rapport avec le flottage du bois*

Description

Inventaire des sites d'accumulation des billes perdues sur la rivière Saint-Maurice, particulièrement dans les endroits où elles sont moins visibles, c'est-à-dire à une profondeur de 0,5 à 3 mètres. Le projet visait à compléter le plan de restauration et d'aménagement des rives, orienter les activités de réhabilitation de la rivière, et obtenir une image juste de l'accumulation des billes et des écorces.

Réalisations

Les activités de flottage du bois ont cessé en 1995 sur la rivière Saint-Maurice. La Compagnie de flottage du Saint-Maurice entreprend le nettoyage des rives et des fonds. Si nous voulons que les habitats redeviennent à leur aspect naturel, il faut bien orienter les opérations de nettoyage. L'objectif ultime est de léguer aux générations futures une rivière qui soit propre. Les accumulations de billes sont un obstacle à la diversité des espèces et entravent les activités récréatives (pêche, navigation, baignade). Leur élimination sera donc bénéfique. L'étape de mise en oeuvre est presque complète.

Promoteur

Corporation de gestion du bassin de la rivière Saint-Maurice
Pierre Beaubien, conseiller au président
3333, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 1X1
Téléphone : (819) 375-8699
Télécopieur : (819) 375-5209

Partenaires

Service canadien de la faune, ministère de l'Environnement et de la Faune - 04.

Financement

Le coût total du projet est de 37 000 \$. Les modes et les sources de financement sont une subvention par un programme d'Environnement Canada et la participation administrative et financière de la CGDBR, (Municipalités, MRC, Hydro-Québec, papetières).

Fier de ma rivière

Description

Le projet «Fier de ma rivière», instauré par l'Association de chasse et pêche de Plessisville inc., vise la restauration de l'habitat de l'omble de fontaine dans la rivière Bourdon située au coeur de la MRC de l'Érable. Il s'agit de redonner à la rivière son potentiel de pêche d'origine en diminuant l'érosion, en facilitant l'oxygénation de l'eau et en restaurant les frayères. Nous espérons enfin, par le biais de ce projet, rendre accessible une école de nature aux jeunes et les instruire sur la fragilité et le fonctionnement de l'écosystème d'une rivière.

Réalisations

Grâce à ce projet, l'omble de fontaine, qui vivait à l'origine dans la rivière, est réintroduite dans son milieu. Le projet a créé des emplois directs (les études préalables, négociation des contrats avec les 14 riverains impliqués et réalisation des travaux). Redonner à la rivière son potentiel de pêche optimal, une meilleure qualité d'eau et un meilleur aspect esthétique permet d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Ceci attire l'établissement d'entreprises ou d'autres intervenants intéressés par le développement de la région. L'établissement d'une bande de végétation riveraine permettra de limiter le déversement d'engrais et produits chimiques utilisés en agriculture dans le cours d'eau et contribuera à réduire les écarts importants du débit de la rivière. La mise en oeuvre du projet est presque complétée, l'évaluation du projet, la diffusion de l'information et la rédaction de cinq documents concernant le projet ont été réalisées.

Promoteur

Association de chasse et pêche de Plessisville inc.
Daniel Bouffard, président
2048, Saint-Jean
Plessisville (Québec)
G6L 1H1
Téléphone : (819) 362-2167
Télécopieur : (819) 362-2167

Partenaires

Quatre municipalités parcourues par la rivière Bourbon, Fondation de la faune du Québec et ministère de l'Environnement et de la Faune.

Financement

Le coût total du projet a été de 80 000\$, dont 50 000\$ ont été payés par l'Association de chasse et pêche de Plessisville inc. et les partenaires du milieu. Les modes de financement sont: campagnes de financement organisées en collaboration avec les médias locaux, parrainage de truites, recherche d'appui aux différents paliers de gouvernement, bourse, dons de particuliers, aide de différents partenaires comme l'association de chasse et pêche à la conservation des habitats fauniques, etc. Nous avons sollicité systématiquement les entreprises et industries de la région concernée pour recueillir de l'argent. Le reste du financement provient des différents partenaires tels que la Fondation de la faune du Québec, les quatre municipalités impliquées, etc.

Restauration et mise en valeur de la rivière Nicolet*

Description

Le projet consiste à restaurer les habitats fauniques sur un tronçon de 8 km de la rivière Nicolet et y instaurer un système de gestion démocratique pour l'exploitation de la pêche récréative. Le projet vise en premier lieu à restaurer les habitats fauniques détruits par l'activité humaine afin d'améliorer les conditions de vie des salmonidés (truite brune et omble de fontaine). On veut également développer un concept unique de gestion d'une ressource dans un contexte de développement durable ainsi qu'une industrie récréo-touristique et socio-économique.

Clientèle

Pêcheurs, population riveraine.

Problématique

La détérioration du lit de la rivière Nicolet par les activités humaines depuis plus de 50 ans a eu pour conséquence la perte des habitats fauniques des salmonidés tels que les sites de frai, les fosses, les rapides, les sites de nourriture et d'abri. Le déboisement massif du bassin versant est une cause directe au réchauffement de l'eau, qui est un facteur limitant dans le développement des salmonidés.

Réalisations

Ce projet, débuté en 1990, a vu la réalisation des travaux de restauration en 1993, l'ouverture de l'exploitation en 1994, et répond au concept du développement durable. La CGRBF a mis en place un système de gestion qui permet d'améliorer les connaissances sur les salmonidés au Québec. Également, le parcours est contingenté afin de réduire la pression de pêche. L'omble de fontaine, qui était sur le point de disparaître (Morin P. et L. Ouellet, 1992), a pu bénéficier des travaux de restauration. Le reboisement des rives et du bassin versant améliore non seulement les habitats fauniques,

mais également le paysage naturel. De plus, ceci augmente la fierté et le dynamisme de la population locale. Par ce projet, la CGRBF a rendu une ressource collective située en terrain privé accessible aux pêcheurs. La CGRBF a créé une entreprise qui engage huit personnes, choisies dans le milieu et formées adéquatement pour le travail à réaliser.

Promoteur

Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs (CGRBF)
Léo Ouellet, directeur général
C.P.456
Victoriaville (Québec)
G6P 6T3
Téléphone : (819) 357-3388
Télécopieur : (819) 357-3388

Partenaires

MEF Mauricie—Bois-Francs, CDTBF, SADC, quatre municipalités, 32 propriétaires privés et plusieurs autres, Développement des ressources humaines Canada, Bureau fédéral de développement régional, OPDQ, Secrétariat aux affaires régionales, Sécurité du Revenu, Fondation de la faune du Québec, Hydro-Québec et MRC Arthabaska.

Financement

Le projet de restauration de la rivière Nicolet a généré des investissements de plus de 800 000 \$ venant du gouvernement fédéral (350 000 \$), du gouvernement provincial (300 000 \$), du secteur privé (50 000 \$), d'activités bénéfiques (100 000 \$) et de prêts bancaires (jusqu'à 100 000 \$). Pendant les travaux, 10 emplois ont été créés. L'exploitation, quant à elle, engage huit personnes annuellement et son chiffre d'affaires en 1995 a été de 75 000 \$.

*Plantation de 40 000 arbustes sur les rives de 9 lacs**

Description

Reboisement de rives avec des espèces pionnières afin de prévenir l'érosion et maintenir la qualité de l'eau des lacs.

Clientèle

Riverains

Problématique

L'Estrie est reconnue pour la beauté de ses lacs et l'importance de la villégiature. La protection des rivières et des lacs donne d'ailleurs lieu à plusieurs initiatives. En effet, certains milieux avaient subi d'importants dommages.

Réalisations

Afin d'éliminer le plus de gazon possible, des espèces telles le myrique baumier, le saule arbustif, la spirée à larges feuilles, l'aulne crispé ou le cornouiller stolonifère ont été plantées. Des corvées menées par des bénévoles au cours de deux fins de semaine a ainsi permis la plantation de 40 000 arbustes sur les rives des lacs Bowker, grands et petit lacs Brompton, Chaîne des Lacs, des Français, Fraser, à la Truite et Mont Joie. Le fait de regrouper les achats a permis de profiter d'une économie d'échelle auprès de la pépinière forestière de Martinville.

Promoteur(s)

Fédération pour la protection de l'environnement de l'Estrie
Jean-Guy Dépôt
20 chemin du Lynx
Canton d'Orford
J0E 1H0
Téléphone : (514) 532.4684
Télécopieur : (514) 532.4667

Partenaires

Neuf associations des lacs concernés membres de la Fédération pour la protection de l'environnement de l'Estrie

Financement

Le coût total pour l'achat des arbustes était d'environ 12 500 \$ et la Fédération pour la protection de l'environnement de l'Estrie a demandé et obtenu une subvention de près de 10 000 \$ du programme «Mon milieu, mes arbres» du gouvernement fédéral, ce qui représente un coût minime pour chaque arbuste payé par chacune des neuf associations participantes.

*Aménagement des berges et protection de la rivière Magog par l'entremise de la Corporation de gestion CHARMES**

Description

Mise sur pied par la Ville de Sherbrooke en 1975, la Corporation de gestion CHARMES est un organisme autonome et sans but lucratif qui, par l'amélioration de la qualité de l'environnement, favorise l'aménagement des milieux aquatique et riverain des rivières Magog et Saint-François pour les rendre accessibles aux citoyens. Les objectifs du projet sont de redonner aux citoyens le plein usage de leurs rivières, développer un sentiment d'appartenance et de fierté par rapport à ces milieux riverains et sensibiliser les usagers à la conservation et à l'environnement.

Clientèle

Population sherbrookoise.

Problématique

Au cours des années 70, la rivière Magog fut graduellement délaissée par la population à cause de problèmes de pollution liés à l'urbanisation. Avec la mise sur pied du PAEQ et la création de CHARMES par la Ville de Sherbrooke, la rivière a, peu à peu, retrouvé une qualité satisfaisante. La présence d'une plage au beau milieu de la ville, accessible par les transports publics, a permis à toute la population de Sherbrooke de reprendre contact avec la rivière.

Réalisations

Un suivi environnemental réalisé par CHARMES a permis de localiser les sources résiduelles de contamination et de collaborer à les enrayer. Des campagnes de nettoyage et de reboisement et l'aménagement de 20 kilomètres de sentiers cyclo-pédestres ont aussi permis aux citoyens de se réapproprier la rivière et ses berges. Par des programmes de sensibilisation, diverses activités, des conférences et des expositions, jeunes et moins jeunes ont pu mieux comprendre l'importance des espaces naturels et

des cours d'eau. Ces réalisations ont été rendues possibles par la présence d'un consensus politique et un appui de la population et des médias. Les activités de CHARMES ont permis, entre autres, la préservation de 35 ha de terrain riverains qui auraient pu faire l'objet de développement urbain et la renaturalisation de nombreux secteurs riverains. La protection de trois marécages maintenant identifiés comme zones de conservation, la création d'un marais filtrant, la réduction de l'érosion des berges sur plus d'un kilomètre par la mise en place de boudins végétaux, un suivi et une surveillance de la qualité de l'eau.

Promoteur

Corporation de gestion CHARMES
Paul Champagne, directeur général
1010, Sainte-Thérèse
Sherbrooke (Québec)
J1K 2V1
Téléphone : (819) 821-5893
Télécopieur : (819) 821-5461

Partenaires

Ville de sherbrooke, ministères reliés à l'emploi et à l'environnement, médias et, milieu privé.

Financement

Présentement, la Corporation a un budget de près de 1 million de dollars par année qui se répartit comme suit : aménagements (33 %), suivi environnemental (20%), animation (10 %), communication (10 %), administration et développement (25 %). Depuis 1975, la Ville de Sherbrooke et les diverses sources de financement ont contribué pour l'équivalent de 10 millions de dollars à l'aménagement et la protection des berges et de la rivière Magog.

*Fédération pour la protection de l'environnement de l'Estrie**

Description

Il s'agit d'un regroupement des neuf associations pour la protection de l'environnement des lacs suivants : Bowker, Brompton (le Petit et le Grand), Chaîne des lacs, des Français, Fraser, à la truite, Mont-Joie. On veut mettre en commun les forces vives des différentes associations de lacs situées en grande majorité dans le même bassin versant, soit le bassin du Grand Lac Brompton, puis de la rivière au Saumon et de la rivière Saint-François.

Clientèle

Propriétaires riverains, villégiateurs.

Problématique

Le développement de la villégiature en Estrie a contribué à la détérioration et à l'eutrophisation de plusieurs lacs. Le travail de restauration important qui en découle a conduit à un regroupement des organismes de lacs de la région, afin de mieux faire face à ce défi.

Réalisations

La création d'une fédération pour la protection de l'environnement a permis de protéger les écosystèmes des neuf lacs et de créer des emplois d'été pour des étudiants (environ 12). Depuis 1991, le journal *L'entrelacs* est publié. Des études ont permis de déterminer la cote trophique de nos lacs et le taux de phosphore. On a également procédé à la plantation d'arbustes sur les rives.

Promoteur

La Fédération pour la protection de l'environnement de l'Estrie
Jean-Guy Dépôt, trésorier
20, chemin Du Lynx
Lac Bowker
Canton D'Orford (Québec)
J0E 1H0
Téléphone : (514) 532-4684
Télécopieur : (514) 532-4667

Partenaires

Les neuf associations de lacs et leurs membres.

Financement

Subventions des municipalités de Canton D'Orford (1 500 \$), de Valcourt (1 300 \$) et de Saint-Denis de Brompton (500 \$); des cotisations de 2 \$ par membre de chacune des neuf associations; subventions des députés provinciaux et programmes fédéraux (article 25).

*Publication du journal environnemental L'entrelacs**

Description

Publier annuellement en juin un journal commun sert à informer et sensibiliser les riverains des lacs ainsi que la population concernée en région.

On veut ainsi mieux informer les riverains sur ce qu'il faut faire et ne pas faire sur les rives des lacs dans l'optique de développement durable.

Clientèle

Riverains.

Problématique

On veut inciter à participer à des actions concrètes de concertation, afin de responsabiliser les riverains et les associations dans le but de réduire et de contrôler la pollution (eau, bruit, air, sol).

Réalisations

Le journal environnemental a été publié au cours des années 1992, 1993, 1994 et 1995 pour les bénéficiaires des riverains de neuf lacs d'une même région. Le tirage est de 3000 exemplaires, disponibles chez les commanditaires, dépanneurs, caisses populaires, etc. La distribution de porte-à-porte est faite par des bénévoles. Ces quatre publications sont à ce jour très appréciées.

Promoteur

Fédération pour la protection de l'environnement de l'Estrie

Jean-Guy Dépôt, trésorier

20, chemin Lynx

Lac Bowker

Canton D'Orford (Québec)

JOE 1H0

Téléphone : (514) 532-4684

Télécopieur : (514) 532-4667

Partenaires

Plusieurs bénévoles membres de nos associations.

Financement

1 790 \$ ont servi au projet, provenant de 16 publicités à différents prix selon la grandeur, et du gouvernement du Canada (Programme Carrière Été), en plus du support bénévole des associations.

*Soirée d'information sur la moule zébrée**

Description

Une réunion a permis de mieux informer les personnes concernées sur les façons de prévenir l'invasion des lacs et cours d'eau de l'Estrie par les moules zébrées.

Clientèle

Villégiateurs, propriétaires d'embarcations.

Problématique

La prolifération des moules zébrées dans un lac a une incidence sur la qualité de l'eau et des plages. Les prises d'eau peuvent être bloquées.

Réalisations

L'organisation d'une soirée d'information et de discussion sur la moule zébrée a permis de prévenir l'invasion des lacs de l'Estrie par l'utilisation des embarcations d'un lac à l'autre. On a pu ainsi protéger la qualité de vie des riverains ainsi que les prises d'eau des municipalités. La soirée a eu lieu le 26 mai 1994 et a attiré 65 participants ainsi que les médias (TV, journaux, etc.).

Promoteur

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)
Jean-Guy Dépôt, trésorier
31, King Ouest, bureau 315
Sherbrooke (Québec)
J1H 1N5
Téléphone : (819) 821-4357
Télécopieur : (819) 563-9304

Partenaires

Le ministère de l'Environnement et de la Faune, région Estrie, la MRC de Memphrémagog.

Financement

Les coûts ont été absorbés par le MEF de l'Estrie et le CREE; la MRC de Memphrémagog a fourni la salle.

Déphosphatation par des plantes aquatiques flottantes

Description

Les systèmes d'étangs aérés facultatifs pour le traitement des eaux usées utilisent généralement de l'alun comme coagulant pour être conformes à leur critère de déphosphatation. Aux États-Unis, des plantes aquatiques flottantes sont utilisées pour assimiler le phosphore, ce qui présente une alternative de remplacement intéressante pour la déphosphatation estivale au Québec.

Problématique

L'utilisation actuelle des sels métalliques comme l'alun entraîne une production importante de boues et suppose le rejet à l'environnement d'aluminium et de fer. Les plantes présentent une solution naturelle pour effectuer la déphosphatation.

Réalisations

Deux projets-pilotes incluant un suivi scientifique ont été réalisés à l'été 1994 à grandeur réelle, sur les étangs des municipalités de Saint-Élie-d'Orford et de Roxton Pond pour évaluer la possibilité technique et économique de remplacer l'alun par des plantes aquatiques flottantes (les lenticules d'eau et les jacinthes d'eau). Le projet a démontré la faisabilité technique de la déphosphatation estivale (1er juin au 30 septembre) avec des plantes aquatiques. Dans les conditions actuelles, soit la possibilité d'épandre les boues d'alun sur les terres agricoles, l'utilisation d'alun est plus économique que celle des plantes, du moins pour le moment.

Promoteur

Le Groupe STEICA
Robert Roy, président
4300, boul. Bourque, bur. 101
Rock Forest (Québec)
J1N 2A6

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune,
Saint-Élie-d'Orford, Canton de Magog.

Financement

Le projet a été financé par le MEF, le Groupe STEICA inc., Lemna Corporation, Aquatic Plant Technology, les municipalités de Saint-Élie-d'Orford et Roxton Pond, et l'Université de Sherbrooke.

Amélioration du traitement des eaux en Estrie (industriel et municipal)

Description

Programme de vérification auprès des industries.

Ce programme a pour but de vérifier si les industries ont des systèmes de traitement des eaux. Si ce n'est pas le cas, l'installation d'un tel système est recommandée. On vise particulièrement les industries de pâtes et papiers.

Clientèle

Industries et pâtes et papiers.

Problématique

Les usines de pâtes et papiers ont les plus volumineux rejets d'eaux souillées. Le 30 septembre 1995, un nouveau règlement établissait des normes plus sévères sur les rejets des pâtes et papiers. Les usines devaient se conformer à ces normes pour être en règle. Quatre-vingt-cinq autres industries polluantes sont soumises à des règlements qu'elles doivent aussi observer.

Réalisations

Construction d'usines de traitement des eaux pour traiter les rejets des usines de pâtes et papiers et vérification de 40 des 85 autres industries polluantes. Les résultats démontrent que les échéanciers de construction des usines de traitement de l'eau et de traitement des eaux usées ont été respectés et que les nouvelles normes sont respectées et parfois même surpassées. La réduction considérable des rejets à l'environnement (odeurs, débris, couleurs) a entraîné une diminution de la matière organique et donc de l'oxygène dissous dans l'eau, une diminution des concentrations de phosphore et donc une réduction de la croissance d'algues et de plantes aquatiques nuisibles et, enfin, une diminution de la contamination bactériologique rendant possible la pratique plus sécuritaire de la baignade et l'alimentation en eau potable. L'amélioration très significative des cours d'eau a

eu un impact positif sur les écosystèmes aquatiques. Elle a également permis à plusieurs espèces de recoloniser leurs anciens milieux. Les investissements majeurs occasionnés par la construction et la surveillance des travaux d'épuration ont été un moteur pour la création d'emplois.

Promoteur

Programme d'assainissement des eaux du Québec du ministère de l'Environnement et de la Faune
Roger Gagnon et Berthold Brochu
Responsables, eaux municipales et industrielles
3330, rue King Ouest, bureau 170
Sherbrooke (Québec)
J1L 1C9
Téléphone : (819) 820-3882
Télécopieur : (819) 820-3931

Partenaires

Industries et municipalités.

Financement

Les coûts du projet sont de 300 M \$ et sont financés par le gouvernement, les municipalités et les industries.

Réseau de suivi écologique des cours d'eau (suivi de la pollution de l'eau autour du territoire de la Communauté urbaine en relation avec le programme d'assainissement des eaux de la CUM)

Description

La Communauté urbaine de Montréal réalise depuis 1970, et plus particulièrement depuis 1986 dans le cadre de l'entente relative de la gestion des eaux usées sur son territoire avec le MEF, un programme de suivi de la qualité des eaux (cours d'eau, plan d'eau intérieur et certains fossés pluviaux). Le suivi a pour objectif de mesurer l'efficacité des ouvrages d'interception des eaux usées, de la station d'épuration et des programmes de contrôle à la source. Le rayon d'action du Réseau de suivi s'étend des lacs Saint-Louis et Deux-Montagnes jusqu'au Lac Saint-Pierre. Ce contrôle se réalise annuellement grâce à un échantillonnage de plus de 200 stations (incluant ruisseaux, fossés et canaux présents à l'intérieur du territoire).

Réalisations

Le Réseau de suivi vise les objectifs suivants : évaluation des changements physiques, chimiques et biologiques dans les cours d'eau ceinturant l'île de Montréal suite à l'arrêt des déversements d'eaux usées; mesure de l'impact de tous les rejets autour du territoire en vue d'établir les aménagements correctifs, et de la gestion des rives en relation avec le PAEQ; vérification de l'atteinte des objectifs d'assainissement qui ont été fixés par le MEF; diffusion de l'information afin que la population réalise les bénéfices environnementaux reliés aux usages découlant du projet d'assainissement des eaux de la CUM. Ce programme s'est réalisé jusqu'à présent tous les ans. Toutefois, à cause de certaines contraintes financières, il sera révisé de telle sorte que certains échantillonnages ne se feront qu'une année sur deux.

Promoteur

Communauté urbaine de Montréal
Fernand Cadieux, directeur
827, Crémazie Est
Montréal (Québec)
H2M 2T8
Téléphone : (514) 280-4321
Télécopieur : (514) 280-4318

Financement

L'ensemble de ce programme de suivi est estimé, pour 1995, à 350 000 \$ (traitements, analyses de laboratoire, équipements et location d'embarcation). Les budgets sont votés annuellement par le conseil de la Communauté urbaine de Montréal.

Description

Amélioration de l'environnement et de la qualité de vie des citoyens de l'ensemble de la région montréalaise en mettant en valeur les cours d'eau et en leur offrant des activités originales et diversifiées. Développement d'un attrait touristique majeur à l'échelle nationale et internationale, la grande région de Montréal devenant une destination et un lieu de transit pour les vacanciers.

Clientèle

Grand public, touristes.

Réalisations

1995. Acquisition d'un terrain du Canadien Pacifique situé entre le canal Lachine et la rue Saint-Ambroise afin d'ouvrir une porte privilégiée vers le canal. Naturalisation de rive et contrôle de l'érosion dans quatre parcs municipaux. Aménagement de trois parcs en rives. Implantation d'un service de navette entre le parc de la Promenade Bellerive et le parc des îles-de-Boucherville. Implication en vue du colloque de novembre de la Table des préfets et maires du Grand Montréal et dans divers groupes de travail. Participation à la révision du plan directeur du canal Lachine. Participation aux ateliers de travail de la Zip Est de Montréal. Élaboration d'une programmation d'activités liées à l'eau avec la Société d'animation de la Promenade Bellerive. Prise de contact avec plusieurs propriétaires ou opérateurs privés en rives pouvant être intéressés au développement d'activités ou de services liés à l'eau. Ainsi, ce projet contribue à la protection des rives par le parachèvement du programme d'assainissement des eaux et la mise en oeuvre de projets de protection des milieux riverains et d'aménagements fauniques. Mise en valeur et l'exploitation d'un attrait touristique à l'échelle locale, régionale et internationale qui a des retombées directes importantes sur le site du Vieux Port, pour les escales croisières et en biens et services reliés au nautisme et retombées indirectes pour des services liés tels

l'hébergement, la restauration et les activités culturelles et sportives.

Promoteurs

Ville de Montréal, Services des parcs, jardins et espaces verts (SPJEV), et Table des préfets et maires de la grande région de Montréal

Johanne Fradette, écologiste forestière

2580, rue Saint-Joseph Est

Montréal (Québec)

H1Y 2A2

Téléphone : (514) 280-6838

Télécopieur : (514) 280-6787

Partenaires

Ville de Montréal, CUM et 12 MRC de la grande région métropolitaine.

Financement

1 000 000 \$ en 1995 de la part du SPJEV.

Aménagement du lac Édouard en un jardin botanique (phase I)

Description

Le projet de restauration et d'aménagement du lac Édouard en un parc botanique a été adopté au cours du forum «Rouyn-Noranda: Ville en santé» de 1988. Différents organismes et citoyens intéressés se sont regroupés autour de l'organisme Ville en santé pour le réaliser. Ville en santé en a assumé la coordination au cours des trois premières années (1989-1991); depuis, la corporation Parc botanique À fleur d'eau inc. assure son développement.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Le lac Édouard est un petit lac situé près du centre-ville de Rouyn-Noranda. Seuls quelques polyjeux, un terrain de baseball et un petit pont y étaient installés. Déjà, le petit lac était attrayant. Cependant, un groupe d'individus rêvait d'aiguiser le sentiment de fierté des gens de Rouyn-Noranda en y concevant et aménageant un parc botanique.

Réalisations

Élaboration et réalisation d'un projet collectif de restauration et d'aménagement du lac (1989-1990). Constitution d'une banque de fleurs et d'arbres (1989-1991). Inventaire de la faune (1990-1991). Participation aux programmes d'éducation de trois écoles en 1989, 10 écoles en 1990 et de sept écoles en 1991. Mobilisation de 1 800 bénévoles (individus et organismes) (1989-1991); d'autres bénévoles se sont ajoutés depuis. Source d'éducation et de sensibilisation à la nature (pour la population en général) et fierté locale en découlant. Ces dernières années, d'autres villes ou villages se sont inspirés de cette démarche, notamment le village de Normandin au lac Saint-Jean.

Promoteur

Rouyn-Noranda: Ville en santé
Denise Lavallée, coordonnatrice
100, rue Taschereau est, C.P. 220
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5C3
Téléphone : (819) 797-7126
Télécopieur : (819) 797-7108

Partenaires

Société d'horticulture et d'écologie de Rouyn-Noranda, Commission scolaire de Rouyn-Noranda, Canards Illimités, Club de loisir ornithologique de Rouyn-Noranda, Groupe conseil Trame, Parc botanique À fleur d'eau inc., citoyens (3), Ville de Rouyn-Noranda.

Financement

Chaque organisme apportait sa contribution au projet selon ses ressources (bénévoles, financières ou techniques). Ce sont aujourd'hui plusieurs milliers de dollars qui sont investis chaque année. La ville de Rouyn-Noranda a assuré une contribution financière de 100 000 \$ pour les deux premières années (et différents services) et de 50 000 \$ pour les trois dernières années. Plusieurs organismes gouvernementaux et sans but lucratif ont été sollicités dans les étapes qui ont suivi son implantation.

**Comité ZIP (Zone d'intervention prioritaire) de Baie-Comeau et
l'ensemble de ses réalisations (nettoyage des berges, esturgeon noir, écolo-journal)**

Description

Le Comité ZIP de Baie-Comeau, qui a été mis sur pied par la CAPE (Corporation d'amélioration et de protection de l'environnement) en 1992, a le mandat de mettre de l'avant des mesures de sauvegarde du fleuve en développant des mécanismes de concertation par le biais d'un plan d'action et de réhabilitation écologique. Le programme ZIP vise prioritairement à promouvoir une meilleure connaissance de l'environnement fluvial en vue de favoriser la réalisation d'initiatives locales en matière de protection, de restauration, de conservation et de mise en valeur des usages et des ressources du Saint-Laurent, dans une perspective de développement durable. Au Québec, il existe actuellement neuf comités ZIP et un dixième est en formation.

Réalisations

Les comités ZIP visent à redonner les usages perdus de certaines portions du fleuve Saint-Laurent, créer des emplois par différents programmes (Article 25, Service jeunesse Canada), prohiber les activités humaines négatives sur l'environnement fluvial (éducation et sensibilisation), harmoniser les activités humaines avec les milieux naturels (saines habitudes de vie), et maintenir des liens avec les intervenants du milieu en créant une table de concertation d'intervenants afin d'identifier les divers types d'agression envers l'environnement fluvial.

Thème : lacs et cours d'eau

Promoteur

Comité ZIP de Baie-Comeau
Dominique Salgado, coordonnateur
872, rue De Puyjalon, C.P. 2412
Baie-Comeau (Québec)
G5C 2T1
Téléphone : (418) 589-7191
Télécopieur : (418) 295-2001

Partenaires

Dans le cadre du volet Implication communautaire de Saint-Laurent Vision 2000, les gouvernements fédéral et provincial s'unissent à Stratégies Saint-Laurent (SSL), organisme non gouvernemental, actif depuis 1989, dans la concertation des populations riveraines. Les ministères impliqués collaborent étroitement avec SSL et les comités ZIP aux différentes étapes du programme. Ce sont, du côté fédéral, Environnement Canada, Pêches et Océans et Santé Canada et, du côté provincial, le ministère de l'Environnement et de la Faune et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Financement

Subventions du programme d'interactions communautaires de Saint-Laurent Vision 2000, programmes Article 25 et Service jeunesse Canada (DRHC) et commandites (industries, municipalités et commerces), organismes du milieu (CAPE), contribution municipale (Baie-Comeau, Pointe-Lebel, Pointe-aux-Outardes, Chute-aux-Outardes, Ragueneau), contribution provinciale et fédérale (SLV 2000). Les coûts totaux du comité ZIP et de ses réalisations se répartissent ainsi: nettoyage des berges (170 000 \$); étude sur l'esturgeon noir (10 000 \$); production d'un «Écolo-journal» (20 000 \$); fonctionnement du Comité ZIP 1994-1995 (25 000 \$) et 1995-1996 (30 000 \$).

Région : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11)

*Restauration du barachois de Bonaventure**

Description

Le rétablissement d'un contact avec la mer pour le bassin nord-ouest, par la construction d'un ponceau en arche de 8 m de diamètre et l'enlèvement d'une route municipale a permis de redonner un caractère marin à un habitat qui était devenu saumâtre, de rétablir des habitats propices pour la flore et la faune marines et de favoriser la biodiversité spécifique et écosystémique.

Clientèle

Population locale, touristes.

Problématique

Le barachois de Bonaventure a subi de nombreuses perturbations depuis le début de ce siècle. Au milieu des années 70, l'aménagement du pont-jetée a presque complètement isolé de la mer cette lagune, la transformant en un bassin saumâtre avec un risque de remblayage de ses rives.

Réalisations

Dans le but de restaurer cet habitat, des travaux visant à aménager une ouverture de 8 m de largeur sous la route 132 et à relocaliser la jetée municipale à l'ouest du barachois ont été réalisés.

Un programme de suivi environnemental débutera au printemps 1996 pour le milieu physique et à l'été 1996 pour les ressources biologiques. Ces interventions ont pour but de rétablir la circulation des eaux marines à l'intérieur de la lagune nord-ouest du barachois et, ainsi, lui rendre le caractère marin qu'elle a perdu. Le rétablissement d'un marnage régulier favorisera la réintroduction et le développement des communautés floristiques et fauniques typiques des habitats lagunaires (préservation de la biodiversité spécifique et écosystémique). Comme le bassin nord-ouest montrait déjà des signes d'eutrophisation, il importait d'agir le plus tôt possible. L'implication de la population locale, via l'ARBB et la municipalité, est un impact positif certain. Les gens sont maintenant

beaucoup plus conscients de leur environnement urbain et de la richesse écologique du barachois; ils sauront protéger ces habitats pour les générations à venir.

Promoteurs

Association pour la restauration du barachois de Bonaventure

Denis Bessette, président

Bernard Arseneault, secrétaire

127, Louisbourg

C.P. 428

Bonaventure (Québec)

G0C 1E0

Téléphone : (418) 534-4269

Télécopieur : (418) 534-2845

Pêches et Océans Canada

Yvan Vigneault, gestionnaire ou

Serge Villeneuve, analyste

Téléphone : (418) 648-2509

Télécopieur : (418) 648-3370

Partenaires

Municipalité de Bonaventure, ministère des Transports du Québec.

Financement

Jusqu'à ce jour, les quatre partenaires (Pêches et Océans, MTQ, Municipalité et ARBB) ont investi près de 500 000 \$. La majorité des fonds était sous forme de contributions gouvernementales.

Conservation et mise en valeur de trois sites riverains du fleuve Saint-Laurent riches au plan environnemental : Donnacona, Saint-Antoine-de-Tilly et Saint-Romuald*

Description

Pour atteindre leurs objectifs d'information et de sensibilisation de populations locales à l'importance du fleuve Saint-Laurent et de ses rives, les Amis de la vallée du Saint-Laurent ont réalisé, dans trois municipalités riveraines, des études permettant de présenter des portraits écologiques de chacune d'elles en vue de la conservation et de la mise en valeur de zones en bordure du fleuve importantes au plan environnemental.

Clientèle

Populations locales

Problématique

Les actions entreprises dans trois municipalités, par la réalisation communautaire d'études visant la conservation et la mise en valeur de zones naturelles riches, ont d'abord été l'occasion de fournir une bonne information sur la réalité riveraine de ces milieux et de sensibiliser les citoyens à leur richesse et à l'importance de s'en préoccuper. Les résultats de ces actions se vérifient déjà par la concertation qui s'établit entre les citoyens pour le nettoyage des berges.

Réalisations

Les études ont été réalisées en étroite collaboration avec des citoyens et organismes du milieu et, à leur terme, elles ont donné lieu à l'élaboration de plans concrets de conservation et de mise en valeur à être réalisés par des groupes locaux spécialement constitués à cette fin et avec l'aide des autorités municipales. L'attention et l'intérêt apportés aux résultats des études sur ces milieux riverains témoignent d'un souci qui s'éveille, chez des citoyens, pour ces phénomènes et pour les actions à entreprendre en faveur du Saint-Laurent et de ses rives. Des contrats ont été attribués pour la réalisation technique des études, pour la coordination des opérations, la

location de salles de réunion, la restauration, la documentation et autres frais divers, sur une période de 10 mois. Des constats importants d'activités nuisibles pour le fleuve et ses berges ont été mis en lumière par les études, et des actions ont déjà été envisagées pour apporter des correctifs. Les municipalités seront mises à contribution, par exemple pour interdire le déversement des eaux de ruissellement ou de piscines dans une falaise érodée. Enfin, la prise de conscience entraînée par les études a mené à l'implication active de groupes de citoyens pour l'amélioration des sites, et l'accès aux rives et la conservation des habitats.

Promoteur

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent
Paulyne Gauvin
7734, route Marie-Victorin
Lotbinière (Québec)
Téléphone : (418) 796-2422
Télécopieur : (418) 796-3067

Partenaires

Les MRC et les municipalités, Table environnement de la MRC, Comité Environnement de Donnacona, CSR Portneuf, Comité Environnement de Saint-Antoine, Tourisme, loisir et culture de Lotbinière, Corporation de développement économique de Lotbinière, Auberge Manoir-de-Tilly, Comité de la bordure fluviale de Saint-Romuald, Frères de l'Instruction chrétienne.

Financement

Le coût total des trois opérations est de 37 644 \$ provenant de subventions, d'auto-financement, de collectes, de bénévolat et de services en nature (7 745 \$).

Le Sentier du rocher blanc

Description

Le Sentier du rocher blanc est un secteur aménagé qui fournit un accès public de qualité à la rivière du Sud, destiné à la population locale et régionale. D'une longueur de 1 km, il permet de découvrir l'un des plus beaux sites naturels qu'offre la rivière, et assure du même coup la protection d'une portion de l'écosystème riverain de ce secteur.

Clientèle

Grand public, touristes.

Réalisations

Aménagement d'un sentier pédestre et d'aires de pique-nique afin de donner un accès public à la rivière du Sud. Contribution au développement récréo-touristique de la région. Protection d'un boisé riverain. Création d'une douzaine d'emplois saisonniers lors de l'aménagement du sentier. De plus, d'autres emplois seront éventuellement créés pour assurer l'entretien et l'accueil du site. Aménagement de poubelles et travail d'éducation assurant la conservation des paysages et des habitats, incluant les patrimoines naturels et bâtis. Augmentation de la qualité de vie de l'ensemble des utilisateurs du site grâce au contact qu'ils peuvent s'offrir avec la nature.

Promoteur

Mouvement des Amis de la rivière du Sud (MARS)
Jean Boisclair et Daniel Boulanger, vices-présidents
62, route du Barrage
C.P. 494
Saint-Raphaël (Québec)
G0R 4C0
Téléphone : (418) 243-3424

Partenaires

Municipalité de Saint-Raphaël, Développement des ressources humaines du Canada - Article 25, ministère des Ressources naturelles du Québec, Société d'Énergie de Saint-Raphaël Inc.

Financement

Les coûts du projet ont été de 65 000 \$; ils ont été assurés par des subventions des municipalités et du gouvernement fédéral, des commandites privées, des dons et du travail bénévole, alors que la main-d'oeuvre a été financée par des programmes d'emplois (Défi, Art. 25).

Restauration de la rivière Etchemin et réintroduction du saumon atlantique*

Description

Le projet de restauration de la rivière Etchemin assurera la restauration de la qualité de l'eau, des berges et des habitats fauniques. Il constituera une richesse économique durable pour les communautés du bassin versant, par la création d'emplois et la stimulation de l'industrie touristique. La santé et la qualité de vie seront grandement favorisées par la réalisation de ce projet.

Problématique

La qualité de l'eau, des berges et des paysages de la rivière Etchemin est altérée et le saumon atlantique a déserté ce cours d'eau.

Réalisations

Restauration de la rivière Etchemin dans une perspective écologique et économique. Étapes complétées, 1994-1996 : établissement d'un centre de documentation et secrétariat, campagne d'éducation populaire, étude de faisabilité, formation d'un comité de bassin, signature de contrats de rivière.

Promoteur

Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE)
Jean-Marc Lafrance, président
C.P.221
Saint-Léon-de-Standon (Québec)
G0R 4L0
Téléphone : (418) 642-5280
Télécopieur : (418) 642-2031

Partenaires

Six municipalités régionales de comté, municipalités riveraines, Fédération québécoise pour le saumon atlantique, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Union des producteurs agricoles, Shooner Environnement.

Financement

Les coûts du projet à ce jour sont de 42 000 \$ pour l'étude de faisabilité et de 31 000 \$ pour l'organisation de la permanence; ils ont été assumés par les municipalités riveraines de l'Etchemin, une contribution fédérale (programme PAZD) et des contributions des membres.

Projet-pilote de gestion intégrée par bassin versant

Description

Dans le cadre des travaux du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), une formule d'association des partenaires et de participation des citoyens a été élaborée et expérimentée. Après la première phase de l'expérience de gestion par bassin versant, phase dont le rapport sera remis sous peu au ministre de l'Environnement et de la Faune, le Comité entend évaluer le modèle social élaboré et en diffuser les modalités à l'intention d'autres participants à des expériences de gestion de rivière ou de plan d'eau.

Clientèle

Usagers de la rivière.

Réalisations

Bilan de l'expérience de participation du milieu dans une expérience-pilote de gestion intégrée par bassin versant. Diffusion du modèle social élaboré et adopté à l'intention des autres groupes ou organismes engagés dans la gestion intégrée de l'eau. Mise au point d'instruments pour faciliter la mobilisation des partenaires et des usagers dans la gestion des rivières et des plans d'eau. Concertation et considération de tous les usagers dans la gestion d'une rivière. Amélioration de la qualité de l'eau et diminution des activités polluantes ponctuelles et diffuses. Intégration des mesures de gestion des ressources (quantité et qualité) en regard des incidences de toutes les activités (municipales, agricoles, forestières, récréatives, etc.).

Promoteur

Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)
Pierre-Maurice Vachon, président
700, Notre-Dame Nord, «B»
Sainte-Marie (Québec)
G6E 2K9
Téléphone : (418) 387-3444
Télécopieur : (418) 387-7060

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune, Association québécoise des techniques de l'environnement, Union des municipalités du Québec, Union des municipalités régionales de comté du Québec.

Financement

Les coûts du projet sont de 100 000 \$ et sont subventionnés par le ministère de l'Environnement et de la Faune.

Aide aux municipalités dans les interventions de cours d'eau

Description

Conseils techniques donnés aux municipalités dans l'élaboration des plans de cours d'eau respectueux des sols et de l'eau, en plus de les assister lors de l'exécution des travaux.

Clientèle

Municipalités, agriculteurs.

Problématique

Nécessité de sauvegarder l'environnement et les ressources naturelles par la stabilisation des cours d'eau et la diminution des particules en suspension dans l'eau.

Réalisations

Le MAPAQ a donné des conseils techniques sur environ une dizaine de cours d'eau pour une longueur approximative de 100 km. Ces conseils ont porté sur la protection des cours d'eau et des affluents pour éviter l'érosion, donc diminuer les matières en suspension pour une meilleure qualité de l'eau. Les investissements mis dans ces infrastructures ont profité directement aux producteurs agricoles et ont permis de faire travailler les entrepreneurs de la région. Plusieurs des travaux sont complétés.

Promoteur

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Roger Cloutier, ingénieur

867, boul. L'Ange-Gardien

L'Assomption (Québec)

J5W 4M9

Téléphone : (514) 589-5781

Télécopieur : (514) 589-7812

Partenaires

Les MRC et les municipalités.

Financement

Chaque riverain défrayait les coûts d'opération et les producteurs agricoles étaient remboursés à plus de 70 % par le remboursement des taxes municipales versé par le MAPAQ. Les producteurs agricoles ont donc fourni un apport monétaire de 30 % et le MAPAQ a contribué en donnant des conseils techniques et en fournissant un apport monétaire de 70 %. Les municipalités ont participé en offrant leurs services à titre de gestionnaires.

PRONET'95

Description

Nettoyage et régénération végétale de plus de 10 kilomètres de berges des principaux cours d'eau du territoire. Sensibilisation des riverains à l'importance de berges saines pour la santé des cours d'eau et le contrôle de l'érosion des sols.

Problématique

Les méthodes de plantation utilisées font en sorte de protéger l'équilibre des écosystèmes aquatiques et de protéger les berges contre l'érosion produite par la circulation de l'eau et des glaces.

Réalisations

La régénération de plus de 10 km de berges en terrain public s'est effectuée par la plantation de 13 000 arbustes dont les espèces ont été choisies en fonction de leur capacité à produire un système racinaire important. Les espèces choisies étaient déjà présentes dans le milieu. Afin de veiller à la réalisation du projet, quatre emplois ont été créés. Un document de sensibilisation à la protection du milieu riverain a été produit. La sensibilisation des citoyens visait à stimuler les initiatives en milieu privé.

Promoteur

Corporation d'initiatives environnementales
Lajemmerais
Michel Allaire, directeur général
609, Marie-Victorin
Verchères (Québec)
J0L 2R0
Téléphone : (514) 583-3301
Télécopieur : (514) 583-3592

Partenaires

Environnement Canada, Saint-Laurent Vision
2000, MRC de Lajemmerais, Ville de
Boucherville, Ville de Varennes, Municipalité de
Verchères, municipalité de Contrecoeur.

Financement

Le coût de l'expérience a été évalué à 29 500 \$.
Le projet fut mené à terme en août 1995 avec un surplus évalué à 2 500 \$. Aide financière et contribution de services obtenues auprès des partenaires impliqués.

Revitalisation de la rivière Richelieu - phase I

Description

Plantation d'arbres et d'arbustes indigènes pour favoriser la stabilisation des berges de la rivière Richelieu, freiner et prévenir la surfertilisation des eaux, limiter l'érosion des berges et protéger l'équilibre de cet écosystème. 173 personnes ont travaillé au projet.

Problématique

Redonner à la population du territoire visé et à la population régionale une rivière agréable à fréquenter et sensibiliser les citoyens à la nécessité de conserver et de protéger les sites naturels en environnement semi-urbain. Établir des mécanismes de concertation favorisant une prise en charge de la protection et de la sauvegarde du milieu par tous les intervenants.

Réalisations

Nettoyage des berges de la rivière Richelieu entre le bassin de Chambly et Saint-Ours/Saint-Roch (120 km de berges). Nettoyage du lit de la rivière Richelieu par des plongeurs (neuf sites, vis-à-vis des accès publics). Plantation de 5 598 arbres et arbustes. Pose de 20 nichoirs pour le merle bleu et l'hirondelle bicolore.

Promoteur

Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie)
Marcel Comiré, coordonnateur
806, chemin Richelieu
Beloil (Québec)
J3G 4P6
Téléphone : (514) 446-3348
Télécopieur : (514) 464-8854

Partenaires

Saint-Laurent Vision 2000; Interactions communautaires; municipalités de Beloil, Chambly, McMasterville, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Mathias, Otterburn Park, Mont Saint-Hilaire, Saint-Denis (P et V), Saint-Charles, Saint-Ours, Saint-Roch, Saint-Marc, Saint-Antoine; ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) - programme EXTRA; Sub Aqua Tech Inc.; Ressources humaines Canada, programme Article 25, Service Jeunesse Canada-d'été, Placement Carrière, Mon milieu, mes arbres; Ambulance Saint-Jean.

Financement

Le coût de l'expérience a été évalué à 215 654 \$.
Les sources de financement ont été des subventions de 163 838 \$, une contribution monétaire des municipalités de 29 369 \$, des commandites de 17 059 \$ et une contribution monétaire du CRE Montérégie de 5 398 \$.

Projet de mise en valeur des lacs de Saint-Bruno

Description

Entre 1991 et 1995, pour favoriser le retour de la faune et de la flore au coeur de la ville, Nature-Action et la ville de Saint-Bruno ont travaillé de concert à l'aménagement du ruisseau du Moulin, ainsi que des lacs du Ruisseau et du Village, créant ainsi un véritable corridor vert entre le Parc provincial et le centre-ville de Saint-Bruno.

Problématique

Correction nécessaire des facteurs de dégradation du milieu (problèmes d'érosion et de surfertilisation suite à une utilisation excessive d'engrais et de pesticides sur les terrains privés; perte d'habitats fauniques suite au déboisement des rives). Création des aménagements qui favorisent le retour de la faune et de la flore en plein coeur de la ville.

Réalisations

Régénération des rives, en laissant pousser le gazon ou en plantant des arbustes typiques des rives des lacs et des cours d'eau. Quelques enrochements ont également été faits là où l'érosion était particulièrement sévère. Création de milieux naturels en bordure des boisés par un étagement de la végétation arbustive et herbacée et aménagement de plates-bandes de vivaces pour attirer oiseaux et papillons. Installation de nichoirs, de mangeoires, dortoirs pour les oiseaux, nichoirs pour les chauves-souris, nichoirs à bourdons, hivernoirs à papillons et plates-formes à tortues. Création d'emplois. Sensibilisation de la population. Amélioration du paysage. Les aménagements, auxquels on accède grâce à un réseau piétonnier et à une piste cyclable, sont expliqués à la population par des panneaux d'interprétation.

Promoteur

Nature-Action Québec et la ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Anne Le Sauter, biologiste, chargée de projet
C.P. 434
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 5G8

Partenaires

Les partenaires de l'environnement (Environnement Canada), Mon milieu, mes arbres, Fondation de la faune du Québec, Action-Environnement (ministère de l'Environnement et de la Faune), Shell Canada, Programme Étalez votre science, programmes de création d'emplois (Emploi et Immigration Canada), plusieurs commanditaires locaux.

Financement

Le budget total du projet est de 825 000 \$ dont 475 000 \$ en infrastructures. Les sources de financement ont été des subventions et commandites, l'implication des secteurs privé, fédéral, provincial et municipal.

Le programme d'assainissement des eaux de QIT-Fer et Titane inc.

Description

La réalisation du projet a comporté d'abord une révision en profondeur des procédés de production de QIT afin de réduire les rejets à la source, notamment en diminuant la consommation d'eau et en récupérant ou réutilisant des quantités importantes de fines particules de minerai auparavant rejetées dans l'eau. La construction de l'usine d'assainissement des effluents a comporté un défi de taille pour les ingénieurs : traiter (135 000 mètre d'eau). Le concept d'aménagement et de gestion du site de dépôt des résidus de l'assainissement des eaux a été soumis à la consultation publique. Il intègre les attentes et les préoccupations du milieu en terme de protection de l'environnement et de respect de la qualité de vie des populations avoisinantes. Le programme a comporté trois volets : réduction à la source des rejets, assainissement des effluents et gestion sécuritaire des résidus en tenant compte des préoccupations du public.

Problématique

Depuis 1948, QIT exploite un complexe métallurgique à Tracy. Ses activités requièrent quotidiennement un apport important en eau pour effectuer la transformation du minerai à partir duquel elle produit de la scorie de titane, de la fonte, de l'acier et des poudres métalliques.

En 1988, QIT s'est engagée à réduire en 5 ans au moins 95 % de ses rejets de matières en suspension dans le fleuve. Bien que ses résidus soient inertes, leur accumulation sur le lit du fleuve nuit à l'environnement de même qu'à la circulation maritime à proximité du port de QIT.

Réalisations

Réduction de plus de 98 % du volume de matières en suspension rejetées dans le fleuve, soit plus de 500 tonnes de résidus par jour. Réduction de la consommation d'eau de 20 %, soit une économie de 45 000 mètres par jour.

Récupération quotidienne de plus de 200 tonnes de matière première réintroduites dans le procédé. Amélioration de la qualité de cette portion du Saint-Laurent. Économie de matière première. Création d'emplois pour la construction et l'exploitation de l'usine d'assainissement des effluents et du site de dépôt des résidus miniers ainsi que pour la recherche de débouchés pour les résidus d'assainissement des eaux; 160 000 heures travaillées (période de construction), 10 millions \$ en retombées locales et création d'une dizaine d'emplois (période d'exploitation). Réalisation d'un important programme d'assainissement des eaux industrielles. Mise en place au sein de QIT d'une approche de gestion environnementale. Réduction importante du volume de résidus rejetés dans le fleuve. Intégration des préoccupations environnementales et de qualité de vie du milieu dans le concept d'aménagement et de gestion du site de dépôt. Mise sur pied d'un comité de suivi environnemental formé de représentants de l'entreprise, de la communauté et de personnes-ressources. Amélioration de l'image environnementale de QIT. Développement d'un climat d'échange et de confiance entre la communauté et l'entreprise.

Promoteur

QIT-Fer et Titane Inc.
Jean-Paul Dubois, directeur
Santé, sécurité et environnement
1625, route Marie-Victorin
Tracy (Québec)
J3R 1M6
Téléphone : (514) 746-3071
Télécopieur : (514) 746-1101

Financement

Le projet a été financé uniquement par QIT au coût de 70 millions \$.

*Plan de gestion de l'original**

Description

Afin d'accroître les populations d'originaux, le MLCP a introduit dans des modalités de prélèvement une chasse sélective orientée vers la protection des femelles reproductrices. Cette approche est proposée comme modèle général d'intervention ajustée selon la problématique et les objectifs poursuivis dans chaque zone de chasse. Les objectifs de projet sont de maintenir ou augmenter les populations d'originaux, maintenir les occasions de récréation et d'améliorer la qualité de chasse.

Problématique

La problématique de la situation de l'original soulevée en 1987, soit le grand déséquilibre entre l'offre et la demande, demeure entière et non résolue. Le Plan de gestion identifie 5 problèmes principaux: une qualité de chasse qui se dégrade; un contrôle inadéquat de la récolte; des densités d'originaux très faibles; une stratégie de gestion axée sur le contrôle de l'activité; une récolte qui s'effectue au détriment des meilleurs reproducteurs. Pour contrer ces problèmes, il est suggéré d'orienter les efforts du Ministère vers la gestion des populations d'originaux plutôt que le contrôle de l'activité des chasseurs.

Réalisations

À la suite du Sommet québécois sur la faune tenu en 1988, il a été convenu d'élaborer un plan de gestion de l'Original en procédant en 4 étapes: décrire et évaluer les méthodes utilisées au Québec pour faire le suivi des populations d'originaux; décrire l'état des populations par zone de chasse; évaluer les avantages et inconvénients des diverses modalités de chasse; définir des objectifs quinquennaux de population et identifier les moyens de les atteindre. Une cinquième étape, la consultation du public en 1992, fut également réalisée, ce qui a permis d'élaborer les stratégies de gestion assurant une saine gestion du troupeau, tout en tenant compte

des préoccupations des personnes consultées. Le Plan de gestion 1994-1998 propose d'adopter le concept de rendement optimal, qui prend en compte des objectifs biologiques, sociaux et économiques. Des objectifs spécifiques, atteignables en 5 ans sont énoncés à cet effet. La situation de chaque zone de chasse est décrite et les objectifs ciblés par l'ensemble des intervenants sont explicitement présentés. Le plan de gestion 1994-1998 constitue un virage important pour l'exploitation de l'Original. Le plan permet de maintenir une activité dont les retombées économiques sont très grandes (165 millions de dollars) tout en préservant des populations importantes d'originaux dans l'ensemble des régions du Québec.

Promoteur

Direction de la Faune et des Habitats du ministère de l'Environnement et de la Faune
Gilles Lamontagne et Réhaume Courtois,
biologistes et les responsables régionaux
150, boul. René-Lévesque Est, 5e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y1

Partenaire

Fédération québécoise de la faune, Fédération des pourvoyeurs du Québec, Fédération québécoise des gestionnaires de zecs.

Financement

50 000 \$ provenant du budget de base de la Direction.

Programme de développement économique du saumon (PDES)*

Description

Le PDES est essentiellement un programme de financement de projets. Il s'adresse à des organismes sans but lucratif, intéressés à la gestion et au développement des rivières à saumons. L'objectif du programme est la promotion des activités et des bénéfices économiques liés à la présence du saumon atlantique au Québec. Pour ce faire, le programme vise l'augmentation des stocks de saumons dans les rivières du Québec par des interventions sur les populations et l'aménagement de l'habitat et l'accroissement des possibilités de pêche récréative. Il supporte aussi les actions non-consommatrices de la faune générant des retombées économiques.

Clientèle

Pêcheurs sportifs de saumon.

Problématique

Au Québec, le saumon est revendiqué par les pêcheurs amérindiens, les pêcheurs commerciaux et les pêcheurs sportifs. Au cours des vingt dernières années, le contexte de gestion a complètement basculé et, aujourd'hui, la pêche sportive est la forme de prélèvement qui rapporte le plus de captures dans les régions où la demande pour cette activité est forte. Depuis 1985, le MLCP (aujourd'hui MEF) élabore annuellement un plan de gestion de la pêche qui doit répartir les ressources halieutiques selon un ordre de priorisation en visant l'optimisation des retombées socio-économiques. En collaboration avec d'autres organismes, à vocation économique, le PDES fut élaboré.

Réalisations

Le PDES a permis la mise en place d'une forme de partenariat poussée entre les secteurs gouvernemental et privé, débouchant sur une nouvelle approche coopérative en matière de développement et de mise en valeur du saumon, où l'emphase est placée sur le développement économique régional. Au cours de la première phase du PDES, qui vient tout juste d'être complétée, 35 plans de mise en valeur, couvrant 38 rivières ou bassins de rivières à saumons, ont été élaborés.

Promoteur

Fédération québécoise du saumon atlantique (FQSA)
Bernard Beaudin, président
4120, boul. Chauveau, bureau 240
Sainte-Foy (Québec)
G2E 5A6
Téléphone : (418) 877-5744
Télécopieur : (418) 877-3122.

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune
Office de planification et de développement du Québec (OPDQ)
Fondation de la Faune du Québec
Bureau fédéral de développement régional du Québec
Ministère des Pêches et Océans du Canada
Organismes sans but lucratif
Firmes de consultants.

Financement

39 millions \$ en coûts totaux de projets sur un budget global de 28 millions \$ dont 24 millions \$ du gouvernement provincial, 4 millions \$ de fonds privés.

*Abondance des anoures dans le Québec méridional****Description**

C'est en 1993 que le ministère de l'Environnement et de la Faune mit en branle un projet-pilote de suivi des populations d'anoures du Québec méridional basé sur l'écoute des chants d'anoures et impliquant des bénévoles. Un inventaire des chants des anoures fut donc réalisé par des bénévoles sur environ 50 parcours déterminés. L'objectif du projet était de mesurer l'évolution à long terme des populations d'anoures au Québec.

Problématique

Les populations d'amphibiens sont vulnérables aux fluctuations environnementales et cette vulnérabilité se traduit généralement par une baisse des effectifs. Face à une baisse appréhendée, certaines juridictions ont mis sur pied des programmes de suivi des populations d'anoures.

Réalisations

Les deux premières années du projet ont permis de démontrer qu'il était possible d'obtenir des données fiables et que celles-ci permettaient de déceler les variations dans la répartition et l'abondance des espèces présentes dans la partie méridionale du Québec. Les résultats de 1994 montrent que les espèces les plus abondantes et les mieux distribuées sont la rainette crucifère, la grenouille des bois et le crapaud d'Amérique. Certaines espèces comme la grenouille des marais, la grenouille léopard, le ouaouaron et la grenouille du Nord seraient très peu abondantes et (ou) mal distribuées. La connaissance de la distribution, de l'abondance et plus à long terme, de l'évolution des tendances de ces espèces jusqu'ici méconnues, assure au ministère de l'Environnement et de la Faune que ses responsabilités en matière de conservation de la biodiversité sont prises en compte.

Promoteur

Ministère de l'Environnement et de la Faune
Michel Lepage, Claude Daigle et Jacques Jutras,
biologistes
150, boul. René-Lévesque Est, 5e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y1

Partenaire

Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent.

Financement

Environ 10 000 \$ par année pendant trois ans provenant du Service de la faune terrestre, avec le support d'une cinquantaine de bénévoles.

*Blitz botanique****Description**

Un rassemblement de botanistes de toutes les régions du Québec a été organisé afin de réaliser un inventaire éclair d'une portion de territoire donné s'inscrivant dans un projet de recherche plus vaste (estuaire fluvial, corridor des Mille-Îles, etc.). Le projet avait pour but de réaliser une cueillette d'information sur les espèces végétales susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (abondance, localisation précise, description d'habitat).

Problématique

La perte d'habitat d'espèces végétales susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables est un phénomène connu. La connaissance de l'habitat de ces espèces s'avère une étape préalable à leur protection. Ainsi, la cueillette d'information à l'échelle régionale permet une hiérarchisation des secteurs abritant des plantes rares. Ce portrait plus précis des zones à protéger favorise l'élaboration de plans de gestion plus respectueux des habitats exceptionnels, tout en appuyant les stratégies de mise en valeur poursuivies par les différentes instances: organisme voué à la conservation, municipalité et municipalité régionale de comté. La richesse d'un site, confirmée lors du passage d'un groupe de botanistes, peut susciter la concertation à l'égard de la protection, entre les intervenants d'une région donnée.

Réalisations

Dans le cadre de cette activité, la contribution de plusieurs botanistes bénévoles est sollicitée (amateurs, professionnels, universitaires). Lors d'une journée d'inventaire, des équipes sont constituées afin de localiser et caractériser les sites à inventorier. Un soin particulier est apporté à la caractérisation des populations d'espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Cette information est colligée et cartographiée de manière à appuyer les stratégies

de conservation et de mise en valeur en cours dans les habitats échantillonnés. Lors des deux premiers blitz (1994-1995), l'effort des botanistes bénévoles s'inscrivait dans un projet de recherche globale, mené dans le cadre du plan d'action Saint-Laurent, à la rivière des Mille-Îles et dans l'estuaire fluvial d'eau douce. Ce type d'événement permet à la fois d'enrichir les connaissances scientifiques et de conscientiser la communauté à l'importance de préserver des territoires, entre autres, des sites voisins de grandes agglomérations urbaines. À cet effet, les élus municipaux ont participé aux synthèses de fin de journée des botanistes lors des deux derniers rassemblements. Le travail accompli lors des campagnes d'échantillonnage de 1994 et 1995 est relaté dans différents articles. L'intérêt est manifeste du côté des botanistes, il suffit de canaliser l'effort de recherche et d'organiser l'événement. Les faibles coûts associés aux préparatifs et le partenariat important (plus de 50 botanistes participent annuellement) contribuent à rendre le blitz performant.

Promoteur

Nicole Lavoie, responsable de l'organisation
126, du Collège
Saint-Augustin (Québec)
G3A 1H5
Téléphone : (418) 878-3204

Partenaires

Éconature de Laval, Fondation pour la protection du patrimoine naturel, MEF, Action Saint-Laurent vision 2000, Fleurbec.

Financement

Les frais inhérents à l'organisation technique sont de 2 000 \$ provenant de l'action Saint-Laurent vision 2000 d'environnement Canada, et du MEF.

Plantes menacées ou vulnérables du Québec

Description

Le projet a porté sur trois types de documents; soit des dossiers d'information sur l'état de la situation des neuf premières plantes protégées par la loi, des articles grand public présentant la loi, les deux règlements adoptés, un panorama succinct de l'état de la situation des neuf espèces protégées et des détails sur quatre d'entre elles et des articles de vulgarisation pour amateurs avertis présentant la problématique et l'état de la situation d'une espèce présumée menacée ou vulnérable, qui fait l'objet d'une recherche scientifique intensive.

Clientèle

Médias d'information et grand public.

Problématique

En 1995, l'adoption de deux règlements permet de mettre réellement en vigueur la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* adoptée six ans auparavant. Cet événement mérite d'être souligné dans les journaux. Mais qui sont ces plantes menacées ou vulnérables? Quelle est leur situation exactement? Quels sont les processus en cause? Comment les botanistes déterminent-ils qu'une plante relève de cette catégorie et comment le gouvernement procède-t-il pour assurer leur protection? Tout savoir sur l'ail des bois? Très peu de journalistes ont la compétence nécessaire pour répondre à ces questions. Nous avons voulu leur faciliter les choses, mais aussi intervenir directement auprès du grand public.

Réalisations

Publication d'une série de neuf dossiers portant chacun sur une plante protégée et diffusés par le ministère de l'Environnement et de la Faune, sur demande. Publication de deux articles grand public dans *La Presse* (10 avril 1995): «Plantes menacées: un moment historique» et «Les plantes rares du mont Albert». Publication d'un

article de vulgarisation sur une espèce susceptible d'être désignée dans le *Naturaliste canadien* 119 (2): «L'habitat et la répartition du troscart de la Gaspésie dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie». Ces publications ont créé un intérêt tangible: le Ministère reçoit un nombre grandissant de demandes d'information sur ces espèces. Nous constatons, notamment, que la visibilité du règlement interdisant le commerce de l'ail des bois entraîne une plus grande vigilance de la population non seulement à l'égard de cette espèce, mais à l'égard des abus constatés dans le commerce de plantes sauvages en général.

Promoteur

Fleurbec
198, Grande-Grillade
Saint-Henri-de-Lévis (Québec)
G0R 3E0
Téléphone : (418) 882-0843
Télécopieur : (418) 0882-6133

Partenaire

Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Financement

Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Fougères, prêles et lycopodes

Description

Rédaction, illustration et édition d'un guide d'identification comptant 55 dossiers complets, un pour chaque fougère, prêle et lycopode les plus communs. Chaque dossier comprend plusieurs photos couleur illustrant les différents stades de croissance des plantes et une carte de répartition inédite couvrant l'Amérique du Nord.

Un texte vivant abordant les aspects biologique, folklorique, culinaire, médicinal et étymologique complète ces dossiers. Des notes succinctes et des photographies présentent 29 autres espèces moins répandues, dont 23 sont déjà protégées par la loi ou susceptibles de l'être.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Qui sait qu'il existe près de 60 espèces différentes de fougères au Québec? Malgré une large répartition chez nous, les fougères, les prêles et les lycopodes y sont largement méconnus. Nous croyons qu'une meilleure connaissance de l'importance biologique de ces plantes contribuera à rendre plus concret dans l'esprit des gens, le concept de biodiversité.

Réalisations

Publié en décembre 1993, *Fougères prêles et lycopodes* s'insère dans une série comprenant à ce jour huit guides d'identification de plantes sauvages. C'est le premier ouvrage québécois couvrant de façon exhaustive les fougères, les prêles et les lycopodes: il constitue à ce titre une mise à jour approfondie, élargie et vulgarisée de la flore laurentienne du frère Marie-Victorin, utile au spécialiste comme à l'amateur. Fleurbec reçut pour «Fougères prêles et lycopodes» le prix du Signet d'or, soulignant les mérites du meilleur ouvrage québécois dans la catégorie «Livre pratique». De plus, l'accueil de ce guide par les gens du milieu de la botanique

québécoise fut largement favorable, mais nous croyons que «Fougères, prêles et lycopodes» mérite une audience encore plus large à l'échelle de l'hémisphère nord puisqu'une grande partie des espèces de ce livre couvrent ce territoire.

Promoteur

Fleurbec
198, Grande-Grillade
St-Henri-de-Lévis (Québec)
G0R 3E0
Téléphone : (418) 882-0843
Télécopieur : (418) 882-6133

Partenaires

Une quarantaine de personnes: universitaires, chercheurs, linguistes, etc. Grandes institutions botaniques: herbiers et bibliothèques universitaires, Jardin botanique de Montréal, Institut de recherche en biologie végétale, etc.

Financement

104 100 \$ en subventions des gouvernements provincial et fédéral et environ 200 000 \$ investis par Fleurbec.

Véhicules motorisés hors-route et milieux fragiles

Description

Campagne d'information et de sensibilisation; préparation des esprits à l'adoption d'une loi. Formation d'un front commun pour faire des pressions en vue de l'adoption d'une loi sur la circulation des VHR et en vue d'un changement rapide aux Îles-de-la-Madeleine.

Clientèle

La grand public et les utilisateurs de VHR.

Problématique

Certains écosystèmes ne présentent pas la capacité de support nécessaire à la circulation des VHR. Ces milieux fragiles sont particulièrement fertiles en plantes rares. Les dunes des Îles-de-la-Madeleine recèlent au moins huit espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables; les battures du St-Laurent (section fluviale) compteraient 28 plantes de cette catégorie, dont certaines uniques au monde, et les tourbières. Actuellement, les VHR ne sont soumis à aucune réglementation et mettent en danger ces milieux fragiles.

Réalisations

L'élaboration d'une stratégie a mené à des actions concrètes: publication d'une série d'articles adressée au grand public (La presse, Franc-Vert), en prenant pour exemple les dunes des Îles-de-la-Madeleine; formation d'une coalition avec l'UQCN et 16 botanistes-écologistes ou personnalités connues; des pressions (lettres et suivi) auprès des autorités concernées: six ministres québécois et un délégué régional, un ministre fédéral; dans le cas des Îles-de-la-Madeleine: préfet de la MRC, Association touristique, maisons d'enseignement et commission scolaire; organisation d'une rencontre avec des représentants du ministère des Transports et des recommandations du projet de loi sur la circulation des VHR; front commun avec la Fédération québécoise des clubs

motocyclistes associés - VTT (FQCMA); première au Québec: front commun entre écologistes et utilisateurs; direction d'atelier à leur congrès annuel; publication de deux lettres ouvertes à la ministre du Tourisme et à la ministre de l'Environnement du Canada dans les journaux; deux conférences de presses avec communiqué et quatre conférence publiques. Tous les Québécois ont entendu parler de cette question, grâce à notre campagne multimédia (revue de presse de 55 pages). Le projet de loi sera soumis à l'Assemblée nationale à la prochaine session parlementaire. Bien qu'insuffisants, des règlements ont été adoptés en juillet dernier par les municipalités des Îles-de-la-Madeleine, pour régir la circulation des VHR.

Promoteur

Fleurbec
198, Grande-Grillade
Saint-Henri-de-Lévis (Québec)
G0R 3E0
Téléphone : (418) 882-0843
Télécopieur : (418) 882-6133

Partenaires

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) et la Fédération québécoise des clubs motocyclistes associés (VTT) FQCMA.

Financement

Budgets réguliers de Fleurbec et de la FQCNA et subvention d'Action-Environnement à UQCN.

Société d'écologie de la Batture du Kamouraska

Description

Acquisition et gestion des battures près de Saint-André de Kamouraska tout en y offrant des services d'animation et d'information et en y améliorant l'accès au fleuve, et ce, à partir d'une halte routière.

Réalisations

Protection des battures qu'assure une protection de base des habitats de la sauvagine et de diverses espèces fauniques et floristiques particulières au fleuve. Emploi de quelques animateurs pour les activités estivales de la société et contribution avantageuse au soutien des activités touristiques (écotourisme) ou de loisir scientifique au niveau régional. Information et conscientisation de la population locale quant au rôle écologique joué par les battures, notamment en ce qui concerne les activités de chasse et de pêche. Augmentation de la visibilité touristique de la municipalité-hôte par l'exploitation de ce site à même une halte routière.

Promoteur

SEBKA
Fabienne Lavoie, responsable du dossier
C.P. 101
Saint-André (Québec)
G0L 2H0
Téléphone : (418) 493-2604

Partenaire

Municipalité de Saint-André.

Société de conservation de la baie de l'Île-Verte

Description

Gestion par un organisme sans but lucratif d'une réserve nationale de faune et de nombreuses activités afférentes, meilleure gestion de la pêche blanche, hébergement touristique, réintroduction de la gélinotte huppée, restauration des marais, etc.

Réalisations

Protection d'un milieu humide et concertation des entreprises, agriculteurs et autres intervenants. Gestion et aménagement des îles qui assurent une protection minimale des habitats de la sauvagine et de diverses espèces fauniques et floristiques particulières au fleuve. Emploi de quelques spécialistes et interprètes pour les activités de la corporation. Contribution avantageuse au soutien des activités touristiques (écotourisme) ou de loisir scientifique au niveau régional.

Promoteur

SCOBIV
Gérard Michaud, directeur
C.P. 9
Île-Verte (Québec)
G0L 1K0
Téléphone : (418) 898-2757
Télécopieur : (418) 898-2951

Partenaires

Gouvernement du Canada (réserve) et diverses instances locales, provinciales, internationales.

Corporation DUVETNOR

Description

Achat d'îles sur le fleuve dans le but de les protéger, et ce, grâce à la vente de duvet (récolté dans ces îles).

Réalisations

Protection minimale des habitats de la sauvagine et de diverses espèces fauniques et floristiques particulières au fleuve. Emploi de quelques spécialistes et interprètes pour les activités de la corporation et contribution avantageuse au soutien des activités touristiques (écotourisme) ou de loisir scientifique au niveau régional.

Promoteur

DUVETNOR
200, Hayward
Rivière-du-Loup (Québec)
Téléphone : (418) 867-1660

Financement

Vente de duvet et autres.

Projet-pilote de valorisation de la ouananiche

Description

Nouvelle station piscicole tirant avantage de la récupération et du recyclage d'une source thermique industrielle provenant de l'usine de pâte kraft de Saint-Félicien pour chauffer ses eaux d'élevage. Cette station-pilote a une capacité de production de 10 tonnes et devrait permettre de produire de la ouananiche pour le marché de la table et les ensemencements de poissons «prêts à pêcher».

Problématique

Salmothem est un centre de recherche dont l'objectif principal est de développer les techniques d'élevage des salmonidés en milieu continental nordique.

Réalisations

Salmothem s'emploie à réutiliser une source d'énergie très importante qui serait perdue dans le milieu. Le recyclage de cette source thermique favorise l'économie d'énergie (électricité) et n'utilise pas de technologie polluante permettant la production d'un produit de consommation ne portant pas atteinte au milieu environnant. Avec un approvisionnement à partir d'eaux de surface comme la rivière Ashuapmushuan, le gain de poids serait très faible et même presque nul pendant l'hiver. Salmothem démontre clairement le potentiel stratégique de l'union de deux organisations travaillant sur des champs opposés, une papetière et un producteur de poissons, ce qui a demandé une bonne part de compromis. Salmothem représente le fruit du travail de prise en charge du milieu local dans la mise en valeur de ses ressources, le développement de nouveaux marchés et la recherche de nouveaux créneaux de spécialités. À toutes les étapes, le milieu local est impliqué, de l'opération jusqu'à la gestion. Salmothem permettra éventuellement à une organisation régionale de rayonner provincialement à l'aide d'un produit de

consommation de qualité, typiquement régional, qui fait depuis longtemps partie de nos attraits. Le développement de ces nouveaux marchés favorisera l'association entre des groupes de toute la province et même au-delà.

Promoteur

Centre écologique du Lac-Saint-Jean Inc.
(Salmothem)
Luc Bouchard
559, boulevard Sacré-Coeur
C.P. 12
Saint-Félicien (Québec)
G8K 2P8

Partenaires

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, Hydro-Québec, Bureau fédéral de développement régional.

Financement

Salmothem pourra bénéficier au cours de ses premières années d'opération, qui visent le perfectionnement de la méthode, de crédits d'impôt reliés à sa vocation de recherche et développement, qui lui permettront de fonctionner les deux premières années. Par la suite et en fonction des résultats obtenus, Salmothem pourra compter sur les revenus de sa production.

Rédaction de deux guides sur les insectes utiles

Description

Comment reconnaître les insectes prédateurs et les insectes pollinisateurs pour mieux les protéger et comment aménager son terrain, changer ses habitudes pour en tirer profit sont les sujets des deux guides didactiques. L'objectif était de faire découvrir des groupes utiles et négligés dans les concepts d'aménagement à petite échelle, d'inciter les horticulteurs et agriculteurs à aménager leur propriété en conséquence, voire à offrir aux insectes nourriture et gîte.

Problématique

Les insectes prédateurs, ou plus généralement les arthropodes, et les insectes pollinisateurs sont méconnus du public mises à part les abeilles.

Réalisations

Connaissance de groupes peu connus et les plus négligés parmi la faune et qui sont des insectes alliés. Leur protection est possible, souhaitable et profitable tant aux horticulteurs qu'aux amateurs. Dans ce cadre de cours destiné aux horticulteurs, il devient possible de leur démontrer ce qu'ils doivent faire pour assurer la protection de la faune.

Promoteur

Horti-centre du Québec
Jean-Denis Brisson, président
1841, Rang Saint-Ange
Sainte-Foy (Québec)
G2E 3L9
Téléphone : (418) 871-8497

Partenaires

Éditions Versicolores, MAPAQ et MENVIQ.

Financement

Insectes prédateurs: environ 53 000 \$, car chaque abonné à la revue *Fleurs, Plantes et Jardins* a reçu gratuitement le premier numéro. Subventions du MAPAQ (5 000 \$) et du MENVIQ (5 000 \$). Les Éditions Versicolores pour les autres coûts (impression, diffusion, encadrement, affiches).

Mise en place d'un programme colocataire des membres de nichoirs à merle-bleu

Description

Mise de l'avant d'un programme colocataire de nichoir par un mode d'autofinancement pour des scouts. Les objectifs étaient d'assurer une source de financement à des scouts en leur donnant l'occasion de faire une bonne action pour un oiseau, d'inciter le public donateur à comprendre les efforts de protection requis, de permettre de comprendre l'écologie appliquée (habitat, nourriture).

Problématique

Les citoyens considèrent que le merle bleu est un bel oiseau mais ils peuvent difficilement l'observer.

Réalisations

La gestion territoriale d'un grand nombre de nichoirs à merle bleu (près de 250) implique plusieurs propriétaires de terrains, un suivi biologique des aménagements ponctuels, une préservation des habitats propices et une gestion des phytocides et insecticides. Préservation d'espèces. Aménagement physique de pistes, plantation et préservation de boues et bosquets. Gestion écologique puisque les propriétaires de ferme s'engageaient par contrat à ne pas utiliser d'insecticides où les nichoirs étaient installés.

Promoteur

Société d'animation scientifique du Québec
Jean-Denis Brisson, président
1841, Rang Saint-Ange
Sainte-Foy (Québec)
G2E 3L9
Téléphone : (418) 871-8497

Partenaires

MENVIQ et le Centre François-Charron, qui aidait à faire des nichoirs dans un programme de réhabilitation.

Financement

Il y eut, au total, pour 1 600 \$ de nichoirs fabriqués, et la location a rapporté autant. MENVIQ (2 500 \$) pour financer l'achat de bois. Par la suite, le projet s'est autofinancé.

Parc familial des berges

Description

Acquisition, par un groupe de citoyens représentant différents organismes du milieu, d'un pavillon abandonné, situé aux abords de la rivière Jacques-Cartier, dans un site écologique à haut potentiel (38 espèces d'arbres et de nombreux oiseaux).

Clientèle

Grand public.

Réalisations

Implication des organismes du milieu et de la population dans le réaménagement du site à attrait touristique et écologique. Réattribution au site de sa vocation de plein air et de détente familiale. Création d'emplois par l'intégration sur le marché du travail de chômeurs et d'assistés sociaux.

Promoteur

C.S. de Portneuf
Pierrette Girard, animatrice, Éducation populaire
800, boul. Gaudreau
Donnacona (Québec)
G0A 2N0
Téléphone : (418) 285-1498
Télécopieur : (418) 285-2738

Partenaire

Ville de Donnacona

Financement

Les coûts du projet sont de 50 000 \$. Financés par une subvention d'Hydro-Québec, une aide financière de la municipalité (machinerie, etc.) et une contribution provinciale par la main-d'oeuvre (prestataires d'aide sociale).

***Protection et restauration de l'habitat de l'omble de fontaine
et récupération de l'offre de pêche dans la réserve faunique de Portneuf***

Description

Des actions d'information, de formation et de marketing ont été initiées avec les industriels et autres intervenants forestiers visant à contrer la problématique décrite ci-dessus. Parallèlement, un plan de restauration et d'aménagement des habitats dégradés a été élaboré et priorisé afin de rétablir les populations et l'offre de pêche. Enfin, le suivi de ces actions a été effectué et l'évaluation des résultats et bénéfices a aussi été réalisée. L'objectif est de récupérer près de 2 000 jours-pêcheurs, ce qui représente un impact économique d'environ 100 000 \$ par année.

Clientèle

Pêcheurs.

Problématique

Baisses de populations de l'omble de fontaine et pertes significatives dans l'offre de pêche. La principale cause de ce phénomène est la voirie forestière. La pêche représente généralement la majeure partie des revenus du gestionnaire faunique et la gestion de cette activité, en assurant l'autofinancement, génère beaucoup d'emplois et de retombées économiques.

Réalisations

Protection, restauration et aménagement des frayères à omble de fontaine, est la seule espèce de poisson présente (populations allopatriques) seulement sur un faible pourcentage de ce territoire. Récupération graduelle de l'offre de pêche et exploitation sur la base du rendement optimum soutenu. Changement dans l'aménagement des structures de voirie forestière et, ainsi, protection plus adéquate des habitats de l'omble de fontaine. Élaboration de nouvelles normes et de guides d'aménagement, de vidéos, de méthodes d'intervention, de reportages, et visites de terrain qui ont permis de sensibiliser un grand nombre d'intervenants directs ou indirects,

régionaux et autres. La réserve faunique de Portneuf est aujourd'hui considérée comme un territoire-pilote. La réalisation des ouvrages a généré des emplois pour trois personnes par année.

Promoteur

Ministère de l'Environnement et de la Faune
Jacques Boivin, technicien de la faune
9530, rue de la Faune
Charlesbourg (Québec)
G1G 5H9
Téléphone : (418) 622-5151
Télécopieur : (418) 622-3014

Partenaires

MEF, municipalité de Rivière-à-Pierre, MRC de Portneuf, Hydro-Québec, industriels forestiers, MRN, SÉPAQ.

Financement

Cette démarche a nécessité des investissements de près de 200 000 \$ en 4 ans dont seulement 50 000 \$ des budgets réguliers. La majeure partie concerne les immobilisations puisqu'il s'agit de frayères durables. Les sources de financement sont: MEF, Hydro-Québec, municipalité de Rivière-à-Pierre, MRC de Portneuf, SÉPAQ, industriels forestiers.

*Aménagement intégré de Baie-du-Febvre**

Description

Deux projets ont été initiés sur la rive sud du lac Saint-Pierre, dans les municipalités de Baie-du-Febvre et de Nicolet-Sud. Ces projets ont pour objectifs la protection, l'aménagement et la mise en valeur de 890 ha de halte migratoire de la sauvagine et de l'habitat du poisson.

Clientèle

Agriculteurs, utilisateurs de la faune.

Problématique

Les terres riveraines en bordure du lac Saint-Pierre possèdent à la fois un potentiel agricole et faunique très élevé. Le défi posé aux intervenants locaux a consisté à effectuer une utilisation mixte de ce territoire pouvant à la fois satisfaire les besoins des agriculteurs et ceux des utilisateurs de la faune. En Amérique du Nord, plus de la moitié des terres humides ont été perdues au cours des 40 dernières années, souvent au profit de l'expansion agricole, résidentielle et industrielle. Le long du Saint-Laurent, c'est plus de 70% des terres humides qui seraient disparues. Dans la région du lac Saint-Pierre, les pertes de terres humides n'ont été que de 5% et ce, malgré d'importants conflits d'utilisation entre la faune et l'agriculture concernant des projets d'endiguement de la plaine d'inondation. De plus, la zone exerce un attrait considérable sur les visiteurs au printemps, ce qui entraîne un fort achalandage. À mesure que les terres inondées s'assèchent, les oiseaux et les observateurs se concentrent dans des lieux plus restreints. C'est à ce moment que cette double concentration crée un achalandage problématique.

Réalisations

Les ONG ont négocié l'achat de terres, des ententes de servitudes et la location des terrains avec plus de 40 propriétaires. Il gèrent également ces habitats fauniques. Les concepts

d'aménagement favorisent généralement une harmonisation des aménagements pour le maintien de l'agriculture et la mise en valeur des habitats fauniques. Les solutions retenues consistent à procéder à des endiguements permettant le maintien d'un niveau d'eau optimal pour la sauvagine avec un contrôle des cultures céréalières attrayantes pour celle-ci. À une date précise, lorsque les oiseaux ont quitté le secteur, l'eau est pompée à l'extérieur des digues et les terres sont cultivées par les agriculteurs. Ces aménagements augmenteront dans plusieurs cas la productivité des terres agricoles. Un plan de mise en valeur, en voie de réalisation, prévoit la création de sentiers d'interprétation, de tours d'observation, de tunnels-affûts ainsi que de stationnements. La construction d'un centre d'interprétation vient d'être complétée à Baie-du-Febvre.

Promoteurs

Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre (SARCEL) et Société de mise en valeur de la commune (SOMICO).

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune, Secrétariat aux affaires régionales, Fondation de la Faune du Québec, Habitat faunique Canada, Canards Illimités inc. (Canada), Service canadien de la Faune.

Financement

2,8 millions de dollars financés par le soutien des partenaires du plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE).

Aménagement faunique SARCEL (Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre)

Description

Localisé dans les limites de Baie-du-Febvre, l'aménagement faunique SARCEL se résume à la mise en place d'ouvrages de contrôle (digue, vanne et station de pompage) afin de créer des haltes migratoires de 215 hectares pour le printemps. Le concept d'aménagement vise à assurer des sites de migration de qualité au printemps pour les oiseaux aquatiques et, après leur passage, l'assèchement des haltes permet la reprise des travaux agricoles.

Clientèle

Chasseurs, grand public.

Problématique

Les aménagements fauniques visent à conserver, améliorer et créer des habitats de qualité pour la faune.

Réalisations

L'aménagement faunique SARCEL vise à assurer un site de qualité durant le passage des oiseaux migrateurs au moment où leur besoin énergétique est important. De plus, la gestion du niveau d'eau permet la reprise de l'agriculture après le passage des oiseaux migrateurs. L'aménagement faunique a été complété en 1991 et 1994.

Promoteur

Canards Illimités Canada
Jean-Pierre Laniel, biologiste provincial
710, rue Bouvier, bureau 260
Québec (Québec)
G2J 1C2
Téléphone : (418) 623-1650
Télécopieur : (418) 623-0420

Partenaires

Plan Nord-Américain de gestion de la sauvagine (PNAGS), ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), Service canadien de la faune (SCF), Habitat faunique Canada (HCF), Fondation de la faune du Québec (FFQ).

Financement

Les coûts du développement, de la réalisation et de l'entretien de l'aménagement faunique de SARCEL s'élèvent à plus d'un million de dollars. CI est un organisme privé sans but lucratif qui est financé par des dons corporatifs et des montants recueillis lors d'événements spéciaux tels que des dîners-bénéfice. De plus, le projet s'intègre dans le PNAGS avec les partenaires suivants (FFQ, HFC, MEF, SCF et CIC).

La restauration du touladi au lac aux Sables

Description

Ce projet visait à améliorer la qualité de pêche dans le plus important plan d'eau de la municipalité de Lac-aux-Sables, et ce, pour le bénéfice de l'ensemble des intervenants économiques et sociaux.

Clientèle

Pêcheurs.

Réalisations

La restauration du touladi au lac aux Sables est un projet de développement durable, car il vise une gestion rationnelle de ce poisson tout en assurant un accès équitable à cette ressource renouvelable. Les objectifs de base du projet visaient à restaurer le touladi afin d'assurer sa productivité optimale, exploiter l'espèce en ne dépassant pas sa capacité naturelle de régénération, améliorer le milieu physique, en particulier les frayères, afin d'augmenter sa capacité de régénération, favoriser un accès égal pour tous les pêcheurs du plan d'eau et améliorer le développement économique et social de la municipalité.

La biodiversité du plan d'eau a été maintenue, car nous avons arrêté le déclin de l'espèce.

L'augmentation de la qualité de pêche a entraîné une nette amélioration de la qualité de vie des utilisateurs. Le potentiel de loisir du plan d'eau a été nettement augmenté. De plus, il y a eu prise de conscience de l'intérêt des partenaires pour la conservation des ressources.

Promoteur

Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables
Benoît Beaupré, secrétaire-trésorier
820, Saint-Alphonse
Lac-aux-Sables (Québec)
G0X 1M0
Téléphone : (418) 336-2331
Télécopieur : (418) 338-2500

Partenaires

Association des pêcheurs du touladi de Lac-aux-Sables, Association des résidents pour la protection du lac aux Sables et ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Financement

Les investissements des partenaires dans la restauration du touladi ont été de 187 028 \$, (études préliminaires, frayères, ensemencements et suivi de pêche). Selon le document du MEF «Enquête sur les activités reliées à la faune au Québec - Impact économique en 1992», les dépenses journalières par participant se chiffrent à 49,53 \$, tandis que les retombées économiques par participant par jour s'élèvent à 64,14 \$. En 1993, 1 550 pêcheurs ont visité le lac aux Sables, chiffrant ainsi les dépenses reliées à la pêche sportive du touladi à 76 771 \$, tandis que les retombées économiques atteignent 99 417 \$. Les modes de financement sont une mise de fonds du milieu et des subventions. Les sources de financement sont la Fondation de la faune du Québec, la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables, l'Association des Pêcheurs du touladi de Lac-aux-Sables et le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Le développement durable dans les habitats humides d'importance nationale du fleuve Saint-Laurent: le cas de Baie-du-Fèbvre au lac Saint-Pierre

Description

En lien avec les principes du développement durable, l'étude de cas soumise vise à décrire et analyser les interventions de protection et de mise en valeur effectuées dans la région du lac Saint-Pierre, et faire ressortir les éléments de solution permettant de transcender les oppositions entre le développement agricole et la protection des terres humides.

Problématique

Localisé au centre de la voie migratoire de l'est de l'Amérique du Nord, le lac Saint-Pierre représente un habitat d'importance internationale pour la sauvagine. Au printemps, grâce à la vaste étendue de sa plaine d'inondation, cette halte migratoire accueille plus de 300 000 oiseaux. L'agriculture est pratiquée dans cette région, plaine d'inondation. Il s'agissait donc de concilier tourisme, protection des habitats fauniques et agriculture.

Réalisations

Un développement global et une stratégie de planification intégrée des ressources permettent de protéger l'environnement et la faune tout en stimulant l'économie des communautés locales. Les interventions réalisées sous l'égide du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine illustrent les efforts déployés en vue d'assurer la pérennité des ressources vivantes. La mise en valeur du territoire se caractérise par un modèle de gestion fondé sur la concertation et le partenariat. La halte migratoire du lac Saint-Pierre attire de nombreux observateurs occasionnels ou expérimentés. La conservation et l'aménagement des terres humides du lac Saint-Pierre contribuent à maintenir la biodiversité des écosystèmes et des espèces présentes. La réalisation d'un plan directeur a joué un rôle déterminant dans le processus de développement socio-économique, dans

l'intégration des niveaux de planification à différentes échelles et dans la gestion intégrée des ressources. La prise en charge du développement par les collectivités locales s'avère un atout important de la réussite actuelle.

Dans un contexte de privatisation des berges, les premiers enjeux de l'équité sociale sur le territoire du lac Saint-Pierre tournent autour de l'accessibilité au plan d'eau et à ses ressources. Le partage des coûts et des bénéfices reliés à l'utilisation des ressources est un autre enjeu. Un changement des mentalités des intervenants et des communautés locales en lien avec le tourisme durable s'est produit. Les intervenants ont su transcender un conflit opposant les tenants de la protection des habitats fauniques et ceux de la culture hâtive des terres agricoles dans la plaine d'inondation.

Promoteurs

PNAGS, MEF, SCF, Habitats fauniques Canada, FFQ, Secrétariat de développement des régions, Canards Illimités, SARCEL, SOMICO, Municipalité de Baie-du-Fèbvre, Centre d'interprétation de Baie-du-Fèbvre, MRC Nicolet-Yamaska, UQTR.

Partenaires

PNAGS, MEF, SCF, FFQ, Secrétariat de développement des régions, Canards Illimités, SARCEL, SOMICO, Municipalité de Baie-du-Fèbvre, Centre d'interprétation de Baie-du-Fèbvre, MRC Nicolet-Yamaska.

Financement

Le coût total du projet est de 4 millions \$. Les sources de financement sont le PNAGS, le MEF, le SCF, Habitats fauniques Canada, la Fondation de la faune du Québec, le Secrétariat au développement des régions, CI, la municipalité de Baie-du-Fèbvre.

Aménagement faunique Nicolet

Description

Situé sur le territoire de la Défense nationale à Nicolet, l'aménagement faunique Nicolet se résume à la mise en place d'ouvrages de contrôle du niveau d'eau (digues, structures et stations de pompage) afin de former un marais permanent de 128 ha.

Clientèle

Chasseurs, grand public.

Problématique

Les principes d'aménagement faunique visent à conserver, améliorer et créer des habitats de qualité pour la faune.

Réalisations

Le lac Saint-Pierre constitue un endroit de prédilection pour la sauvagine. Ainsi, Canards Illimités a réalisé cet aménagement qui vise à créer un site de qualité pour la reproduction et pour les migrations automnales et printanières. De plus, une pléiade d'espèces fauniques bénéficient de ce genre d'intervention, tels le rat musqué, le grand héron et les grenouilles. La mise en eau permanente assure la colonisation de plantes aquatiques qui constituent une diversité floristique. L'aménagement a été complété en 1988.

Promoteur

Canards Illimités Canada
Jean-Pierre Laniel, biologiste provincial
710, rue Bouvier, bureau 260
Québec (Québec)
G2J 1C2
Téléphone : (418) 623-1650
Télécopieur : (418) 623-0420

Financement

Le développement, la réalisation et l'entretien de l'aménagement faunique Nicolet coûtent près de 400 000 \$. Canards Illimités Canada (C.I.) est un organisme privé sans but lucratif qui se finance par des dons corporatifs et des montants recueillis lors d'événements spéciaux tels que des dîners-bénéfice.

***Développement durable: l'écotourisme au lac Saint-Pierre;
l'exemple de Baie-du-Febvre***

Description

Le développement de la région du lac Saint-Pierre démontre qu'il est possible de concilier agriculture et habitats fauniques, ornithologie et besoins des oiseaux migrateurs. Le cas de Baie-du-Febvre en est un exemple concret.

Clientèle

Grand public, ornithologues

Problématique

Le projet vise à développer l'économie d'une région agricole et faunique dans l'optique des principes du développement durable tels que réitérés au sommet de Rio.

Réalisations

Conservation et l'aménagement actuel de 2 500 ha de terres humides de grande qualité, sur un total de 3 500 ha classés prioritaires pour la halte migratoire du lac Saint-Pierre. Les démarches entreprises ont mené à la reconnaissance et à l'inclusion des terres humides de la halte migratoire printanière du lac Saint-Pierre dans des ententes de coopération internationale (Plan nord-américain de gestion de la sauvagine) et nationale (Plan conjoint des habitats de l'est). La conservation et l'aménagement des terres humides du lac Saint-Pierre contribuent à maintenir la biodiversité des écosystèmes et des espèces présentes. Enfin, un programme de suivi environnemental a été mis en oeuvre. Pour le développement local, la réalisation d'un plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région en 1985 a joué un rôle déterminant. De plus, la mise en valeur de ces territoires s'est faite sur la base d'un modèle de gestion fondé sur la concertation et le partenariat.

La prise en charge du développement par les collectivités locales s'avère un atout important de la réussite actuelle. Ce projet a aussi permis la diversification de l'économie locale. Le

changement des mentalités des intervenants et des communautés locales en lien avec le tourisme durable constitue l'une des plus belles réussites de ce projet. Les aménagements fauniques sont complétés à 90 %. Il ne reste à réaliser que les marais permanents du projet Baie-du-Febvre—Nicolet-Sud qui totalisent 100 ha. La Corporation a mis sur pied en 1993 un programme d'hébergement en village d'accueil qui réunit 8 maisons (30 lits) et qui a accueilli en 1995 plus de 110 personnes-nuits.

Promoteurs

Corporation de développement économique de Baie-du-Febvre et ses partenaires
Christian Hart, directeur général
420, route Marie-Victorin
Baie-du-Febvre (Québec)
JOG 1A0
Téléphone : (514) 783-6996
Télécopieur : (514) 783-6423

Partenaires

Municipalité de Baie-du-Febvre, Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre, Corporation de développement économique de Baie-du-Febvre (CDE), SARCEL inc., SOMICO inc., Canards Illimités Canada, Fondation de la faune du Québec, Fondation héritage faune, Secrétariat aux Affaires régionales, Hydro-Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, les partenaires du PCHE.

Financement

Frais d'immobilisations : 4 412 000 \$.
Aménagements fauniques et agricoles: 3 200 000 \$;
aménagements récréo-éducatifs: 1 212 000 \$.

Aménagement faunique de Saint-Barthélemy (haltes migratoires)

Description

Localisé dans les limites de Saint-Barthélemy, l'aménagement faunique Saint-Barthélemy (haltes migratoires) se résume à la mise en place d'ouvrages de contrôle (digue, vanne et station de pompage) afin de créer des haltes migratoires de 147 ha pour le printemps.

Problématique

Le concept d'aménagement vise à conserver, améliorer et créer des habitats de qualité pour la faune, assurer des sites de migration de qualité au printemps pour les oiseaux aquatiques. Ici, il s'agit d'assurer des sites de migration de qualité au printemps pour les oiseaux aquatiques. Après leur passage, l'assèchement des haltes permet la reprise des travaux agricoles.

Réalisations

L'aménagement faunique Saint-Barthélemy vise à assurer un site de qualité durant le passage des oiseaux migrateurs au moment où leur besoin énergétique est important. De plus, la gestion du niveau d'eau permet la reprise de l'agriculture après le passage des oiseaux migrateurs. Les différentes étapes de réalisation du projet sont en cours. Échéancier de réalisation: août - décembre 1996.

Promoteur

Canards Illimités Canada
Jean-Pierre Laniel, biologiste provincial
710, rue Bouvier, bureau 260
Québec (Québec)
G2J 1C2
Téléphone : (418) 623-1650
Télécopieur : (418) 623-0420

Partenaires

Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS), Fondation de la faune du Québec (FFQ), ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), Service canadien de la faune (SCF), Habitat faunique Canada (HFC) et Canards Illimités (CI).

Financement

Les coûts du développement (achat de terres et conception) du projet d'aménagement faunique s'élèvent présentement à 500 000 \$. C.I. est un organisme privé sans but lucratif qui se finance par des dons corporatifs et des montants recueillis lors d'événements spéciaux tels que des dîners-bénéfice. Les sources de financement sont les partenaires du PNAGS (FFQ, MEF, SCF, HFC et CIC).

Plan de gestion de l'orignal en Mauricie—Bois-Francs

Description

Cinq rencontres ont été tenues dans différentes municipalités de la région avec les utilisateurs lors de soirées d'information sur la situation du cheptel d'originaux. Près de 700 personnes ont assisté à ces assemblées et ont exprimé leurs préoccupations et leurs choix concernant la gestion de l'orignal.

Clientèle

Chasseurs.

Problématique

Nécessité de retenir un mode d'exploitation pour assurer la pérennité de l'orignal.

Réalisations

Le développement de cette ressource obligera une concertation des différents utilisateurs et une implication dans différents processus. La gestion de l'orignal rencontre tous les grands principes du développement durable en contribuant à développer une économie durable et à maintenir ou créer des emplois, assurer la pérennité des espèces et respecter les processus écologiques, atteindre l'équité entre les utilisateurs actuels et futurs, amorcer des changements d'attitude chez les groupes concernés de manière à favoriser leur participation dans la gestion de cette ressource. Le ministre de l'Environnement et de la Faune a décidé que les tables régionales siégeront de façon permanente et traiteront de l'ensemble des espèces régionales.

Promoteurs

Fédération québécoise de la faune (FQF),
Fédération des pourvoiries du Québec (FPQ),
Fédération québécoise des gestionnaires de zecs (FQGZ)

Claude Gauthier, président

687, Castelnau

La Tuque (Québec)

G9X 2P4

Téléphone : (819) 523-4694

Télécopieur : (819) 676-8028

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune,
FPQ, FQGZ.

Financement

Les coûts du projet s'élèvent à 12 000 \$, régionalement. Les modes de financement sont des subventions.

Programme d'aide à l'aménagement des ravages de cerfs de Virginie (PAAR) dans la MRC de l'Érable

Description

Le programme s'adresse aux propriétaires de boisés pour les aider techniquement et financièrement dans l'aménagement forestier adapté aux besoins du cerf de Virginie. Le projet visait à conserver et aménager les peuplements résineux et mélangés qui servent d'abris aux cerfs ainsi qu'à sensibiliser les propriétaires de boisés privés au potentiel de leurs terres comme habitats fauniques et les aider à mettre en valeur ce potentiel.

Clientèle

Propriétaires de boisés privés.

Problématique

Le programme vise à la fois la mise en valeur de la forêt (matière ligneuse) et de la faune (habitat du cerf); il constitue donc un exemple concret d'aménagement intégré des ressources.

Réalisations

Les travaux sylvicoles admissibles favorisent la régénération naturelle des peuplements traités et respecte par le fait même les processus écologiques. Le programme PAAR contribue au développement économique durable, par le prélèvement de matière ligneuse, la régénération naturelle de la forêt et le maintien de populations fauniques exploitables par la chasse. Plusieurs emplois directs et indirects sont reliés au prélèvement de ces ressources renouvelables (producteurs et industries). Le programme vise à sensibiliser les propriétaires de boisés privés au potentiel de leurs terres comme habitats fauniques et à les aider à mettre en valeur ce potentiel.

Promoteur

Fondation de la faune du Québec et ses partenaires
Marcel Quirion, coordonnateur de projets
Fondation de la faune du Québec
Place Iberville II
1175, Lavigerie, bureau 402
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4P1
Téléphone : (418) 644-7926
Télécopieur : (418) 643-7655

Partenaires

Ministère des Ressources naturelles, ministère de l'Environnement et de la Faune, Hydro-Québec.

Financement

Pour la réalisation du projet, les contributions financières du PAAR et du programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées-MRN (PAMVFP) s'élèvent à 139 193 \$ pour la MRC de l'Érable (1993-1995). Le financement provient de la Fondation de la faune du Québec et du MRN.

La restauration et l'aménagement de l'habitat du poisson

Description

Constitution du Fonds de restauration de l'habitat du poisson (FRHAP), à la suite de l'imposition d'une amende de 3 millions \$ en mai 1993 à la compagnie Tioxide Canada inc. pour avoir pollué les eaux du Saint-Laurent.

Problématique

Le programme vise à assurer la pérennité de la ressource poisson qui est utilisée par différents segments de la société, tant pour des activités consommatrices (pêche sportive et commerciale) que pour des activités d'observation ou d'éducation. Le programme vise à rétablir ou à conserver des conditions qui vont faire en sorte qu'une grande diversité d'espèces de poissons puisse utiliser un milieu. Les retombées économiques liées à la présence du poisson au Québec se chiffrent à plus de 1 milliard \$ par année, dont environ 100 millions au lac Saint-Pierre. Les agressions sur les habitats du poisson se répercutent inévitablement sur les populations humaines puisque ce sont des milieux polyvalents qui entretiennent diverses formes de vie, dont certaines ont des pouvoirs de recyclage et d'épuration.

Réalisations

Ce projet visait à assurer la conservation, l'aménagement et la restauration de l'habitat du poisson dans le fleuve Saint-Laurent, notamment dans la région du lac Saint-Pierre où 14 sites (16 projets) étaient planifiés: 4 projets de conservation-acquisition et 12 projets d'aménagement-restauration. Les territoires acquis et (ou) aménagés seront délégués ou pris en charge par un organisme du milieu; le site sera accessible au public, sauf exception, pour des activités récréoéducatives après entente de gestion-protection pour les générations futures.

Promoteur

Le Fonds de restauration de l'habitat du poisson (FRHAP), administré par un comité directeur composé de représentants d'Environnement Canada, de Pêches et Océans Canada, du ministère de l'Environnement et de la Faune et de la Fondation de la faune du Québec.

Hélène Beaulieu, coordonnatrice de projets
150, boul. René-Lévesque Est, 5^e étage
Québec (Québec)

G1R 4Y1

Téléphone : (418) 643-5553

Télécopieur : (418) 646-6863

Partenaires

Les membres du Plan conjoint de l'habitat de l'Est (Canards Illimités, ministère de l'Environnement et de la Faune, Habitat faunique Canada, Environnement Canada, US/Fish & Wildlife Service, Fondation de la faune du Québec), Pêches & Océans Canada et le ministère des Transports du Québec. Divers autres partenaires selon les projets, dont les municipalités et les organismes du milieu (promoteurs des projets) et les partenaires de Saint-Laurent Vision 2000.

Financement

Les dépenses et les revenus prévus du projet sont en immobilisations, selon les plans du FRHAP, 14 sites plus de 3 000 000 \$. Jusqu'à présent, en deux ans, 1 454 499 \$ plus 729 000 \$ ont été dépensés par les divers partenaires. Au lac Saint-Pierre (1994-96): 902 000 \$ par le FRHAP, 102 000 \$ par les partenaires. Les frais de fonctionnement représentent 12% (1994-95): 167 900 \$, sans compter le support des ministères parrains des projets.

Aménagement faunique du marais Saint-Eugène

Description

Il s'agissait de rétablir la libre circulation du poisson entre le fleuve Saint-Laurent et le marais Saint-Eugène pour la période de frai printanière.

Problématique

Volonté de faire en sorte que le marais Saint-Eugène redevienne une frayère productive.

Réalisations

Le projet, qui est terminé, a permis de redonner au marais Saint-Eugène la diversité qu'il avait perdue en raison de l'ensablement progressif des liens de communication entre les deux parties du marais et le fleuve Saint-Laurent. Il a aussi rendu possible une nouvelle concentration de pêcheurs commerciaux aux environs du marais; les pêcheurs avaient déserté l'endroit puisque le poisson n'effectuait plus de migration massive de reproduction vers le marais.

Promoteur

Association de propriétaires et locataires de l'Île Saint-Eugène inc.
Carmen Morissette, secrétaire
1151, Île Saint-Eugène
Pointe-du-Lac (Québec)
G0X 1Z0
Téléphone : (819) 377-3047

Partenaires

Fonds de restauration de l'habitat du poisson (FRHA), municipalité de Pointe-du-Lac, Fondation de la faune du Québec (FFQ), ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF).

Financement

Le coût total du projet a été de 200 000 \$. Les sources de financement suivantes ont permis la réalisation du projet: contribution de l'Association, subventions du Fonds de restauration de l'habitat du poisson, de la municipalité de Pointe-du-Lac, de la Fondation de la faune du Québec et du ministère de l'Environnement et de la Faune.

Les ZEC, des intervenants actifs dans le développement durable

Description

Il s'agit de montrer l'importance des ZEC (zones d'exploitation contrôlée) dans la MRC Haut-Saint-Maurice. Les neuf ZEC de cette MRC occupent une superficie de 4 700 km², soit le 17% de ce territoire. Elles sont toutes facilement accessibles, donc très convoitées pour les activités de plein air, de villégiature et d'exploitation forestière. Dans les ZEC, 1 200 baux de villégiature exercent une pression constante sur le milieu naturel et la ressource faunique. Annuellement, ces territoires supportent près de 52 000 jours de pêche et 22 000 jours de chasse. Ces utilisateurs injectent 3,25 millions de dollars chaque année dans l'économie provinciale et régionale.

Clientèle

Chasseurs, pêcheurs, grand public.

Problématique

Une ZEC est un territoire délimité géographiquement par décret gouvernemental, dont la gestion de la faune a été déléguée par protocole d'entente aux utilisateurs regroupés en association. Son mandat est d'assurer l'accessibilité à la ressource faunique à tous les utilisateurs dans un cadre démocratique, d'effectuer le contrôle de l'exploitation de la faune afin de maintenir l'équilibre entre le potentiel naturel de la ressource et la demande, et d'assurer l'autofinancement de ses opérations de gestion de la faune.

Réalisations

Les ZEC impliquent la réalisation d'un plan de gestion de la ressource approuvé par le MEF, le contrôle des niveaux d'exploitation de la ressource faunique, la promotion de la conservation, l'amélioration des connaissances sur les écosystèmes et leur meilleure gestion. Depuis 10 ans, 215 000 \$ ont été investis dans des études écologiques visant la restauration.

Faire la restauration des écosystèmes dégradés par les activités humaines est un autre mandat des ZEC. À ce titre, plusieurs projets sont des réussites dans les ZEC de la MRC du Haut-Saint-Maurice. Une douzaine de lacs à omble de fontaine ont pu être restaurés grâce aux efforts combinés des ZEC, de la Fondation de la faune et du ministère de l'Environnement et de la Faune, totalisant des investissements totaux de 1,1 M \$ en 10 ans. Il est suggéré de créer, au sein du Conseil de développement régional (04), un fonds spécial pour la restauration des écosystèmes dans les ZEC. Cela pourra servir de levier auprès d'autres partenaires tels que la Fondation de la faune, Hydro-Québec et le ministère de l'Environnement et de la Faune.

Promoteur

ZEC de la MRC Haut-Saint-Maurice.

Partenaires

Conseil de développement régional (04), Fondation de la faune du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Hydro-Québec.

Financement

Un total de 1 085 600 \$ a été investi dans des projets de restauration et d'aménagement dans sept des neuf ZEC Haut-Saint-Maurice.

La restauration du touladi des lacs réservoirs de la Haute-Mauricie

Description

Le projet vise à préciser la situation du touladi dans les réservoirs Manouane, Châteauvert et Kempt, et apporter des solutions concrètes afin d'y assurer la restauration des stocks. Il s'agissait de compléter les informations environnementales sur ces réservoirs, établir l'impact du marnage sur les habitats et les populations de touladi, en particulier sur les sites de reproduction et sur le processus de recrutement de l'espèce dans ces milieux, et évaluer et proposer la mise en place de mesures d'atténuation via l'aménagement d'habitats de reproduction et (ou) à partir d'une gestion intégrée des eaux du réservoir.

Clientèle

Pêcheurs.

Réalisations

Le projet de restauration du touladi des réservoirs de la Haute-Mauricie rencontre plusieurs principes de base en développement durable en contribuant à développer une économie régionale stable, en maintenant ou créant des emplois, en assurant le maintien de la biodiversité des espèces animales tout en respectant les processus écologiques assurant la vie, en atteignant l'équité entre les différents utilisateurs actuels et futurs des réservoirs et en favorisant un changement d'attitudes parmi les différents intervenants afin de permettre leur participation dans la gestion rationnelle des ressources. De plus, le projet permettra d'améliorer la situation précaire actuelle du touladi par sa restauration et l'amélioration de son habitat, générera l'octroi de contrats à des firmes de consultants, permettra d'augmenter le taux de réussite de pêche et l'activité économique dans ce domaine, demandera une concertation des différents utilisateurs afin d'arriver à une gestion intégrée des ressources, et aura pour effet d'améliorer la qualité de pêche du touladi et par conséquent la qualité de vie des pêcheurs. La

mise en oeuvre du projet (plan d'action 1995-1997) est presque complétée, l'évaluation a été complétée pour la première année. Les inventaires et prises de données se poursuivent. Les utilisateurs (pourvoyeurs, Attikameks, etc.) sont informés et consultés en cours de processus.

Promoteur

Hydro-Québec
Pierre Milette, conseiller, environnement
505, rue Des Forges, 1er étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 6H1
Téléphone : (819) 694-3679
Télécopieur : (819) 694-3721

Partenaires

MEF, pourvoyeurs, autochtones, autres utilisateurs.

Financement

Les coûts de réalisation sont estimés à 417 160 \$ pour trois ans dont 239 000 \$ prévus en contrats externes. La répartition du budget pour 1995 est de 41,6 %, 1996: 45,7 % et 1997: 12,7 %. Le financement est assuré par le MEF (27 %) et par Hydro-Québec (73 %).

L'acquisition et la gestion du projet Saint-Barthélemy— Saint-Joseph-de-Maskinongé

Description

La Fondation de la faune du Québec était responsable de l'acquisition des terrains pour le Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) et le Fonds de restauration de l'habitat du poisson (FRHAP) et elle a entrepris le processus de délégation de gestion du site à un organisme représentatif du milieu. Le projet visait la protection et la mise en valeur de l'importante plaine d'inondation du lac Saint-Pierre en développant de façon durable et intégrée ses potentiels agricoles, fauniques (sauvagine et poisson), éducatifs et récréatifs.

Réalisations

L'acquisition de 45 terrains mesurant 460 ha a répondu aux besoins des propriétaires privés et permis de conserver la vocation faunique du site pour les générations futures. Quinze producteurs agricoles et leurs successeurs ont pu louer, pour 25 ans, les terrains qu'ils ont vendus à la Fondation à des conditions avantageuses qui intègrent les vocations agricole et faunique des terrains. L'acquisition et la délégation de gestion ont eu comme impacts de protéger et mettre en valeur de manière intégrée une partie de la plaine agricole inondable du lac Saint-Pierre (vocation agricole, zone de frai, halte migratoire et utilisation par la sauvagine, les chasseurs et les observateurs de la nature) et d'encadrer et stimuler le développement durable et harmonieux de ces terres agricoles, humides et morcelées, pour le bénéfice de la faune et des habitats. Les étapes de conception, financement, autorisation de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), séances d'information publique, et acquisitions (45 sur 49) ont été réalisées; la délégation de gestion est imminente.

Promoteur

Fondation de la faune du Québec
Guy Lépine, coordonnateur de projets
Place Iberville II
1175, Lavigerie, bureau 402
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4P1
Téléphone : (418) 644-7926
Télécopieur : (418) 643-7655

Partenaires

Membres du PCHE et du FRHAP: CI, MEF, HFC, Environnement Canada, US Fish and Wildlife Service, Pêches et Océans Canada, ministère des Transports du Québec et Société de conservation de Saint-Barthélemy et Saint-Joseph-de-Maskinongé.

Financement

Les sources de financement et les montants accordés (pour les frais directs et indirects d'acquisition) sont les suivants: (FFQ) 58 000 \$, (HFC) 82 500 \$, (SAR) 22 400 \$, (FRHAP) 31 500 \$, (MEF) 39 900 \$, (SCF) 76 100 \$, (PCHE) 381 400 \$, (CI) 19 700 \$, (MTQ) don de terrains, pour un total de 711 500 \$.

La ZEC Chapeau-de-Paille: un partenaire actif dans le développement durable

Description

La restauration et l'amélioration des habitats fauniques est l'outil privilégié par la ZEC Chapeau-de-Paille pour répondre à la pression de pêche grandissante sur les populations naturelles de poissons. La ZEC réalise des études préliminaires sur une dizaine de lacs par année afin de cerner adéquatement les problèmes et de proposer les solutions qui permettront d'augmenter la productivité naturelle des habitats fauniques. La restauration des habitats et des communautés piscicoles dégradées par diverses interventions humaines implique le remplacement progressif desensemencements d'ombles de fontaine par des aménagements durables et la conservation et restauration des populations de touladi.

Clientèle

Pêcheurs.

Réalisations

L'Association tente depuis sa création, en 1978, de ne pas dépasser le taux de régénération de cette ressource naturelle qu'est la faune. À cette fin, elle a construit et opéré des postes d'accueil aux entrées principales de son territoire de 1 257 km². L'Association a procédé à des ensemencements massifs d'ombles de fontaine dans les lacs où la reproduction naturelle était déficiente, a débuté un programme d'étude pour améliorer les connaissances sur les écosystèmes aquatiques et proposer des correctifs visant l'augmentation des rendements naturels. Elle a aussi entrepris un programme de conservation et de restauration des populations de touladi, une espèce fragile à l'exploitation et à la dégradation de son habitat, a effectué l'engagement de personnel spécialisé dans le domaine de la faune, sur une base saisonnière, et a contribué au développement d'une expertise certaine dans la restauration des écosystèmes dégradés. L'Association contribue ainsi à parfaire l'éducation et la sensibilisation de ses membres à la conservation de la faune et de ses habitats.

Des études devraient être réalisées sur cinq autres années afin d'alimenter le programme d'aménagement sur 10 ans. De plus, le potentiel naturel de pêche devrait être doublé.

Promoteur

Association Nature inc., gestionnaire de la ZEC Chapeau-de-Paille
Jacques Guillemette, président
1460, 6e Avenue
C.P. 36
Grand-Mère (Québec)
G9T 2J8
Téléphone : (819) 538-9293
Télécopieur : (819) 538-2493

Partenaires

Les principaux partenaires sont FFQ, MEF et le CRD-04.

Financement

Les études ont été financées par l'Association (cotisations des membres) et le MEF, via son programme de soutien financier aux projets à caractère faunique. Les aménagements fauniques ont été financés par l'Association, la FFQ et le MEF. L'engagement du personnel spécialisé a été rendu possible grâce à une subvention du CRD-04.

Aménagement faunique, Commune de Baie-du-Febvre

Description

Localisé dans les limites de la municipalité de Baie-du-Febvre, l'aménagement faunique de la Commune de Baie-du-Febvre se résume à la création d'un marais (38 ha), d'un système de rigoles et planches agricoles (27 ha) et d'un réseau piscicole.

Problématique

Les principes d'aménagements fauniques visent à conserver, améliorer et créer des habitats de qualité pour la faune.

Réalisations

Ce site étant rendu impropre à l'agriculture et non adéquat pour la reproduction de la sauvagine, les aménagements ont créé des sites de qualité pour la reproduction de la faune aquatique. De plus, l'agriculture est maintenant devenue possible sur les terres hautes. L'aménagement bénéficie aux utilisateurs des milieux humides en leur assurant un habitat de qualité nécessaire à leur bon développement. La mise en eau permanente assure la colonisation de plantes aquatiques qui constituent une diversité floristique. De plus, les aménagements ont rendu possible la reprise des activités agricoles. L'aménagement faunique a été complété en 1992.

Promoteur

Canards Illimités Canada
Jean-Pierre Laniel, biologiste
710, rue Bouvier, bureau 260
Québec (Québec)
G2J 1C2
Téléphone : (418) 623-1650
Télécopieur : (418) 623-0420

Partenaires

FFQ, MEF, SCF, CI, HFC, partenaires du PNAGS.

Financement

Le coût du développement, de la réalisation et de l'entretien de l'aménagement faunique de la Commune de Baie-du-Febvre s'élève à plus de 525 000 \$. CI est un organisme privé à but non lucratif qui se finance par des dons corporatifs et des montants recueillis lors d'événements spéciaux tels que des dîners-bénéfices. Les sources de financement viennent du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) et les partenaires en sont CI, SCF, MEF, HEC et FFQ.

Plan de gestion du cerf de Virginie - zone 7

Description

Organisation de quatre soirées de consultation où les participants étaient appelés à se prononcer sur la gestion du cerf de Virginie ou à proposer d'autres modalités. Il s'agissait de développer des consensus régionaux sur les niveaux de population souhaitables de cerfs de Virginie dans la zone de chasse 7. Suite à cela, une table de concertation avait pour mandat d'analyser diverses propositions et d'arriver à un consensus dans le but de présenter un mémoire au ministère de l'Environnement et de la Faune.

Réalisations

L'étape de mise en oeuvre est presque complétée. L'évaluation du projet et la diffusion de l'information ont été réalisées. Ce projet a permis une prise de conscience des utilisateurs à l'importance d'une saine gestion, une augmentation importante de chasseurs à l'arc dans la région, le développement de l'activité de chasse, et a entraîné, à la suite du dépôt d'un mémoire au MEF, la décision du ministre de l'Environnement et de la Faune à l'effet que les tables régionales siègeront de façon permanente et traiteront de l'ensemble des espèces régionales. La gestion du cerf de Virginie rencontre tous les grands principes du développement durable en contribuant au développement d'une économie durable pour le maintien ou la création d'emplois, en assurant la pérennité des espèces, en respectant les processus écologiques, en visant l'équité entre les différents utilisateurs actuels et futurs. De plus, ce projet vise à amorcer des changements d'attitude chez les différents groupes concernés de manière à favoriser leur participation dans la gestion de cette ressource.

Promoteur

Fédération québécoise de la faune - 04
Claude Gauthier, président régional
687, Castelneau
La Tuque (Québec)
G9X 2P4
Téléphone : (819) 523-4694
Télécopieur : (819) 676-8028

Partenaires

Fédération québécoise de la faune (FQF),
ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), municipalité régionale de comté (MRC),
forestiers, regroupement de propriétaires, Union des producteurs agricoles (UPA).

Financement

Le coût total du projet est de 2 000\$. Les modes de financement étaient des subventions du provincial et un budget de fonctionnement.

Parc régional de la rivière Gentilly

Description

Pour ce parc récréo-touristique à caractère environnemental, le projet visait une démarche de développement de son potentiel agro-forestier dans une zone périurbaine. La protection et la mise en valeur des habitats fauniques de la rivière Gentilly avec le concours des citoyens et de la collectivité étaient prévues. Mise en place des infrastructures d'accès pour la population, le développement d'activités compatibles avec la mission de la corporation, la sensibilisation et le support des propriétaires riverains dans la protection de leurs lots en bordure de la rivière faisaient partie du projet.

Clientèle

Grand public, propriétaires riverains.

Réalisations

Les propriétaires et les intervenants du milieu se sont concertés afin de restaurer et d'améliorer les habitats de l'omble de fontaine. Les aménagements réalisés sont fréquentés en toute saison par la population régionale. Le plan directeur, l'étude, la signature d'ententes avec des propriétaires riverains et d'acquisition de certains terrains stratégiques ont fait en sorte que le parc régional est conçu dans la région. La méthode d'intervention (programme d'intendance privée) est reconnue par les partenaires nationaux. Le programme d'intendance privée est régulièrement cité en exemple comme étant une approche douce qui favorise une participation locale au développement du milieu naturel. Le projet a aussi permis la création d'emplois saisonniers. La mise en place des infrastructures et de promotion et l'offre de développement sont complétées. Actuellement, de 7 000 à 8 000 personnes fréquentent le parc régional (principalement entre le 1er mai et la fin septembre).

Promoteur

L'Association pour la mise en valeur de la rivière Gentilly inc. est l'organisme gestionnaire du parc régional depuis 1989.

Bernard Morin, président

473, Des Bosquets

Sainte-Marie-de-Blandford (Québec)

G0X 2W0

Téléphone : (819) 283-2844

Télécopieur : (819) 283-2127

Partenaires

Hydro-Québec, Fondation de la faune du Québec, Environnement Canada, Développement des ressources humaines Canada, ministère de l'Environnement et de la Faune, ministère de la Sécurité du revenu, Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford, MRC de Bécancour, Ville de Bécancour.

Financement

Plus de 1 000 000 \$ a été investi par nos partenaires. Nous sommes dans une démarche avec les membres afin que la corporation puisse s'autofinancer. Les deux premières phases ont consisté à réaliser un ensemble d'aménagements afin de positionner la corporation dans le domaine de l'écotourisme. La pêche sportive est la principale source de financement autonome. Les modes de financement sont des subventions de toute provenance (locale, régionale, nationale) et un revenu autonome (cartes de membres et services).

La fiducie foncière de la vallée de Ruitter : un modèle de fiducie foncière

Description

La Fiducie foncière de la vallée de Ruitter, l'une des premières fiducies au Canada et la première fiducie foncière au Québec, est exploitée en fonction de la protection et de la gestion d'un site naturel sauvage situé dans les montagnes Sutton à la frontière ouest de l'Estrie. Deux dévoués partisans de la conservation ont lancé un mouvement qui permettra de protéger ces régions par le biais d'une approche de gestion par intendance.

Problématique

Afin de conserver des terres et des édifices comme patrimoine national, la Fiducie Ruitter a lancé un mouvement qui permettra de protéger l'une des dernières régions non perturbées des Cantons de l'Est, dans le sud du Québec.

Réalisations

La Fiducie Ruitter acquiert et gère des terres telles que des forêts, des terres arables ou des espaces naturels, par achats forfaitaires, dons, legs, ou par l'obtention de droits d'usage aux fins de conservation. Cela constitue un moyen de maintenir un équilibre entre les zones aménagées et les sites naturels d'une région et d'assurer la conservation de la faune et de la flore. Le fait de compléter les réseaux de parcs à l'aide de programmes de gestion par intendance permettra de protéger des sites naturels au Québec. La vallée de Ruitter se trouve au centre de 56 km² de nature sauvage pratiquement inexploitée. Deux des 43 régions naturelles du Québec se rejoignent dans la vallée, ce qui en fait un endroit qui présente un intérêt particulier pour les biologistes.

Promoteur

Fiducie Ruitter
Michelle Lalonde, directrice générale
Route rurale 4
Dunkin (Québec)
J0E 1X0
Téléphone : (514) 292-4356
Télécopieur : (514) 292-4548

Financement

Le financement est assuré par un organisme de charité à but non lucratif.

L'île du Marais

Description

L'Île du Marais inc. est une fiducie foncière à but non lucratif administrée par des bénévoles. Elle se voue à la préservation de l'île et du marais de Katevale (60 ha dans le sud du lac Magog) dans un but de conservation de la biodiversité de ce milieu humide et dans un but d'éducation.

Problématique

L'Île du Marais abrite des centaines d'espèces d'oiseaux que l'on peut entendre et observer ainsi qu'une trentaine d'espèces d'arbres que l'on peut voir et toucher. Elle constitue donc un site particulier où botanistes, ornithologues et amateurs d'air pur jouissent de la nature. Dans un souci de protection de l'environnement, l'Île du Marais inc. essaie donc de conserver son espace naturel de 60 ha grâce aux citoyens qui ont formé une fiducie foncière.

Réalisations

Plusieurs espèces d'oiseaux, d'arbres et d'arbustes ont été répertoriées dans le secteur de l'île chaque année. On rapporte que près de 266 espèces aviaires ont été observées. De plus, 36 essences d'arbustes et 32 espèces d'arbres ont été identifiées. Le marais aide à régulariser le niveau du lac, il filtre les eaux et protège les berges. Depuis les trois dernières années, le site gagne en popularité. Plus de 4 500 visiteurs y ont été accueillis. Déjà, cette année, on notait une hausse de 52% par rapport à l'an dernier.

Promoteur

L'Île du Marais inc.
Louise Cousineau, présidente
C.P. 21
Katevale (Québec)
JOB 1W0
Téléphone : (819) 842-4460
Télécopieur : (819) 842-4460

Financement

Le financement provient en très grande partie de généreux individus et du secteur privé des affaires, en plus de certaines subventions pour création d'emplois temporaires.

Parc du mont Mégantic

Description

Le Parc du mont Mégantic est un projet qui tente de promouvoir le tourisme dans les MRC du Granit et du Haut-Saint-François en aménageant des centres d'interprétation de la nature et d'information sur l'astronomie.

Problématique

Par le passé, on avait évalué que le mont Mégantic et ses régions environnantes avaient un haut potentiel touristique. De plus, en raison de son potentiel écologique, on désigna le mont Mégantic comme l'une des 43 régions naturelles du Québec. Dans le souci de concilier tourisme et conservation, on créa en 1994 le Parc du mont Mégantic.

Réalisations

À la suite de consultations publiques, on décida de construire deux centres d'interprétation et de faire des sentiers de randonnée sur la montagne. Un des principaux objectifs du parc est d'informer les gens sur l'astronomie et l'observatoire du mont Mégantic, sans négliger le côté naturel de ce dernier. Toutefois, les aménagements sont encore à l'état de chantier puisque la décision de créer le parc est très récente. On a déjà investi près de 925 000 \$ sur la mise en valeur du centre d'interprétation astronomique et sur celui de la nature, ainsi que sur les réseaux de randonnée et de ski de fond. Le Parc du mont Mégantic prévoit ouvrir ses portes au printemps 1996.

Promoteur

Société de développement touristique.

Partenaire

Ministère de l'Environnement et de la Faune.

Financement

Le projet est financé par le MEF, le Bureau fédéral de développement régional, le Secrétariat aux affaires régionales, le Conseil régional de développement, et les MRC du Granit et du Haut-Saint-François.

Programme d'aide à l'aménagement des ravages de cerfs de Virginie (PAAR)

Description

Programme d'aide technique et financière adressé aux propriétaires de boisés pour les aider dans l'aménagement forestier adapté aux besoins du cerf de Virginie. Les propriétaires forestiers qui réalisent, dans un ravage, les travaux privilégiés dans le PAAR bénéficient automatiquement des subventions identifiées pour ces travaux.

Clientèle

Propriétaires de boisés.

Problématique

Au Québec, le cerf de Virginie se trouve à la limite nord de son aire de distribution. Pour survivre dans notre climat, il s'est adapté à l'utilisation d'un habitat particulier durant l'hiver, bien connu sous le nom de ravage. Le vieillissement et la diminution des peuplements résineux ou mélangés qui constituent l'habitat d'hivernage du cerf de Virginie menacent la survie à long terme de ce cervidé. Des mesures incitatives ont été établies par le PAAR pour que les propriétaires de boisés privés ayant des ravages de cerfs sur leur terrain aménagent ces boisés de façon qu'ils soient adaptés aux besoins du cerf de Virginie.

Réalisations

Conservation de peuplements résineux et mélangés qui servent d'abris aux cerfs. Aménagement de peuplements par des coupes forestières qui favorisent le maintien et accélèrent la croissance. Sensibilisation de propriétaires de boisés privés au potentiel de leurs terres comme habitats fauniques. On croit que ces travaux sylvicoles, en plus d'être bénéfiques aux cerfs, sont probablement

favorables à d'autres espèces fauniques puisqu'ils contribuent à maintenir ou accélérer la croissance de peuplements forestiers naturels de qualité.

Promoteur

Fondation de la faune du Québec.

Partenaires

Ministère des Ressources naturelles, Ressources naturelles Canada, ministère de l'Environnement et de la Faune.

Financement

Ministère des Ressources naturelles.

Programme de suivi des écosystèmes - développement

Description

Suivi des impacts de la fréquentation des sites exceptionnels et des plantes rares, suivi du résultat des interventions, suivi de la dynamique des paysages.

Problématique

La valeur écologique des écosystèmes des parcs-nature doit être augmentée.

Réalisations

Maintien et augmentation de la biodiversité, de la richesse en espèces, de la qualité des écosystèmes. Qualité de vie accrue. Recherche scientifique et développement du programme.

Promoteur

CUM, division Parc-nature
Johanne Fradette, écologiste forestière
2580, rue Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)
H1Y 2A2
Téléphone : (514) 280-6838
Télécopieur : (514) 280-6787

Partenaires

Consultants, organismes du milieu et universités.

Financement

Budget de la CUM.

Restauration de l'ail des bois et du ginseng

Description

Ensemencement d'ail des bois et de ginseng dans les milieux propices et plantation de germes d'ail des bois afin d'augmenter les colonies.

Problématique

L'ail des bois et le ginseng sont des espèces en danger de disparition.

Réalisations

Augmentation des chances de survie des colonies d'ail des bois. Maintien et augmentation de la biodiversité et de la richesse des écosystèmes. Amélioration de la qualité de vie.

Promoteur

Division Parcs-nature, CUM et biodôme
Johanne Fradette et Andrée Nault, écologistes forestières
2580, Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)
H1Y 2A2
Téléphone : (514) 280-6838
Télécopieur : (514) 280-6787

Accélération de la succession végétale

Description

Inventaire de la végétation dans des friches et sélection de moyens pour accélérer la succession végétale à des stades plus avancés : plantation de semis, ouverture dans la couverture végétale pour favoriser certaines espèces.

Problématique

La succession végétale doit être accélérée et les massifs boisés doivent être consolidés plus rapidement.

Réalisations

Augmentation de la biodiversité et de la richesse en espèces, soutien d'écosystèmes de stades plus avancés. Meilleure qualité de vie par une amélioration des milieux et des paysages. Études scientifiques préliminaires. Projet-pilote par Parcs-nature du Cap Saint-Jacques.

Promoteur

CUM, Division Parcs-nature
Johanne Fradette, écologiste forestière
2580, rue Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)
H1X 2A2
Téléphone : (514) 280-6838
Télécopieur : (514) 280-6787

Partenaire

Institut de recherche en biologie végétale.

Financement

Le budget de la CUM a financé les coûts du projet qui ont été de 25 000 \$.

Vasectomie de castors mâles

Description

Vasectomie de deux castors mâles (Saraguay et Île-Bizard), qui permet de conserver deux couples stériles dans des milieux capables de les supporter.

Problématique

Deux couples de castors ont été stérilisés pour éviter l'agrandissement de leur territoire dans de petits espaces boisés.

Réalisations

Augmentation des espèces animales associées à des milieux aquatiques et des variétés d'écosystèmes. Attait pour la population de la présence de couples de castors dans des parcs en milieu urbain. Études préliminaires. Mise en oeuvre.

Promoteur

CUM, Division Parcs-nature
Denis Fournier, agent technique, aménagement de la faune
2580, Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)
H1Y 2A2
Téléphone : (514) 280-6697
Télécopieur : (514) 280-6787

Partenaire

Vétérinaire consultant.

Financement

Le budget de la CUM a financé les coûts du projet qui ont été de 2 000 \$.

Inventaire de la salicaire

Description

Inventaire de la salicaire pourpre dans tous les parcs-nature, évaluation de la quantité et projet pilote d'intervention.

Problématique

L'évolution de comportement de cette plante et son contrôle dans le cadre d'un projet-pilote sont nécessaires pour maintenir la biodiversité et la qualité des écosystèmes.

Réalisations

Maintien la biodiversité et de la qualité des écosystèmes. Inventaire.

Promoteur

CUM, Division Parcs-nature
Johanne Fradette, écologiste forestière
2580, rue Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)
H1Y 2A2
Téléphone : (514) 280-6838
Télécopieur : (514) 280-6787

Partenaire

GUEPE (Groupe uni des éducateurs pour l'environnement) dans le projet-pilote.

Financement

Le budget personnel de la CUM a financé les coûts du projet qui ont été de 2 000 \$ pour le temps du personnel.

Inventaire des oiseaux menacés du Québec en Outaouais

Description

L'Association québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO) et le Service canadien de la faune (SCF) ont lancé un programme de suivi des sites de reproduction d'oiseaux menacés au Québec. Des bénévoles des clubs affiliés à l'AQGO, dont ceux du Club des ornithologues de l'Outaouais, ont pour tâche de récolter des données sur le terrain. Les informations recueillies s'ajoutent à une banque de données sur les oiseaux menacés du Québec (BDOMQ). Le but de ce projet est de vérifier la présence des espèces menacées dans les sites de nidification connus au Québec. Les espèces considérées comme menacées sont les suivantes: Grèbe esclavon, Petit Blongios, Arlequin plongeur, Pygargue à la tête blanche, Aigle royal, Épervier de Cooper, Faucon pèlerin, Dindon sauvage, Râle jaune, Pluvier siffleur, Sterne caspienne, Sterne de Dougall, Chouette Lapone, Pic à tête rouge, Troglodyte à bec court, Pie-grièche migratrice, Paruline azurée et Bruant sauterelle. On cherche également à découvrir de nouveaux sites de nidification qu'utilisent ces espèces. Enfin, le projet vise à identifier les menaces locales qui pèsent sur les occupants des sites.

Problématique

Les informations contenues dans la banque de données permettront de mieux suivre les tendances des espèces menacées, d'assurer la protection des sites essentiels à leur survie et de préparer des plans d'action afin de rétablir les populations.

Réalisations

Une liste de 64 sites à visiter dans la région de l'Outaouais nous a été fournie par l'AQGO en 1994. Grâce à la participation des bénévoles du Club au nombre de 12 en 1994, puis de 24 en 1995, nous avons pu conscientiser des ornithologues de notre région sur l'importance de mieux connaître la richesse de notre avifaune

afin de pouvoir la préserver. La majorité des sites ont été visités au cours des deux premières années de l'inventaire, mais il en reste encore à visiter et l'expérience se poursuivra en 1996. L'inventaire a permis de constater que la majorité des sites étaient encore fréquentés par l'espèce inventoriée, d'autres endroits n'étaient plus propices à la nidification, tandis que d'autres mériteraient d'être visités à nouveau ayant conservé un potentiel suffisant malgré l'absence d'oiseaux. Les bénévoles ont également découvert de nouveaux sites.

Promoteur

Club des ornithologues de l'Outaouais
 Marc Tellier
 C.P. 419, succ. A
 Hull (Québec)
 J8Y 6P2
 Téléphone : (819) 778-3413

Partenaires

Association québécoise des groupes d'ornithologues, Service canadien de la faune.

Financement

À même le budget du club et le travail des bénévoles.

Entretien de mangeoires à Hull, Aylmer et Gatineau

Description

Installation et entretien des mangeoires, et identification des espèces hivernales présentes.

Problématique

Des activités comme l'observation des oiseaux attirent un nombre croissant de Québécois.

Réalisations

Maintien des sites ornithologiques accessibles en milieu urbain et mise en valeur de sites naturels. Acquisition de connaissances. L'entretien de mangeoires existe depuis 17 ans à Hull (lac Leamy), à Aylmer depuis 15 ans et à Gatineau depuis 12 ans.

Promoteur

Club des ornithologues de l'Outaouais
Jean-Louis Levasseur et Marie-Claire Cronier
C.P. 419, succ. A
Hull (Québec)
J8Y 6P2
Téléphone : (819) 778-3413

Partenaire

Ottawa Field Naturalist Club.

Financement

Entre 500 \$ et 1000 \$ par année à même les budgets du Club. La source de financement est l'inscription comme membre du Club.

Mont Kékéko (lacs Despériers et Hector)

Description

Conservation de ce site à l'état le plus naturel possible et organisation d'activités récréatives, éducatives et sociales pour les membres de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Rouyn-Noranda et pour la population en général.

Clientèle

Pêcheurs et population locale.

Promoteur

Association des chasseurs et pêcheurs de Rouyn-Noranda inc.
Jacques E. Bertrand, responsable du projet
938, rue Lavallée
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 6X5
Téléphone : (819) 797-1531

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune,
Fondation de la faune du Québec.

Financement

La réalisation du projet a été possible grâce à l'octroi de subventions, la vente de cartes de membres, la tenue du salon du camping, chasse et pêche, de tirage, etc. Les sources de financement sont: l'Association des chasseurs et pêcheurs de Rouyn-Noranda inc., le ministère de l'Environnement et de la Faune: programme «pêche en ville» et la Fondation de la faune du Québec: programme AQHA.

Doré jaune du lac Sabourin

Description

Cueillette et compilation d'information sur le doré jaune du lac Sabourin de Val-d'Or. Par le moyen d'un carnet de pêche, les membres bénévoles et volontaires de l'association s'assurent d'améliorer et de protéger la qualité de pêche du doré pour les saisons à venir.

Clientèle

Pêcheurs.

Réalisations

Prise de conscience des membres de la nécessité de protéger et améliorer la qualité de pêche du doré jaune du lac Sabourin, et ce, pour les saisons futures.

Promoteur

L'Association des riverains du lac Sabourin de Val-d'Or (ARLS)
Larry Simpson jr., président
9, rue Genest
Hull (Québec)
J8Y 5P4
Téléphone : (819) 771-8414
Télécopieur : (819) 986-3147

Partenaire

Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune du ministère de l'Environnement et de la Faune, Rouyn-Noranda.

Financement

Bénévolat par les membres via des réunions, contribution par les partenaires via un protocole et ressources du MEF, du SACF pour compilation de l'information et rédaction des rapports.

Marais Antoine

Description

La marais Antoine, d'une superficie de 280 hectares, est situé en bordure du lac Abitibi et lui est historiquement lié. Un barrage construit en 1921 à Twin Falls, en Ontario, contrôle en effet le niveau d'eau du lac et des tributaires. Canards Illimités a construit, à l'hiver 1995, deux digues à l'embouchure de la rivière Antoine, auxquelles s'incorporent des portes de contrôle, une passe à poisson d'eau fraîche, ainsi qu'une traverse pour embarcation légère. Ce projet a été réalisé dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, un programme qui regroupe différents partenaires du milieu de la faune unissant leurs efforts pour restaurer les habitats fauniques.

Problématique

Les marais subissent des baisses drastiques du niveau d'eau sous l'influence du lac, ce qui affecte les conditions de migration et de reproduction de la sauvagine.

Réalisations

La biodiversité élevée du site est préservée. Un meilleur taux de survie des espèces dû à un habitat de meilleure qualité est anticipé. En ce qui concerne la sauvagine et la faune ailée, 280 hectares de marais seront maintenant disponibles pour les migrateurs printaniers et automnaux. La répartition des couples sur le territoire sera augmentée, ce qui devrait favoriser une hausse du taux de reproduction et établir un noyau reproducteur plus élevé au cours des prochaines années. Nourriture et couvert seront plus abondants. Une hausse de populations est donc anticipée. Quant aux poissons, mammifères, amphibiens, invertébrés, les commentaires précédents s'appliquent également à ces espèces. Entre autres, le grand brochet pourra accéder à ces sites de frai qui ne seront plus asséchés. Le rat musqué profitera d'un maintien du niveau de l'eau, sa hutte et ses réserves de nourriture

demeureront accessibles, le taux de mortalité hivernale devrait grandement diminuer.

Promoteur

Canards Illimités Canada
Patrick Plante, directeur général
710, rue Bouvier, bureau 260
Québec (Québec)
G2J 1C2
Téléphone : (418) 623-1650
Télécopieur : (418) 623-0420

Partenaires

Hydro-Québec, Fondation de la faune.

Financement

Cet aménagement du marais Antoine a été réalisé au coût de 400 000\$ par Canards Illimités Canada avec la contribution financière de 100 000\$ d'Hydro-Québec en vertu d'une entente avec la Fondation de la faune du Québec.

*Gestion de la Réserve écologique Louis-Babel
avec le Conseil de bande de Betsiamites**

Description

Le ministère de l'Environnement et de la Faune confie au Conseil de bande le contrôle de l'accès à la réserve écologique. Un plan de conservation sera réalisé et approuvé conjointement par le Ministère et le Conseil de bande. Un conseil de gestion, à représentation égale, est formé. La main-d'oeuvre et les services des Montagnais seront d'abord privilégiés pour la réalisation des activités reliées à la gestion. Ce projet cherche ainsi à concrétiser les engagements pris conjointement au cours de la consultation devant mener à la constitution de la réserve écologique. Ainsi, le Conseil de bande devient partenaire à part entière du Ministère dans la poursuite de ses objectifs de conservation et de sauvegarde de la diversité biologique.

Problématique

Rappelons que dans un objectif de développement durable, une réserve écologique est un territoire protégé afin de conserver certains milieux à leur état naturel. Elle peut être constituée aux fins de conservation, de recherche scientifique, de sauvegarde d'espèces menacées ou vulnérables et, s'il y a lieu, d'éducation. Toutes les activités de loisir et d'exploitation y sont interdites; il est également interdit de s'y trouver sans autorisation, sous peine d'amende.

Réalisations

Il y a très peu de création d'emplois, sauf pour la surveillance et la délimitation du territoire; il n'y a pas d'activités humaines. Ce territoire devient un témoin de l'évolution naturelle pour enseigner aux populations humaines la dynamique des différentes composantes biologiques. Le fait de s'associer avec une communauté montagnaise pour la gestion d'un tel territoire permet de mieux cerner les différentes façons d'agir et de penser qui existent entre les autochtones et les non

autochtones. Un protocole d'une durée de 5 ans a été signé en juin 1994.

Promoteurs

MEF et Conseil de bande de Betsiamites
Léopold Gaudreau, directeur
2360, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H2
Téléphone : (418) 644-3378
Télécopieur : (418) 646-6169

Partenaires

Conseil de bande de Betsiamites et les membres de toute la communauté.

Financement

Les coûts reliés aux salaires et frais de déplacement sont de 5 000 \$ par an et sont assumés par la Direction de la conservation et du patrimoine (production de panneaux, surveillance, visite de terrain, rencontre, etc.).

*Le Parc régional de Pointe-aux-Outardes, un projet durable
pour les générations futures **

Description

Protection et développement d'un parc régional comprenant 8 écosystèmes en le rendant accessible par l'entremise d'activités et en favorisant la diffusion de l'information et la participation de tous les citoyens. Grâce à la persévérance de quelques bénévoles, la Corporation du Parc a su relever le défi de faire connaître la valeur inestimable de ce site.

Problématique

Sur la Côte-Nord où la rivière aux Outardes rencontre les eaux du Saint-Laurent, émerge une pointe de terre d'une beauté paisible, sauvage et d'une richesse remarquable.

Réalisations

Protection des dunes de sable par la plantation d'élyme des sables et installation de trottoirs de bois. Conservation des marais salés grâce à des tours d'observation, des belvédères et des trottoirs. Par des visites guidées et auto-guidées, la clientèle touristique est sensibilisée à la protection de la flore et de la faune. Installation de panneaux d'interprétation informant sur la pérennité des efforts de conservation au parc. Démarches entreprises pour que le parc soit reconnu comme site Ramsar. Inventaire du milieu naturel. Embauche d'une personne à plein temps à titre de directrice générale. Vingtaine d'emplois saisonniers créés tous les ans. 1993 : 4 960 visiteurs ; 1994 : 8 500 visiteurs; 1995 : 10 300 visiteurs.

Promoteur

Corporation du Parc régional de Pointe-aux-Outardes
Danielle Saint-Laurent, directrice générale
Parc : 4, rue Labrie
Bureau : 471, chemin Principal, C.P. 118
Pointe-aux-Outardes (Québec)

G0H 1H0

Téléphone : (418) 567-4226, 4227

Télécopieur : (418) 567-4226, 4227

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune, Office de la planification et de développement de la Côte-Nord, Association touristique régionale de Manicouagan, Commissariat industriel, Société d'aide au développement des collectivités, Saint-Laurent Vision 2000, Fondation de la faune du Québec, Fonds de l'environnement Shell, Service canadien de la faune, Habitat faunique Canada, MRC Manicouagan, Canards Illimités, Association genevoise pour la protection de la nature suisse, Union internationale des gardes professionnels de la faune. De Baie-Comeau: Bureau des congrès et tourisme, Chambre de commerce, municipalité de Pointe-aux-Outardes, ville de Baie-Comeau, Cégep, Reynolds, Scierie des Outardes, Hydro-Québec, Centre travail Québec, Pêches et Océans Canada, ministre de la Culture et des Communications, municipalité de Pointe-Lebel, Université Laval, SQDM, et tous les bénévoles et donateurs.

Financement

À ce jour, la Corporation possède plus de 650 000 \$ en infrastructures d'accueil et de service. Les budgets de fonctionnement depuis les cinq dernières années étaient de 210 000 \$ (1995), 189 000 \$ (1994), 446 000 \$ (1993), 45 000 \$ (1992), et 51 000 \$ (1991). Les sources de financement du parc proviennent de subventions fédérale, provinciale et de fondations, de dons d'entreprises, de municipalités et de particuliers, de campagnes de financement et d'aide de bénévoles.

Protection du pluvier siffleur aux Îles-de-la-Madeleine

Description

Le pluvier siffleur, espèce mondialement en danger de disparition, possède un seul territoire de reproduction au Québec, sur les plages des Îles-de-la-Madeleine. Une vaste campagne de sensibilisation à la protection de cet oiseau a vu le jour au printemps 1989. Des structures de protection ont été installées depuis 1991 dans le but de protéger les nids des activités humaines se déroulant sur les plages. Une réglementation municipale a été mise en place afin d'interdire la circulation motorisée à l'année dans les habitats fragiles (dunes et milieux humides) et de juin à septembre sur la plupart des plages. Des inventaires annuels de la population de pluvier siffleur des Îles permettent de noter un redressement de ses effectifs de plus de 40 % depuis le début du projet.

Clientèle

Grand public, municipalités, chercheurs

Réalisations

Ce projet a permis la sauvegarde d'une espèce menacée de disparition et la protection de l'écosystème plage-dune et des espèces qui y vivent. Le projet a aussi permis l'embauche de cinq à huit personnes sur une base saisonnière, la fabrication de divers outils de sensibilisation par des commerces locaux, la location de matériel divers à des commerces locaux et la venue d'ornithologues et de visiteurs. Le projet a contribué à l'éveil de la population à l'impact de la circulation motorisée dans les milieux fragiles, à l'établissement d'une réglementation visant à en restreindre l'utilisation, à l'éveil aux impacts des déchets éparpillés dans l'environnement et à une utilisation concertée de milieux de plus en plus convoités pour des activités de toutes sortes. Les étapes de mise en oeuvre, d'évaluation du projet et de diffusion de l'information (rapport synthèse des activités 1993-1995 disponible en mars 1996) ont été complétées. Ce projet évalué

et modifié annuellement vise la mise en place de processus qui protégeront à long terme le pluvier siffleur. L'impact de la réglementation sur la circulation motorisée (juillet 1995) est examiné dans le but de réduire le nombre de structures de protection installées autour des nids.

Promoteur

Attention FragÎles
Lucie d'Amours et Claude Roy, biologistes
C.P. 369
Cap-Aux-Meules
Îles-de-la-Madeleine (Québec)
G0B 1B0
Téléphone et télécopieur : (418) 986-6644

Partenaires

Service canadien de la faune, Fonds de rétablissement des espèces menacées, Environnement Canada, ministère de l'Environnement et de la Faune, Fonds mondial pour la nature, MRC et municipalités des Îles, radio communautaire CFIM, Association touristique régionale, CLSC des Îles, Programmes DÉFI (Emploi et Immigration Canada), Club d'ornithologie des Îles

Financement

Les coûts globaux du projet sont de 30 000 \$ à 50 000 \$ annuellement depuis 1990. De multiples dons de biens et services ont été faits par des organismes et la population locale. Les modes et les sources de financement sont des subventions et des ententes de service avec divers partenaires, et à du bénévolat. Les contributions sont majoritairement issues du gouvernements fédéral, et provincial, des municipalités et d'organismes privés et du milieu.

Le saumon atlantique et le développement durable

Description

Ce projet visait la restauration de plusieurs rivières à saumon de la Gaspésie. Il a été rendu possible grâce au Programme de développement économique du saumon (PDES). Plusieurs groupements régionaux, de concert avec le gouvernement du Québec, ont décidé d'agir vers la fin des années 70. Les populations locales se sont également impliquées dans le projet.

Clientèle

Pêcheurs.

Problématique

Gestion intégrée des rivières à saumon atlantique situées en Gaspésie. L'exploitation abusive, le braconnage, la pêche commerciale, la pollution et le flottage du bois ont eu des impacts négatifs sur la survie des populations de saumon.

Réalisations

Restauration de plusieurs rivières afin d'assurer la survie du saumon atlantique. Le programme pour l'assainissement des eaux des municipalités et l'aide de l'industrie ont complété les efforts de restauration. La caractérisation des habitats et l'ensemencement ont été effectués. L'an dernier, le Regroupement pour la restauration des rivières Pabos, aidé par le Centre spécialisé des pêches de Grande-Rivière, mettait sur pied un centre d'incubation mobile. La Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) a joué un rôle de leader dans ce dossier : tenue de colloques internationaux sur le saumon et création du Centre interuniversitaire pour la recherche sur le saumon Atlantique (CIRSA). La gestion par bassin versant est adoptée. Le concept de contrat de rivière développé par la FQSA sera mis en place d'ici à quelques années. Ce contrat moral liant les utilisateurs ou exploitants d'un même bassin versant aura pour but de limiter les impacts négatifs qu'entraînent leurs activités sur l'environnement naturel. Mise sur pied de règles

contrôlant l'exploitation du saumon et assurant la pérennité de l'espèce. Le développement d'une réserve écologique dans la partie amont de la Grande-Rivière protégera une flore unique au monde. L'implication du milieu est assurée par la présence des ZEC dans le projet. La mise en valeur de chacun des cours d'eau est assurée par le lancement, au début des années 90, du Programme de développement économique du saumon (PDES). La pêche sportive du saumon génère actuellement des retombées de plus de 12 millions de dollars dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Les revenus découlant de l'écotourisme permettront de créer de nouveaux emplois en région. Un cours sur la gestion écologique des rivières à saumon a été préparé par le Centre spécialisé des pêches de Grande-Rivière. La FQSA a signé une entente de jumelage avec l'Union nationale des pêcheurs sportifs de France. Les mesures souhaitées sont que les cours d'eau soient tous rattachés au domaine public, qu'il y ait moins de motos marines sur les frayères, par exemple, et que les normes d'exploitation soient renforcées.

Promoteur

La Fédération québécoise pour le saumon atlantique
François Bouchard, vice-président (région Gaspésie).

Partenaire

Gouvernement du Québec.

*Restauration de la rivière Boyer**

Description

Le projet de restauration de la rivière Boyer vise à restaurer la qualité de l'eau dont dépend la frayère à éperlan arc-en-ciel autrefois située à l'embouchure de la rivière, à sa confluence avec le fleuve Saint-Laurent (dans les 3 derniers kilomètres). Un comité multipartite fut formé regroupant trois ministères provinciaux, le monde municipal et des fédérations de l'Union des producteurs agricoles.

Problématique

La mauvaise qualité de l'eau a provoqué le développement d'algues filamenteuses sur le substrat de galets et de gravier de la rivière et a favorisé la sédimentation. Ces nouvelles conditions ne sont pas propices à la reproduction de l'éperlan arc-en-ciel anadrome du sud de l'estuaire qui a déserté cette importante frayère. Les captures commerciales d'éperlan de l'estuaire déclarées par les pêcheurs commerciaux dans le Saint-Laurent accusaient une baisse importante (90 tonnes en 1964; moins de 1 tonne en 1988). La zone d'intervention considérée englobait la totalité du bassin versant de cette rivière. Si les problèmes agricoles étaient plus facilement perceptibles du haut des airs, d'autres problèmes pouvaient aussi dégrader la qualité de l'eau comme les rejets municipaux et industriels.

Réalisations

La première étape a consisté à colliger toute l'information pertinente et disponible relative au bassin versant de la rivière Boyer. La nature et l'importance de l'activité agricole sur le territoire ont été précisées. Les stations de qualité d'eau ont mis en évidence que le phosphore constituait le paramètre le plus problématique. Des actions ont été posées pour sensibiliser la population à la situation et pour amorcer l'application de mesures correctives en utilisant les programmes existants et les opportunités. Ainsi, de l'aide a aussi été obtenue pour faire construire des

structures d'entreposage des fumiers et lisiers. Un bulletin d'information a été produit l'intention des producteurs agricoles pour promouvoir l'intérêt envers le projet et envers des pratiques agricoles de conservation. La participation des producteurs agricoles s'est déroulée par une approche de volontariat. Cette approche touche un territoire beaucoup plus vaste que ce qui se faisait en aménagement de l'habitat du poisson. De plus, la démarche ne se limite pas à des interventions dans le cours d'eau ou sur les rives mais se concentre plutôt sur les usages qui sont susceptibles d'influencer la qualité de l'eau et de l'habitat du poisson.

Promoteur

Ministère de l'Environnement et de la Faune
Guy Trecia, biologiste
9530, de la Faune
Charlesbourg (Québec)
G1G 5H9
Téléphone : (418) 622-5151
Télécopieur : (418) 622-3014

Partenaire

Ministère Environnement et Faune, MPO, Saint-Laurent vision 2000, Ministère Agriculture, Pêcherie et Alimentation, Fédérations Lévis-Bellechasse, Lotbinière-Mégantic et Rive-Nord, Syndicats de base de l'UPA de Kennedy, de Centre Bellechasse et de Bellechasse, municipalité régionale de Comté de Bellechasse, Association Belle Chasse et Pêche inc., Club Richelieu de St-Charles de Bellechasse, Comité de priorités environnementales de Bellechasse

Financement

1,8 millions de dollars sur deux ans investis par les partenaires et les producteurs agricoles.

*Conservation et mise en valeur des habitats fauniques constitués
par les forêts privées du Triangle de Bellechasse*

Description

Aménagement et exploitation multiressources de forêts privées et leurs accès.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Afin de conserver et aménager les habitats fauniques du Triangle de Bellechasse et d'augmenter l'accès à la forêt privée et à la faune pour la pratique d'activités récréatives, certaines interventions ont été priorisées.

Réalisations

Aménagements multiressources, conservation d'habitats, contrôle des prélèvements fauniques, création d'outils d'aménagement multiressources, amélioration de l'accès à la nature, formation et sensibilisation, création d'emplois en aménagement forêt-faune.

Promoteur

Le Groupement faunique du Triangle de Bellechasse
Martin Paulette, chargé de projet
264, Route 281
Saint-Magloire (Québec)
G0R 3M0
Téléphone : (418) 257-2234

Partenaires

Fondation de la Faune du Québec, les ministères de l'Environnement et de la Faune et des Ressources naturelles, Office des producteurs de bois de Québec, Groupement forestier de Bellechasse-Lévis et Hydro-Québec, Syndicat des producteurs de bois.

Financement

300 000 \$ ont été investis jusqu'à maintenant par les partenaires et le milieu. La participation du milieu est évaluée à 15%.

Fabrication et distribution de 50 dortoirs à chauves-souris

Description

Le Club 4-H Laval—Sainte-Rose a demandé et reçu une subvention du Fonds de l'environnement Shell pour fabriquer et distribuer à la population Lavalloise environ 50 dortoirs à chauves-souris.

Problématique

Malgré leur abondance, les chauves-souris sont menacées et devraient être protégées et mieux respectées.

Réalisations

Éveil de la population sur les bienfaits et la fragilité des chauves-souris. Démystification de ce mammifère ailé et sensibilisation de la population aux bienfaits des chauves-souris pour l'environnement.

Promoteur

Club 4-H Laval—Sainte-Rose
Paul Boyer, responsable Club 4-H Laval—
Sainte-Rose
6828, Croissant Verdon
Laval, Sainte-Rose (Québec)
H7L 4P9
Téléphone : (514) 622-2096
Télécopieur : (514) 622-2096

Partenaire

Fonds de l'environnement Shell.

Financement

Les coûts du projet sont de 455 \$ (main-d'oeuvre bénévole) et financés par le Fonds de l'environnement Shell.

*Activités éducatives à la Réserve écologique des Tourbières-de-Lanoraie**

Description

Des activités éducatives (mai-octobre) destinées au public sont tenues à partir d'équipements légers et basés sur l'acquisition de connaissances sur la flore typique de ces milieux humides, sur la faune, l'origine et l'importance des tourbières et de la nécessité des réserves écologiques pour protéger la diversité des milieux naturels. Les objectifs du projet sont de faire connaître l'importance des tourbières comme milieu fragile tout en réduisant au minimum l'impact des visites dans la réserve écologique, faire connaître le réseau des réserves écologiques et enfin accroître la surveillance et la protection des Tourbières-de-Lanoraie.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Une réserve écologique est un territoire protégé afin de conserver certains milieux à leur état naturel. Elle peut être constituée aux fins de conservation et de sauvegarde d'espèces menacées ou vulnérables. On y autorise la recherche scientifique et des activités éducatives.

Réalisations

Les aménagements ont été réalisés et le projet est déjà en marche. Le projet permet de conscientiser la population en général à la protection de milieux fragiles et aux écosystèmes. Ce projet éducatif permet également la création d'emplois saisonniers.

Promoteur

La Bande à Bonn'Eau de Lanoraie
Roger Bilodeau, président
C.P. 571
Lanoraie (Québec)
J0K 1E0
Téléphone : (514) 887-7238

Partenaires

Quinze partenaires ont fourni une aide financière; les principaux sont le Conseil municipal de développement de Lanaudière, le Centre d'emploi du Canada, le MEF - Programme Action-Environnement, Travail-Québec de Berthierville, Fonds de l'environnement - Shell et la municipalité Lanoraie d'Autray.

Financement

Le MEF a financé les coûts reliés au temps de travail et les frais de déplacement alors que 77 000 \$ ont été reçus des 15 partenaires.

La Réserve faunique de Mastigouche, un territoire oeuvrant dans le développement durable

Description

La réserve faunique est vouée à la conservation, à la mise en valeur et à l'utilisation de la faune et elle poursuit six grandes orientations de gestion : assurer une exploitation de la faune selon les principes du développement durable ; contribuer au maintien de la biodiversité ; poursuivre les activités de recherche et d'expérimentation, notamment en matière de gestion intégrée des ressources et du contrôle des espèces compétitrices introduites ; maintenir une offre prioritaire de produits reliés à la faune ; maintenir l'équité d'accès ; et contribuer au développement social et économique des communautés locales.

Problématique

En 1971, lors de l'opération accessibilité, création de la réserve de chasse et de pêche du parc Mastigouche dans le but de démocratiser l'accès à la ressource faunique. Sa superficie est aujourd'hui de 1 574 km². En 1979, statut de réserve faunique en vertu de la *Loi sur la conservation de la faune*. Tout au cours de cette période, et jusqu'en 1994, le gouvernement était le principal gestionnaire de l'ensemble des activités offertes dans la réserve faunique. En 1995, la Société des établissements de plein-air du Québec (SÉPAQ) est devenue responsable des activités et services à caractère commercial alors que le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) a décidé de se concentrer sur la préservation des ressources fauniques et d'agir comme coordonnateur pour la mise en valeur de cette ressource.

Réalisations

Présence de trois postes d'accueil et cinq sites d'hébergement où toutes les activités de prélèvement des utilisateurs sont contrôlées. En 1994, 90 % du potentiel de la ressource aquatique fut récoltée. On peut prévoir à brève

échéance (2 à 3 ans) que 100 % du potentiel de récolte sera atteint. La chasse offre annuellement une utilisation d'environ 5 000 jours, dont 2 000 sont consacrés à la chasse à l'orignal. La mise en place du plan de gestion de cette espèce depuis 1994 va permettre de maintenir la densité actuelle. La réserve adhère au principe du maintien de la biodiversité dans le champ de ses juridictions en interdisant l'introduction de nouvelles espèces et en contrôlant les ensemencements de soutien à la pêche. Actuellement, deux grands projets de recherche (Université du Québec à Trois-Rivières et ministère de l'Environnement et de la Faune) sont en cours, soit la gestion intégrée des ressources et les modes de contrôle des espèces compétitrices introduites. La réserve possède un équipement récréo-touristique important dont l'exploitation amène des retombées économiques intéressantes : en 1992, 9,8 millions de dollars au Québec dont 1,8 million en dépenses liées aux salaires et gages pour l'équivalent de 57 personnes-année. Afin d'améliorer le développement social et économique des communautés vivant à proximité de la réserve, la SÉPAQ entend déposer, d'ici peu, un plan de mise en valeur de trois ans.

Promoteur

Société des établissements de plein-air du Québec
Marc Juneau, directeur de la réserve faunique Mastigouche
830, Pins rouges
Saint-Alexis-des-Monts (Québec)
J0K 1V0

Table de concertation du mont Saint-Bruno

Description

Devant les divergences et les tiraillements entre les parties en cause, madame Louise Beaudoin, députée de Chambly, a réuni tous les intervenants autour d'une même table afin de discuter ouvertement de tous les problèmes. L'objectif est de responsabiliser tous les intervenants afin de protéger la biodiversité d'un milieu exceptionnel et représentatif d'une région naturelle au Québec.

Problématique

Le mont Saint-Bruno est soumis à des pressions de toutes parts et de nombreux intervenants ont chacun des visées bien particulières sur son avenir. Tout autour de la montagne, on trouve quatre municipalités qui s'étendent un peu plus chaque année, deux collèges, une carrière, un centre de ski alpin, une pomiculture et un champ de tir. Des sentiers le traversent de tous côtés.

Réalisations

Un an après la création de la table de concertation, un consensus commence à s'établir sur les problèmes les plus aigus et une Fondation a été créée pour réunir des fonds afin de protéger davantage ce milieu exceptionnel et accroître la superficie forestière.

Promoteur

Bureau de la députée de Chambly (provincial)
Gilles Héroux, attaché politique
866, Périgny
Chambly (Québec)
J3L 1W3
Téléphone : (514) 447-9228
Télécopieur : (514) 447-1467

Partenaires

Députée de Chambly, responsable du bureau de Chambly, député fédéral de Chambly, député de Marguerite-D'Youville, maire de Saint-Bruno, maire de Saint-Basile, représentant du maire de Sainte-Julie, maire de Saint-Mathieu-de-Beloeil, président du Club de ski de fond, président de l'Association des propriétaires de Saint-Bruno, président de Nature-Action, président du Club Nordique, représentant des Constructions Désourdy, président du Comité de protection du mont Saint-Bruno, directeur du Domaine de ski mont Saint-Bruno, directeur régional de l'Environnement et de la Faune, pensionnat du Sacré-Coeur, commandant de la Base canadienne Montréal, représentant de la Base canadienne Montréal, Pères Trinitaires, président de l'Association des gens d'affaires de Sainte-Julie, président de la Chambre de commerce de Saint-Basile, président de la Chambre de commerce du Richelieu, président de la Chambre de commerce de Saint-Bruno, un biologiste, président du CREM, CREM, représentant de l'Association des propriétaires privés des lacs du mont Saint-Bruno, un agriculteur, directeur des Parcs, MEF.

*Plan prévisionnel de conservation, de mise en valeur et de gestion
d'un parc régional éclaté de la grande région des monts Sutton*

Description

Mise en oeuvre d'un organisme sans but lucratif réunissant des partenaires publics et privés dans des entreprises récréo-touristiques dont une partie de la valeur ajoutée sera versée à un fonds de conservation. Une campagne de financement est en préparation et un comité fondateur est en train d'être rassemblé.

Problématique

Pour qu'un développement soit durable, il faut qu'il soit rentable ou alors il ne se fera pas. Toutefois, une entreprise doit être sensible à ce qu'environnement et développement portent l'empreinte l'un de l'autre, pour le plus grand bien des deux. Les partenaires du parc proposé veulent explorer les aspects pratiques du développement durable et montrer qu'il est possible de réconcilier des intérêts divers et souvent divergents. Le parc sera la démonstration d'un projet régional de société.

Réalisations

L'entreprise proposée a des incidences directes sur le maintien à long terme des écosystèmes et des habitats et communautés. Il s'agit de la santé de l'ensemble du vivant et de l'allègement des retombées nuisibles, par la réduction des substances toxiques persistantes, par l'augmentation de la capacité de tolérance, par des activités récréo-touristiques mesurées.

Promoteur

PENS
Justin Manasc, ingénieur forestier, chef de projet
C.P. 809
Sutton (Québec)
JOE 2K0
Téléphone : (514) 242-1366
Télécopieur : Idem

Partenaires

Toutes les fiducies foncières ainsi que la municipalité du Canton de Sutton.

Financement

Le coût du projet est évalué à 40 000 \$. Les autorités locales ont été d'un grand appui technique et le canton de Sutton nous a permis, financièrement, de réaliser des objectifs publics. Subventions et octrois de tous les paliers de gouvernement, octrois de fiducies foncières et de sympathisants politiques et privés, surplus d'opération après la saison 1995, vente d'objets publicitaires, revenus de tarification d'activités et d'utilisation d'installations.

Centre d'interprétation du milieu écologique (CIME) du mont Saint-Grégoire

Description

Signature de droits de passage et achats de terrains en vue de protéger le mont Saint-Grégoire et ses habitats forestiers. Aménagement de sentiers en vue de permettre un accès contrôlé et application d'une réglementation afin de favoriser une utilisation rationnelle. Développement d'une gamme de services éducatifs afin de sensibiliser et d'éduquer la population au milieu naturel et aux problématiques environnementales.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Protection nécessaire du mont Saint-Grégoire, tout en favorisant un accès contrôlé et une utilisation rationnelle du site.

Réalisations

CIME mont Saint-Grégoire existe depuis 15 ans. L'achat de terrains, la signature de droits de passage et de servitudes, l'aménagement de sentiers, le développement de services éducatifs, la réalisation d'expositions et de matériel éducatif sont des réalisations concrètes. Dans les années à venir, il reste à consolider les acquis et à poursuivre le développement.

Promoteur

Centre d'interprétation du milieu écologique (CIME) du mont Saint-Grégoire
Renée Gagnon, directrice
39, rue Saint-Jacques, bureau 211
C.P. 343
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 6Z5
Téléphone : (514) 346-0406

Partenaires

Municipalités de mont Saint-Grégoire, MRC du Haut-Richelieu, camping-établière Vasseur, caisses populaires de la région, Ressources humaines Canada.

Financement

Le total des revenus selon les états financiers est d'environ 900 000 \$. De ce montant, environ 40 000 \$ ont été consacrés à l'achat de terrains. Le reste a été utilisé pour l'aménagement des sentiers (valeur des infrastructures 29 222 \$), la conception de programmes éducatifs et de matériel de fonctionnement, les salaires reliés à l'aménagement des sentiers, la conception des programmes, l'animation, l'accueil, la direction générale. Le financement est venu de sources diverses : programmes de création d'emplois (Emploi et Immigration Canada), revenus de services éducatifs, revenus de stationnement, programmes à caractère scientifique, subventions gouvernementales, dons de particuliers, de compagnies et de fondations, commandites.

*Jardin Daniel A. Séguin de la Fondation en horticulture ornementale
de l'ITA de Saint-Hyacinthe - phase I*

Description

Depuis 1986, le projet du jardin s'est développé et les travaux ont débuté en 1987 avec la création de la Fondation en horticulture ornementale de l'ITA de Saint-Hyacinthe. Le mandat de la Fondation est de créer le jardin avec l'aide de l'industrie horticole. Ce jardin est unique par sa composition et son harmonie avec l'environnement. Le jardin organise différents cours, conférences et ateliers sur divers thèmes horticoles et environnementaux. Le jardin est facilement accessible aux différents organismes et aux écoles, pour diverses activités récréatives et pédagogiques. Il est constitué de plusieurs jardins thématiques dont un jardin français, un jardin japonais, un jardin alpin, un jardin zen, un jardin de style québécois, un jardin potager ainsi qu'un jardin de plantes indigènes.

Réalisations

Le Jardin, par sa vocation pédagogique, sensibilise le public à la conservation et à l'utilisation durable des ressources biologiques, avec accent sur la diversité botanique. Il met en valeur la flore et ses habitats. Il encourage une prise en charge de la conservation des milieux naturels par la population. Il procure un emploi à plus de 15 personnes par année. Il contribue à augmenter la qualité de la vie des citoyens en procurant un espace vert de grande qualité. Mise en valeur de l'écologie et de l'environnement. Échanges et collaboration avec d'autres organismes, institutions et associations aux niveaux local, régional et international qui poursuivent des buts semblables. Création d'un attrait touristique d'importance pour Saint-Hyacinthe, la Montérégie et le Québec. Implantation des méthodes de culture et de recyclage écologique de la matière organique.

Promoteur

Fondation en horticulture ornementale de l'ITA de Saint-Hyacinthe
Jacques Ledoux, président
3230, rue Sicotte
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7B3
Téléphone : (514) 778-6504
Télécopieur : (514) 778-6536

Partenaires

Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe (MAPAQ), Ville de Saint-Hyacinthe, Société montérégienne de développement (SMD), Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre de la Montérégie (SQDMM), plusieurs commanditaires de l'industrie horticole et de la région de Saint-Hyacinthe.

Financement

Au fil des ans, la Fondation a obtenu une aide précieuse de plusieurs entreprises horticoles québécoises, mais également de différents paliers gouvernementaux. Ce projet atteint jusqu'à ce jour un montant se chiffrant à plus de 1 800 000 \$. La phase II du projet sera complétée au cours des prochaines années, ce qui permettra de finaliser un complexe horticole de grande envergure. Les sources de financement sont des subventions, une implication du secteur privé, la Ville de Saint-Hyacinthe, le gouvernement fédéral par l'emploi de travailleurs sur l'article 25, le provincial par le programme PAIE, dons privés et commanditaires.

Volières de réhabilitation et programme éducatif itinérant

Problématique

L'éducation relative à l'environnement est indissociable du développement durable. Le développement durable demande des changements d'attitudes et de valeurs, et l'éducation est l'outil qui permet à long terme d'opérer ces changements.

Réalisations

Construction d'infrastructures d'accueil et d'un complexe de volières de réhabilitation d'oiseaux de proie dans le but de leur remise en liberté. Programme éducatif qui vise à éduquer le public et les jeunes à l'importance de la conservation des oiseaux de proie et de leur habitat naturel dans une optique d'éducation relative à l'environnement. Rencontre de près de 6 000 personnes par année.

Promoteur

UQROP
Guy Fitzgerald, président
1383, Saint-Joseph
Saint-Jude (Québec)
J0H 1P0
Téléphone : (514) 792-2177 (domicile)
(514) 773-8521 (8427) (bureau)
Télécopieur : (514) 778-8110

Partenaires

Société montréalaise de développement (SMD), Forces armées canadiennes, environ 150 bénévoles, Fondation de la Faune du Québec (FFQ), Zéneca et de nombreux autres partenaires.

Financement

Le coût du projet est évalué à plus de 357 470 \$. Son financement a été assuré par des subventions de la SMD (127 840 \$), de la FFQ (15 000 \$), de la Municipalité de Saint-Jude et de la caisse populaire Saint-Jude (53 377 \$), par des contributions, commandites, dons, bénévolat et partenariat (services) (161 253 \$). Le rabais sur le pont Baily et la participation des Forces armées ne sont pas comptabilisés (125 000 \$). La mobilisation de la communauté et le partenariat en services ont été la clé du succès.

Création et gestion d'un réseau de sentiers pédestres dans les monts Sutton

Description

Depuis 1979, un réseau totalisant plus de 50 km de sentiers, ainsi que deux aires de camping sauvage et un refuge en montagne ont été créés.

La gestion de ce réseau comprend l'entretien (construction de marches, ponts, etc.), le balisage, la coupe d'arbres tombés, la taille des branches et, un élément de plus en plus important, la surveillance et la patrouille.

L'interprétation de la nature fait aussi partie du projet, et des randonnées avec guide sont offertes durant l'été. Un des grands buts du projet est de rendre les montagnes accessibles au public pour qu'il en bénéficie et comprenne l'importance d'assurer leur protection et leur conservation.

Réalisations

Plus de 20 000 personnes par année empruntent une partie du réseau. Le projet constitue un modèle d'éco-tourisme qui est soutenable et qui crée de cinq à dix emplois durant un temps de l'année traditionnellement mort à Sutton, soit la période sans neige.

Promoteur

Parc d'environnement naturel de Sutton Inc.
Daniel Marin, coordonnateur
C.P. 809
Sutton (Québec)
J0E 2K0
Téléphone : (514) 538-4085

Partenaires

Municipalité du Canton de Sutton, Mont Sutton Inc., autres propriétaires donateurs de droits de passage, commanditaires (surtout des commerçants de la région). Centre d'interprétation du Lac Boivin, les Sentiers de l'Estrie Inc., responsables provinciaux et fédéraux de programmes de création d'emplois.

Financement

Le budget annuel d'opération est de 80 000 \$ en moyenne provenant de nombreuses sources : octroi du Canton de Sutton, don d'équipements et de locaux de Mont Sutton inc., programmes de création d'emplois, tarification des utilisateurs, dons et commandites de commerces de la région, etc.

*La recherche dans le secteur minier**

Description

Diverses recherches ont été entreprises par des membres et l'Association minière du Québec. Citons le programme de recherche sur les eaux acides (NEDEM), l'étude des effets environnementaux des effluents miniers (Aquamin), l'analyse des divers tests de toxicité (AETE) et l'évaluation de la capacité organique et isolante des boues d'usines de pâtes et papiers pour restaurer des parcs à résidus miniers. L'ensemble de ces projets vise à mieux comprendre et mieux gérer l'environnement.

Problématique

Étant donné les nombreux impacts environnementaux reliés à l'industrie minière, plusieurs programmes de recherche ont dû être développés afin de trouver des solutions nouvelles pour régler ces problèmes.

Réalisations

La mise en oeuvre de ces différents programmes est presque complétée. Leurs impacts seront à évaluer durant les prochaines années.

Promoteur

L'industrie minière.

Partenaires

MRN, RNC, CANMET, associations minières, membres, UQAT, CQVB et autres.

Financement

Entreprises minières et gouvernement.

*Guide et modalités de préparation du plan de restauration des sites miniers**

Description

Un guide a été rédigé en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Faune. Il permet de définir les exigences minimales en matière de restauration et ce qu'on entend par «remise d'un site dans un état satisfaisant». Il fournit des informations sur les éléments de nature technique, économique, et environnementale que doit contenir le plan de restauration. Il facilite aussi la préparation du plan de restauration en fournissant un cadre normatif de présentation du document. Enfin, il simplifie la démarche administrative du requérant en favorisant l'intégration des mécanismes de consultation avec le MEF.

Clientèle

Industries minières.

Problématique

Depuis le début de la colonie, plus de 1 000 sites ont fait l'objet de travaux miniers (exploration et exploitation). Présentement, 61 sites sont toujours actifs. Des modifications ont été apportées à la Loi sur les mines afin d'assurer la restauration des terrains affectés par l'activité minière. Depuis le 9 mars 1995, la personne qui réalise certains travaux d'exploration ou des travaux d'exploitation doit déposer un plan de restauration accompagné d'une garantie financière représentant 70% du coût des travaux de restauration afin de remettre le site dans un état satisfaisant.

Réalisations

Les lois et règlements concernant la restauration des sites sont présentement en vigueur. La mise en oeuvre du guide est complétée, de même que l'élaboration conjointe avec le MEF et l'établissement d'un protocole MRN-MEF. La diffusion du document est complétée alors que le soutien à la clientèle est en continu et que le dépôt des plans de restauration est en

progression. L'obligation de remettre un site minier dans un état satisfaisant aura un impact certain sur la qualité de l'écosystème, tant durant les travaux qu'à la fin de ceux-ci. La restauration des sites aura aussi un impact sur les entrepreneurs locaux qui auront à effectuer les travaux, et favorisera le développement d'une main-d'oeuvre spécialisée. Les activités susceptibles de nuisance seront mieux cernées dès le départ d'un projet minier, afin d'améliorer la qualité de l'environnement et de réduire les coûts de la restauration. Enfin, la restauration des sites miniers aura pour effet de réduire les risques associés à la présence d'ouvertures minières non sécurisées, aux problèmes d'instabilité des ouvrages de retenue des résidus miniers et des pentes des haldes et à la contamination du milieu environnant (eau, air, sol).

Promoteur

Ministère des Ressources naturelles du Québec
Rémy Maranda
Service des Titres d'exploitation
5700, 4e Avenue, bureau A-115
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1
Téléphone : (418) 646-2346
Télécopieur : (418) 643-9297

Partenaire

Ministère de l'Environnement et de la Faune.

Financement

Le projet a été réalisé à l'interne par le MRN.
Les coûts restent à préciser.

***Programme de neutralisation des eaux de drainage
dans l'environnement minier (NEDEM)****

Description

Le NEDEM est un programme de recherche parrainé, financé et administré conjointement par l'industrie minière canadienne, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Il est composé de six comités techniques et le secrétariat est à Ottawa. Ce programme vise d'abord à établir les fondements scientifiques, techniques et économiques permettant de prédire avec confiance les besoins à long terme en matière de gestion des résidus réactifs et des stériles. De plus, on cherche à mettre au point des techniques permettant l'exploitation et l'abandon de manière prévisible, économique, opportune et acceptable pour l'environnement, des aires d'élimination de résidus miniers acides et de stériles.

Clientèle

Industries minières.

Problématique

Le fardeau financier du drainage minier acide au Canada s'établissait en 1994 entre 3 et 3,6 milliards \$, d'après une enquête du secrétariat NEDEM. On se doit d'explorer les différentes voies permettant de réduire l'impact environnemental du drainage acide ainsi que l'engagement financier qu'il représente.

Réalisations

Le programme a débuté en 1989 et se terminera en 1997. La participation au programme se fait sur une base volontaire. Les membres des comités fournissent temps et expertise sans contribution financière de la part du NEDEM. Une étude préliminaire révèle que certaines compagnies économisent des dizaines, voire des centaines de millions de dollars grâce aux résultats de NEDEM.

Promoteur

Ministère des Ressources naturelles du Québec
Louis Bienvenu, ing.
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-213
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1
Téléphone : (418) 643-4896
Télécopieur : (418) 643-3803

Partenaires

Industrie minière canadienne, gouvernement fédéral et gouvernements provinciaux (Colombie-Britannique, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Saskatchewan, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve), organismes de recherche privés et publics, universités, CRM, CANMET, consultants.

Financement

Le coût du projet est de 18,5 millions \$ réparti entre le gouvernement fédéral (6,2 millions \$), les gouvernements provinciaux (6,2 millions \$) et l'industrie minière (6,2 millions \$).

Bilan environnemental*

Description

Ce document décrit les activités environnementales et leur évaluation dans le secteur minier: les pratiques, les techniques et la conformité aux lois et règlements. Ce projet permet donc de tirer un portrait de l'industrie minière dans ses activités en regard avec la protection de l'environnement, d'informer le milieu et les divers intervenants et de créer une synergie constructive comme une démonstration qui invite à continuer à améliorer les performances environnementales.

Clientèle

Industries minières.

Problématique

Le secteur minier occupe une place importante dans l'économie du Québec. Toutefois, cette activité a entraîné des impacts majeurs sur le territoire dans plusieurs régions. L'industrie a donc senti le besoin de dresser un bilan de cette situation.

Réalisations

La mise en oeuvre du bilan est complétée de même que sa mise à jour. Cette réussite a permis de consacrer plus de ressources à l'environnement, de dégager des priorités et de mettre en place un plan d'action.

Promoteur

Association minière du Québec (AMQ)
Jean Roberge
Tour de la Cité
2600, boul. Laurier, bureau 942
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4W2
Téléphone : (418) 657-2016
Télécopieur : (418) 657-2154

Partenaires

Les membres de l'AMQ.

Financement

Le coût du projet est d'environ 50 000 \$, assumé à l'interne par les membres de l'Association.

*Vérification environnementale**

Description

Un guide de vérification environnementale a été préparé en vue de colliger en un document tous les aspects environnementaux d'une mine. Ce guide permet donc de réunir tous les renseignements environnementaux pertinents pour une saine gestion de l'environnement, d'identifier les besoins d'intervention, d'impliquer les divers services et unités de l'entreprise, et de tenir à jour l'information environnementale.

Clientèle

Industries minières.

Problématique

La gestion environnementale d'une exploitation minière comporte plusieurs éléments souvent interreliés. La complexité de ces problèmes rend nécessaire le développement d'un guide qui facilite l'implantation d'un tel mode de gestion.

Réalisations

La mise en oeuvre du guide est presque complétée. Son impact dans l'industrie et son utilisation restent à évaluer.

Promoteur

Association minière du Québec (AMQ)
Jean Roberge
Tour de la Cité
2600, boul. Laurier, bureau 942
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4W2
Téléphone : (418) 657-2016
Télécopieur : (418) 657-2154

Partenaires

Membres de l'AMQ.

Financement

Les coûts sont à préciser; ils sont assumés par l'entreprise privée.

***Production de ferroniobium à partir du concentré de minerai produit
à la Mine Niobec de Saint-Honoré***

Description

Production annuelle de 3 200 tonnes de ferroniobium à 65 % Nb₂O₅ grâce à un procédé d'aluminothermie, sans apport énergétique externe. Ce procédé consiste à mélanger le concentré de minerai avec de l'aluminium, du fer, du nitrate de sodium, de la chaux et des matières fines recyclées. La réaction isothermique élève la température du mélange à 2 200 °C et crée une fusion. Le ferroniobium, plus dense, se sépare de la scorie et est récupéré sous forme de bouton puis traité pour répondre aux spécifications des clients.

Promoteur

La Mine Niobec
Michel Robinson
3400, chemin du Columbiun
Saint-Honoré (Québec)
G0V 1L0

Clientèle

Industrie.

Réalisations

Les investissements reliés au projet donnent un nouveau souffle à l'entreprise, qui était dans un marché difficilement rentable. Ce projet permet l'exploitation plus durable du gisement de niobium de Saint-Honoré, une ressource non renouvelable, sur une plus longue période. Le produit est exporté sur le marché mondial. Les nouveaux emplois créés ont été occupés en bonne partie par de jeunes spécialistes dans les domaines suivants : métallurgie, électricité, soudure, chimie informatique et ingénierie. Les eaux de procédé sont recirculées à 85%. Des bassins ont été construits afin d'améliorer la qualité des eaux rejetées (voir le bilan du programme Saint-Laurent, Vision 2000). Les scories produites ont été caractérisées afin d'assurer qu'elles ne contamineront pas les eaux, et sont retournées sous terre.

***Démonstration de la faisabilité de la restauration d'un parc
de résidus miniers à drainage acide par des résidus de papetières***

Description

Utilisation de résidus alcalins, de résidus de désencrage et de compost comme couverture finale afin d'éliminer le drainage des sites miniers acides. Acquisition de connaissances utiles pour des travaux subséquents de stabilisation et de réaménagement final des pacs miniers acides. Mise en place d'une plate-forme de démonstration permanente pour mesurer différents paramètres nécessaires à la restauration de plusieurs hectares de parcs miniers en région et au Québec.

Clientèle

Industries, grand public.

Problématique

L'exploitation minière a laissé des parcs à résidus qui contiennent des composés sulfurés qui s'oxydent en libérant de l'acide sulfurique. Le drainage de ces parcs est acide et entraîne des métaux dissous vers les cours d'eau.

Réalisations

Réduction considérable de l'apport acide aux cours d'eau, ce qui permettra à l'écosystème de se régénérer. Retombées positives pour l'entreprise puisqu'elle prévoit commercialiser sa technologie à d'autres sites. Contrôle des rejets générés par l'exploitation minière et valorisation de résidus de papetières qui, autrement, seraient enfouis. Amélioration du milieu de vie des populations avoisinantes.

Promoteur

Ferti-Val Inc.
Maurice Labbé, président-directeur du développement
3055, rue Queen Nord
Sherbrooke (Québec)
J1J 4N8
Téléphone : (819) 566-5103
Télécopieur : (819) 566-2274

Partenaires

Cascades inc. et l'Université de Sherbrooke.

Financement

Le coût du projet est de 332 000 \$ et a été financé par le MRN (50 000 \$), le CQVB (45 000 \$), Environnement Canada (39 600 \$), Enviro-Accès (11 000 \$), le CNRC (9 500 \$), Cascades inc., Ferti-Val inc., Centre québécois de valorisation de la biomasse et le MEF.

Initiatives de l'industrie minière québécoise

Description

Depuis quelques années, l'industrie minière québécoise a fait des progrès majeurs en ce qui a trait à la protection de l'environnement (diminution de la charge des effluents liquides et gazeux), au recyclage des déchets comme point source ou dans les procédés, à la restauration de sites miniers, à la recherche et au développement.

Problématique

L'exploitation durable des gisements miniers au Québec est liée aux facteurs suivants: disponibilité de la ressource (potentiel géologique); accessibilité au territoire, personnel qualifié capable d'effectuer des découvertes, accès à du financement (capital de risque); capacité de compétitionner sur les marchés internationaux (coûts d'exploitation, régime fiscal); délais et conditions raisonnables pour l'obtention des permis (influence sur le taux de rendement) et respect de l'environnement.

Réalisations

En 1990 et en 1992, les besoins journaliers bruts en eau pour les usines de concentration de minéraux ont augmenté de 7,7 %. Par contre, le taux de recirculation global des eaux a augmenté de 70 % à 88 % durant la même période, réduisant d'autant la consommation d'eau fraîche, tout en permettant de diminuer passablement la charge des polluants. Grâce aux efforts de l'industrie, le niveau de conformité des producteurs miniers pour le traitement des eaux usées a augmenté avec les années: en 1994, seulement 4,5 % des analyses ont excédé les limites permises, comparativement à 10,6 % en 1989, et la gravité des infractions est également décroissante. Les émissions des fonderies ont diminué au fil des ans, si bien qu'en 1992, elles n'ont été que de 203 780 tonnes métriques, soit une réduction de 67 % par rapport à 1980. À la suite des efforts accrus des producteurs d'amiante, le taux de conformité des émissions

atmosphériques pour les 72 points échantillonnés annuellement par Environnement Canada depuis 1987 a toujours été supérieur à 90% et a même atteint 100% en 1991. Comme dans plusieurs autres industries, les normes d'entreposage des déchets dangereux ont été améliorées dans l'industrie minière et des recycleurs en prennent également possession à intervalles réguliers. Dans le cas des BPC, bon nombre de producteurs se sont débarrassés de leurs stocks en les éliminant selon les règles établies. Près de six millions de dollars ont été consacrés depuis cinq ans à la restauration de plus d'une soixantaine de sites. De plus, Minéraux Noranda a également investi environ six millions de dollars pour restaurer les sols de 1 200 propriétés privées contaminées par les polluants atmosphériques émanant de ses fonderies.

Promoteurs

Industries minières du Québec.

Banque de données et système de classification des sites miniers

Description

Amorcé en 1992, ce projet vise à recueillir le maximum de données pertinentes à l'évaluation des risques associés à chacun des 600 sites miniers présents au Québec et à les classer, au moyen d'un système expert développé spécifiquement à cette fin, par ordre de priorité d'intervention. L'objectif visé par le projet est de permettre l'implantation de la stratégie d'intervention du ministère des Ressources naturelles en matière de sécurisation et de restauration des sites miniers. De fait, le projet constitue les deux premières étapes fondamentales de la restauration: l'inventaire et la priorisation. Cette stratégie comporte en tout cinq étapes, les trois autres étant la caractérisation détaillée, les travaux correctifs et le monitoring.

Réalisations

Meilleure connaissance des sites miniers et de l'état de perturbation des milieux à proximité. Interventions sur des sites miniers suscitées et justifiées, afin de corriger des situations portant atteinte à l'environnement et (ou) à la sécurité du public. La mise en oeuvre et la cueillette de données bibliographiques ont été complétées alors que les levées de terrain, la mise en plan sur fichiers informatiques et la diffusion sont amorcées.

Promoteur

Ministère des Ressources naturelles
Réal Marcotte, ingénieur
400, boul. Lamaque
Val-d'Or (Québec)
J9P 3L4
Téléphone : (819) 825-4738
Télécopieur : (819) 825-3558

Partenaires

Collaboration de l'industrie et du MEF.

Financement

Jusqu'à présent, environ 4 000 heures ont été consacrées à la réalisation de ce projet qui a de plus nécessité des investissements de l'ordre de 40 000\$ pour couvrir les frais d'achat d'équipement, d'analyse d'échantillons (résidus miniers, effluents liquides), de transport et d'hébergement. Le projet a entièrement été financé à même le budget d'opération du MRN.

Restauration de sites miniers inactifs

Description

Avant la mise en vigueur du projet de loi 130, Cambior a préparé les plans de restauration des sites Beauchemin et Béliveau et a exécuté les travaux au cours de 1993. Par la même occasion, la restauration du site Quésabé a été finalisée.

Clientèle

Industries.

Réalisations

Atténuation d'impacts environnementaux par la revégétation de plus de 100 hectares.
Sécurisation des lieux pour activités futures.
Remise en état du territoire.

Promoteur

Cambior inc.
Serge Vézina, directeur, environnement et recherche
800, boul. René-Lévesque Ouest
bureau 850
Montréal (Québec)
H3B 1X9
Téléphone : (514) 878-3166
Télécopieur : (514) 878-0635

Financement

Les coûts totaux du projet sont de 930 000\$ et sont assumés par Cambior Inc.

Utilisation des résidus miniers comme remblai en pâte dans les chantiers souterrains

Description

Depuis 1993, Cambior inc. a construit et mis en opération trois usines de remblai en pâte pour le retour d'une partie importante des résidus à leur lieu d'origine, sous terre.

Clientèle

Industries.

Réalisations

Stabilité des ouvertures souterraines créées par l'exploitation minière, parcs à résidus miniers réduits en superficie et volume, réduction du drainage minier acide.

Promoteurs

Cambior inc.
Jacques Perron, directeur
Mine Chimo
C.P. 9999, route 117
Louvicourt (Québec)
J0Y 1Y0
Téléphone : (819) 736-4561
Télécopieur : (819) 736-7111

Michel Sirois, directeur
Mine Bouchard-Hébert
Ressources Audrey
B.G. 205
Destor (Québec)
J9X 5A3
Téléphone : (819) 637-2075
Télécopieur : (819) 637-2194

Léo Côté, directeur
Mine Grevet
C.P. 9999
Val-d'Or (Québec)
J9P 6M1
Téléphone : (819) 753-2800
Télécopieur : (819) 753-2831

Financement

Les coûts totaux du projet sont de 9 600 000\$ répartis comme suit: Chimo: 2 900 000\$, Bouchard-Hébert 3 500 000\$ et Grevet 3 200 000\$. Le projet est financé par les fonds internes de Cambior inc.

Contrôle de l'ajout de cyanure pour la récupération de l'or

Description

Un capteur mesurant le cyanure libre dans les réservoirs de cyanuration et une boucle de contrôle automatique assistée par ordinateur ont été développés.

Réalisations

Réduction des impacts environnementaux.
Réduction de la consommation de cyanure de plus de 50%. Élimination d'un surplus d'utilisation qu'il faut par la suite détruire.

Promoteur

Cambior inc.
Claude Dufresne, surintendant de l'usine
Usine Yvan Vézina
B.G. 205
Destor (Québec)
J9X 5A3
Téléphone : (819) 637-2161
Télécopieur : (819) 637-2831

Financement

Les coûts totaux du projet sont de 250 000\$ et sont financés par les sources privées de Cambior Inc et EADM II.

Recherches en traitement et environnement

Description

Plus de huit projets de recherche sont présentement en cours chez Cambior inc., dont les résultats ont ou auront des incidences positives sur l'environnement: séparation gravimétrique, cynétique de la cyanuration, optimisation des procédés, prévention et contrôle du drainage minier acide.

Clientèle

Industries.

Réalisations

Réduction de la consommation de cyanure.
Atténuation et contrôle du drainage minier acide.
Réduction de la dilution, donc des résidus miniers.

Promoteur

Cambior inc.
Serge Vézina, directeur, environnement et recherche
800, boul. René-Lévesque Ouest
bureau 850
Montréal (Québec)
H3B 1X9
Téléphone : (514) 878-3166
Télécopieur : (514) 878-0635

Financement

Les coûts totaux du projet sont de 570 000\$ et sont financés par les fonds privés de la compagnie et EADM II.

Réhabilitation du site Chadbourne

Description

Réhabilitation d'un site minier désaffecté en milieu urbain (Rouyn-Noranda) par le démantèlement des bâtiments et le nettoyage du site.

Clientèle

Industries minières, grand public.

Réalisations

Réaménagement d'une colline de scories et construction d'un centre de surveillance de la qualité de l'air. Aménagement d'aires récréatives, de terrains de jeux et de sentiers pédestres pour la collectivité. Amélioration esthétique du panorama de la ville de Rouyn-Noranda. Diminution des poussières éoliennes grâce au gazon et aux arbres qui ont été plantés. Aménagement d'un nouvel espace vert en milieu urbain, accessible à tous (50 hectares). Relocalisation du système de contrôle intermittent dans un lieu plus propice à la surveillance de l'atmosphère.

Promoteur

Métallurgie Noranda inc,
Fonderie Horne
Luc Gervais, Anick Lefebvre.

Financement

Le coût en capitaux du projet a été d'environ 600 000\$ pour l'année 1991, et le coût d'opération se traduit par l'entretien du terrain public qui est assumé par la Ville de Rouyn-Noranda. Le projet a été financé par la Fonderie Horne.

Entente sur les conditions et obligations pour l'exécution de travaux d'exploration et d'exploitation minières sur un territoire désigné à des fins non exclusives de récréation, de tourisme ou de conservation de la flore et de la faune

Description

En octobre 1992, la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, l'Association des prospecteurs du Québec (APQ), l'Association minière du Québec (AMQ) et deux sociétés minières (Cambior inc. et Ressources Orco inc.) signaient un protocole d'entente pour permettre aux sociétés minières d'effectuer leurs activités sur le territoire appartenant à la partie sud du parc Aiguebelle, avec des règles et conditions qui assurent une meilleure harmonisation de ces activités avec les autres activités présentes sur ce territoire.

Clientèle

Industrie minière, utilisateurs du parc Aiguebelle.

Problématique

En signant ce protocole d'entente, l'industrie minière a démontré qu'elle pouvait considérer la dimension écologique au préalable à la dimension économique pour ses activités sur le territoire faisant l'objet de cette entente.

Réalisations

Diminution des impacts négatifs, le cadre visuel sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes du territoire concerné, parce que les règles mises en place et conditionnelles à toute activité minière l'ont été dans cette perspective. Entente-référence, car elle a entraîné une modification à la Loi sur les mines pour permettre la même approche partout où cela est valable au Québec.

Promoteurs

MRC Rouyn-Noranda, AMQ, APQ Cambior inc. et Ressources Orco inc.

Jean Roberge, adjoint au directeur général
2600, boul. Laurier
Sainte-Foy (Québec)
G1W 4W2
Téléphone : (418) 657-2016
Télécopieur : (418) 657-2154

Gratien Gélinas, directeur général
640, 3e Avenue
Val-d'or (Québec)
J9P 1S5
Téléphone : (819) 825-4335
Télécopieur : (819) 825-2265

Partenaires

MRC Rouyn-Noranda, AMQ, APQ Cambior inc. et Ressources Orco inc. Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec et le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec ont également participé aux discussions qui ont conduit à la signature de l'entente.

Financement

Les seuls coûts pour les différents partenaires ont été du temps et des dépenses de déplacement des personnes impliquées dans le processus de négociation qui a conduit à la signature du protocole d'entente. Pour les promoteurs: financement normal des dépenses d'opération. Cotisations des membres pour les organismes comme l'AMQ et l'APQ. Revenus d'opération pour les sociétés minières, etc.

Récupération des huiles usées

Description

Une entente est conclue avec un utilisateur pour la récupération systématique et l'utilisation des huiles usées de plusieurs mines. Le projet permet de récupérer et d'utiliser des huiles usées, de diminuer la manipulation et de s'assurer d'une bonne gestion et de l'usage de ces huiles usées.

Clientèle

Industries minières.

Problématique

Les rejets d'huiles usées sont parmi les plus nocifs pour l'environnement. Il est donc important d'éviter que ces huiles se retrouvent dans la nature.

Réalisations

Le projet est présentement en marche. Sa mise en oeuvre a permis des économies pour la gestion des huiles usées et des économies pour l'utilisateur. On s'assure ainsi d'une bonne gestion environnementale de ces résidus.

Promoteur

Association minière du Québec (AMQ)
Jean Roberge
Tour de la Cité
2600, boul. Laurier, bureau 942
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4W2
Téléphone : (418) 657-2016
Télécopieur : (418) 657-2154

Partenaire

Serres de Guyenne.

Financement

Les coûts du projet sont assumés à l'interne par l'entreprise privée.

Assistance à la restauration des sites miniers privés

Description

Les travaux de restauration sont menés sur plusieurs sites dégradés de façon à en éliminer les impacts négatifs sur l'environnement. Par ce programme d'assistance, on vise à inciter les propriétaires de sites miniers dégradés à restaurer ces sites même s'ils ne sont pas responsables de la dégradation. On contribue également à la création d'emplois dans les régions-ressources tout en corrigeant un problème environnemental.

Clientèle

Propriétaires de sites miniers privés.

Problématique

Plusieurs sites miniers abandonnés ont été acquis par des particuliers ou des entreprises d'exploration ou d'exploitation minière qui ne sont pas responsables de la mise en place des résidus miniers. De plus, ces intervenants n'ont souvent pas les ressources nécessaires pour effectuer les travaux de restauration. Ces sites contribuent à dégrader l'environnement en raison de l'érosion éolienne et hydrique; certains sites sont également générateurs de drainage acide et contaminent les eaux en métaux lourds.

Réalisations

Cinq ententes ont été conclues à ce jour pour la restauration d'autant de sites. Trois sites sont complètement restaurés et les travaux se poursuivent sur les deux autres sites. Plusieurs impacts positifs découlent de cette démarche. On favorise la biodiversité par le réaménagement et la restauration d'habitats altérés ou détruits. On protège la santé des populations humaines en réduisant les rejets de contaminants dans l'eau et dans l'air. On contribue aussi à l'amélioration de la qualité de vie en éliminant les paysages dégradés qui affectent les populations. La restauration de ces sites permet également de réduire et contrôler la pollution de l'eau et

contribue à prévenir les problèmes pour les générations futures. Enfin, elle favorise l'exploration minière sur un site favorable.

Promoteur

Ministère des Ressources naturelles du Québec
Robert Tremblay, ing.
Service du développement minier
5700, 4e Avenue, bureau A-213
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1
Téléphone : (418) 643-4896
Télécopieur : (418) 643-3803

Partenaires

Entreprises privées.

Financement

Le coût du projet à ce jour est d'environ 1,5 million de dollars pour un coût total prévu de 5,2 millions de dollars. Le programme de relance de l'économie et de création d'emplois a permis de réaliser ce projet.

Restauration des sites miniers du domaine public

Description

Amorcé en 1990, ce programme du ministère des Ressources naturelles du Québec permet la restauration des 11 sites miniers rétrocédés au domaine public au fil des ans. Les objectifs du programme sont de mettre au point des méthodes de restauration de sites miniers abandonnés qui soient efficaces et le plus économique possible, de contribuer à la création d'emplois en région et de corriger un problème environnemental majeur.

Clientèle

Industries minières.

Problématique

Les sites miniers abandonnés constituent une menace pour l'environnement en raison de l'érosion éolienne et hydrique; certains sites sont également générateurs de drainage acide.

Réalisations

Quatre sites sont complètement restaurés, trois le seront en 1996, les travaux se poursuivent sur deux sites et les deux derniers feront l'objet de travaux ultérieurement. Les essais sont menés afin de restaurer les sites dégradés de la manière la plus définitive possible. La restauration de ces sites entraîne plusieurs impacts positifs. Elle favorise la biodiversité par le réaménagement et la restauration d'habitats altérés ou détruits. Elle protège la santé des populations humaines en réduisant les rejets de contaminants dans l'eau et dans l'air. Elle contribue à l'amélioration de la qualité de vie en éliminant les paysages dégradés qui affectent les populations. Elle permet de réduire et contrôler la pollution de l'eau. Elle contribue à prévenir les problèmes pour les générations futures. Enfin, cette approche favorise l'exploration minière sur un site favorable.

Thème : mines

Promoteur

Ministère des Ressources naturelles du Québec
Robert Tremblay, Claude Dufour, ing.
Service du développement minier
5700, 4e Avenue, bureau A-213
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1
Téléphone : (418) 643-4896
Télécopieur : (418) 643-3803

Partenaires

Municipalités locales, MRC, universités,
organismes de recherche, entreprises privées.

Financement

Le coût total du projet est estimé à 13 millions de dollars dont 7,2 millions ont déjà été investis. Le gouvernement fédéral contribue à 50% d'une partie des dépenses, jusqu'à un maximum de 2 M \$. Le programme de relance de l'économie et de création d'emplois a permis d'accélérer les travaux de restauration.

Région : Côte-Nord (09)

Description

Le document constitue un cours de formation sur divers aspects environnementaux relatifs à une industrie minière. Il assure la formation du personnel sur divers aspects: gestion des résidus, aménagement, déversements, mesures préventives, eaux usées, intervention, équipement, ressources et pratiques environnementales incluant mesures d'urgence.

Clientèle

Industries minières.

Problématique

Il est nécessaire d'informer et d'instruire les travailleurs et superviseurs sur divers aspects environnementaux pour acquérir des attitudes préventives et correctrices si nécessaire.

Réalisations

La mise en oeuvre du projet a débuté et se poursuit actuellement. Elle a permis de poser des gestes environnementaux préventifs appropriés et de prendre les mesures correctrices adéquates.

Promoteur

QCM
Jacques Duval.

Financement

La main-d'oeuvre et les coûts sont assumés à l'interne par l'entreprise privée.

Guide d'intervention lors d'un déversement

Description

Le guide sert à qualifier et quantifier la nature du déversement d'un produit sur un site et à mettre en branle les mesures appropriées. Le guide a pour but d'aider tout travailleur ou superviseur à réagir promptement et adéquatement lors du déversement d'un produit. Il permet d'identifier la nature du déversement, la quantité impliquée en relation avec le milieu récepteur, et permet également d'identifier les mesures à prendre.

Clientèle

Industries minières.

Problématique

Il faut être en mesure d'intervenir rapidement lors des déversements afin de prévenir le mieux possible les dommages à l'environnement.

Réalisations

La mise en oeuvre du guide est complétée. Ceci a permis une plus grande conscientisation et des interventions plus appropriées et dans de meilleurs délais.

Promoteur

QCM
Jacques Duval.

Financement

Les coûts du projet sont internes et sont assumés par l'entreprise privée.

MAGNOLA*

Description

Ce projet consiste en la récupération du magnésium à partir de résidus miniers d'amiante.

Il permet de valoriser économiquement un résidu, d'éliminer des nouveaux résidus selon les techniques d'aujourd'hui et de créer des emplois.

Clientèle

Industries minières.

Problématique

D'importantes quantités de résidus se sont accumulées au fil des ans suite à l'exploitation des mines d'amiante. Ces résidus contiennent une certaine quantité de magnésium qui donne une valeur économique à cette matière qui mérite d'être prise en compte. Ceci représente un incitatif à la restauration de ces résidus, ce qui permettrait de réduire leurs impacts négatifs, en particulier sur les paysages.

Réalisations

Une usine-pilote est déjà construite. La mise en oeuvre du projet permettra la création d'emplois, le développement durable par la récupération de résidus et le réaménagement d'un site selon les normes actuelles.

Promoteur

Noranda
Michael Avedesian.

Partenaires

CTN, Noranda et une mine d'amiante

Financement

Les coûts du projet sont internes et sont assumés par l'entreprise privée.

Réalisations environnementales chez LAB Chrysotiles, inc.

Description

Les objectifs LAB Chrysotiles sont de mener ses opérations dans le respect de l'environnement, de maintenir de bonnes communications avec ses employés, le public et les gouvernements et d'intervenir auprès de son personnel sur les aspects suivants : gestion des résidus, interventions en cas de déversement et d'accident, mesures et équipements préventifs, récupération, identification des besoins et mise de l'avant des solutions écologiques.

Clientèle

Industrie.

Réalisations

LAB Chrysotiles s'implique dans la protection de l'environnement depuis plus de 40 ans, notamment dans le cadre de la revégétation des haldes de résidus les plus visibles, de l'élimination des huiles et des graisses usées pour des fonds énergétiques, du reboisement et de la filtration des émanations atmosphériques.

Promoteur

LAB Chrysotiles, inc.
Richard L.Jauron, ing.M.ing.COH
Superviseur général, Env. Prév.
835, rue Mooney
C.P. 459
Thetford Mines (Québec)
G0G 5T5
Téléphone : (418) 338-7500
Télécopieur : (418) 338-9521

Financement

À titre d'exemple, les coûts annuels de la revégétation sont de l'ordre de 75 000 \$, les coûts de l'élimination des huiles et des graisses usées, 75 000 \$, et les coûts de la caractérisation volontaire des effluents miniers, 75 000 \$. Tous les investissements ont été assumés par LAB.

Programme d'aménagement forestier des terres indiennes (PAFTI)

Description

Le Programme d'aménagement forestiers des terres indiennes (PAFTI) est un programme d'activités reliées à la pratique de la foresterie en territoire autochtone. Seules les communautés autochtones peuvent en profiter. Son but est d'appuyer le développement économique durable des communautés autochtones, de favoriser la création d'une expertise en planification et gestion de l'aménagement forestier ainsi que l'aménagement intégré des ressources forestières, de sensibiliser la population autochtone et d'informer les intervenants et le public en général du programme. Le PAFTI applique des principes de cogestion par la tenue de deux réunions annuelles réunissant les administrateurs autochtones et ceux du Service canadien des forêts (SCF) et par le maintien de comités de travail où siègent des représentants des bandes et du SCF. Chaque bande possède sa propre équipe technique qui planifie, organise et exécute les travaux forestiers sur la réserve. Des plans d'aménagement intégré des ressources appuient les équipes techniques et les administrateurs des bandes dans leur planification de l'usage du territoire. Le PAFTI contient 5 volets : activités forestières, service technique, formation et transfert technologique, plans d'aménagement et communication.

Problématique

La culture autochtone repose en grande partie sur son environnement naturel, dont la forêt. À l'aube du XXI^e siècle, elle cherche à retrouver ses valeurs dans un monde en constante croissance. L'exercice de la foresterie est un moyen privilégié de développement économique, social, culturel et spirituel des autochtones.

Réalisations

Depuis la création du PAFTI en 1985, 10,5 millions d'arbres ont été plantés. On a traité plus de 10 000 ha en travaux sylvicoles, construit et amélioré 300 km de chemins forestiers, produit plusieurs plans de gestion et d'aménagement forestier et 6 plans d'aménagement intégré des ressources. La formation d'autochtones en foresterie les dirige vers des postes de techniciens, contremaîtres ou ouvriers sylvicoles.

Le volet communication permet une plus grande visibilité de la foresterie autochtone. Les travaux forestiers portent sur la restauration des secteurs perturbés, sur des interventions plus respectueuses de l'environnement. Les projets forestiers permettent aussi d'améliorer la qualité de vie et le paysage des réserves, d'où un sentiment de fierté de la part des autochtones face à leur environnement et leur culture.

Promoteur

Service canadien des forêts
Réjean Godin, agent principal intérimaire
1055, du Peps, C.P. 38000
Sainte-Foy (Québec)
Téléphone : (418) 649-8072
Télécopieur : (418) 648-5849

Partenaires

Les bandes des nations crie, montagnaise, algonquine, atikamek, micmac, malécite, abénaquise et mohawk.

Financement

De 1985 à 1992, le gouvernement fédéral a injecté 6,3 millions \$. Depuis 1992, ce montant s'élève à 5 millions \$. Les bandes ont investi 2,9 millions \$ en infrastructures routières. Le gouvernement provincial participe en aide technique et par le biais de son programme d'aide à la mise en valeur de la forêt privée.

***Production d'un guide et d'une vidéo de saines
pratiques d'intervention en forêt privée****

Description

Le guide et la vidéo sont deux outils complémentaires pour les propriétaires forestiers qui désirent gérer leurs boisés de façon responsable. Ces deux documents préconisent des interventions permettant de concilier la volonté du propriétaire d'exploiter son boisé avec les préoccupations de la population en matière de qualité d'environnement. Ils visent à renseigner les propriétaires forestiers sur les lois et les règlements concernant la forêt privée et, à recommander des mesures qui vont au-delà des obligations légales et qui peuvent permettre aux propriétaires forestiers de gérer leurs boisés selon les principes de développement durable. Les recommandations proposées touchent quatre volets: la construction de chemins, le débardage, les opérations de récolte ainsi que l'établissement et l'entretien de la régénération. À travers ces activités, les documents présentent diverses techniques facilement applicables pour assurer la protection des sols forestiers, des lacs et cours d'eau, des paysages et des habitats fauniques.

Problématique

L'implantation de nouvelles pratiques qui respectent davantage les principes du développement durable passe par l'éducation et la formation de l'ensemble des utilisateurs des ressources naturelles. À ce titre, le développement durable de la forêt privée repose sur les propriétaires de boisés. C'est pourquoi ils demandent de l'information aux professionnels de la forêt. Le guide et la vidéo répondent à ce besoin en créant un lien entre les propriétaires et les conseillers forestiers. Ces documents permettront de vulgariser les divers principes et concepts reliés au développement durable et de montrer concrètement comment les appliquer sur le terrain.

Réalisations

En 1990, le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce entreprenait la rédaction d'un guide de modalités d'intervention en forêt privée pour la région Chaudière-Appalaches. Ce document a servi de base l'adoption d'un guide provincial. Des consultations furent menées entre 1992 et 1994 et fut lancé en juin 1994. À l'automne, la Fédération, de concert avec les syndicats et offices, a produit un guide en format de poche. Plus de 40 000 exemplaires sont parvenus aux propriétaires forestiers. La distribution de la vidéo est prévue pour l'été 1996.

Promoteur

Fédération des producteurs de bois du Québec
Laurent Pelletier, ingénieur forestier, conseiller
en foresterie et en communication
555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9
Téléphone : (514) 679-0530
Télécopieur : (514) 679-5682

Partenaires

Fédération des producteurs de bois du Québec,
15 syndicats et offices de producteurs de bois,
Fondation de la faune du Québec, ministère des
Ressources naturelles du Québec, ministère de
l'Environnement et de la Faune du Québec et
Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent

Financement

La réalisation du guide a coûté 255 000 \$ défrayés par la Fédération des producteurs de bois du Québec, les syndicats et offices des producteurs de bois et le MRN. La production de la vidéo a quant à elle coûté 60 000 \$, partagés entre le MRN, le MEF, la Fondation de la faune du Québec, la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent et la Fédération des producteurs de bois du Québec.

*Sommet sur la forêt privée**

Description

Le sommet sur la forêt privée a été organisé afin de favoriser la concertation de tous les intervenants et instaurer un régime de protection et de mise en valeur des forêts privées. Cet événement a permis de valider les intérêts des quatre principaux intervenants du milieu: les propriétaires de boisés, l'industrie forestière, les instances municipales et le gouvernement du Québec.

Problématique

L'enjeu principal du sommet était d'assurer le développement durable des communautés, tout particulièrement celui des communautés rurales. Concrètement, le développement durable posait des exigences telles la protection de l'environnement, la continuité du développement et la participation des principaux intervenants à la prise de décision.

Réalisations

Le sommet fut le résultat d'une entreprise conjointe des quatre partenaires précités qui, sur la base de consensus, ont convenu de décisions entourant le développement durable. De ces décisions découlent notamment l'élaboration de plans régionaux de protection et de mise en valeur des forêts privées entrepris en 1995-96 et d'un plan financier pour stabiliser les activités de mise en valeur forestière. Le sommet a permis de produire un cahier des décisions et un comité de suivi du sommet a été mis sur place.

Promoteurs

Mario Castonguay et Maurice Roy, chefs de services, SMVFP
880, chemin Sainte-Foy, 5e étage
Québec (Québec)
G1S 4X4
Téléphone : (418) 643-2427
Télécopieur : (418) 646-9245

Partenaires

Le gouvernement du Québec, les municipalités régionales de comté et municipalités locales, l'industrie forestière québécoise et les 120 000 propriétaires de boisés privés.

Financement

Il n'y a pas de coût proprement dit relié à ce projet. Les quatre partenaires ont contribué au sommet en y affectant leurs propres ressources humaines auxquelles s'ajoutent des investissements privés et d'organismes privés et du milieu ainsi que des contributions municipales et provinciales.

*Réglementation sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine public (RNI)**

Description

Ce règlement régit les activités d'aménagement forestier dans les forêts du domaine public (construction de chemins, récolte de bois, aménagement des aires d'empilement, aménagement des aires de camps, aménagement des infrastructures pour la traversée des cours d'eau, etc.). Les objectifs visés par le projet sont de maintenir ou reconstituer le couvert forestier après récolte, d'assurer la compatibilité des interventions avec l'affectation des terres du domaine public, protéger l'ensemble des ressources du milieu forestier, maintenir la vocation des habitats fauniques essentiels, d'harmoniser les diverses activités en milieu forestier, préserver des sites d'intérêt particulier et des milieux fragiles et assurer une utilisation optimale des bois.

Clientèle

Industrie forestière.

Problématique

Le RNI vise la préservation des sites d'intérêt particulier et de l'ensemble des ressources du milieu forestier, la conservation des sites de prises d'eau potable, l'harmonisation entre les diverses activités en milieu forestier, l'établissement de règles strictes en matière de protection des ressources, l'amélioration des textes réglementaires visant à prévenir les problèmes et à sensibiliser les intervenants au développement durable de l'ensemble des ressources en milieu forestier.

Réalisations

Une réduction substantielle des superficies de coupe et le maintien du couvert de 7 m et plus par unité territoriale de référence (répartition des coupes dans l'espace). Le RNI favorise la coupe en bloc et stipule des exigences en termes de hauteur de la régénération avant de revenir

couper les séparations ou les blocs résiduels.

Ces nouvelles mesures ont exigé une meilleure planification sur le terrain, une meilleure connaissance du territoire et des aménagements plus respectueux de l'environnement. Les activités susceptibles de nuisance sont régies sévèrement afin d'assurer la protection de l'ensemble des ressources et l'harmonisation des diverses activités qui se déroulent en milieu forestier. Enfin, la compatibilité des interventions avec l'affectation des terres du domaine public et les dispositions relatives à la qualité du paysage sont de nature à maintenir, sinon à améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens fréquentant le milieu forestier.

Promoteur

Ministère des Ressources naturelles
Marc Ledoux, directeur des programmes forestiers
880, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1S 4X4
Téléphone : (418) 646-8945
Télécopieur : (418) 646-9245

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune et les industriels forestiers.

Guide d'application de la gestion intégrée des ressources en milieu forestier

Description

Le guide s'adresse aux gens qui désirent initier un projet de gestion intégrée des ressources (GIR) dans leur région. Une démarche est proposée, des méthodes d'intégration sont présentées et tout est concrétisé par un exemple d'application. Les objectifs sont de soutenir une démarche de partenariat et de concertation et de favoriser une meilleure connaissance et une plus grande ouverture du processus de planification de l'aménagement pour la conservation et la mise en valeur des ressources du milieu forestier.

Clientèle

Industrie forestière.

Problématique

Les forêts du Québec ont subi une surutilisation des stocks ligneux qui a atteint son maximum durant les années 80. Combinée à l'impact des épidémies d'insectes, cette situation a mené à des ruptures de stock effectives ou anticipées à plusieurs endroits. De plus, le reboisement massif au moyen de conifères a soulevé le problème de l'enrésinement des forêts, en particulier dans le domaine de la forêt privée. Les coupes à blanc et les plantations sont souvent synonymes de destruction et d'appauvrissement des habitats fauniques et de la biodiversité forestière. Face à ce constat, il est désormais reconnu que les forêts doivent être conservées et gérées pour les valeurs multiples et qu'une approche axée sur l'écosystème et non plus sur l'exploitation d'une seule ressource est requise pour la gestion.

Réalisations

Le guide est un outil destiné aux gestionnaires pour la réalisation d'un projet GIR. La gestion intégrée des ressources est une approche territoriale qui permet d'optimiser l'utilisation des ressources et d'intégrer les préoccupations des divers intervenants. Les méthodes présentées

visent la conservation des paysages, des habitats fauniques de même que la diversité forestière. En complément de ces méthodes, des analyses socio-économiques sont réalisées.

Promoteur

Ministère des Ressources naturelles
Anne Stein, ingénieur forestier
880, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1S 4X4
Téléphone : (418) 646-9147
Télécopieur : (418) 646-9245

*Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM)**

Description

Créée en 1990, la SOPFIM a le mandat exclusif de protéger les forêts contre les épidémies d'insectes ravageurs forestiers au Québec. Administrée conjointement par le gouvernement du Québec et l'industrie forestière, la SOPFIM oeuvre aussi, au maintien d'un environnement forestier de qualité. Les objectifs visés par le projet sont: planifier et organiser les activités de répression en vue de contrôler les insectes ravageurs forestiers; contribuer à maintenir les rendements en matière ligneuse; minimiser les risques et les impacts environnementaux dans toutes les activités; promouvoir la recherche pour l'identification de moyens alternatifs de lutte contre les insectes et restreindre l'utilisation d'insecticide en forêt; favoriser l'information, la consultation et la participation des principaux utilisateurs de la forêt et de la population.

Problématique

La forêt publique québécoise est allouée en contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) et les 31 millions de mètre³ de bois qui y sont récoltés annuellement constituent le plein potentiel d'approvisionnement que la forêt peut offrir. Ainsi, aucune perte de bois ne peut être envisagée sans que soit compromis le rendement soutenu en matière ligneuse. Compte tenu de l'ampleur considérable des dommages que peuvent causer les épidémies d'insectes, les interventions de la SOPFIM contribuent à répondre aux besoins du présent sans compromettre ceux de l'avenir. Les considérations d'ordre environnemental occupent une place de choix dans la planification des programmes de lutte de la SOPFIM. La société effectue et finance également des travaux de recherche et de développement pour l'identification de moyens alternatifs de lutte qui minimiseront le recours aux insecticides.

Réalisations

Les activités de la SOPFIM s'inscrivent dans un concept de gestion intégrée de la ressource forestière favorisant la participation de tous les intervenants en vue d'accroître les actions préventives et, par conséquent, restreindre la répression. Les activités de la SOPFIM contribuent, en période épidémique, à maintenir la possibilité de récolte en matière ligneuse. Ses interventions ont des retombées bénéfiques sur le bien-être de plusieurs régions où la forêt constitue un pilier économique important. Utilisatrice de produits biologiques très sélectifs et reconnus pour n'avoir, aux doses utilisées, aucun effet sur la santé humaine et sur l'environnement, la SOPFIM favorise la conservation de l'esthétique des écosystèmes forestiers tout en maintenant la qualité d'un milieu de vie pour la faune et la flore.

Promoteur

SOPFIM
Gilles A. Trudel, directeur général
1400, avenue Saint-Jean-Baptiste, bureau 200
Québec (Québec)
G2E 5B7

Partenaires

Ministère des Ressources naturelles du Québec, bénéficiaires de CAAF, propriétaires de grandes forêts privées (> 800 hectares)

Financement

Les frais généraux et les frais relatifs aux interventions de lutte sont défrayés par les membres, par le biais de cotisations annuelles: gouvernement, 50 %; membres bénéficiaires, 50 % au prorata de la superficie détenue ou assignée à chacun.

*Stratégie de protection des forêts**

Description

La SPF contient 54 engagements portant notamment sur la pratique d'une sylviculture préventive afin d'éliminer l'usage des pesticides chimiques en forêt, sur la diminution substantielle de la superficie maximale des coupes d'un seul tenant, sur la protection des milieux fragiles et sur la participation du public aux décisions d'aménagement forestier. La SPF est le résultat d'une vaste consultation publique et vise simultanément à maintenir les rendements forestiers et les activités socio-économiques existantes, à respecter les composantes biophysiques du milieu, à minimiser et, si possible, à éliminer l'utilisation des pesticides en forêt. Elle entend favoriser une mise en valeur et une utilisation harmonieuse de l'ensemble des ressources de la forêt.

Problématique

En 1989, le gouvernement du Québec adoptait une politique d'utilisation des pesticides en milieu forestier. Le Conseil des ministres demanda alors au MRN d'élaborer une stratégie de protection des forêts en collaboration avec le MEF et l'industrie forestière. Le projet de stratégie rendu public en 1991 fut l'objet d'une vaste consultation publique. Présidée par le BAPE, cette consultation a permis à plus de 2 500 personnes de participer aux travaux de la commission qui a reçu plus de 200 mémoires. Le rapport du BAPE, *Des forêts en santé*, fut par la suite rigoureusement analysé et plusieurs propositions furent retenues.

Réalisations

Plusieurs engagements de SPF favorisent la biodiversité: élimination des pesticides, remplacement de la coupe à blanc par une coupe protégeant la régénération, reboisement mixte, etc. Elle procurera de l'emploi en région à 400 personnes-année ou à 1 400 travailleurs saisonniers par année entre 1994 et 1999. Ceci

correspond à 3 500 emplois (directs, indirects et induits) au Québec entre 1994 et 1999. La stratégie permettra finalement l'élimination du recours aux pesticides chimiques en forêt.

Promoteur

Ministère des Ressources naturelles
Marc Ledoux, directeur des programmes forestiers
880, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1S 4X4
Téléphone : (418) 643-3555
Télécopieur : (418) 646-9245

Partenaires

MEF, industrie forestière et public

Financement

Les coûts de l'élaboration de la SPF (incluant les audiences publiques) ont été de 4 M \$ alors que les coûts de sa mise en oeuvre de 1994 à 1999 s'élèveront à 139 M \$. Le gouvernement assume 70 % des coûts, et l'industrie forestière 30 %. Au niveau gouvernemental, 50 % des coûts sont associés à des activités sylvicoles supplémentaires et 50 % proviennent de réaffectations budgétaires qui permettent au MRN d'autofinancer les activités supplémentaires générées par la mise en oeuvre de la SPF.

Forêt modèle du Bas—Saint-Laurent***Description**

Vaste entreprise portant sur une gestion durable des forêts, fondée entre autres sur la conception et l'expérimentation de plans d'aménagement individuels (auprès des propriétaires et métayers), en harmonie avec les besoins de la collectivité, soit la gestion multi-ressource.

Problématique

Les modes d'exploitation traditionnels de la forêt basés sur l'octroi de droits de coupe à des grandes corporations ont conduit à une surexploitation de la forêt et à une rupture des stocks. Parallèlement, on note un taux de chômage élevé dans la région; un besoin de développement d'un nouveau mode de gestion des forêts publiques permet donc de faire face à ces deux problématique.

Réalisations

Préservation des caractéristiques de la biodiversité des sites et sensibilisation de la population tout comme des principaux intervenants à cet égard. Exploitation et aménagements multi-ressources qui considèrent tous les éléments présents dans les écosystèmes forestiers. Création de quelques dizaines d'emplois directs, tout en soutenant les efforts de plusieurs exploitants privés. Accueil dans la région favorable. Aménagement multi-ressources tel que proposé par la Forêt modèle et nombre d'intervenants en ce domaine manifestent leur grand intérêt à voir diffuser ce modèle dans les forêts privées; ceci contribuera à implanter une sylviculture plus «douce».

Promoteur

Forêt Modèle BSL (Canada)
Richard Savard, directeur général
284, Potvin
Rimouski (Québec)
G5L 7P5
Téléphone : (418) 723-1427

Partenaires

Le Regroupement forestier de l'Est-du-Lac Témiscouata Inc., Le Syndicat des producteurs de bois du Bas—Saint-Laurent, La Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval, Abitibi-Price Inc., Association forestière québécoise (AFQ), Association touristique régionale, Association pour la protection de l'environnement des lacs Squateck et Témiscouata (APPEL), Fédération des Caisses Populaires Desjardins du Bas—Saint-Laurent, Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy Inc. (CERFO), Commerce d'importation Sylvana Inc., Fondation de la faune du Québec, Hydro-Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Ministère de l'Environnement (MENVIQ), Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), Municipalités régionales de comté (MRC), Papiers Cascades Cabano Inc., Scierie Bégin et Bégin Inc., Scierie Métis, nion des producteurs agricoles (UPA), Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), Université du Québec à Rimouski (UQAR).

Financement

Gouvernement fédéral et provincial et organismes partenaires.

Centre d'exploitation multiressources (CEMUR)

Description

Dans un ancien centre éducatif forestier (Parke), expérimentation en aménagement faunique dans le cadre d'opérations forestières, notamment restauration d'habitats fauniques successivement à des coupes partielles. Dans un second volet, développement d'activités récréo-touristiques sur le site.

Promoteur

CEMUR
Francis Turcotte, responsable du dossier
Route 289
Saint-Alexandre (Québec)
G0L 2G0
Téléphone : (418) 495-2153
Télécopieur : (418) 495-2509

Clientèle

Touristes.

Réalisations

Protection et meilleure gestion de la ressource faunique en milieu forestier. Emploi des intervenants spécialisés dans le cadre des opérations régulières de l'organisme tout en contribuant avantageusement au développement du tourisme (écotourisme) et du loisir dans cette partie de la région, vers l'arrière-pays.

Projet d'éclaircie et d'ensemencement (Lulumco)

Description

Réalisation d'un projet d'éclaircie et d'ensemencement.

Clientèle

Industries, grand public.

Problématique

Les coupes forestières s'effectuent près des zones habitées, ce qui altère le cadre visuel.

Réalisations

Préservation de la qualité des paysages, tout en favorisant la régénération naturelle et la résistance des peuplements. Création d'emplois directs équivalant à 10% de l'approvisionnement de l'usine. Diminution des épandages chimiques.

Promoteur

Lulumco
François Bergeron, ingénieur forestier
79, Saint-Alphonse
Luceville (Québec)
Téléphone : (418) 739-4881
Télécopieur : (418) 739-3962

Financement

Financement interne.

***Groupe d'entente d'aménagement intégré du Saguenay (GEAIS):
projet-pilote de décision participative en matière d'aménagement forestier****

Description

Cette réussite est le résultat d'une démarche de décision participative appliquée à l'aménagement intégré d'un territoire forestier très fréquenté par la population et où les multiples utilisations de ses ressources présentent un fort potentiel de conflits. L'objectif du projet est de développer un climat de confiance et un véritable esprit de partenariat entre les différents intervenants afin de s'assurer que toutes leurs préoccupations soient considérées lors de l'aménagement du territoire.

Problématique

La *Loi sur les forêts* prévoit actuellement une étape d'information de la population sur les plans d'aménagement préparés par les bénéficiaires de contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), avant l'approbation de ces contrats par le ministère des Ressources naturelles. L'objectif du processus proposé est essentiellement de compléter le mécanisme d'information prévu dans la réglementation gouvernementale en impliquant les intervenants locaux à diverses étapes de la planification des activités d'aménagement forestier. Il s'agit de bonifier le mécanisme gouvernemental d'information de la population par une participation active des intervenants ayant un intérêt direct sur le territoire, les intérêts collectifs ayant priorité sur les intérêts individuels. Elle vise également à promouvoir une grande transparence de la part de tous.

Réalisations

Une première étape visait l'établissement d'un processus entre les bénéficiaires de CAAF d'une aire commune pour procéder à une consultation proactive des intervenants locaux. Afin de favoriser la transparence de la démarche, les bénéficiaires de CAAF ont cherché à s'associer

au processus, dès le début, un organisme représentatif local. Les bénéficiaires de CAAF et, le cas échéant, l'organisme choisi, ont identifié les groupes ou individus devant être présents à une table de concertation. À la lumière des commentaires reçus, le zonage identifié dans le plan d'affectation du gouvernement était complété. Ensuite, le zonage fonctionnel était proposé à la table de concertation. La préparation du plan préliminaire d'aménagement forestier a été effectuée en intégrant le mieux possible les préoccupations de la table de concertation. Le plan d'aménagement fut présenté de façon à faciliter sa compréhension par la population et il a été finalisé en tenant compte des préoccupations et commentaires reçus ainsi que des objectifs et contraintes des bénéficiaires de CAAF.

Promoteur

Abitibi-Price inc.
Viateur Beaulieu, directeur de la foresterie
3750, de Champlain
Jonquière (Québec)
G7S 5J7
Téléphone : (418) 695-9165
Télécopieur : (418) 542-3040

Partenaires

La Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval, les différents utilisateurs du territoire concerné et l'Association des industries forestières du Québec (AIFQ).

Financement

Au delà de 500 000 \$ sur trois ans, avec l'aide du gouvernement fédéral, d'Abitibi-Price et des partenaires impliqués.

Impact de la coupe d'éclaircie précommerciale sur la faune

Description

Le projet origine du GEAIS. La problématique a été soumise par l'Association des trappeurs et les autochtones. Il s'agit d'étudier l'impact de la coupe d'éclaircie précommerciale sur le lièvre, tout en vérifiant des variations du travail sylvicole qui pourrait favoriser la faune. L'objectif visé par le projet est de protéger la faune et par ricochet toute l'activité économique qui en découle.

Réalisations

Création d'emplois temporaires. Exploitation du milieu environnant en favorisant la protection de la faune et toute l'activité économique ou de loisir qui en découle (les trappeurs, les chasseurs, etc.). Amélioration du potentiel de la forêt tout en maintenant la faune. Pérennité des ressources renouvelables par la protection contre les maladies et insectes (tordeuse des bourgeons de l'épinette).

Promoteur

Abitibi-Price inc.
Viateur Beaulieu
3750, rue de Champlain
Jonquière (Québec)
G7S 5J7

Partenaires

Le MRU, le MEF, l'Université Laval et l'Association des trappeurs.

Financement

Programme de mise en valeur de la ressource.

Récupération massive de bois brûlé

Description

Depuis 1983, Donohue (Saint-Félicien) a été une entreprise pionnière au Québec, relativement à la «récupération massive» de bois brûlé, qu'elle réalise à la suite des désastres causés par les feux de forêt. Ainsi, malgré les nombreuses contraintes qualitatives, opérationnelles et économiques inhérentes à la récupération, Donohue se fait un devoir d'y procéder.

Réalisations

Cette opération accélère la remise en production du territoire (réduit le délai de régénération) et la permet sur certains sites non régénérés après feu, réduit les pertes de matière ligneuse et assure la pérennité de la forêt. La récupération des territoires brûlés et la transformation de la matière première sont réalisées dans les usines de sciage et de pâte de la région. La rentabilisation des produits finis issus de la récupération s'effectue par un système de contrôle de la qualité rigoureux. Création d'emplois dans la région du Lac-Saint-Jean.

Promoteur

Produits forestiers Donohue Inc. (Lac-Saint-Jean)
Paul Patry, directeur de la foresterie
4000, chemin Saint-Eusèbe
Saint-Félicien (Québec)
G8K 2R6
Téléphone : (418) 679-4545
Télécopieur : (418) 679-4271

Partenaire

Les plans de récupération de bois brûlé sont préparés conjointement par l'industrie et le ministère des Ressources naturelles et approuvés par le ministère des Ressources naturelles.

Rationalisation et optimisation du sciage

Description

Utilisation de nouvelles techniques afin de pouvoir obtenir un rendement optimum de la fibre utilisée, et ainsi générer moins de sous-produits (sciage en courbe, éboutage optimisé, etc.). Les «dimensions-cibles» du bois de construction ont été constamment réduites grâce à l'augmentation de la vitesse des équipements de transformation et à l'amincissement des scies. En usine, le souci constant de protection de l'environnement se démontre par la disparition des brûleurs coniques, l'écorçage à sec des arbres, la récupération et le recyclage de différents produits servant à la production. Tous les sous-produits (sciures, planures, écorces) sont réutilisés à d'autres fins. En forêt, puisque les arbres sont coupés selon des protocoles qui assurent une ressource renouvelable à court, moyen et long terme, la pérennité de la ressource est assurée.

Problématique

Donohue a toujours eu un souci constant de réduire l'utilisation de la matière première afin de valoriser la production de bois de construction, ce qui indirectement permet de diminuer la quantité des sous-produits, à savoir les copeaux, les sciures et les planures.

Réalisations

La productivité des usines de Donohue au Lac-Saint-Jean a augmenté d'un peu moins du double entre 1985 et 1995, par l'utilisation optimale du bois au sciage. Ce projet échelonné sur 10 ans a permis la baisse des coûts de production, l'amélioration de la qualité du produit et, ainsi, de meilleurs profits pour l'entreprise, grâce surtout à la réduction d'utilisation de fibres. Grâce à l'exportation des produits, de plus grandes retombées économiques rejaillissent dans la région. En obtenant de bons prix et profits pour nos produits les employés ont des

emplois plus stables et de meilleurs salaires ainsi que de bonnes conditions de travail. Les revenus en salaires et biens achetés favorisent la stabilité économique de la région.

Promoteur

Produits forestiers Donohue Inc. (Lac-Saint-Jean)

Louis-Marie Bouchard, directeur général, forêt et scieries

4000, chemin Saint-Eusèbe
Saint-Félicien (Québec)

G8K 2R6

Téléphone : (418) 679-4545

Télécopieur : (418) 679-4271

Aménagement intégré d'une forêt - la forêt Montmorency

Description

La forêt Montmorency, située à 70 km au nord de Québec dans le bassin de la rivière Montmorency, constitue l'un des rares exemples au Québec d'un aménagement intégré d'une forêt.

Dès sa création en 1965, la stratégie d'aménagement visait à augmenter le rendement soutenu en matière ligneuse tout en favorisant la mise en valeur des autres ressources telles que la faune, la chasse, la pêche et la récréation. Aujourd'hui, la stratégie visant à concrétiser le concept du développement durable est la constitution d'une forêt mosaïque. Cette stratégie permet d'améliorer l'habitat d'espèces vedettes, tel l'orignal, de maintenir une qualité visuelle acceptable, de protéger le régime d'écoulement de l'eau et sa qualité, de conserver une biodiversité tout en maximisant la production de matière ligneuse. La composition de l'écosystème découlant d'une sylviculture proche de la nature s'inspire de la sapinière primitive sans en être une réplique exacte. Malgré des éléments perfectibles, la stratégie d'aménagement basée sur la forêt mosaïque a fait ses preuves et représente, dans l'état des connaissances actuelles, le meilleur modèle à mettre en place dans la sapinière boréale.

Problématique

La forêt Montmorency est un modèle d'aménagement intégré applicable à la réserve faunique des Laurentides. Le concept d'aménagement intégré n'est pas nouveau, mais son application demeure très restreinte. Les connaissances théoriques et pratiques acquises à la forêt Montmorency rendent possible la mise en place immédiate d'un régime d'aménagement intégré sur un territoire plus vaste, comme la réserve faunique des Laurentides.

Réalisations

Production de matière ligneuse augmentée, protection des paysages, conservation des habitats fauniques, maintien de la biodiversité, développement d'outils géomatiques de gestion, recherche, formation et exemple d'aménagement exportables.

Promoteurs

Faculté de foresterie et géomatique
Université Laval
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-3035
Télécopieur : (418) 656-3551

Partenaires

Départements des sciences du bois et de la forêt, de géomatique, de biologie, d'éducation physique et service des activités sportives de l'Université Laval. Les ministères des Ressources naturelles et de l'Environnement et de la Faune et les industries forestières.

Financement

La recherche est financée par les organismes subventionnaires, dans le cadre de propositions de recherche, par les ministères dans le cadre de leurs responsabilités respectives, et par les revenus de la vente de bois. La formation est financée par les intéressés et le ministère de l'Éducation via les programmes d'enseignement post-secondaire. L'aménagement intégré est financé par les revenus de la vente de bois et les subventions aux travaux sylvicoles accessibles à tous les propriétaires privés.

*Association forestière de la vallée du Saint-Maurice;
semaine de l'arbre; colloque, exposition*

Description

Association regroupant les gens intéressés à faire connaître l'arbre et ses aspects sociaux et économiques. Participation à la semaine de l'arbre, formation dans les écoles, une exposition au centre commercial Les Rivières et organisation à deux colloques d'actualité par année.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Nécessité de sensibiliser les gens à l'environnement forestier et à son importance dans le développement collectif.

Réalisations

Ce projet a permis de diffuser de l'information, faire de l'éducation auprès du public, réunir sur une même tribune les différents utilisateurs de la forêt (par exemple, le 1^{er} décembre, colloque sur les pourvoies et les forestiers). L'étape déjà complétée est la diffusion de l'information.

Promoteur

Association forestière de la vallée du Saint-Maurice
Simon-Pierre Fortin, président
5582, boul. des Hêtres
Shawinigan (Québec)
G9N 4W1
Téléphone : (819) 539-8368
Télécopieur : (819) 539-8820

Partenaire

Commission scolaire.

Financement

Pour la semaine de l'arbre et des forêts, le budget annuel est de 30 000 \$, pour la formation dans les écoles, il est de 5 000 \$, et pour deux colloques d'actualité, 10 000 \$. Les modes de financement sont, pour la semaine de l'arbre, une collecte dans les entreprises forestières et pour la formation dans les écoles, un prélèvement à même nos budgets annuels.

Groupement forestier de Maskinongé inc.

Description

Ce projet favorise la coupe du bois avec des chevaux. Il touche une société regroupant plus de 500 propriétaires de boisés privés, de 4 à 2500 ha en superficie, et vise l'aménagement forestier intensif, l'aménagement selon les normes du ministère des Ressources naturelles, l'éclaircissement et la récolte, avec soins, des secteurs à maturité.

Clientèle

Propriétaires forestiers

Réalisations

Le projet cherche à éviter le plus possible les coupes à blanc et à promouvoir la protection visuelle et la protection des sols et de la biodiversité. Il existe maintenant de quatre à huit équipes avec des chevaux. Cette pratique a un impact sur le droit de coupe et la protection du territoire en général. Elle constitue un attrait touristique: Simdar pourvoirie. La mise en oeuvre du projet est presque complétée.

Promoteur

Groupement forestier de Maskinongé Inc.
François Lussier, directeur général
3980, Notre-Dame
Saint-Édouard (Québec)
J0K 2H0
Téléphone : (819) 268-2220
Télécopieur : (819) 268-4145

Partenaires

Ministère des Ressources naturelles, 500
propriétaires aménagistes.

Financement

Le financement provient de la vente de la matière
ligneuse. Il n'y a aucune autre source de
financement.

Ferme forestière Le Jardin

Description

Ferme forestière privée de 88 ha où l'on exploite la matière ligneuse selon une pratique de jardinage sylvicole respectueuse des écosystèmes forestiers. À ceci s'ajoute une optique de sensibilisation par une orientation récréo-éducative. L'aménagement de près de 20 km de sentiers balisés et de sites de camping sauvage permet au public de vivre des expériences en milieu naturel.

Clientèle

Forestiers, grand public, touristes.

Problématique

La pratique sylvicole se fait dans une optique d'exploitation de la matière première. On donne peu d'importance aux espèces vivantes qui en dépendent et à sa qualité de milieu-ressource. La ferme forestière Le Jardin se veut une démonstration que des alternatives viables et respectueuses de gestion des forêts existent.

Réalisations

À la suite de l'établissement d'un plan de gestion forestière, la forêt a été subdivisée en 35 peuplements où l'on fait de la coupe sélective sans machinerie lourde. La forêt-jardin est devenue une attraction touristique et un centre de plein air et d'éducation du public. L'exploitation de la matière ligneuse se fait dans le respect du milieu. Le volet récréo-éducatif informe le public sur les écosystèmes forestiers. C'est un témoignage de réussite de l'exploitation responsable des forêts.

Promoteur

Ferme forestière Le Jardin
Pierre Bélanger, propriétaire
2125, chemin Saint-Léon, R.R.1
Milan (Québec)
G0Y 1E0
Téléphone : (819) 657-4485
Télécopieur : (819) 657-4485

Financement

Le projet est autofinancé.

Application de l'information écologique aux plans d'aménagement forestier

Description

Projet de recherche appliquée visant une utilisation pratique de l'information écologique et l'intégration de celle-ci au processus de planification forestière sur l'aire commune 051-01 (territoire public autour du mont Mégantic).

Clientèle

Forestiers.

Problématique

L'information écologique, quoique valable, est souvent peu utilisée dans l'aménagement forestier au Québec. Aujourd'hui, avec les pressions environnementalistes, avec la difficile mise en marché de nos produits en Europe et avec la nécessité de considérer les autres ressources de la forêt, l'industrie forestière s'est engagée dans la voie du développement durable. Émerge alors une volonté d'utiliser de façon optimale les mécanismes d'évolution naturelle de la forêt et de respecter les milieux fragiles. Le gouvernement québécois, déjà muni d'une loi sur les forêts exigeant la pérennité de la ressource forestière, a ajouté, en 1994, la Stratégie de protection des forêts où il est décidé, dans les modalités de la mise en oeuvre, «que les traitements sylvicoles soient planifiés en relation avec les paramètres de fragilité, de vulnérabilité et de régénération des stations forestières (...) (art. 25) et (...) que (ces paramètres) (...) soient pris en considération dans les plans général et quinquennal au fur et à mesure que la cartographie écoforestière devient disponible (...) (art. 26)».

Réalisations

Une approche méthodologique a été développée pour répondre aux demandes des aménagistes concernant la localisation des sites pour les coupes d'hiver, des sites fragiles et des sites à haut potentiel forestier. Des grilles d'interprétation ont été construites intégrant, en plus des traditionnels dépôts, drainage et pente,

le facteur géologique afin de former des unités d'aménagement homogènes quant à leur potentiel forestier et à leurs contraintes. Un système d'information géographique (SIG) fut mis à contribution pour l'ensemble des analyses en plus de permettre le traçage des cartes thématiques de l'aire commune. Ensuite, la dynamique forestière a été étudiée afin de documenter les hypothèses évolutives du Plan général d'aménagement forestier. Ce projet démontre qu'il est possible d'utiliser l'information écologique pour répondre aux besoins concrets des aménagistes forestiers. Elle demeure essentielle à la planification d'une foresterie véritablement durable et respectueuse de la configuration du territoire. Par l'intégration des variables écologiques en foresterie, les écosystèmes se voient maintenant inclus dans la planification et sont mieux protégés. L'expérience démontre qu'il est possible d'aménager une forêt en tenant compte de tous les paramètres qui la composent et ce, en maintenant la rentabilité économique. Enfin, le fait de maintenir des milieux naturels de qualité contribue à la qualité de vie des populations.

Promoteur

Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO)
Guy Lessard, ingénieur forestier
2410, chemin Ste-Foy
Ste-Foy (Québec)
G1V 1T3
Téléphone : (418) 659-4225
Télécopieur : (418) 659-4226

Financement

Programme d'aide à la recherche technologique, ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie.

Traitement des résidus de coupe par déchiquetage

Description

Intégration à des opérations conventionnelles d'un traitement nouveau pour des résidus de coupe, afin de valoriser une matière ligneuse habituellement considérée comme un déchet. «Opérationnabilité» et rentabilité des opérations de coupe, ramassage, traitement et transport des bois raméaux fragmentés (BRF) dans les délais et les normes prévues au contrat d'entretien et à la qualité des BRF produits pour le client.

Clientèle

Pépinrières.

Problématique

Les résidus traités (cimes et branches d'arbres, arbustes d'essences feuillues) provenaient de l'abattage effectué pour l'entretien des emprises de lignes électriques d'Hydro-Québec. Les copeaux produits des résidus déchiquetés se conformaient au brevet BRF.

Réalisations

Éducation à l'optimisation de l'exploitation des ressources et de la gestion des déchets. Création de trois ou quatre emplois directs saisonniers et plusieurs emplois indirects dans la localité reliés à l'entretien de la machinerie et au transport des BRF. Développement local d'un début d'expertise en ce qui a trait au traitement des résidus ligneux. Stimulation d'un esprit de partenariat à l'échelle locale et régionale.

Promoteur

Coopérative agroforestière Kinojévis-Abijévis
Jean Goyard
152, av. Murdoch, bureau 04
C.P. 606
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5C6
Téléphone : (819) 762-8699
Télécopieur : (819) 797-8592 (à l'attention de la coop.)

Partenaires

Pépinière de Trécesson (client acheteur de BRF),
Panex enr.

Financement

Les coûts totaux du projet sont d'environ 35 000\$ et ont été financés par la gestion serrée des ressources humaines et financières mobilisées pour remplir l'offre de service d'entretien des lignes pour Hydro-Québec et de l'offre de service pour la vente des BRF (les travailleurs de la coopérative Kinojévis-Abijévis).

Fonds environnemental de Tembec inc.

Description

En collaboration avec les divers utilisateurs du milieu forestier et certains organismes responsables de l'aménagement des diverses ressources du milieu, Tembec inc. investira annuellement sur ses territoires un montant forfaitaire proportionnel au niveau de récolte effectué, dans des projets à portée environnementale. Le fonds ne pourra être utilisé qu'aux fins suivantes: dépenses d'investissement pour la création ou l'amélioration du milieu environnemental et (ou) d'habitats fauniques dans le but d'améliorer les apports économique, social et culturel pour le milieu, et dépenses d'investissement pour la création ou l'amélioration d'équipements permettant la mise en valeur de l'environnement où il fera bon vivre et se récréer.

Clientèle

Utilisateurs des milieux forestiers, grand public.

Problématique

Actuellement, les droits de coupe exigés par le gouvernement sont versés au fonds consolidé de la province et les utilisateurs de la forêt ne voient pratiquement aucune retombée concrète positive de la récolte sur la pratique de leurs activités. La création d'un fonds environnemental fera bénéficier aux populations locales d'une partie des retombées inhérentes à la récolte de bois et incitera les gens du milieu à développer et mettre en oeuvre des projets qui auront des répercussions sur la mise en valeur de l'environnement et le bien-être de la population.

Réalisations

Le fonds environnemental de Tembec en est à ses débuts et l'argent est disponible. Des projets nous ont été soumis, mais puisque les comités de gestion de fonds ne sont pas encore tout à fait fonctionnels, l'adoption de ces projets est quelque peu retardée. L'information reliée au

fonds environnemental a été donnée aux membres des comités aviseurs de Tembec et une conférence de presse devrait avoir lieu bientôt pour annoncer officiellement à la population la disponibilité du fonds environnemental ainsi que les conditions requises pour déposer des projets.

Promoteur

Tembec inc.
André Boudreault, vice-président
3314, chemin Sainte-Foy, bureau 203
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4t4
Téléphone : (418) 653-3220
Télécopieur : (418) 653-6121

Partenaires

Tout organisme ou groupe sans but lucratif qui déposera un projet cadrant avec les objectifs visés et qui sera retenu par le comité de gestion du fonds environnemental.

Financement

Lorsqu'une usine ou un groupe d'usines générera des profits nets après impôt au cours d'une année financière donnée, Tembec versera annuellement au fonds, sur la base du volume réel récolté sur les terres publiques entre le 1er avril et le 31 mars, un montant équivalant à 0,05 \$ par mètre cube de bois. Au Québec, le montant total du fonds correspond à environ 110 000 \$. Si dans une année, le fonds n'est pas tout distribué, les montants restants seront à transférer l'année suivante.

Récolte de matière ligneuse en milieu périurbain à l'aide de chevaux

Description

Travaux d'éclaircie commerciale réalisés aux abords de la municipalité de Val-d'Or en procédant par abattage manuel et débusquage avec chevaux. Cela représente 67 ha de traitement sylvicole sur une période de deux ans (PAIF 94-95).

Clientèle

Utilisateurs du milieu forestier.

Réalisations

Rentabilité économique, compte tenu du faible volume produit et de l'endroit choisi.
Prélèvement et transformation en usine d'un volume de 3 144 m³ de matière ligneuse.
Conservation des paysages en milieu périurbain.
Réduction des pressions exercées sur les ressources (matière ligneuse, sol, etc.).
Conservation des autres usages (ski, motoneige, etc.). Élimination des nuisances par le bruit pour les résidants puisqu'aucune machinerie lourde n'a été utilisée.

Promoteur

Produits forestiers Domtar
Raynald Castonguay, surintendant des opérations forestières
3030, boul. Industriel
Val-d'Or (Québec)
J9P 6S9
Téléphone : (819) 874-0300 poste 338

Financement

Les coûts du projet ont été de 114 000 \$ en 1994 et 88 000 \$ en 1995; ils ont été financés par Produits forestiers Domtar.

Publication d'une politique forestière

Description

La politique forestière de Produits forestiers Domtar vise l'aménagement forestier durable, la protection de l'ensemble des ressources, la consultation et l'information du public et des intervenants forestiers, le suivi et l'évaluation des activités forestières, la recherche et les ressources humaines. La politique forestière a été publiée en 1995.

Clientèle

Industrie forestière, employés de Domtar, grand public.

Réalisations

Publication de la politique forestière de Produits forestiers Domtar dans le grand public.
Engagement formel à respecter les principes de développement durable suivants: respecter le rendement soutenu, assurer la biodiversité, lutter contre le feu, les insectes et la maladie, protéger l'eau, la faune, les sols et le paysage, éliminer graduellement l'utilisation des pesticides, consulter le public, susciter la participation des employés et informer les clients, établir des relations harmonieuses avec les populations autochtones, réaliser un suivi forestier et environnemental, réviser sa politique environnementale, réaliser des activités de recherche, maintenir un personnel qualifié, veiller à la santé et à la sécurité des employés. Preuve de la confiance qu'a Produits forestiers Domtar en la conformité de ses activités d'aménagement forestier.

Promoteur

Produits forestiers Domtar
Jacques Bray, directeur foresterie-environnement
2700, Jean-Perrin, local 214
Québec (Québec)
G2C 1S9
Téléphone : (418) 842-5925

Financement

Produits forestiers Domtar.

Restauration d'un site d'enfouissement de résidus ligneux dans le canton Bourlamaque à Val-d'Or

Description

Site d'enfouissement de résidus ligneux (opérations de sciage 1989 à 1992) de sept hectares, nivelé et reboisé en totalité. Près de 20 000 pins gris y ont été plantés entre 1990 et 1995.

Clientèle

Industrie forestière.

Problématique

Le site d'enfouissement de résidus ligneux altérerait le paysage et n'offrirait aucun rendement économique.

Réalisations

Conservation du paysage. Rendement économique de plantation (essences résineuses commerciales à proximité d'un centre de transformation). À proximité de la ville, accessible au public, revégétaliser un habitat altéré.

Promoteur

Produits forestiers Domtar
Jean-Marie Lavoie, directeur des achats et ventes de fibres
Coordonnateur en environnement
3030, boul. Industriel
Val-d'Or (Québec)
J9P 6S9
Téléphone : (819) 874-0300 poste 307

Financement

Les coûts sont de 16 000 \$, soit 12 000 \$ pour les travaux de nivellement et 4 000 \$ pour le reboisement de 20 000 pins gris. Le financement est assuré par Produits forestiers Domtar.

Code de pratiques forestières

Description

Intervenir aux niveaux des ressources naturelles, de la biodiversité et des habitats. Les principes directeurs du code de pratiques forestières de Tembec inc. touchent les points suivants: maintien de la biodiversité du milieu forestier, respect des lois et règlements en vigueur, formation, santé et sécurité, utilisation polyvalente, information et participation du public, protection de l'environnement, rendement soutenu, protection des forêts, recherche et développement, évaluation de performance, financement de projets à portée environnementale, certification environnementale.

Clientèle

Utilisateurs du milieu forestier.

Problématique

Pour une entreprise comme Tembec, la forêt représente une importance capitale comme source de fibres. L'élaboration de pratiques forestières sur la base du développement durable est donc essentielle à la viabilité à long terme de la compagnie. La transformation optimale de chaque arbre récolté pour en tirer le maximum de biens se veut aussi un reflet du respect de l'entreprise pour la ressource forestière.

Réalisations

Le Code est une étape pour l'obtention de la certification de la foresterie durable dans les meilleurs délais qui suivront sa disponibilité. Cette certification assurera à nos clients que les produits qu'ils achètent proviennent de forêts aménagées de façon durable, ce qui nous permettra donc de maintenir, voire d'accroître notre position sur les marchés nationaux et internationaux. L'impact sur la biodiversité est difficilement mesurable, compte tenu que l'implantation du Code de pratiques n'a débuté qu'il y a un an. Toutefois, l'intégration à nos

comités aviseurs de gens spécialisés dans la faune et la flore, ainsi que de différents organismes soucieux de la protection du milieu, fera sans aucun doute une différence significative dans le maintien et l'augmentation de la biodiversité. De plus, en incorporant ces gens à notre planification, nous pouvons déjà observer l'intérêt marqué pour la protection et le partage harmonieux des ressources. La mise en place du Code de pratiques forestières sera complétée en janvier 1997. Le suivi de la mise en place est fait régulièrement par la direction de Tembec. Des copies du Code de pratiques ont été distribuées à tous les employés (forêt et usines) ainsi qu'à plusieurs organismes du milieu. La distribution se poursuivra à la fin janvier lorsque les brochures officielles sortiront de l'impression. Une note du vice-président exécutif a été remise à chaque employé lui demandant de faire tous les efforts nécessaires pour assurer le succès de la mise en place du Code, et aussi pour dénoncer tout acte qui pourrait s'y avérer contradictoire.

Promoteur

Tembec inc.
André Boudreault, vice-président exécutif
3314 chemin Ste-Foy, bureau 203
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4T4
Téléphone : (418) 653-3220
Télécopieur : (418) 653-6121

Partenaires

Organismes et population de la région avec qui nous partageons les ressources du milieu forestier.

Financement

Tembec inc.

Fonds environnemental de Tembec inc.

Description

En collaboration avec les divers utilisateurs du milieu forestier et certains organismes responsables de l'aménagement des diverses ressources du milieu, Tembec inc. investira annuellement sur ses territoires un montant forfaitaire proportionnel au niveau de récolte effectué, dans des projets à portée environnementale. Le fonds ne pourra être utilisé qu'aux fins suivantes: dépenses d'investissement pour la création ou l'amélioration du milieu environnemental et (ou) d'habitats fauniques dans le but d'améliorer les apports économique, social et culturel pour le milieu et dépenses d'investissement pour la création ou l'amélioration d'équipements permettant la mise en valeur de l'environnement où il fera bon vivre et se récréer.

Problématique

Inciter les gens du milieu à développer et mettre en oeuvre des projets qui auront des répercussions sur la mise en valeur de l'environnement et le bien-être de la population et la création d'un fonds environnemental fera bénéficier aux populations locales d'une partie des retombées inhérentes à la récolte des bois actuellement, les droits de coupe exigés par le gouvernement sont versés au fonds consolidé de la province et les utilisateurs de la forêt ne voient pratiquement aucune retombée concrète positive de la récolte sur la pratique de leurs activités.

Réalisations

Le fonds environnemental de Tembec est à ses débuts et l'argent est disponible. Des projets nous ont été soumis, mais puisque les comités de gestion de fonds ne sont pas encore tout à fait fonctionnels, l'adoption de ces projets est quelque peu retardée. L'information reliée au fonds environnemental a été donnée aux membres des comités aviseurs de Tembec inc. et une conférence de presse devrait avoir lieu

bientôt pour annoncer officiellement à la population la disponibilité du fonds environnemental de Tembec inc., ainsi que les conditions requises pour déposer des projets.

Promoteur

Tembec inc.
André Boudreault, vice-président
3314, chemin Sainte-Foy, bureau 203
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4T4
Téléphone : 418-653-3220
Télécopieur : 418-653-6121

Partenaire

Tout organisme ou groupe sans but lucratif qui déposera un projet cadrant avec les objectifs visés et qui sera retenu par le comité de gestion du fonds environnemental.

Financement

Lorsqu'une usine ou un groupe d'usines générera des profits nets après impôt au cours d'une année financière donnée, Tembec inc. versera annuellement au fonds, sur la base du volume réel récolté sur les terres publiques entre le 1er avril et le 31 mars, un montant équivalant à 0,05 \$ par mètre cube de bois. Au Québec, le montant total du fonds correspond à environ 110 000 \$. Si dans une année, le fonds n'est pas tout distribué, les montants restants seront transférés l'année suivante.

Comités aviseurs

Description

Le comité aviseur se veut d'abord un endroit qui favorisera et améliorera le dialogue entre Tembec et les autres utilisateurs du milieu forestier. Il se veut donc un moyen de rassemblement pour bien cerner les préoccupations de l'ensemble des utilisateurs, reliées à l'aménagement forestier durable ou autres, prendre les mesures appropriées pour que nos interventions respectent, lorsque possible, ces préoccupations, informer les autres utilisateurs de nos droits, obligations et de contraintes inhérentes à nos activités, démystifier certains aspects de la foresterie, prendre les mesures pour concilier les objectifs et valeurs de l'ensemble des utilisateurs, tant entre eux qu'avec les activités forestières sous notre responsabilité, discuter des grands enjeux qui peuvent modifier les façons de faire et de penser en ce qui a trait à la gestion forestière, et exposer un suivi de nos interventions et des modifications qui y sont apportées à la suite de la consultation effectuée.

Clientèle

Utilisateurs du milieu forestier.

Problématique

Les comités aviseurs ont été mis sur pied pour s'assurer que les différents utilisateurs du milieu forestier puissent contribuer, par leurs commentaires et préoccupations, à l'élaboration de nos interventions pour s'assurer du respect des principes de polyvalence et de partage des ressources naturelles.

Réalisations

Échanges d'informations entre Tembec et les autres membres des comités. Mise en commun des connaissances. Augmentation de la qualité des interventions en forêts, ce qui résulte en un impact direct et bénéfique sur la biodiversité et sur la satisfaction des gens qui fréquentent le milieu forestier. Les comités aviseurs sont tous

en place et des rencontres ont eu lieu. Le niveau d'intérêt des membres est très élevé et la participation est active. Il y a un bon échange d'informations entre les membres.

Promoteur

Tembec inc.

André Boudreault, vice-président exécutif
3314, chemin Ste-Foy, bureau 203
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4t4
Téléphone : (418) 653-3220
Télécopieur : (418) 653-6121

Robert St-Amour, directeur général des approvisionnements et chef forestier corporatif
155, avenue Dallaire, bureau 100
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 4T3
Téléphone : (819) 797-4782
Télécopieur : (819) 797-4784

Partenaires

MRC, ZEC, pourvoyeurs, autochtones, associations de chasse et pêche, clubs de motoneigistes- VTT, associations de trappeurs, coopératives forestières oeuvrant sur le territoire, groupes environnementaux locaux, autres.

Financement

Tembec inc.

Les stations forestières de la Haute Côte-Nord

Description

Production d'un guide permettant d'identifier les stations forestières les plus fragiles et d'accorder à chacune les précautions et la protection nécessaires lors de l'exploitation de la forêt. Ce guide classe les stations selon la fragilité, le potentiel forestier et indique la quantité de régénération préétablie à partir des critères environnementaux: caractéristiques du sol et de la végétation. Outil pour la prise de décisions en aménagement forestier, le guide permet d'identifier les sites à ne pas exploiter ou de choisir le mode d'exploitation le moins dommageable. D'un projet centré d'abord uniquement sur les «stations à sols minces» et leur problématique, la recherche a évolué vers un guide d'identification des stations forestières matures, comportant des recommandations pour l'aménagement de ces stations.

Problématique

L'économie de la Haute-Côte-Nord est étroitement liée à l'activité forestière et au renouvellement des forêts particulièrement fragiles. Les intervenants forestiers de cette région émettent des craintes sur la possibilité de remettre en production et d'assurer le rendement soutenu de certains territoires à l'exploiter selon l'esprit de la *Loi sur les forêts* de 1986. Ces territoires présentent des sols souvent minces avec des potentiels et des fragilités différentes. En 1994, la Stratégie de protection des forêts recommandait qu'il soit fourni des guides décrivant et classifiant les stations forestières en tenant compte de contraintes à l'aménagement. Cette réalisation découle d'une préoccupation du milieu forestier pour la protection des sites fragiles par une meilleure connaissance de leurs caractéristiques physiques et biophysiques.

Réalisations

Les travaux de prise de données s'échelonnèrent sur une période de trois ans à partir de 1989.

Trois territoires caractéristiques furent étudiés, dans les secteurs forestiers de Manicouagan et de Forestville. La recherche s'est concrétisée par la publication, en novembre 1992, de deux brochures: *Guide pratique pour l'identification des stations forestières à maturité* et *Clés pour l'identification des stations forestières à maturité*. La connaissance des territoires les plus productifs et ceux fragiles permet aux exploitants d'accentuer les efforts d'aménagement pour tirer le meilleur profit de ces sites ou d'éviter des catastrophes écologiques et les coûts reliés à leur restauration. Les résultats de ces recherches sont fréquemment cités et les promoteurs ont été conviés à faire partie d'un comité restreint du ministère des Ressources naturelles pour élaborer des mesures à prendre concernant les sols minces. Au Cégep de Sainte-Foy, les résultats sont utilisés et diffusés dans un cours d'écologie forestière.

Promoteur

Scierie des Outardes
Madeleine Cauboue et Jacques Tremblay

Partenaires

Ministère des Forêts, Daishowa inc., Stone-Consolidated inc., Compagnie QUNO, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS), Centre d'enseignement et de recherche en foresterie du Cégep de Sainte-Foy.

Financement

Ce projet a été financé par ces trois compagnies ainsi que par le MESS. Dans ce projet de plus d'un demi-million de dollars, les partenaires industriels ont contribué pour environ 30 % (dont 90 000 \$ en versement direct, le reste en service) le ministère des Forêts pour 27 % et le MESS pour 43 %.

*Expérimentation de deux coupes pour le contrôle de la végétation
compétitive et l'entretien de plantations*

Description

Démonstration de l'efficacité d'une première coupe de la compétition avant débourrement, suivie d'une deuxième coupe estivale, selon les espèces à contrôler et les conditions climatiques du Bas-Saint-Laurent.

Clientèle

Forestiers, agriculteurs.

Problématique

Nécessité de trouver une alternative à l'épandage de phytocides chimiques pour le contrôle de la végétation indésirable.

Réalisations

Les résultats du projet auront un impact sur les activités humaines génératrices de nuisance, tout en favorisant la création d'emplois directs. Les étapes complétées sont l'évaluation du projet et les tests de terrain. La mise en oeuvre est presque complétée. Il s'agit maintenant de diffuser les résultats sous forme de vulgarisation et de procéder à la validation concernant la durabilité de cette technique.

Promoteur

Groupe autonome de recherche et développement de l'Est inc.
Jacques Michaud, ing. for., président
899, Haldimand
Gaspé (Québec)
G0C 1R0
Téléphone : (418) 368-6915
Télécopieur : (418) 368-8800

Partenaire

Forêts Canada.

Financement

Les coûts de cette expérience ont été de 82 099 \$. Le programme fédéral «Essais, expérimentation et transfert technologique en foresterie» a couvert les dépenses du projet.

Guide des bonnes pratiques forestières

Description

Guide de conseils et d'information conçu et distribué par le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce et offices affiliés.

Clientèle

Producteurs de la forêt privée.

Problématique

La récolte de matière ligneuse a un impact sur les écosystèmes forestiers. La sensibilisation et l'information sur ces impacts auprès des exploitants contribue à la protection des écosystèmes.

Réalisations

Distribution d'environ 4 000 exemplaires du guide à tous les propriétaires de lots boisés voulant effectuer la récolte de matière ligneuse en forêt privée tout en portant une attention particulière à la protection des autres ressources de la forêt, tels le sol, la faune, l'eau et le paysage. Ce guide favorise une meilleure connaissance en matière de conservation des ressources fauniques et de la diversité biologique, et encourage les travailleurs forestiers à protéger la biodiversité, les espèces et les écosystèmes.

Promoteur

Syndicat des producteurs de bois de la Beauce
Simon Rodrigue, ingénieur forestier
3500, 6^e Avenue Ouest
Saint-Georges (Québec)
G5Y 3Y9
Téléphone : (418) 228-5110
Télécopieur : (418) 228-5800

Partenaires

Les propriétaires de lots boisés, ministère de l'Environnement et de la Faune.

Financement

Les coûts du projet sont évalués à environ 10 000 \$; ils ont été assumés par le ministère de l'Environnement et de la Faune (Action-Environnement), les propriétaires forestiers et les papetières.

Guide d'aménagement des habitats fauniques

Description

Guide de conseils et d'information, conçu et distribué par le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce. Ce guide décrit les travaux susceptibles de conserver et d'améliorer les habitats fauniques.

Clientèle

Producteurs de la forêt privée.

Problématique

La récolte de matière ligneuse a un impact sur les écosystèmes forestiers. La sensibilisation et l'information sur ces impacts auprès des exploitants contribue à la protection des écosystèmes.

Réalisations

Distribution d'environ 5 000 exemplaires du guide afin de favoriser la réalisation de travaux forestiers qui, en plus de contribuer à une gestion saine de la forêt, auront un impact bénéfique sur les habitats fauniques de plusieurs espèces. Ce guide favorise également une meilleure connaissance en matière de conservation des ressources fauniques et de la diversité biologique, et encourage les travailleurs forestiers à protéger la biodiversité, les espèces et les écosystèmes.

Promoteur

Le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce
Simon Rodrigue, ingénieur forestier
3500, 6^e Avenue Ouest
Saint-Georges (Québec)
G5Y 3Y9
Téléphone : (418) 228-5110
Télécopieur : (418) 228-5800

Partenaires

Les propriétaires de lots boisés, les papetières Daishowa, Kruger, Stone-Consolidated et Tripap, le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Financement

Les coûts du projet sont de 15 000 \$ et ont été assumés par les propriétaires forestiers, le ministère de l'Environnement et de la Faune et les papetières.

Je prends soin de ma terre : vers une agriculture durable

Description

Le monde de l'agriculture a entrepris le virage du développement durable. L'Union des producteurs agricoles (UPA), le syndicat qui regroupe les producteurs et les productrices agricoles du Québec, se donnait déjà le mandat d'un tel défi à son congrès annuel de 1991. La gestion et la conservation des ressources sont devenues des préoccupations majeures dans le milieu agricole, à côté du rendement et de la productivité. La clientèle insiste ou insistera pour consommer des produits dont les modes de production sont davantage compatibles avec le développement durable. Il s'agit, pour l'agriculture, de conjuguer la rentabilité à court terme, le maintien du potentiel productif à long terme, les exigences des consommateurs et de la société en général de même que la protection de l'environnement.

Problématique

L'industrialisation de l'agriculture s'est accompagnée d'une dégradation progressive des ressources et d'une dépendance accrue aux intrants chimiques, engrais, pesticides et autres produits assimilables. La spécialisation des productions, tout comme leur concentration dans certaines régions, a compromis l'équilibre environnemental. Les sols se dégradent encore, particulièrement ceux qui supportent des monocultures intensives. Nos cours d'eau sont mal en point à cause des sources de pollution industrielle, municipale et agricole. Les eaux souterraines font les frais de cette pollution, même si le phénomène reste encore peu documenté. On estime, en outre, que la dégradation des sols coûte aux agriculteurs et aux agricultrices du Québec 122 millions de dollars annuellement.

Réalisations

Des investissements considérables ont été faits sur les fermes pour protéger l'environnement.

Pour protéger les cours d'eau, les fermes d'élevage doivent maintenant disposer des superficies de sol nécessaires à l'épandage des fumiers, considérés comme un engrais organique qui peut contribuer à fertiliser les cultures, tout en diminuant les recours aux engrais minéraux. Des expériences-pilotes sont en cours dans le but de contrer l'érosion des sols. Des coopératives de gestion de fumier ont été lancées dans plusieurs régions et des clubs d'encadrement technique ont été mis sur pied par des groupes de producteurs. Pour réduire l'utilisation des pesticides, on a recours à la lutte intégrée (mécanique, biologique, minéraux, etc.) et qui vise également l'introduction de nouvelles variétés résistantes aux organismes nuisibles et l'emploi judicieux de produits chimiques. Depuis une dizaine d'années, 24 réseaux spécialisés de dépistage des insectes nuisibles ont été développés. Plusieurs agriculteurs pratiquent depuis toujours une agriculture respectueuse de la conservation des ressources et, au cours des dernières années, un nombre considérable de fermes ont amorcé le virage en faveur d'une agriculture durable. Il est possible aujourd'hui de concilier performance économique et protection de l'environnement. L'Union des producteurs agricoles a tracé les grandes lignes d'une stratégie d'action qui vise la reconnaissance de l'importance de la biodiversité, la réduction de la pollution diffuse (réduction de la pollution des eaux), et de la consommation d'énergie à la ferme, l'amélioration de la qualité de l'air, la protection et la conservation des sols agricoles (limiter l'étalement urbain) et l'innocuité des aliments.

Promoteurs

La Coopérative fédérée de Québec et l'Union des producteurs agricoles

***Programme d'aide à l'innovation technologique de l'Entente auxiliaire
Canada-Québec pour un environnement durable en agriculture****

Description

Le programme offre une aide financière à des individus, groupes d'individus, organismes privés ou parapublics pour réaliser des projets portant sur l'introduction, la mise au point finale ou l'essai, sur une entreprise agricole et en grandeur réelle, d'outillage, de matériel spécialisé, de nouvelles techniques ou pratiques et d'outils de gestion agricole qui découlent d'une recherche complétée ou d'une expertise technique éprouvée. Les objectifs visés par le programme sont de favoriser l'adoption et l'adaptation, aux conditions pédologiques, climatiques et environnementales du Québec, de nouvelles technologies ou pratiques visant le développement d'une agriculture durable. Les secteurs d'intervention du programme concernent la qualité de l'eau et la pollution diffuse, la conservation des ressources et la fertilisation intégrée, la phytoprotection et l'intégration faune-agriculture.

Clientèle

Agriculteurs, chercheurs, techniciens, mécaniciens...

Problématique

Le développement agricole des 20 dernières années a entraîné de nombreux impacts sur les sols, l'eau, la faune et la flore. Le besoin de développer et de mettre en pratique de nouvelles approches pour résoudre ces problèmes et réduire la pression des activités agricoles sur les ressources du milieu nécessitait le support d'un programme de recherche et d'innovation technologique.

Réalisations

Le programme d'aide à l'innovation technologique couvre la période du 22 février 1993 au 31 mars 1997. Les projets mis en oeuvre amènent des impacts positifs importants

sur la conservation des ressources naturelles que sont l'eau, l'air et le sol. L'introduction à la ferme de nouvelles pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement entraîne une amélioration de la qualité du milieu agricole. Il en résulte par exemple une diminution de l'utilisation des pesticides, une réduction de l'érosion hydrique et éolienne et une utilisation moindre d'engrais minéraux. Toutes ces modifications ont des conséquences positives sur la qualité de vie et la biodiversité des écosystèmes.

Promoteur

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Jacques Landry, directeur de l'environnement et du développement durable
200, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec)
G1R 4X6
Téléphone : (418) 643-3029
Télécopieur : (418) 528-0405

Partenaires

UPA, MEF, Agriculture et Agroalimentaire Canada, consultants privés, universités, producteurs agricoles, sociétés d'agriculture.

Financement

Le programme dispose d'un budget total de 3,9 millions \$ grâce, notamment, à une contribution fédérale.

*Clubs-conseils en agriculture durable (Entente Canada-Québec
pour un environnement durable en agriculture)**

Description

Ce projet a permis la formation d'un réseau de 12 clubs-conseils regroupant entre 20 et 30 entreprises agricoles. Tous les clubs ont engagé un agronome leur assurant un service personnalisé pour les aider à produire de façon plus respectueuse de l'environnement. Chaque entreprise doit se doter d'un projet de conservation des ressources. Les objectifs généraux du programme sont l'amélioration de la qualité de l'eau et la diminution de la pollution diffuse, une meilleure conservation des ressources par une fertilisation intégrée et par une lutte intégrée dans la protection des cultures. Tous les clubs ont aussi déterminé des objectifs plus précis tels qu'une réduction de la quantité d'engrais minéraux utilisés, une plus grande superficie de sol avec des pratiques réduites de travail du sol, etc.

Clientèle

Agriculteurs, agronomes.

Problématique

La pollution diffuse et la gestion des fertilisants sont des problématiques importantes. Les agriculteurs peuvent difficilement solutionner ces problèmes à eux seuls. Toutefois, la mise en commun des ressources permet de développer une nouvelle approche, et ce, sur un même territoire.

Réalisations

Le programme a débuté en août 1993 et se terminera en mars 1997. Le principal mandat des clubs-conseils est de diminuer le niveau de pollution diffuse. Les projets s'appuient sur des recommandations adaptées à chacune des entreprises et reposant tous sur le même principe, à savoir que l'entrepreneur doit gérer son entreprise de façon respectueuse de l'environnement. Plusieurs exploitations

agricoles ont comme objectif d'augmenter le nombre d'espèces végétales cultivées (programme de rotation), d'implanter des brise-vent. Les clubs-conseils ont permis l'emploi de 12 professionnels à plein temps.

Promoteur

Pierre Beaudet, coordonnateur-agronome
MAPAQ, direction de l'environnement et du développement durable
200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec (Québec)
G1R 4X6
Téléphone : (418) 644-5602
Télécopieur : (418) 528-0405

Partenaires

Agriculture et agroalimentaire Canada, MEFQ, UPA.

Financement

Les coûts totaux du projet sont de 2,5 millions \$, assumés par des contributions fédérales et provinciales, et les entreprises agricoles.

*Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP)**

Description

Le RAP est un service gouvernemental qui a pour mission, depuis 1975, d'informer les producteurs et autres intervenants agricoles québécois, de la présence et de l'évolution des ennemis des cultures dans les différentes régions, et des stratégies d'intervention les plus appropriées dans un contexte de gestion intégrée des cultures et de développement durable. On veut notamment améliorer la qualité, la rentabilité et la compétitivité des productions agricoles québécoises, dans un contexte de mondialisation des marchés. On veut permettre aux producteurs d'être plus efficaces et responsables en matière de protection des cultures et promouvoir une utilisation rationnelle des pesticides et, ainsi, diminuer les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Problématique

L'utilisation des pesticides représente une source importante de contamination du milieu découlant des activités agricoles. Le développement d'une approche axée sur la prévention permet une réduction des quantités appliquées, des économies pour les producteurs et une réduction des rejets dans le milieu.

Réalisations

Lors d'un sondage effectué en 1991, plus de 90 % des producteurs interrogés mentionnaient que ces informations les aidaient à diminuer les pertes de récoltes, à mieux protéger l'environnement et à réduire leurs coûts de production. À titre d'exemple, certaines années, les traitements fongicides requis contre le mildiou de la pomme de terre ont pu être réduits de 70 % en respectant les recommandations du RAP. Par ailleurs, plus de 95 % des conseillers agricoles estimaient que les communiqués du RAP les aidaient à améliorer la qualité de leurs conseils, qu'ils indiquaient la stratégie de lutte la plus appropriée et qu'ils favorisaient une

utilisation rationnelle, sécuritaire et intégrée des pesticides.

Promoteur

Service de phytotechnie de Québec, MAPAQ
Daniel Chez et Michel Letendre
2700, rue Einstein, D.1.100
Sainte-Foy (Québec)
G1P 3W8
Téléphone : (418) 644-9076 et 644-4689
Télécopieur : (418) 646-0832

Partenaires

Service de phytotechnie de Saint-Hyacinthe, MAPAQ; sous-ministériat Production et Affaires régionales, MAPAQ; Clubs d'encadrement technique; Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale; Jardin botanique de Montréal; Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec; Centre de recherche et de développement en horticulture, Agriculture et Agroalimentaire Canada (Saint-Jean-sur-Richelieu); Direction de l'environnement atmosphérique, Environnement Canada; Direction du milieu atmosphérique, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec; Conseil des productions végétales du Québec (CPVQ inc.); Postes Canada; UPA - Fédération régionale de Saint-Hyacinthe.

Au total, plus de 120 personnes exercent leur action à différents niveaux de la chaîne de transfert d'information : développement d'outils, acquisition des données, analyse et diffusion de l'information.

Financement

500 000 \$ en salaires et 100 000 \$ en frais de fonctionnement financés par le gouvernement du Québec, les abonnements et la vente de documents.

*Raffinerie verte et production d'éthanol à partir des grandes cultures pour l'Est du Canada**

Description

Évaluation d'un éventail de plantes fourragères et de céréales cultivées dans l'Est pour connaître leurs propriétés agro-chimiques en vue d'établir leur potentiel pour leur utilisation non alimentaire dans l'industrie d'une raffinerie verte.

Une industrie de l'éthanol vert, à laquelle se greffe des industries secondaires basées sur les co-produits et les sous-produits du traitement des substrats et des procédés, deviendrait commercialement viable et écologiquement acceptable par la société, du fait qu'elle s'intègre bien dans le développement agro-alimentaire d'une région. L'éthanol peut être ajouté à raison de 10 % en volume à l'essence régulière dans laquelle il sert d'activateur et d'oxygénateur, sans aucune modification à apporter au moteur. Les objectifs de ces projets sont de réduire la consommation de combustibles fossiles, au profit d'un combustible renouvelable par la photosynthèse, de diversifier le secteur agricole et relancer les collectivités rurales et, enfin, de fournir un produit moins dommageable pour l'environnement que les combustibles fossiles.

Problématique

À cause de divers facteurs économiques et de contraintes environnementales, d'ici à l'an 2000 tout au plus, il faudrait changer l'usage des productions agricoles que l'on pratique actuellement dans l'Est du Canada. À ce jour, les grandes cultures sont destinées principalement à l'alimentation humaine et animale.

Réalisations

Les activités de recherche ont débuté en 1992; les données agro-chimiques seront compilées et analysées pour janvier 1998; les étapes ultérieures de R&D seront alors définies en se basant sur les résultats obtenus, et les partenaires industriels intéressés à la raffinerie verte développeront les applications en se basant sur

les cultures à fort potentiel et sur les marchés des produits dérivés. On devrait voir la naissance de l'industrie «raffinerie verte» en 2000. La planification, la promotion et la sensibilisation sont en cours, des engagements verbaux de certains promoteurs ont été obtenus. Une étude de marché de produits spécifiques a été faite. Onze projets majeurs sont en marche et se termineront le 31 mars 1997.

Promoteur

Lucien M. Bordeleau, coordonnateur
Région de l'Est
Réal Michaud, directeur de projets
Direction générale de la recherche
Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
Centre de R&D de Sainte-Foy
2560, boul. Hochelaga
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2J3
Téléphone : (418) 657-7980
Télécopieur : (418) 648-2402

Partenaires

Université Laval, Université de Sherbrooke, MAPAQ - Gentilly, Centres de R&D de AAC de Lennoxville, de Frédéricton, de Charlottetown et d'Ottawa, les fermes expérimentales d'AAC de Normandin et de Kapuskasing, Nova Scotia Agricultural College, Semico - Sainte-Rosalie, la Ville de Bécancour et l'UPA régionale.

Financement

Agriculture et Agroalimentaire Canada consacre un budget de 1,9 M \$ pour la conduite des projets jusqu'au 1er avril 1997.

Politique de développement durable du MAPAQ*

Description

La politique ministérielle privilégie cinq voies d'action auxquelles se rattachent des mesures spécifiques qui constituent le plan d'action 1995-2000 du Ministère. Ces voies d'action sont l'adaptation des entreprises, la promotion de stratégies collectives, la révision des politiques, l'amélioration des connaissances et des technologies et l'accessibilité de l'information. Les interventions du Ministère et des organismes se font maintenant à l'heure du développement durable.

Problématique

En juin 1995, le ministre a présenté sa politique de développement durable, élaborée à la suite du Forum sur le développement durable de février 1994, auquel assistaient les partenaires du secteur bioalimentaire. La politique du MAPAQ constitue la première étape en vue d'une politique globale en matière de développement durable au Québec.

Réalisations

La mise en oeuvre de la politique est amorcée sur l'horizon 1995-2000. Les cinq voies d'action identifiées précédemment décrivent bien les principes de base de la politique ministérielle. De plus, quatre approches sont retenues : éducative, incitative, progressive et réglementaire lorsqu'appropriée.

Promoteur

MAPAQ
Jacques Landry, directeur de l'environnement et du développement durable
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 4X6
Téléphone : (418) 643-3029
Télécopieur : (418) 528-0405

Partenaires

Les partenaires du secteur bioalimentaire, dont l'UPA, la Coopérative fédérée, le MEF, L'UQCN, la FNAQ, les universités, etc.

Financement

Les coûts des interventions prévues dans la politique correspondent aux montants offerts dans certains programmes gouvernementaux et aux montants investis par les entreprises agricoles.

Valorisation agricole d'un sous-produit de sciage : les écorces dans les bleuetières

Description

Dix mille tonnes d'écorces, produites par les usines de sciage de Donohue sont utilisées dans les bleuetières au Lac-Saint-Jean. Dans les bleuetières, ces écorces constituent un apport d'humus important et servent ainsi à favoriser la repousse du plant, grâce à un meilleur taux d'humidité. Elles permettent également de diminuer les dommages dus au gel. De plus, elles contrent l'érosion hydrique et éolienne et, par conséquent, la désertification de ces secteurs.

Les administrateurs de la Coopérative forestière de Normandin sont impliqués indirectement dans le fonctionnement de ces éléments de gestion.

Les municipalités et le ministère de l'Environnement et de la Faune donnent également leur accord à ce projet. Certaines entreprises locales parlent de la transformation et du développement du produit.

Problématique

Les quatre usines de sciage des Produits forestiers Donohue Inc. au Lac-Saint-Jean produisent annuellement 152 000 tonnes (anhydres) d'écorces. Donohue a décidé de les utiliser rationnellement en s'en servant (110 000 t.m.) pour fins de cogénération à l'usine de pâtes (vapeur + électricité).

Réalisations

Ce projet favorise une meilleure production de bleuets et, de ce fait, augmente la valeur d'un produit reconnu dans le milieu et au-delà. Il permet de meilleures retombées économiques dans le milieu. En permettant une meilleure récolte et en favorisant la qualité du fruit, il stabilise et améliore les revenus des producteurs et des cueilleurs. Il permet l'utilisation d'une ressource (les écorces) qui était brûlée antérieurement dans des brûleurs coniques, ou enfouie, causant ainsi des problèmes potentiels au milieu environnant.

Promoteur

Donohue Inc. (Lac-Saint-Jean)
Guy Gauthier
4000, chemin Saint-Eusèbe
Saint-Félicien (Québec)
G8K 2R6
Téléphone : (418) 679-4545
Télécopieur : (418) 679-4271

Justin Mailloux, président de la Coopérative forestière de Normandin.

Partenaires

Coopérative de Normandin et autres bleuetières.

*Établissement d'un brise-vent, dans le rang
Saint-Denis-Garneau, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier*

Description

Établissement d'un brise-vent d'un kilomètre de long, entre deux terres agricoles utilisées pour la culture de la pomme de terre. Pour la réalisation de ce projet, 800 arbres et arbustes ont été plantés en alternance au printemps 1993.

Clientèle

Agriculteurs.

Réalisations

Réduction de l'érosion de ces terres agricoles par le vent. Réduction de la quantité de poussière transportée par le vent et de tous les inconvénients en résultant, amélioration à long terme de la productivité agricole de ces champs. Suivi de projet de démonstration. Conservation de la qualité des sols (fertilité). Amélioration de l'environnement humain (conditions de vie).

Promoteur

Comité de protection de l'environnement de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Bernard Larivière, membre
Responsable du projet
Route de Duchesnay
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec)
G0A 3M0
Téléphone : (418) 875-1388

Partenaires

Les deux propriétaires concernés, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Ressources naturelles (Duchesnay), des bénévoles, le comité de protection de l'environnement de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Financement

Ministère de l'Agriculture (conseiller technique, subvention de 500 \$), ministère des Ressources naturelles (programme de reboisement [plants] 300 \$), propriétaire (machinerie et investissement de 150 \$), bénévoles (plantation), comité (planification, organisation, plantation, évaluation).

Club d'encadrement technique

Description

Le programme d'aide financière pour la formation de clubs d'encadrement technique existe depuis 1987. Au cours de la dernière année, le MAPAQ a supporté six clubs-conseils dans la région de Québec rejoignant 82 producteurs de pointe dans les secteurs pommes, pommes de terre, petits fruits et sericulture.

Clientèle

Agriculteurs.

Réalisations

Meilleure régie de cultures, utilisation rationnelle des pesticides. Amélioration de la qualité et de l'innocuité des produits agricoles. Protection de l'environnement, particulièrement les ressources eaux et sols. Responsabilisation des agriculteurs face à l'impact de leurs pratiques culturales sur l'environnement et la santé. Embauche de conseillers et de dépisteurs.

Promoteurs

Partenariat MAPAQ - exploitants agricoles
Luc Urbain, agronome
1120, boul. de la Rive-Sud, bureau 230
Saint-Romuald (Québec)
G6W 5M6
Téléphone : (418) 839-9002
Télécopieur : (418) 834-2070

Financement

Aide financière du MAPAQ de 127 000 \$ qui correspond à au moins 66 % des coûts du projet. Quant aux entreprises agricoles participantes, elles ont contribué à 33 %. Le financement a également été assuré par des projets spéciaux issus de l'entente Canada-Québec sur le développement durable (Plan vert).

Club de Conservation «Sol en Main»

Description

Regroupement d'une cinquantaine d'agriculteurs désireux d'expérimenter et d'appliquer à la ferme de nouvelles techniques d'agriculture durable.

Clientèle

Agriculteurs.

Réalisations

Le Club-conseil «Sol en Main», en relation avec le Plan vert, a embauché un spécialiste en agriculture durable. Le rôle de cet éco-conseiller est de supporter les entreprises agricoles dans leur cheminement individuel et collectif, d'accélérer l'adoption de pratiques visant une agriculture durable, de favoriser les échanges et le transfert des connaissances et, enfin, d'aider les entreprises agricoles à atteindre les objectifs fixés dans leurs projets de conservation. Les interventions visent à établir un plan de travail en conservation des sols et de l'eau à l'échelle de la ferme et à compléter le dossier des champs pour chaque entreprise, réduire l'utilisation d'herbicides par un plan de gestion phytosanitaire au niveau de la ferme, établir un programme de fertilisation intégrée, sensibiliser les producteurs à protéger les berges des cours d'eau, à protéger les confluences et sorties de drain de l'érosion hydrique et à adopter des techniques d'améliorations foncières appropriées à la conservation des sols et de l'eau. Les interventions visent aussi à compléter un diagnostic de compaction des sols et recommander, selon le cas, les techniques pour améliorer le niveau de productivité des sols, et à amener les entreprises à adopter des techniques de travail du sol pour favoriser le maintien de la matière organique et la stabilité structurale du sol.

Promoteurs

Une cinquantaine d'agriculteurs de la Mauricie—Bois-Francs
Gilbert Proulx, président
3500, les 60
Nicolet (Québec)
J3T 1P4
Téléphone : (418) 293-5515
Télécopieur : (418) 293-8549

Partenaires

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Agriculture Canada et la Société d'agriculture de Nicolet.

Financement

Les coûts totaux sont d'environ 175 000 \$, répartis sur trois ans. Les modes de financement sont des subventions, une mise de fonds par la Société d'agriculture et les cotisations des membres. Les sources de financement proviennent du Plan vert: 162 000 \$ (sur trois ans), de Pioneer: 3 000 \$ (sur deux ans), de la Société d'agriculture: 5 000 \$, de cotisations: 7 500,00 \$/an et de Location de chisels: 5 850,00 \$/an.

Amélioration de la gestion globale des fumiers en Estrie

Description

Programme qui permet, à l'aide de subventions, aux producteurs de se doter de lieux d'entreposage du fumier, d'équipements de récupération des eaux usées et de traitement des eaux de laiterie.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

La pollution agricole contribue de façon importante à la dégradation des cours d'eau. Il fallait donc limiter les rejets à la source grâce à une bonne gestion, de façon à diminuer la pollution des eaux.

Réalisations

Le programme a permis d'aider jusqu'à 50 producteurs par année. Il a également permis de réduire les coûts de traitement de l'eau potable, des nuisances associées aux rejets de fumiers dans les cours d'eau en abaissant les concentrations de polluants et d'agents pathogènes. L'amélioration de la qualité des cours d'eau permet aux espèces de recoloniser ce milieu et aux usagers d'en retrouver les usages.

Promoteur

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, via le Programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers
Marcel Normandeau, directeur régional
4260, boul. Bourque
Rock Forest (Québec)
J1N 1E6
Téléphone : (819) 820-3001
Télécopieur : (819) 820-3942

Financement

Le MAPAQ finance 70 % et moins du projet alors que les producteurs en assume 30 % et plus.

Exploitation d'une ferme agrobiologique

Description

Fondée en 1974 par Russel Pocock, la ferme agrobiologique Sanders fait la culture de légumes et de fraises en champ et en serre. Sa particularité réside dans le fait qu'elle produit ses cultures sans utiliser de pesticides et d'engrais chimiques. La ferme Sanders est certifiée biologique avec l'OCIA et est aussi certifiée Bio-dynamique par Demeter.

Clientèle

Agriculteurs, grand public.

Problématique

L'impact de l'agriculture sur la qualité des eaux est notable. L'agriculture biologique constitue une alternative à l'utilisation des pesticides et des engrais, substances en partie responsables de la dégradation des cours d'eau.

Réalisations

À la ferme Sanders, on fait une rotation des cultures et on utilise des engrais verts pour assurer la fertilité des sols. Pour lutter contre les mauvaises herbes, on fait appel au désherbage manuel ou on utilise une machinerie spécialisée. Quant aux insectes, l'utilisation d'un insecticide biologique tel que le *Baccillus thuringiensis* est de mise. Les produits de la ferme Sanders sont plus sains et plus savoureux. Ils se conservent bien et sont en général de qualité supérieure. Ces accomplissements sont la preuve que l'agriculture biologique est une alternative de culture à la fois respectueuse de l'environnement et rentable.

Promoteur

Ferme Sanders
Russel Pocock
475, chemin Hyatt's Mills
Compton (Québec)
JOB 1L0
Téléphone : (819) 849-2270

Partenaires

Thérèse Shaheen et les produits alimentaires Tau

Financement

Crédit agricole.

Défi, implanter un verger en Abitibi

Description

En 1985, multiplication de 200 pommiers, par la greffe. Ces arbres vivent 100 ans et les pommes sont excellentes.

Réalisations

Acquisition de l'expérience nécessaire pour devenir professionnel de la greffe, pour planter et vendre des pommiers. Démonstration du potentiel agricole de l'Île Nepawa. Promotion de l'agriculture biologique. Conscientisation des gens au potentiel agricole. Diversification de la production fruitière. Enrichissement de l'ensemble du territoire. Éveil chez d'autres producteurs aux pommiers, vignes, etc. Rentabilité à long terme. Chaque année, embauche de jeunes pour travailler au verger.

Promoteur

Pierre Drapeau, autodidacte, artisan
430, Île Nepawa
Abitibi (Québec)
J0Z 2T0
Téléphone : (819) 333-5335

Partenaire

Jacinthe Morin.

Financement

En 1991, contribution de 35 000 \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour vérifier la rusticité de 300 pommiers, et de 35 000 \$ du promoteur.

Agriculture durable

Description

Implantation d'une étable solaire et gestion intégrée des ressources et du troupeau. Utilisation de médecine douce (homéopathie), compostage, pâturage en bande intensif, céréales et moulées produites à la ferme. L'entreprise agricole possède un quota de 3 000 kg de lait de consommation et de 7 000 kg de lait de transformation.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

Volonté de diminuer l'utilisation et la dépendance face aux produits de synthèse comme les médicaments et les pesticides.

Réalisations

Permet une gestion rationnelle des ressources naturelles et du milieu en diminuant les pressions exercées sur elles. Harmonisation des activités humaines, promotion de la revitalisation du milieu rural, emplois pour ex-citadins, technologies nouvelles plus performantes.

Promoteurs

Réal Bérubé et Aline Gaboury, producteurs agricoles
700, rang 8-9
Palmarolle (Québec)
Téléphone : (819) 787-3188

Partenaire

Agriculture et agro-alimentaire Canada.

Financement

Crédit agricole, investissement privé, contribution fédérale (essai et expérimentation).

Semis de céréale et millage sans préparation du sol

Description

Utilisation du semoir de type «no-till» qui permet d'ensemencer directement les céréales sur du chaume de céréale ou sur une prairie, sans aucun travail du sol. Ce projet, d'une durée de trois ans, avait pour but d'évaluer l'efficacité économique et agronomique de la technique du semis direct, en culture de céréales, au Témiscamingue.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

Le projet visait à utiliser une technologie axée sur la conservation des sols (travail minimum du sol). De plus, les modifications dans les opérations culturales devaient induire une diminution des coûts de production. Toutefois, ce type de travail du sol a également un impact sur les rendements des cultures. Il faut aussi tenir compte du coût plus élevé du semis.

Réalisations

Les économies sur les frais d'opération pour la parcelle en semis direct varient de 10,6% à 17,7% (absence de travaux du sol: labour, hersage lourd et léger). Les pertes en rendement sur cette même parcelle varient de 4,1% à 11,8%.

Les mauvaises herbes annuelles à germination lente et les vivaces ont tendance à prendre la place et leur élimination est fortement dépendante des moyens de contrôle chimique. Selon les différents scénarios d'achat d'un semoir «no-till» et les pertes de rendement envisagées, la marge entre l'économie des frais d'opération et la perte de rendement peut rentabiliser l'achat d'un semoir de type «no-till» si les surfaces ensemencées par année sont d'environ 17 à 95 ha.

Promoteur

Ferme Lavigne enr.
Jacques et Marc Lavigne, agriculteurs
335, rang Petit Nédélec Sud
Notre-Dame-Du-Nord (Québec)
J0Z 3B0
Téléphone : (819) 723-2685

Partenaire

Agriculture et Agro-alimentaire Canada.

Financement

Le coût total du projet est de 35 877 \$ et la contribution d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada, de 26 151 \$.

Amendement du sol avec de la cendre de bois

Description

Cinq parcelles de 1 000 mètres² chacune, ont reçu différents taux d'application de cendre. Plusieurs échantillons de sols ont été effectués, à différentes périodes, sur chacune des parcelles. Des analyses de valeur alimentaire ont été effectuées sur les céréales et les fourrages qui ont été cultivés sur le site. La cendre utilisée provenait de l'entreprise Tembec, division Temfor, à Ville-Marie. Plusieurs échantillons de cendre ont été analysés pour connaître les teneurs en éléments majeurs, en éléments mineurs et en métaux lourds. Le pouvoir neutralisant de la cendre a aussi été déterminé.

Clientèle

Agriculteurs, entreprises forestières.

Problématique

La cendre de bois est un résidu de plus en plus important dans les usines de bois. Son utilisation sur des terres agricoles permettrait de réduire ces stocks. Toutefois, avant de généraliser son application, il importe de préciser sa composition selon son lieu d'origine. Il y aurait lieu d'effectuer un inventaire des sources et des volumes de cendre disponible en région, et de préciser adéquatement leur composition.

Réalisations

La quantité initiale des métaux lourds était très faible ou négligeable dans les sols des parcelles. La situation est demeurée la même à la fin du projet. À l'exception du contenu en protéine brute qui semble avoir augmenté dans les grains et les fourrages, les applications de cendre ne semblent avoir eu aucun effet sur le contenu nutritif de ces aliments.

Promoteur

Ferme du Geai Bleu
Ghislain Falardeau
389, route 101, C.P. 314
Saint-Bruno-De-Guigues (Québec)
J0Z 2G0
Téléphone : (819) 728-2441

Partenaire

Agriculture et Agro-alimentaire Canada.

Financement

Le coût total du projet est de 18 157 \$ et la contribution d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada, de 17 893 \$.

Compostage avec retourneur d'andain

Description

Essais de compostage en andain sur des fumiers de bovins laitiers et de bovins de boucherie de l'Abitibi-Est. Le mélange et l'aération des andains de fumier ont été effectué avec un retourneur d'andain. Cette opération a permis de faciliter une activité microbienne élevée pour favoriser l'humification des matériaux contenus dans le fumier. Dans le cas des fermes de bovins de boucherie, le fumier était en général adéquat pour le compostage. Pour les fermes laitières, il a fallu augmenter le taux de litière. La solution retenue a été d'ajouter les résidus manquants sous l'andain au moment de sa fabrication. La capacité de retournement du retourneur d'andain a été évaluée à 300m³/heure.

Clientèle

Agriculteurs.

Réalisations

Pour les fermes de bovins de boucherie, les coûts d'opération du compostage, en plaçant l'andain avec une boîte «dompeuse» sont moins élevés de 40% par rapport aux coûts de l'épandage direct du fumier. De plus, il y a peu de risque de briser l'épandeur, et l'épandage est plus uniforme. Pour les producteurs laitiers, les avantages sont moins évidents. Il est intéressant de noter que le temps de travaux pour le compostage a généralement été inférieur au temps de travaux pour l'épandage direct du fumier, et ce, pour les deux types d'entreprises (laitière et bovins de boucherie). De plus, l'application de compost ne dégage aucune odeur comparativement au fumier. Dans le cadre de ce projet, il a été impossible de vérifier adéquatement l'impact agronomique de l'utilisation de compost par rapport au fumier. La variabilité des sols et la période trop courte de l'essai n'ont pas permis de conclure sur cet aspect. Il aurait certes été intéressant d'évaluer l'impact de cette méthode sur la fertilité des sols.

Promoteur

Agriculture 2 000 inc.
Alice Chagnon, directrice
101, 1^{re} Avenue Ouest
Amos (Québec)
J9T 1H4
Téléphone : (819) 732-6918
Télécopieur : (819) 732-1762

Partenaire

Agriculture et Agro-alimentaire Canada
Joanne Trépanier, agente de programme
180, boul. Rideau, local, 2.01
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 1N9
Téléphone : (819) 797-4842
Télécopieur : (819) 764-5359

Financement

Coût du projet: 110 201 \$. Contribution d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada: 86 751 \$.

Décompactation de surface et aération du sol sur prairies de longue durée

Description

Essai d'un aérateur de sol sur trois types de prairies de graminées, établies depuis 5, 11 et 20 ans. Sur chaque prairie, trois traitements différents ont été exécutés, soit aucun passage de l'aérateur, un passage par an après la troisième ou la première coupe, trois passages par an (un après chaque coupe). Sur les neuf parcelles ainsi créées, des observations faites sur les rendements, la qualité des fourrages et les propriétés physiques, chimiques et microbiologiques du sol ont permis d'évaluer l'efficacité de la technique. Le type de sol était un dépôt d'argile lourde brune calcaire en position imparfaitement drainée.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

Traditionnellement, la régénération des prairies se fait par un labour de la vieille prairie, suivi d'une préparation de sol et d'un semis de plantes fourragères (pur ou avec plantes abris). L'ensemble de ces travaux implique des coûts élevés et peut parfois engendrer une dégradation partielle du sol. Dans une région comme l'Abitibi-Ouest où la production de graminées fourragères est très importante, l'utilisation de la technique d'aération pourrait entraîner des économies appréciables.

Réalisations

Économies substantielles, le coût à l'hectare de l'aération étant de 20 \$ alors que le coût des opérations conventionnelles de travail au sol se situe autour de 81 \$ par ha. Toutefois, les attentes créées par la régénération des prairies au moyen de l'aérateur de sol ne se sont pas concrétisées dans le cadre de cet essai. Il serait pertinent d'évaluer ce type d'équipement sous d'autres conditions de sol ou de régie (argile grise, limon, pâturage).

Promoteurs

Ferme Le Souvenir inc.
Luc Robitaille
659, route 111 Ouest
La Sarre (Québec)
J9Z 2X1
Téléphone : (819) 783-2263

Agence TourneSol Enr.
Normand Olivier, agronome, consultant
1049, rang 2
Saint-Bruno-de-Guigues (Québec)
J0Z 2G0
Téléphone : (819) 728-2225
Télécopieur : (819) 728-2225

Partenaire

Agriculture et Agro-alimentaire Canada.

Financement

Le coût du projet est de 38 733 \$ et la contribution d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada de 33 010 \$.

Utilisation de cendre de bois comme amendement calcaire sur les sols agricoles

Description

Depuis bientôt deux ans, les cendres générées par la combustion des écorces de peuplier faux-tremble servant de source d'énergie aux Industries Norbord de La Sarre sont utilisées sur des sols agricoles pour en corriger le pH et en augmenter la productivité en remplacement de la chaux agricole.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

L'accumulation de ce résidu dans un site restreint (dépotoir) peut mener à une contamination à moyen et long terme par la lixiviation et le lessivage.

Réalisations

Maintien de la capacité productrice des sols par une amélioration du pH et de l'activité microbienne, correction des carences des sols à moindre coût. Réduction du volume de cendres acheminées dans les sites d'enfouissement et prolongation de la durée de vie de ces derniers.

Promoteur

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
Anne-Marie Ouellet, agronome
357, 2^e Rue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 2H8
Téléphone : (819) 333-2395
Télécopieur : (819) 333-3281

Partenaires

Les Industries Norbord de La Sarre, ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), producteurs et productrices agricoles, transporteurs.

Financement

Les sources de financement sont les industries, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, les producteurs et productrices agricoles pour les analyses de laboratoire. Les employés du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ceux du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec ont fourni leur expertise agronomique et environnementale, et les producteurs et productrices agricoles ont assumé les coûts du transport, de l'entreposage et de l'épandage.

Récolte de gesse des prés

Description

Récolte de la gesse des prés, une légumineuse originaire de l'Europe de l'Est dont la valeur nutritive équivaut à celle de la luzerne.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

La gesse des prés produit une quantité de pâturage et de fourrage équivalant aux autres plantes utilisées actuellement, sans aucun apport de fertilisants ou pesticides. La seule faiblesse connue de cette plante est le tallage.

Réalisations

Implantation permanente d'une plante génératrice d'azote à partir de symbiose bactérienne, économie de fertilisants chimiques, nourriture de haute qualité pour les animaux et les hommes...

Promoteur

Ferme Lahaie inc.
Michel Lahaie, secrétaire
1038, du Club
Belcour (Québec)
J0Y 2M0
Téléphone : (819) 737-2584
Télécopieur : (819) 737-2584

Partenaires

MAPAQ, CORDAT, CREAT, producteurs agricoles.

Financement

Les coûts totaux du projet sont d'environ 3 000\$ versés en main-d'oeuvre pour tenter d'augmenter la superficie par tourbage ou ensemencement de graines récoltées manuellement. Les sources de financement sont privées et gouvernementales sous forme de subvention et de main-d'oeuvre.

Agriculture intégrée

Description

Utilisation de la technique de compostage de surface de fumier de ferme sur la culture des céréales et des fourrages. Cette technique consiste en l'épandage du fumier en couches minces, deux à trois fois en saison. Un essai comparatif a été fait entre l'application du fumier au printemps, avant le semis des céréales, en post-levée, et une fertilisation conventionnelle d'engrais chimiques.

Clientèle

Agriculteurs.

Réalisations

Valorisation des éléments fertilisants du fumier de ferme sur la culture des céréales et des fourrages. Utilisation de moins d'intrants extérieurs à la ferme.

Promoteur

Agriculture 2000 inc.
Alice Chagnon, directrice
101, 1^{re} Avenue Est
Amos (Québec)
J9T 1H4
Téléphone : (819) 732-6918
Télécopieur : (819) 732-1762

Partenaires

Agriculture Canada, trois fermes, le Consultant Pierre Milette, ITA de La Pocatière.

Financement

Les coûts totaux du projet sont de 35 000\$, comprenant support technique, rémunération des agriculteurs, modification d'épandeurs de fumier, analyses, frais de déplacement et frais financiers. Le projet a été subventionné par Agriculture Canada et les agriculteurs.

Valorisation de fumier

Description

Épandage de fumier au printemps (pré-
émergence) sur prairies à fourrage. Le type de
fumier peut-être sous forme pâteuse ou liquide.

Clientèle

Agriculteurs.

Réalisations

Augmentation de la récupération des éléments
fertilisants des fumiers. Augmentation de
l'activité microbienne dans le sol. Diminution de
la pollution par lessivage pendant l'entreposage.

Promoteur

Ferme Lahaie inc.
Michel Lahaie, secrétaire
1038, du Club
Belcourt, Abitibi-Est (Québec)
J0Y 2M0
Téléphone : (819) 737-2544
Télécopieur : (819) 737-2544

La culture du pétoncle géant sur la Basse-Côte-Nord

Description

Fondée en 1989, Pec Nord inc. est une entreprise aquicole qui fait la culture du pétoncle géant, dans la baie Jacques-Cartier, près de Saint-Augustin sur la Basse-Côte-Nord. Mise sur pied comme projet-pilote de R & D supporté en partie par le MAPAQ, la compagnie débutera une production commerciale de plusieurs millions de pétoncles en 1996. Elle emploie principalement des gens de la région à qui elle a donné une formation spécialisée. L'objectif est de maîtriser et d'adapter les techniques d'élevage du pétoncle pour en faire la culture et le commerce de façon rentable tout en permettant de renouveler les stocks décimés par la surexploitation et le braconnage.

Problématique

Les données recueillies des divers travaux de R & D ont permis d'identifier un obstacle avant de passer à l'échelle commerciale ; si les résultats de la culture en panier et sur le fond étaient des plus satisfaisants, il en était autrement en milieu naturel. C'est pourquoi l'entreprise a pris un virage technologique et s'est dotée en 1995 d'une écloserie, la seule du genre au Québec, qui assurera dès 1996 un approvisionnement fiable et en grande quantité de naissain de pétoncles.

Réalisations

Pec Nord prévoit produire cinq millions de larves dès la première année d'opération de l'écloserie et 20 millions par année d'ici 3 ans. Pec Nord a amélioré les connaissances et effectue un suivi de la ressource naturelle. Les pressions exercées sur elle par la pêche traditionnelle et le braconnage ont été éliminées dans la zone d'exploitation. La commercialisation de la chair mais aussi de la gonade, de l'appareil digestif, ou encore de la coquille seule ajoute une «plus-value» à la ressource naturelle. En ensemençant les fonds marins, on restaure les stocks décimés et augmente le taux de régénération naturelle du

pétoncle et protège cette ressource en prohibant les activités humaines nuisibles tout en cohabitant avec les autres activités de pêche. Elle a instauré un code d'éthique sur la propreté des lieux et installé des systèmes d'épuration des eaux domestiques pour protéger l'environnement. On favorise le développement dans une région touchée par un taux de chômage élevé. La qualité de vie s'en est trouvée améliorée ; l'entreprise a un apport économique direct dans la région par ses achats de services et de matériel et l'implantation future de programme coopératif «pêcheur-aquaculteur» créera de nouveaux emplois.

Promoteur

Pec Nord inc.
Paul-Aimé Joncas, m.d., ing.
2835, rue de l'Anse
Sainte-Foy (Québec)
G1W 2G6
Téléphone : (418) 650-1325

Partenaires

Associations de pêcheurs, Mallet Research Ltd, autres entreprises aquicoles, Université Laval, UQAR, MAPAQ, MPO

Financement

Investissements privés et subventions provenant des gouvernements provincial et fédéral.

***Harmonisation et intégration des activités agricoles
aux réalités et besoins écologiques***

Description

La Ferme A. Champagne est un laboratoire agricole en développement durable.

Problématique

La restauration des cours d'eau, le reboisement sélectif écologique, l'aménagement d'habitats fauniques, la conservation des ressources eau et sol sont garants de l'amélioration de la biodiversité. Le recours à des méthodes écologiques réduit remarquablement les nuisances et les coûts. La qualité de vie sur la ferme s'améliore au fil des réalisations.

Réalisations

La Ferme A. Champagne se distingue par des réalisations remarquables en environnement. Elle gère des productions de porc, de volaille, de boeuf et de bois, mais elle se distingue par la restauration des cours d'eau, le reboisement sélectif écologique, l'aménagement d'habitats fauniques, la gestion écologique des fumiers, la récupération, le compostage, la conservation des ressources et des méthodes de culture et d'élevage harmonisées à l'environnement.

Promoteur

Ferme A. Champagne.
Alain Champagne, agriculteur - propriétaire
330, rang 1 Nord
Saint-Victor (Québec)
Téléphone : (418) 588-6923

Partenaires

Syndicat des producteurs de bois de la Beauce,
Union des producteurs agricoles, ministère de
l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
ministère de l'Environnement et de la Faune,
ministère des Ressources naturelles, Canards
Illimités.

Financement

Les coûts totaux du projet sont de 100 000 \$ en six ans et sont financés par des investissements personnels.

Coopérative de fertilisation organique FERTIOR

Description

Promotion de la gestion économique, agronomique et environnementale des engrais organiques, principalement les engrais de ferme en surplus (lisiers, fumiers et purins).

Proposition et mise en place progressive des moyens et des solutions qui permettront une meilleure efficacité en matière de gestion des effluents d'élevage.

Problématique

La Coop Fertior a été mise sur pied dans le but de gérer les surplus de fumier générés par la production animale dans quatre municipalités de la Beauce aux prises avec ce problème.

Réalisations

Amélioration de la qualité des eaux, création de cinq emplois avec contrat de recherche, réduction des nuisances associées aux fumiers (pollution des eaux, odeurs, etc.), réduction des charges de phosphore dans les sols.

Promoteur

FERTIOR, organisme autonome supporté par le MAPAQ, l'UPA et le milieu.

Éric Lavoie, directeur général

COOP FERTIOR

1741, Saint-Georges, bur. 103 et 104

C.P. 206

Saint-Bernard (Québec)

G0S 2G0

Partenaires

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Fédération de l'UPA (Lévis-Bellechasse, Rive-Nord, Beauce).

Financement

Les coûts du projet pour la période de septembre 1994 à juin 1996 ont été de 630 000 \$; ils ont été assurés par une contribution de 565 000 \$ du MAPAQ et de 65 000 \$ du milieu (aide financière et technique des Fédérations de l'UPA, commandites de l'Association professionnelle des producteurs de porcs de la Beauce (UPA), caisse populaire, etc., cotisation des membres de la Coopérative, ventes de services environnementaux.

Conservation des sols et de l'eau

Description

Visite aux producteurs et recommandations de travaux d'aménagement et de pratiques agricoles respectueuses des sols et de l'eau.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

Des recommandations ont été faites aux producteurs afin de produire des aliments sains et nutritifs, de soutenir la compétitivité du secteur bioalimentaire et de sauvegarder l'environnement et les ressources naturelles en diminuant la pollution diffuse.

Réalisations

Environ 100 producteurs agricoles ont participé à ce programme. Les travaux et les pratiques suggérés aux producteurs ont pour but de diminuer les matières en suspension dans l'eau, le lessivage des azotes, des pesticides et du phosphore en plus de valoriser les engrais organiques et de mieux les gérer. Tous ces travaux font travailler les entrepreneurs de la région.

Promoteur

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Roger Cloutier, ingénieur

867, boul. L'Ange-Gardien

L'Assomption (Québec)

J5W 4M9

Téléphone : (514) 589-5781

Télécopieur : (514) 589-7812

Partenaires

Les producteurs agricoles.

Financement

Chaque producteur effectuait ses travaux souvent à ses frais. Certains travaux moins rentables ont été subventionnés par une contribution provinciale du MAPAQ pour atteindre un montant d'environ 35 000 \$.

Contrôle antiparasitaire écologique

Description

En 1979, mise sur pied d'une entreprise privilégiant l'utilisation rationnelle des pesticides et prônant le respect de la personne et de l'environnement. En 1980, amorce d'un premier virage vert, dans toutes les sphères de l'industrie, entre autres par l'American Pest Control Association. En 1987, mise sur pied de la première entreprise nord-américaine à développer et offrir, commercialement, des services de contrôle antiparasitaire écologiques. Jusqu'en 1994, observation d'une recrudescence surprenante de certains parasites (insectes, oiseaux, rongeurs, arachnides) ainsi que de certains moyens de contrôle (toxiques, irrationnels, agressants, préjudiciables pour notre santé et nos écosystèmes). Création d'un service-référentiel en 1995 et mise sur pied de la première entreprise de services consultatifs en contrôle antiparasitaire écologique.

Problématique

Nécessité de renseigner et conseiller sur les multiples avantages de solutionner, de façon rationnelle et écologique, les problèmes de parasites, en rendant accessible une information objective quant aux choix des moyens disponibles ainsi qu'à la pertinence d'intervenir. Nécessité de faire reconnaître cette technologie environnementale qui respecte santé et la sécurité, et qui contribue autant à la pérennité qu'à la viabilité de l'ensemble des éléments de notre biodiversité.

Réalisations

Préservation de l'équilibre naturel des écosystèmes par une intervention contre les causes des parasites. Prévention des risques d'infestations coûteuses, contribution à la sauvegarde des milieux concernés et stabilisation du rendement des espèces. Responsabilisation des utilisateurs de méthodes traditionnelles de lutte. Remplacement des outils d'intervention

chimiques par des outils naturels ou mécaniques.

Implantation de nouvelles moeurs et de nouveaux préceptes contribuant au développement durable et à notre subsistance collective. Toutefois, notre réussite n'aura de sens véritable, que lorsque la présence d'un organisme parasite sera enfin perçue comme un effet secondaire indiquant qu'un déséquilibre quelconque en est la cause première, lorsque le recours aux professionnels en contrôle antiparasitaire aura enfin comme principal objectif le dépistage, la réfection ou le remodelage de l'élément déclencheur, puis le contrôle rationnel et sécuritaire du parasite concerné, et lorsque nos gouvernants reconnaîtront enfin notre profession comme une technologie environnementale éprouvée, développée chez nous à partir de principes scientifiques mondialement reconnus et empreinte de caractéristiques socio-économiques potentiellement exportables.

Promoteur

NOVY enviro-technologies
Yvon Tardif, consultant en contrôle antiparasitaire écologique
C.P. 178
Saint-Damien-de-Brandon (Québec)
J0K 2E0
Téléphone : 1-800-782-0275
Télécopieur : (514) 835-0290

Partenaires

Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM), Commission de transport de Québec (CTQ), SDI.

Positions et actions des producteurs agricoles de Lanaudière pour une agriculture durable

Description

Regroupement, formation, encadrement technique et soutien financier dans des secteurs agricoles bien précis de la région de Lanaudière pour assurer les conditions de base d'un développement durable de l'agriculture.

Problématique

L'agriculture a subi des transformations importantes avec, malheureusement, des impacts sur l'environnement. Ces conséquences négatives peuvent compromettre l'avenir même de l'agriculture. C'est pourquoi un effort s'impose afin de corriger le tir pour pouvoir continuer à produire, tout en protégeant et améliorant les ressources, d'autant plus que les fermes couvrent 25 % de tout le territoire de Lanaudière.

Réalisations

Les projets collectifs d'agriculture durable dans Lanaudière sont les suivants: Club-conseil sols légers de Lanaudière visant l'établissement d'un plan de conservation. Club d'encadrement technique Bio-Vert de Lanaudière proposant un service-conseil pour les producteurs laitiers ou de grandes cultures voulant faire une transition vers l'agriculture biologique ou des pratiques plus saines. Club d'encadrement technique APL, secteur Lanaudière, visant à promouvoir le développement horticole de ses membres via un service personnalisé de consultation. Transfert technologique de pratiques agricoles plus écologiques chez 25 fermes laitières de Lanaudière pour les amener à faire la transition vers une agriculture plus écologique et durable. Coopérative de gestion des engrais organiques de Lanaudière veut promouvoir et implanter la gestion agronomique, environnementale et économique des engrais organiques dans le bassin-versant de la rivière l'Assomption. Projet du bassin-versant ruisseau Saint-Esprit dont le

but est de développer une stratégie d'interventions pour diminuer l'impact de l'agriculture sur l'eau dans ce bassin-versant. Réseau de dépistage COOP établi depuis trois ans et regroupant plus de 20 producteurs maraîchers en vue de limiter les arrosages de produits phytosanitaires. Promotion de pratiques d'agriculture durable réalisée avec une approche agro-environnementale globale et fertilisation raisonnée. Promotion et vulgarisation des pratiques de gestion optimales en grandes cultures, vulgarisation des grilles de fertilisation et deux vidéos en voie de réalisation avec des producteurs. Cours de formation sur l'utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides, le dépistage des ennemis des cultures crucifères, la culture du maïs sans herbicide, le compostage et une journée sur les pratiques d'agriculture durable. Dans le cadre du Plan vert, plusieurs projets ont vu le jour, dont l'épandage de bois raméaux sur la culture de pomme de terre et l'utilisation de l'aspirateur Bug Buster, combinée à des traitements insecticides contre le doryphore de la pomme de terre.

Promoteurs

Fédération de l'UPA de Lanaudière,
Coopératives agricoles Agrivert, Profil d'Or,
l'Assomption

Partenaire

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec

Financement

Sources de financement venant du Plan vert du
gouvernement fédéral et du MAPAQ.

*Concertation sur le développement des productions animales
dans la municipalité de Saint-Robert*

Description

La municipalité a formé un comité composé de deux groupes opposés pour discuter du sujet. Cette concertation vise à favoriser une meilleure cohabitation entre les divers usages présents sur le territoire. Ce projet visait à améliorer la qualité de vie des résidents en éloignant les sources potentielles d'odeurs et en permettant de vitaliser le milieu par l'apport économique d'une agriculture dynamique.

Clientèle

Grand public, agriculteurs, municipalités.

Problématique

La venue d'une exploitation animale (porcherie) dans la municipalité de Saint-Robert a créé des tensions entre les citoyens et les producteurs agricoles.

Réalisations

Amélioration de la qualité de vie des citoyens, développement de l'agriculture à l'exception d'une zone de 600 mètres dans les vents dominants, développement du secteur agricole dans une optique de cohabitation des différents usages. Le projet est complété depuis 1994.

Promoteur

Municipalité de Saint-Robert
Daniel Fredette
2621, rang Ruisseau Sud
Saint-Ours (Québec)
J0G 1P0
Téléphone : (514) 785-3088

Partenaires

Producteurs de Saint-Robert, Regroupement de citoyens de Saint-Robert.

Comité agricole à Saint-Hilaire

Description

Étude d'impact lors de projets en zone agricole.
Évaluation des orientations et de l'aménagement de la municipalité en zone agricole afin de favoriser la cohabitation entre les divers usages.
Sensibilisation des intervenants municipaux à la protection de l'environnement en zone agricole.

Clientèle

Municipalités, agriculteurs.

Problématique

À la suite d'une proposition dans une lettre ouverte par un conseiller sur la mise en place d'un comité consultatif, le monde agricole a réussi à obtenir que le comité soit composé en majorité de producteurs agricoles, soit de cinq producteurs et de deux représentants municipaux. Il traite des dossiers de zonage, d'aménagement touchant le milieu agricole. Le comité existe depuis sept ans.

Réalisations

Le comité agricole est encore en fonction. Cette concertation des intervenants agricoles et municipaux a donné, dans certains cas, des résultats positifs pour protéger l'environnement.

Promoteurs

Agriculteurs de Mont Saint-Hilaire
Michel Robert, producteur

Partenaires

Producteurs agricoles de Mont Saint-Hilaire, municipalité de Saint-Hilaire.

Financement

La ville a assumé le secrétariat et offert les locaux.

Parc industriel régional dans la MRC de Rouville

Description

Concertation du milieu qui a permis d'identifier un site de moindre impact sur l'agriculture et l'environnement pour recevoir des industries sur le territoire de la MRC de Rouville. Le syndicat de l'UPA de Provençal a suggéré à la MRC et ses municipalités de créer un parc industriel régional tout en lui indiquant des sites de moindre impact. Le commissariat industriel s'occupe de la réalisation du projet.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

La création d'un parc régional limite les activités humaines (industrielles) ayant un impact négatif sur les espaces naturels et permet de mieux harmoniser les activités humaines avec les milieux naturels.

Réalisations

Le parc a permis de réduire les pressions exercées sur le milieu en limitant la perte de sol agricole à haut potentiel par l'implantation d'infrastructures. Il a également permis la consolidation et la rationalisation des services nécessaires à l'établissement d'un parc industriel. Le projet est commencé depuis 1994. Un alignement pour la localisation du site a été fait. Le projet contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Promoteur

Syndicat de l'UPA de Provençal
Richard Beaudoin, commissaire industriel
montérégien
Saint-Césaire

Partenaires

Syndicats de l'UPA de Provençal, Rouville, municipalités de la MRC de Rouville, MRC de Rouville, CIM.

Financement

Toutes les municipalités contribuent à promouvoir l'implantation d'industries dans le parc régional. Les profits résultant de l'arrivée d'industries seront répartis à l'ensemble des municipalités. Une aide a été adressée à la Société montérégienne de développement.

Programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers (PAAGF)

Description

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) intervient financièrement auprès des entreprises agricoles dans le but de rendre les installations de productions animales conformes aux dernières normes environnementales, en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF). Les entreprises choisies pour interventions le sont de deux façons, soit par le risque potentiel de pollution qu'elles représentent (identifiées comme telles par le MEF); soit par volontariat en s'étant inscrites au programme (liste gérée par le MAPAQ).

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

Il faut doter les entreprises animales existantes de structures d'entreposage étanches ne permettant aucun écoulement dans l'environnement. Ces structures doivent être suffisamment grandes pour permettre une utilisation optimale des lisiers et des fumiers. Les nouvelles entreprises doivent se conformer à cette règle, sans subvention.

Réalisations

Les risques de pollution de la nappe d'eau souterraine ou d'écoulement vers les cours d'eau sont réduits à zéro. Les capacités d'entreposage sont augmentées (de 200 jours dans l'ancienne loi de l'environnement à 250 ou 300 jours), permettant un épandage plus grand sur les plantes en végétation et, par le fait même, une réduction d'épandage sur sol nu. Une meilleure gestion des fumiers et lisiers et une possibilité d'échange entre producteurs en surplus vers des producteurs en déficit, ou sans fumier ni lisier. Le programme est en cours et l'échéance est prévue en 1998.

Promoteur

MAPAQ
Roger Chicoine, agr.
Bureau de renseignements agricoles de Granby
77, rue Principale, local RC.21
Granby (Québec)
J2G 9B3
Téléphone : (514) 776-7106
Télécopieur : (514) 776-7128

Financement

Le MAPAQ subventionne 70 % des travaux admissibles pour la construction de structures d'entreposage étanches et de capacité suffisante. Le producteur paie le 30 % restant en plus des travaux connexes et d'adaptation. Le coût moyen du projet pour les années 1994-1995 fut de 66 980 \$ alors que pour les années 1995-1996, il fut de 55 342 \$.

Promotion d'installation de protection de sortie de drain de drainage souterrain

Description

Installation, sur une ferme, de mesures de protection de sortie de drain. Après l'installation des structures de protection, en faire la promotion dans le milieu agricole à l'aide de démonstrations à la ferme et par l'établissement d'un site permanent de démonstration.

Clientèle

Agriculteurs.

Réalisations

Diminution de la pollution diffuse par la conservation des sols. Maintien de la qualité physique des cours d'eau par la stabilisation des berges. Maintien de la santé du réseau de drainage souterrain des exploitations agricoles. Projet réalisé dans le cadre de l'entente auxiliaire Canada-Québec pour un environnement durable en agriculture, (Plan vert, volet promotion). Le projet a débuté en avril 1994 pour se terminer en mars 1996.

Promoteur

Club-Conseil Gestrie-Sol
Paul Gingras
1783, rang Magenta
L'Ange-Gardien (Québec)
J2G 9H9

Partenaires

Club-Conseil Gestrie-Sol, Sylvain Goyette agronome, Bureau de renseignements agricoles de Granby, Danielle Brault agronome, Drainage Ostiguy et Robert inc.

Financement

L'aide financière du Plan vert pour la réalisation du projet est de 2 800 \$. Des frais directs de 800 \$ pour M. Paul Gingras ont été requis pour compléter le projet.

Innovation technologique et promotion en agriculture durable

Description

Une entente auxiliaire Canada-Québec pour un environnement durable en agriculture a permis et permet, dans la région agricole 06, la réalisation de projets en agriculture durable. Les projets portent sur différents thèmes, dont la qualité de l'eau et la pollution diffuse, la valorisation et la gestion des sous-produits provenant des industries de transformation de produits agricoles, la conservation des ressources et la fertilisation intégrée, la phytoprotection et l'intégration de la faune en agriculture.

Clientèle

Agriculteurs.

Réalisations

Quinze projets, terminés depuis les débuts de l'entente, portant sur différentes facettes d'une agriculture durable. Application de méthodes de production propices à la conservation des ressources eau et sol, et à la conservation des résidus de cultures. Utilisation des cultures de couverture et autres pratiques culturales favorisant la conservation. Amélioration des connaissances sur les sols. Utilisation de variétés de plantes plus rustiques et plus résistantes. Utilisation des plans de conservation des ressources à l'échelle de la ferme. Modes de fertilisation permettant l'utilisation optimale des sols et la réduction de la pollution, comme la valorisation agricole des fumiers et le compostage. Fabrication de compost à partir de résidus de sources diverses. Adaptation et développement de machines, d'appareils et d'outils aratoires susceptibles d'accélérer l'adoption de pratiques de conservation et permettant, par exemple, de réduire le compactage et de faciliter le compostage. Utilisation polyvalente des terres.

Promoteurs

Gouvernements fédéral et provincial
MAPAQ régional 06

Partenaires

MEF régional, Agriculture Canada, Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, organismes du milieu, les producteurs agricoles.

Financement

Innovation technologique : 659 946 \$, promotion : 397 744 \$

Association de la gestion des engrais organiques dans le bassin de la rivière Yamaska (AGEO)

Description

L'AGEO est un organisme géré par les gens du milieu. On y retrouve un conseil d'administration composé de producteurs agricoles, d'un comité d'orientation formé respectivement de deux représentants provenant du MEF, du MAPAQ, de l'UPA régionale, du syndicat des producteurs de porcs et du syndicat des cultures commerciales. L'adhésion se fait sur une base volontaire. La mission de l'AGEO est d'aider l'ensemble des producteurs à gérer l'utilisation agronomique, économique et environnementale des engrais organiques. Les producteurs qui utiliseront les services de l'AGEO auront une meilleure connaissance des besoins des plantes et du sol. La production des ressources rationnelles sera favorisée par l'établissement d'un plan de fertilisation intégrée.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

Les services offerts par l'AGEO sont un appui au producteur pour définir sa pratique actuelle, décider, avec lui, du rythme de réduction ou d'utilisation des engrais organiques, réaliser, avec lui, les contrôles nécessaires à une saine gestion, favoriser la mise en contact et les ententes entre producteurs (fournisseurs et receveurs) et fournir un registre d'épandage.

Réalisations

Diminution de la pollution diffuse. Diminution des engrais chimiques. Gestion rationnelle des ressources naturelles. L'AGEO est en place depuis 1994. Plus de 80 producteurs ont adhéré sur une base volontaire. Des fosses de transferts sont prévues chez des receveurs.

Promoteur

L'Association de gestion des engrais organiques du bassin de la rivière Yamaska
François Béchar, président
2665, boulevard Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8B8

Partenaires

Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe,
Syndicat des producteurs de cultures
commerciales de la région de Saint-Hyacinthe,
Syndicat des producteurs de porcs de la région de
Saint-Hyacinthe, MAPAQ régional 06, MEF de
la Montérégie.

Thème : agriculture

Région : Montérégie (16)

Aménagement agricole intégré d'un bassin versant : décharge des Trente Sud

Description

La MRC des Maskoutains, dans une résolution en date du 10 octobre 1990, demandait au MAPAQ une intervention dans la Décharge des Trente Sud. Le MAPAQ a soumis un projet d'aménagement du cours d'eau. Ce projet visait à améliorer le drainage des terres agricoles du bassin versant et à susciter une meilleure conservation des ressources eau et sol.

Clientèle

Agriculteurs.

Réalisations

Reprofilage des talus. Protection des cours d'eau au moyen de différentes structures pour la conservation du sol et de l'eau, telles que seuils, perrés, engazonnement et protection des sorties de fossés. Implantation d'une bande riveraine. Disposition de clôtures pour empêcher l'accès des animaux aux cours d'eau. Intégration de pratiques culturales comprenant le maintien de 30% et plus de résidus au sol, la réduction des fertilisants et herbicides, le travail minimal de sol, l'utilisation de plantes de couverture. Ces travaux ont permis d'améliorer la qualité de l'eau, de diminuer l'érosion hydrique et éolienne, la pollution diffuse, la quantité d'engrais chimiques et de pesticides (arrosage en bandes, cultures sans herbicides). Ils ont également permis d'augmenter l'utilisation des engrais verts, de pratiques agricoles de conservation (travail minimal, rotation des cultures, bandes riveraines). Les travaux ont été réalisés en 1991.

Des suivis des interventions ont été faits en 1993, 1994 et 1995.

Promoteur

MAPAQ
Yvon Pesant
MAPAQ régional 06
3230, rue Sicotte
C.P. 40
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 2M2

Partenaires

MAPAQ régional 06, MRC des Maskoutains, producteurs agricoles touchés par la Décharge des Trente Sud, représentants du MEF, du MRN et du MLCP, MAM.

*Club de pomiculture de l'Estrie - MRC La Haute-Yamaska
et partie Brome-Missisquoi*

Description

Le Club de pomiculture de l'Estrie, dont le siège social est à Sainte-Cécile de Milton, regroupe 12 producteurs de pommes qui possèdent une superficie totale de 109 hectares en production. Engagement d'un conseiller qui fait un dépistage des ennemis de la pomme, et évalue la pertinence de traitements en fonction de seuils de nuisance. Cela constitue un changement de vision dans l'utilisation des pesticides qui, au lieu d'être appliqués selon un calendrier général, ne le sont que si l'ennemi est présent en nombre suffisant pour causer des dommages.

Clientèle

Pomiculteurs.

Problématique

Les pesticides utilisés en pomiculture constituent un risque pour l'environnement et pour la santé humaine.

Réalisations

Diminution d'application de pesticides dans les vergers. Effet sur l'environnement, en particulier sur la qualité de l'eau. Moins de pesticides sur le produit fini, la pomme, donc un produit de consommation plus sain pour la population. Le club est en opération depuis 1992 et continue ses opérations.

Promoteur

Club de pomiculture de l'Estrie
Jocelyn Lasnier, président
390, rue Principale
Sainte-Cécile de Milton (Québec)
J0E 2C0
Téléphone : 378-9497

Partenaires

Producteurs membres et MAPAQ.

Financement

Le budget annuel est de près de 17 000 \$ provenant à 40 % des producteurs membres, qui paient entre 530 \$ et 1 200 \$ par année. Le MAPAQ subventionne le projet à 60 %. 80 % du budget va en salaire et 20 % en achat de divers approvisionnements pour le dépistage.

Club-Conseil Gestrie-Sol

Description

Regroupement de 24 entreprises agricoles qui, avec l'aide d'un agronome formé en agriculture durable (éco-conseiller), s'orientent vers une agriculture durable. Ce regroupement est représentatif du milieu avec plus de 3 300 hectares en production et plus de 9 000 unités animales présentes.

Clientèle

Agriculteurs.

Réalisations

Amélioration de la qualité de l'eau et diminution de la pollution diffuse (suivi de fertilisation et de gestion des fertilisants, intégration de nouvelles pratiques culturales, etc.). Meilleure conservation des ressources et fertilisation intégrée (plan de fertilisation intégré qui optimise les ressources de la ferme, valorisation des conditions de sol par des pratiques de conservation). Développement de la lutte intégrée dans la protection des cultures (méthodes de répression non chimique, programme intégré de répression, etc.). Fin du projet prévue en avril 1997 (Plan vert). Projet réalisé dans le cadre de l'entente auxiliaire Canada-Québec pour un environnement durable en agriculture.

Promoteur

Regroupement de 24 exploitations agricoles
Robert Fournier, président
303, Rang Léger
Bromont II (Québec)
J0E 1C0

Partenaires

MAPAQ régional Estrie région 05, Bureau de renseignements agricoles de Granby.

Financement

Le programme Club-Conseil du Plan vert contribue à 90 % aux frais rattachés à l'emploi de l'éco-conseiller (agronome). Les producteurs participants assument 10 % des ces frais, plus les autres frais non reliés au conseiller; administration, autre main-d'oeuvre (technicien, étudiants). L'aide financière du Plan vert pour la réalisation du projet est d'un peu plus de 50 000 \$ par année.

Contrôle alternatif des mauvaises herbes dans le maïs et les céréales

Description

Intégration, à la gestion de la ferme, d'une pratique de répression des mauvaises herbes autres que l'usage de pesticides dans la culture du maïs et des céréales. Utilisation de sarcleurs de type peigne comme moyen de répression.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

La culture du maïs et de céréales nécessite des interventions pour contrôler les mauvaises herbes. Par des pratiques alternatives, il est possible de limiter l'utilisation de pesticides chimiques.

Réalisations

Diminution de la pollution diffuse par les pesticides. Réduction de l'usage de pesticides. Maintien de la rentabilité de la production et potentiel de réduction des coûts. Projet réalisé dans le cadre de l'entente auxiliaire Canada-Québec pour un environnement durable en agriculture, le Plan vert - volet promotion. Le projet a débuté en avril 1994 pour se terminer en mars 1996.

Promoteur

Ferme Spani et Fils inc.
Werner Spani
1315, Cowie
Granby (Québec)
J2G 9H9

Partenaires

Club-Conseil Gestrie-Sol, Sylvain Goyette, agronome; Bureau de renseignements agricoles de Granby, Danielle Brault, agronome.

Financement

L'aide financière du Plan vert pour la réalisation du projet est de 3 010 \$ et de 1 480 \$ en frais directs pour la Ferme Span et Fils inc.

Club-conseil Agri-Durable

Description

Regroupement de 20 entreprises agricoles bénéficiant des services d'un spécialiste en agriculture durable. Le rôle du spécialiste est de supporter les entreprises agricoles dans leur cheminement individuel et collectif, d'accélérer l'adoption de pratiques visant une agriculture durable, de favoriser les échanges et le transfert de connaissances et enfin d'aider les entreprises agricoles à atteindre les objectifs fixés dans leurs projets de conservation. Ce regroupement favorise la protection des ressources naturelles en réduisant les pressions exercées sur elles (maïs sans herbicides, semis direct, plan de fertilisation intégrée).

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

L'amélioration de la qualité des eaux de surface et souterraines permet de diminuer les risques de pollution diffuse. Par le regroupement d'entreprises agricoles, bénéficiant de services d'un spécialiste en agriculture durable. Le club-conseil vise à améliorer le revenu net de ses membres en réduisant les coûts de production par une approche globale d'agriculture durable.

Réalisations

Amélioration de la qualité de l'eau. Diminution de la pollution diffuse. Diminution de la quantité d'engrais chimiques (lutte intégrée). Augmentation de l'utilisation des engrais verts. Augmentation de pratiques agricoles de conservation (travail minimal, rotation des cultures, bandes riveraines). Diminution de la quantité de pesticides (arrosage en bandes, cultures sans herbicides). Implantation de haies et de brise-vent. Projet réalisé dans le cadre de l'entente auxiliaire Canada-Québec. Le club-conseil existe depuis deux ans et terminera ses

activités en mars 1997. Plusieurs activités de démonstration et de vulgarisation ont été prévues. Démonstration de semis direct, d'épandage de fumiers solides et de lisiers en post-levée, d'engrais vert et d'arrosage en bande. Journée d'information sur les pratiques agricoles de conservation, et sur le maïs sans herbicides.

Promoteur

Club-conseil Agri-durable, regroupement de 20 exploitations agricoles réparties dans les municipalités de Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Ange-Gardien, Saint-Alphonse, Saint-Paul d'Abbotsford, Rainville et Saint-Césaire.

Sylvain Carmel

184, chemin Dion Nord

Bromont (Québec)

J0E 1C0

Téléphone : (514) 293-6160

Partenaire

MAPAQ régional 06.

Financement

Le coût total du projet pour une période de trois ans est de 246 770 \$. L'aide accordée dans le cadre du programme Plan vert est de 222 093 \$. Les exploitations agricoles participantes contribuent pour 24 677 \$.

Campagne «Je prends soin de ma terre»

Description

Une collaboration de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe avec les coopératives agricoles COMAX, Saint-Damase, Acton, Saint-Hilaire et Saint-Denis-sur-Richelieu a permis l'envol de la campagne «Je prends soin de ma terre», lors d'une conférence de presse le 14 février 1995. La campagne s'est continuée au cours de l'hiver avec la collaboration des 16 syndicats de base de l'UPA, par des communiqués de presse, des affiches, macarons et panneaux publicitaires.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

La promotion des bonnes pratiques agricoles passe par la publicisation des réalisations en agriculture durable et le développement d'un partenariat avec les différents intervenants du milieu préoccupés par la question environnementale.

Réalisations

Concertation visant la responsabilisation du plus grand nombre d'intervenants. Accessibilité de l'information à la population. Contribution à la modification d'attitudes et de comportements dans le sens du développement durable.

Promoteurs

Les coopératives agricoles et la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe
Linda Dufault, agente à l'information
850, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7S3
Téléphone : (514) 774-9154
Télécopieur : (514) 778-3797

Partenaires

Les coopératives agricoles COMAX, Saint-Damase, Acton, Saint-Hilaire et Saint-Denis-sur-Richelieu, les syndicats de base, les municipalités, les commissions scolaires.

*Guide syndical en environnement**

Description

Guide de réflexion, de référence et d'information sur les enjeux environnementaux de l'implication des travailleuses et des travailleurs dans les milieux de travail.

Clientèle

Syndicats affiliés, organismes et militants(es) dans le domaine de l'environnement et le développement durable, employeurs et employés.

Problématique

Les principaux impacts connus sur l'environnement, tels la dégradation de la couche d'ozone, les pluies acides, l'effet de serre, le smog urbain, la pollution de l'air et de l'eau, la contamination et la désertification des sols découlent de l'ensemble des activités humaines. Cependant, la cause principale des problèmes environnementaux connus aujourd'hui provient des émissions atmosphériques, des rejets solides et des rejets liquides provenant des milieux de travail. Les syndicats sont au coeur des milieux de travail. Ils occupent une position privilégiée afin d'agir à la source même des problèmes environnementaux, et ce, aussi bien en amont qu'en aval de la production.

Réalisations

Ce document, le premier Guide syndical en environnement produit par la CSN, s'inscrit dans la démarche de la CSN pour augmenter l'implication des syndicats affiliés, des organismes et des militantes et militants dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Il s'ajoute à plusieurs

interventions de la CSN dans ce domaine : colloque syndical, mémoires, représentations auprès de différents organismes sur les questions environnementales, interventions publiques.

Ce guide, qui a été élaboré par le Service du Génie industriel de la CSN, vient s'ajouter aux sessions de formation sur l'action syndicale en environnement qui sont maintenant offertes aux organismes pour leur permettre de mieux s'outiller dans ce domaine qui prend de plus en plus d'importance dans l'ensemble des préoccupations et des défis syndicaux. Le guide contient les informations suivantes : l'enjeu environnemental, la préoccupation des syndicats en environnement, l'enquête syndicale en environnement, l'action syndicale en environnement, et une annexe comprenant 15 thèmes qui préoccupent les syndicats en rapport avec l'environnement.

Promoteur

Conseil central des Laurentides (CSN)
Gilles Turcotte, président
289, De Villemure
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5J5
Téléphone : (514) 438-4196
et Marc Laviolette, vice-président
1601, de Lorimier
Montréal (Québec)
H2K 4M5
Téléphone : (514) 529-4955
Télécopieur : (514) 529-4949

Partenaires

La CSN, le Conseil central, les syndicats locaux, les employeurs, les experts-conseils.

*La bourse québécoise des matières secondaires (BQMS)**

Description

Basée sur le principe que les déchets des uns peuvent être les matières premières des autres, la BQMS a pour mission de faciliter la réutilisation des matières secondaires en jumelant les générateurs de ce type de matières avec des utilisateurs potentiels. Elle encourage la conservation des ressources en réutilisant des matières et, par conséquent, la réduction de la quantité de déchets voués autrement à l'enfouissement ou à l'incinération.

Clientèle

Industries.

Réalisations

Stimulation de l'industrie du recyclage.
Sensibilisation à la conservation des ressources.
Détournement de 55 000 tonnes par an (octobre 1995) de l'enfouissement. Outil complémentaire de gestion des déchets. Diminution potentielle des coûts d'exploitation pour les entreprises.

Promoteurs

Société québécoise de récupération et de recyclage
Sylvain Léger, vice-président
Planification et développement, Recyc-Québec
7171, rue Jean-Talon Est, bureau 500
Anjou (Québec)
H1M 3N2
Téléphone : (514) 532-5002
Télécopieur : (514) 873-6542

Patricia Marchand, coordonnatrice
Recyc-Québec
900, Place d'Youville, bureau 210
Québec (Québec)
G1R 3P7
Téléphone : 1-800-668-6686
Télécopieur : 1-800-807-0678

Partenaires

L'Association canadienne des fabricants de produits chimiques; l'Association des industries forestières du Québec; l'Association des manufacturiers du Québec; l'Association minière du Québec; le Centre patronal de l'environnement; l'Institut canadien des produits pétroliers; l'Institut des plastiques et de l'environnement du Canada; l'Union des municipalités du Québec; l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec.

Financement

Financement à partir des fonds de Recyc-Québec. Subvention d'Environnement Canada pour le système initial d'information géographique (SIG). Coûts: 60 000 \$ (immobilisations); 160 000 \$/an (fonctionnement).

*Élimination des composés générateurs de dioxines
et de furannes dans la fabrication du papier au Québec**

Description

L'objectif était de réduire les émissions de dioxines et de furannes de façon à les rendre non dommageables pour la santé humaine. Les résultats de la recherche ont permis à l'industrie papetière de remplacer le chlore par d'autres agents de blanchiment, tels le bioxyde de chlore et le peroxyde d'oxygène, et de réduire la quantité des produits utilisés. À la suite de recherches intensives et d'investissements majeurs, l'industrie a réduit à un niveau non mesurable les rejets de ces substances chlorées dans les effluents. Une dizaine de fabriques sont concernées au Québec. La pâte produite est dite ECF, car aucune trace de dioxine et de furanne n'est mesurée dans les effluents. Cet objectif a été atteint avant l'entrée en vigueur des normes fédérales et provinciales.

Clientèle

Industries.

Problématique

Pour fabriquer certains types de papiers et de cartons, le blanchiment de la pâte est une étape nécessaire. À ce chapitre, l'industrie forestière a été appelée à démontrer d'une façon bien concrète son engagement face au développement durable. Au milieu des années 80, des traces de substances toxiques ont été décelées dans les effluents de certaines usines. Une enquête a permis de déterminer que le chlore gazeux, utilisé dans le procédé de blanchiment du papier, générerait des dioxines et des furannes qui sont des composés à fort potentiel cancérigène.

Réalisations

La substitution des matières dangereuses par des produits de remplacement moins nocifs a permis de promouvoir et de protéger la santé humaine et l'intégrité des écosystèmes. La réduction des teneurs en dioxines et furannes à des niveaux

non mesurables permet de minimiser les effets toxiques chroniques inconnus et, ainsi, de prévenir des maladies. Ce projet améliore la qualité de vie des Québécois en réduisant la pollution de l'eau, en augmentant le potentiel de pêche ainsi que celui des activités récréatives associées. De plus, en ne recourant plus au chlore pour blanchir la pâte, les papeteries transforment la protection de l'environnement en avantage concurrentiel, maintiennent leur compétitivité et les emplois.

Promoteur

Association des industries forestières du Québec
Louis Désilets, directeur, environnement
1200, Germain-des-Prés, bureau 102
Sainte-Foy (Québec)
G1V 3M7
Téléphone : (418) 651-9352
Télécopieur : (418) 651-4622

Partenaires

Centres de recherches sur les pâtes et papiers, firmes de consultants, firmes d'ingénierie.

Financement

Prêts bancaires et prélèvements sur les profits accumulés. Un montant d'environ cinq millions de dollars par usine a été déboursé pour un total d'environ 50 millions de dollars pour l'ensemble du projet.

***Réduction des toxiques des 50 industries prioritaires
du Plan d'action Saint-Laurent (PASL)****

Description

Le volet Protection du PASL avait comme objectif la réduction de 90 % de l'ensemble des toxiques déversés par les effluents de 50 industries jugées prioritaires pour la dépollution entre 1988 et 1993.

Clientèle

Industries.

Réalisations

Le projet a permis une production industrielle tout en réduisant d'une manière importante les toxiques pour la récupération et la protection de l'ensemble des usages du milieu aquatique de l'écosystème du Saint-Laurent.

Promoteurs

Le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF) et Environnement Canada
Jean Cinq-Mars, directeur régional - protection de l'environnement
Environnement Canada, région de Québec
1179, rue de Bleury
Montréal (Québec)
H3B 3H9
Téléphone : (514) 283-0178

Kathleen Carrière, directrice régionale de la Montérégie
Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec
201, Place Charles Lemoyne, 2e étage, bureau 2.05
Longueuil (Québec)
J4K 2T5
Téléphone : (514) 928-7607

Partenaires

Industries.

Financement

Financement à même le PASL. Contributions provinciales et fédérales pour les opérations de l'équipe d'intervention Saint-Laurent. Contribution à 50 % des coûts de caractérisation par l'industrie. Travaux d'assainissement payés entièrement par l'industrie. Investissement dans les travaux d'assainissement de l'ordre de 750 millions \$.

**Mise en oeuvre des systèmes de traitement secondaire
des eaux de procédés des usines de pâtes et papiers du Québec***

Description

L'industrie papetière a construit et opère une quarantaine d'installations de systèmes de traitement secondaire à travers le Québec. Ce traitement utilise des bactéries pour retirer les matières organiques dissoutes, rendant ainsi l'effluent final non toxique. Celui-ci est soumis à un suivi journalier afin de s'assurer d'une opération adéquate permettant de rencontrer les exigences de performance environnementale et de protéger le milieu aquatique. Les usines de pâtes et papiers se conforment ainsi aux nouvelles normes provinciales et fédérales sur les effluents des usines de pâtes et papiers, respectivement entrées en vigueur le 30 septembre 1995 et le 31 décembre 1995.

Clientèle

Industries

Réalisations

Au cours des dernières années, la qualité des effluents des papetières du Québec s'est considérablement améliorée. L'ajout de systèmes de traitement secondaire aux traitements primaires déjà en place a permis de réduire de 90 % les charges en matières en suspension (MES) et la demande biochimique en oxygène (DBO₅) et autres contaminants, par rapport aux charges mesurées en 1981. L'installation des systèmes de traitement secondaire entraîne aussi une meilleure utilisation des eaux de procédés et une réduction des débits de rejets. Le traitement secondaire des eaux de procédés a un effet positif sur la biodiversité et la préservation de l'intégrité des écosystèmes. Il permet de réduire la quantité de matières organiques, de DBO₅, la turbidité, et d'éliminer la toxicité aiguë. Les milieux aquatiques récepteurs sont alors plus propices aux organismes benthiques (fond de l'eau), aux plantes aquatiques (macrophytes) et aux

poissons. Sur le plan économique, l'installation de ces systèmes a permis de créer ou de maintenir de quatre à sept emplois par usine. De plus, le retour de certains usages des cours d'eau en aval offre des possibilités de développement d'activités de loisirs, tels la pêche, les sports aquatiques, etc. Il favorise également une hausse de la valeur des propriétés situées en bordure du plan d'eau.

Promoteur

Association des industries forestières du Québec
Louis Désilets, directeur, environnement
1200, Germain-des-Prés, bureau 102
Sainte-Foy (Québec)
G1V 3M7
Téléphone : (418) 651-9352
Télécopieur : (418) 651-4622

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF), consultants en environnement, firmes d'ingénierie, quelques municipalités, institutions bancaires.

Financement

Émissions d'actions, prêts bancaires, ainsi que des subventions du Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ) là où les usines traitent les effluents des municipalités. Près d'un milliard de dollars ont été investis pour l'ensemble du projet. Ce montant se répartit entre la construction des systèmes (750 M \$) et le réajustement du circuit de l'eau (250 M \$), la formation de la main-d'oeuvre et l'opération des systèmes. Il en coûte environ 50 millions de dollars par année pour opérer l'ensemble des installations, sans compter les coûts d'élimination des résidus générés par les systèmes.

*Installation de systèmes de désencrage des papiers rebuts au Québec**

Description

Les entreprises québécoises ont augmenté leur capacité de production en pâtes désencrées pour assurer la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle de la ressource forestière, selon un objectif de développement durable, et pour rencontrer les exigences de leurs clients sur le contenu en fibres recyclées dans le papier. Elles visent également l'innocuité environnementale de leurs résidus afin de favoriser leur valorisation.

Clientèle

Industries.

Problématique

Le récent engouement du public pour le recyclage de plusieurs produits de consommation a provoqué une augmentation vertigineuse de l'utilisation de fibres secondaires dans le secteur des pâtes et papiers.

Réalisations

Neuf usines de désencrage ont été mises en opération au Québec entre 1990 et 1995. La capacité de désencrage de fibres secondaires a donc passé de 190 000 tonnes métriques à 1 085 000 tonnes métriques de papier par année. Cette augmentation a engendré un nouveau problème en matière de gestion des résidus, dû au surplus des résidus de désencrage (150 000 tonnes/an) qui doivent être éliminés ou réutilisés de manière efficace et dans le respect de l'environnement. Actuellement, les entreprises utilisent certains résidus comme source énergétique et explorent d'autres avenues de valorisation, par exemple le compostage et la restauration de sites. L'industrie contribue à l'utilisation rationnelle de la ressource forestière en utilisant des fibres secondaires dans la fabrication de ses produits. Le recyclage au Québec amène le consommateur québécois à jouer un rôle important dans la récupération des

fibres secondaires, le maintien des marchés et celui des emplois. De plus, le recours accru au recyclage des vieux papiers contribue à réduire les quantités de rebuts dans les lieux d'enfouissement. Enfin, l'installation des systèmes de désencrage permet une meilleure gestion rationnelle de la ressource forestière en exerçant moins de pression sur elle. L'installation et l'opération des systèmes de désencrage ont permis de créer ou de conserver environ 15 emplois par usine.

Promoteur

Association des industries forestières du Québec
Louis Désilets, directeur, environnement
1200, Germain-des-Prés, bureau 102
Sainte-Foy (Québec)
G1V 3M7
Téléphone : (418) 651-9352
Télécopieur : (418) 651-4622

Partenaires

Les institutions bancaires, firmes de consultants et de construction, Collecte sélective Québec, Bourse québécoise des matières secondaires et fournisseurs de papier recyclé.

Financement

Prêts bancaires.

***Inventaire et caractérisation des composés utilisés et des rejets
des usines de pâtes et papiers du Québec****

Description

Les 45 fabriques de pâtes et papiers membres de l'Association des industries forestières du Québec (AIFQ) ont réalisé, au cours des quatre dernières années, un inventaire complet des intrants (composés chimiques) utilisés dans les procédés de fabrication du papier et pouvant avoir un impact sur l'environnement. Elles ont aussi réalisé une caractérisation détaillée de leurs effluents et de leurs résidus. Environ 150 composés ont été analysés. Les entreprises ont également débuté la phase préparatoire à la caractérisation des émissions atmosphériques, qui sera complétée d'ici trois ans. Le projet permettra de minimiser la perte de la diversité des espèces et des écosystèmes et de préserver la qualité de vie des populations humaines. Il va également permettre, à plus long terme, de faire un bilan de l'efficacité des systèmes de mesures d'assainissement et d'orienter le progrès technologique dans les procédés pour réduire la pollution et les déchets produits.

Clientèle

Industries.

Réalisations

Ce projet a favorisé la mise en place, dans les entreprises, d'un système de gestion environnementale axé sur le cycle des produits. L'implication des papetières dans ce projet a préparé la mise en place des systèmes de traitements secondaires et permis d'initier une série de projets de valorisation des résidus et des programmes d'action volontaire.

Promoteur

Association des industries forestières du Québec
Louis Désilets, directeur, environnement
1200, Germain-des-Prés, bureau 102
Sainte-Foy (Québec)
G1V 3M7
Téléphone : (418) 651-9352
Télécopieur : (418) 651-4622

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), Programme de réduction des rejets industriels (PRRI) et Plan d'action Saint-Laurent (PASL), Environnement Canada, Inventaire national des rejets des polluants (INRP) et PASL, consultants en environnement, le Centre québécois de valorisation de la biomasse (CQVB), et le programme national d'action volontaire ARET.

Financement

Compagnies membres de l'AIFQ. Les coûts reliés à la validation des données ont été défrayés par le MEF. Le CQVB a contribué pour 20 000 \$ à la rédaction d'une partie du rapport de la campagne de caractérisation des résidus. Environnement Canada a contribué pour 300 000 \$ à la caractérisation des 13 fabriques couvertes par le PASL. Investissement privé sauf les contributions du MEF, du CQVB et d'Environnement Canada.

Collecte de produits dangereux dans l'entreprise (Hydro-Québec Matapédia)

Description

Après de ses employés, au siège social régional situé à Rimouski, Hydro-Québec a offert un service de cueillette des produits domestiques dangereux.

Clientèle

Employés d'Hydro-Québec.

Problématique

Considérant que la Ville n'offre aucun service de cette nature, l'entreprise a offert cette opportunité à ses employés.

Réalisations

Contribution à une meilleure gestion des déchets domestiques dangereux et sensibilisation des employés à cet égard.

Promoteur

Hydro-Québec Matapédia
Gilles Dubé, agent d'information
355, boul. Saint-Germain Ouest
Rimouski (Québec)
G5L 3N2
Téléphone : (418) 724-1307
Télécopieur : (418) 724-1371

Partenaires

Les employés.

Financement

Contribution interne assumée par l'entreprise.

Papetières du Bas-Saint-Laurent

Description

Dépôt d'un document faisant état des réalisations des papetières du Bas-Saint-Laurent, tels réduction de 40% de la consommation en eau (F.F. Soucy), projet de valorisation des boues secondaires (Papier Cascades), valorisation des boues et récupération des fibres pour la confection de panneaux de construction (Mohawk). L'objectif visé par ce projet est d'améliorer la performance environnementale de ces industries, particulièrement en termes de gestion, de recyclage et de valorisation des déchets liquides et solides.

Réalisations

Réduction significative de la présence de contaminants dans l'écosystème. Dynamisme créé en recherche et développement au sein d'entreprises régionales.

Promoteur

Papetières du BSL
François D'Amours, responsable à l'environnement
191, Delage
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 3Z1
Téléphone : (418) 862-1043
Télécopieur : (418) 867-1134

Financement

Financement interne.

Amélioration de la qualité des cours d'eau régionaux (traitement des effluents)

Description

Mise à jour du bilan de la qualité des effluents des usines de fabrication de pâtes et papiers et évaluation des conséquences des traitements des effluents sur la qualité de l'eau dans la région.

Réalisations

En réduisant la contamination des effluents, le projet augmente la qualité des eaux, favorise l'économie régionale et avantage les secteurs sociaux et touristiques. L'amélioration de l'eau a un impact positif direct sur la biodiversité et les écosystèmes. En rejetant des eaux mieux oxygénées, on respecte une ressource fondamentale et même vitale pour l'être humain. Enfin, l'amélioration de la qualité des eaux peut stimuler la création d'industries récréo-touristiques et (ou) le développement d'autres initiatives régionales qui contribuent à freiner l'exode des jeunes.

Promoteurs

Abitibi-Price Inc., Corporation Stone-Consolidated, Donohue Saint-Félicien Inc., Cascades de Jonquière et Produits forestiers Alliance Inc.
Abitibi-Price Alma
Pierre Tremblay
1100, Melançon
Alma (Québec)
G8B 5W2

Ségrégation et réutilisation des eaux de refroidissement de l'usine

Description

Les eaux de refroidissement sont séparées des eaux de procédé puis elles sont réintroduites dans le réseau d'eau d'alimentation de l'usine, réduisant la quantité d'eau nouvelle consommée.

Réalisations

La réduction de l'eau consommée par l'usine et la réutilisation de l'eau dans le procédé ont un impact positif sur cette ressource. Cette action contribue à protéger le milieu environnant et à en conserver la qualité de vie actuelle et future, en laissant cette eau disponible pour d'autres types d'activité.

Promoteur

Corporation Stone-Consolidated
Caroline Lachance
542, 1^{re} Rue
La Baie (Québec)
G7B 3R2
Téléphone : (418) 544-9705
Télécopieur : (418) 544-8453

Récupération de bois brûlé, de métal et de carton

Description

Le bois brûlé en provenance des domaines forestiers est réutilisé dans le processus de fabrication de la pâte. Les pièces de métal et résidus métalliques sont récupérés par un utilisateur externe. Les boîtes et le carton d'emballage sont compactés en ballots puis acheminés vers un utilisateur.

Promoteur

Corporation Stone-Consolidated
Caroline Lachance
542, 1^{re} Rue
La Baie (Québec)
G7B 3R2
Téléphone : (418) 544-9705
Télécopieur : (418) 544-8453

Réalisations

La réutilisation des résidus réduit la quantité de déchets à disséminer dans l'environnement; de plus elle remplace la matière première et donc en réduit la consommation. Cette action permet ainsi la réhabilitation de milieux détériorés, tout en donnant la possibilité de stimuler des initiatives de réutilisation et de récupération de ces résidus en région.

Installation d'un précipitateur électrostatique

Description

Installation d'un précipitateur électrostatique à l'usine de pâtes et papiers, destiné à contrôler les émissions de matières particulaires dans l'air de la chaudière à résidus. Les émissions sont en deçà des nouvelles normes gouvernementales.

Réalisations

Les émissions de matières particulaires dans l'air ont diminué de plus de 90% depuis la mise en fonctionnement de l'équipement. De plus, la hausse de la quantité de boues brûlées réduit la quantité de résidus à enfouir. En réduisant les émissions de particules sous les normes gouvernementales, le précipitateur électrostatique permet l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau et, par conséquent, des écosystèmes en général. L'amélioration de la qualité de l'air incite les gens à demeurer dans un milieu plus sain, où la santé et la qualité de vie des populations sont considérées.

Promoteur

Corporation Stone-Consolidated
Caroline Lachance
542, 1^{re} Rue
La Baie (Québec)
G7B 3R2
Téléphone : (418) 544-9705
Télécopieur : (418) 544-8453

Cogénération en industrie

Description

Production de vapeur utilisant la liqueur noire du procédé et de la biomasse comme combustible, à l'usine Donohue de Saint-Félicien. La vapeur, produisant jusqu'à 27,3 mégawatts d'électricité, rend l'usine autosuffisante. L'opération de l'usine nécessite un apport thermique et énergétique. La totalité des besoins est fournie par l'atelier de cogénération rendant l'usine plus compétitive en baissant les coûts de production. Rappelons que la valeur énergétique d'une tonne (anhydre) d'écorces vaut 80 \$ de pétrole en énergie.

Réalisations

La biomasse utilisée comme combustible représente une utilisation rationnelle d'un sous-produit local provenant des scieries. La production d'électricité se fait en région, remplaçant l'achat d'électricité produite ailleurs. Valorisation de résidus de coupe (écorces) qui étaient brûlés et enfouis en pure perte. L'enfouissement pouvait occasionner la contamination de l'eau souterraine (problèmes potentiels de lixiviats). Le projet favorise la création d'emplois pour les transporteurs du milieu. De plus, ces écorces sont incinérées à un endroit éloigné du milieu urbain d'où le maintien d'un bon équilibre entre l'industrie et la ville.

Promoteur

Produits forestiers Donohue Inc. (Lac-Saint-Jean)
Lucien Desmarais, directeur général usine de pâte kraft
4000, chemin Saint-Eusèbe
Saint-Félicien (Québec)
G8K 2R6
Téléphone : (418) 679-4545
Télécopieur : (418) 679-4271

Élimination du chlore moléculaire dans le procédé de blanchiment

Description

Depuis 1993, le chlore moléculaire est complètement éliminé du procédé de blanchiment de la pâte kraft de l'usine Donohue de Saint-Félicien. Celui-ci a été remplacé par le bioxyde de chlore (ClO₂) qui génère considérablement moins de produits toxiques. La construction d'un atelier de génération de ClO₂, au coût de 20 millions \$, a cependant été nécessaire. L'opération de l'atelier de ClO₂ est effectuée par les employés de l'usine de pâte kraft.

Réalisations

Le procédé ClO₂ réduit les rejets en COHA à 10 fois sous la norme du ministère de l'Environnement et de la Faune et les rejets en dioxines et furannes sous le seuil de détection, ce qui favorise grandement les ressources aquatiques. Une meilleure qualité de l'eau de la rivière Mistassini en découle, donc celle du lac Saint-Jean et du Saguenay. Les pressions du marché vont dans le sens de l'élimination du chlore moléculaire. La substitution au ClO₂ a permis de conserver des clients importants de façon à maintenir et augmenter la production. En stabilisant les emplois, les travailleurs dépensent dans le milieu, générant ainsi des revenus pour l'ensemble de la région.

Promoteur

Produits forestiers Donohue Inc. (Lac-Saint-Jean)
Lucien Desmarais, directeur général usine de pâte kraft
4000, chemin Saint-Eusèbe
Saint-Félicien (Québec)
G8K 2R6
Téléphone : (418) 679-4545
Télécopieur : (418) 679-4271

Compostage de boues d'huile végétale

Description

L'eau est acheminée vers un centre de traitement où elle est séparée en deux fractions: huile et eau; l'eau est recirculée et les boues huileuses sont compostées.

Clientèle

Problématique

Le centre de coulée de l'usine Alcan de Grande-Baie utilise de l'huile végétale lors de la coulée d'aluminium. Un système récupère l'eau huileuse et la fraction non récupérable est envoyée dans un réservoir pour élimination. Dans le passé, cette eau était expédiée vers un centre de traitement où elle était éliminée par évaporation.

Réalisations

Promotion du recyclage, de la recirculation et de la réinsertion de matières recyclées.
Restructuration de sol du milieu forestier en utilisant le compost. Protection et mise en valeur de la forêt avoisinant l'usine, qui est très utilisée par les cueilleurs de fruits, pour la promenade, la petite chasse, etc. Réhabilitation d'un milieu forestier perturbé autour de l'usine, par le compost obtenu. Développement de l'autonomie économique régionale par l'encouragement d'une jeune entreprise de haute technologie spécialisée dans le recyclage de résidus industriels, paysagistes, techniciens, ingénieurs, etc.

Promoteur

Société d'électrolyse et de chimie Alcan, usine Grande-Baie
Stéphane Gauthier et Guylaine Munger
6000, 6^e Avenue, C.P. 900
Ville de La Baie (Québec)
G7B 4G9
Téléphone : (418) 697-9600, poste 9683
Télécopieur : (418) 697-9598

Programme environnemental CRDV

Description

Coordination et engagement des efforts afin de connaître et de corriger l'impact de nos activités passées et de modifier nos activités présentes et futures dans l'esprit du respect des composantes environnementales.

Réalisations

Finaliste dans la catégorie environnement en 1993 et 1995 aux Fidéides de la Chambre de commerce de Sainte-Foy.

1993-1994: vérification de conformité environnementale, élimination des substances contaminées au BPC à une concentration inférieure à 10 000 ppm, caractérisation environnementale du Parc Lemay et enlèvement de munitions, remplacement des réservoirs souterrains de carburants et des pompes distributrices, caractérisation des poussières, bat. 236 et 251 et décontamination, équipement de récupération du fréon, formation d'un comité de l'environnement, installation d'une clôture et contrôle de l'accès au dépôt de matériaux secs, installation de hottes de ventilation au-dessus des baignoires de développement, installation d'une hotte de ventilation au-dessus du bassin de développement, nettoyage d'un déversement d'huile.

1994-1995: caractérisation environnementale des anciens sites d'enfouissement, remplacement des réservoirs d'huile souterrains, formation du Comité de l'environnement et Div. ME, politique de gestion de l'environnement, plan d'action environnemental, document de gestion des déchets, plan d'intervention en urgence environnementale, étude hydrogéologique, Parc Lemay.

1995-1996: caractérisation environnementale des champs de tirs et secteurs d'essais.

Promoteur

Centre de recherches pour la défense Val Cartier (CRDV)

Stéphane Jean, agent de l'environnement

2459, boul. Pie XI Nord

C.P. 8800

Courcellette (Québec)

G0A 1R0

Téléphone : (418) 844-4263

Télécopieur : (418) 844-4399

Partenaire

Ministère de la défense nationale (MDN).

Financement

Aide financière du MDN de 1 300 000 \$ pour les années 1993-1996.

Réduction de déchets (3RVE)

Description

Récupération de certains déchets de l'usine de Clermont: cartons, mandrins, papier, fer, huile usée, bois, bran de scie, boues primaires et secondaires, peinture, solvant, contenants retournables. L'objectif est de réduire à zéro la quantité de déchets transportés au site d'enfouissement.

Clientèle

Industries.

Réalisations

Récupération et recyclage. Réduction d'énergie pour produire les biens. Réduction de la matière première. Longévité du site d'enfouissement par la réduction de 25 à 1 le nombre de voyages par jour au site.

Pomoteur

Produits forestiers Donohue inc.
Jean Bourque, surintendant, Environnement
100, rue Donohue
Clermont (Québec)
G4A 1A7
Téléphone : (418) 439-5300, x-3347
Télécopieur : (418) 439-5370

Partenaires

Tous les employés de l'usine.

Financement

Les coûts du projet sont de 25 000 \$ et sont assumés par Produits forestiers Donohue Inc.

Traitement secondaire

Description

La papeterie Beupré a installé en 1995 un système de traitement secondaire de boues activées à l'air permettant l'élimination de la toxicité. L'objectif visé par le projet est de favoriser la protection des ressources naturelles en réduisant la consommation d'eau utilisée et les rejets de contaminants dans la Rivière aux vases.

Clientèle

Industries.

Réalisations

Réduction importante de la consommation d'eau. Meilleure protection des réservoirs de produits chimiques pouvant nuire au système. Réduction de 95 % de la charge organique des effluents dans la Rivière aux vases et le fleuve Saint-Laurent. Amélioration des populations de poissons et de l'utilisation du milieu par les êtres humains. Création d'emplois et plaque tournante pour la gestion environnementale de l'usine.

Promoteur

Abitibi-Price inc., Papeterie Beupré
Lyne Tremblay, coordonnatrice en environnement
1, rue du Moulin
Beupré (Québec)
G0A 1E0
Téléphone : (418) 827-6476
Télécopieur : (418) 827-3918

Isabelle Cloutier, coordonnatrice principale en environnement
1150, rue Claire-Fontaine, 2^e étage
Québec (Québec)
G1R 4S1
Téléphone : (418) 649-5401
Télécopieur : (418) 649-5421

Financement

Le coût de la construction du système de traitement est de 15 millions de dollars et les coûts d'opération sont de deux millions par année. Le financement est assuré par Abitibi-Price Inc.

Traitement secondaire

Description

Implantation d'un système de traitement secondaire à l'usine de Produits forestiers Alliance de Donnacona, au mois de juillet 1995.

Clientèle

Industries.

Problématique

En vertu des nouvelles normes provinciales, les matières en suspension (MES) et la demande biochimique en oxygène (DBO₅) des effluents doivent être diminuées.

Réalisations

Baisse importante des MES et de la DBO₅.

Promoteur

Produits forestiers Alliance inc.
Gaétan Plamondon, surintendant des Services Techniques
1, rue Notre-Dame
Donnacona (Québec)
G0A 1T0
Téléphone : (418) 285-4300 ext.: 4393
Télécopieur : (418) 285-4472

Fermeture des lagunes

Description

Nettoyage des lagunes (bassins de sédimentation) de la Papeterie Beauré contenant des boues, et fermeture par recouvrement végétal. Les eaux, auparavant rejetées par ce système vers la Rivière aux vases, ont été dirigées vers le clarificateur primaire. La fermeture a été complétée en 1995.

Clientèle

Industries.

Réalisations

Réduction des rejets et contaminants dans l'environnement. Le projet a permis de restaurer un site industriel. De plus, le projet a favorisé la création d'emplois pour les étapes de fermeture. Le site est aménagé de façon esthétique et sécuritaire.

Promoteur

Abitibi-Price inc., Papeterie Beauré
Lyne Tremblay, coordonnatrice en
environnement
1, rue du Moulin
Beauré (Québec)
G0A 1E0
Téléphone : (418) 827-6476
Télécopieur : (418) 827-3918

Financement

400 000 \$ ont été investis par Abitibi-Price Inc.
dans le projet.

Compostage des résidus du système de traitement

Description

Les boues primaires et secondaires produites par la papeterie Beauré sont dirigées vers un site de compostage au lieu d'un site d'enfouissement.

Clientèle

Industries.

Réalisations

Réduire les rejets solides enfouis afin d'éliminer les risques de contamination des nappes phréatiques par la valorisation des résidus. Ce projet est créateur d'emplois et innovateur dans le domaine de la valorisation des résidus. De plus, cette réussite diminue l'enfouissement et la perte de sites.

Promoteur

Abitibi-Price inc., Papeterie Beauré
Lyne Tremblay, coordonnatrice en environnement
1, rue du Moulin
Beauré (Québec)
G0A 1E0
Téléphone : (418) 827-6476
Télécopieur : (418) 827-3918

Isabelle Cloutier, coordonnatrice principale en environnement
1150, rue Claire-Fontaine, 2^e étage
Québec (Québec)
G1R 4S1
Téléphone : (418) 649-5401
Télécopieur : (418) 649-5421

Partenaire

Les composts du Québec.

Financement

Les coûts sont assumés par Abitibi-Price Inc. Ils comprennent le transfert des résidus ainsi que l'utilisation d'une plate-forme au site de compostage.

Restauration d'un site industriel

Description

La restauration du site où étaient situées les lagunes de la Papeterie Beaupré a été complétée au cours de 1994 et 1995. Dans un premier temps, les eaux des lagunes ont été acheminées vers le clarificateur primaire. Par la suite, le remplissage et le recouvrement végétal ont été réalisés.

Clientèle

Industries.

Réalisations

La décontamination a éliminé les risques majeurs de contamination du sol et de l'eau (nappe phréatique très près de la surface) et favorisé l'implantation de mesures correctives en remédiation de sols. Cette réussite a également permis de sensibiliser les employés aux problèmes environnementaux de l'usine.

Promoteur

Abitibi-Price inc., Papeterie Beaupré
Lyne Tremblay, coordonnatrice en environnement
1, rue du Moulin
Beaupré (Québec)
G0A 1E0
Téléphone : (418) 827-6476
Télécopieur : (418) 827-3918

Isabelle Cloutier, coordonnatrice principale en environnement
1150, rue Claire-Fontaine, 2^e étage
Québec (Québec)
G1R 4S1
Téléphone : (418) 649-5401
Télécopieur : (418) 649-5421

Financement

30 000 \$ ont été investis par Abitibi-Price Inc. dans le projet de décontamination et de restauration.

Décontamination des transformateurs contenant des BPC

Description

Abitibi-Price inc. a pris l'initiative en adoptant une politique de décontamination des transformateurs contenant des BPC. L'usine de Beaupré a décontaminé, en juin 1994, les trois transformateurs en sa possession. Ce projet s'inscrit dans le but de favoriser la protection du fleuve Saint-Laurent et la réduction de contaminants pouvant représenter un risque pour la santé par la contamination de l'eau.

Clientèle

Industries.

Réalisations

La décontamination a éliminé les risques majeurs de contamination du sol et de l'eau (nappe phréatique très près de la surface) et favorisé l'implantation de mesures correctives de remédiation de sols. Cette réussite a également permis de sensibiliser les employés aux problèmes.

Promoteur

Abitibi-Price inc., Papeterie Beaupré
Lyne Tremblay, coordonnatrice en environnement
1, rue du Moulin
Beaupré (Québec)
G0A 1E0
Téléphone : (418) 827-6476
Télécopieur : (418) 827-3918

Isabelle Cloutier, coordonnatrice principale en environnement
1150, rue Claire-Fontaine, 2e étage
Québec (Québec)
G1R 4S1
Téléphone : (418) 649-5401
Télécopieur : (418) 649-5421

Financement

30 000 \$ ont été investis par Abitibi-Price Inc. dans le projet de décontamination et de restauration.

Systeme de gestion environnementale - Aluminerie Luralco inc.

Description

Pour mettre en pratique les principes énoncés dans sa politique environnementale, Luralco a établi un système de gestion axé sur l'implication des employés, la mesure et le suivi des résultats environnementaux ainsi que l'amélioration continue. Les préventionnistes en environnement, les comités environnementaux et la formation dans ce domaine sont de bons exemples de moyens mis en place.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

Intégration harmonieuse des activités de l'Aluminerie au sein de son milieu. Identification et mise en place des mesures préventives et correctives requises pour assurer la progression continue de la performance.

Réalisations

Intégration de nouvelles activités industrielles en milieu agricole, créant plus de 500 emplois directs. Contrôle des émissions atmosphériques de fluorures à des niveaux très inférieurs aux normes établies et protection de la végétation environnante ainsi que des activités agricoles. Réduction significative des besoins en eau de l'usine ainsi que des charges de contaminants rejetés dans le milieu par recyclage des eaux pluviales et le système de gestion en boucle fermée des eaux de procédé. L'installation de ce système de gestion de l'eau a constitué une première mondiale dans le domaine des alumineries. Diminution de la production de résidus de près de 50% depuis l'entrée en opération de l'usine en 1992, si on exclut les résidus attribuables à l'arrivée à maturité des opérations de l'usine (les revêtements usés de cuves). Développement d'une nouvelle technologie faisant appel au contrôle actif du bruit et qui sera mise en place en 1996.

Collaboration avec Canards Illimités dans le projet de restauration du Marais Léon Provancher à Pointe-aux-Trembles (Neuville). Construction d'un accès au fleuve à Deschambault. Organisation d'une exposition sur l'environnement, avec la municipalité de Deschambault et Canards Illimités. Sensibilisation des employés aux notions d'environnement à l'extérieur de l'usine par le biais d'activités telles que la semaine de l'environnement, tenue en mai de chaque année.

Promoteur

Aluminerie Luralco
Lise Sylvain, directrice, Labo-Environnement
1, boul. des Sources
Deschambault (Québec)
G0A 1S0
Téléphone : (418) 286-5282
Télécopieur : (418) 286-5411

Partenaires

Employés de l'usine.

Financement

Les coûts d'opération en matière d'environnement représentent des dépenses de plusieurs millions de dollars par année. Le budget de fonctionnement est assuré par Aluminerie Luralco inc.

*Programme de recherche sur le compostage et l'utilisation
agricole des résidus de désencrage*

Description

Depuis mars 1992, Daishowa finance un important programme de recherche avec une équipe de chercheurs de l'Environtron, de l'université Laval, portant sur le compostage ainsi que sur diverses méthodes de valorisation agricole des résidus de désencrage et des résidus primaires et secondaires générés par le traitement de l'effluent. C'est un programme de six ans, auquel participe le Conseil de recherche en sciences naturelles et génie du Canada (CRSNG), le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Agriculture Canada et Composts du Québec.

Clientèle

Industries.

Problématique

Ce projet génère des méthodes originales d'utilisation de résidus autrefois considérés comme «déchets». Nous avons réussi à fermer la boucle du recyclage par la réutilisation des vieux papiers et en retournant à la terre les résidus de désencrage. Tout ça en permettant aux agriculteurs de solutionner leurs problèmes de pauvreté et de structure des sols agricoles.

Réalisations

L'élimination de l'enfouissement permet d'éviter tous les problèmes environnementaux associés à cette méthode. Les agriculteurs pourront augmenter la matière organique dans leurs sols, en améliorer la structure, réduire l'érosion, augmenter la rétention d'eau, de fertilisants, d'herbicides et de pesticides tout en réduisant leur migration vers la nappe phréatique, améliorer le rendement agricole. Ce projet va permettre la création d'une industrie de la valorisation agricole de ces résidus et toute l'activité économique s'y rattachant. L'envergure

des superficies agricoles ainsi que le volume important de ces résidus dans la province démontrent l'immense potentiel relié à ce projet. Tous les résidus de désencrage sont compostés depuis mars 1992, soit 125 tonnes par jour, ce qui représente 1 500 mètres cubes de compost par semaine. Les bénéfices de l'épandage agricole ont été démontrés par l'université Laval.

Promoteur

Daishowa
Jacques G. Roberge, directeur de l'environnement
10, boul. des Capucins
C.P. 1487
Québec (Québec)
G1K 7H9
Téléphone : (418) 525-2581
Télécopieur : (418) 525-2873

Partenaires

Université Laval, Composts du Québec, CRSNG, MEF, MAPAQ, Agriculture Canada.

Financement

Les coûts totaux du projet ont été de 9 343 000 \$, financés comme suit: Daishowa (7 500 000 \$ sur six ans), CRSNG (260 000 \$), MAPAQ (158 000 \$), Agriculture Canada (245 000 \$) Composts du Québec (1 200 000 \$).

Traitement secondaire chez Daishowa

Description

De l'été 1994 à l'été 1995, Daishowa a fait construire un ensemble de bassins et d'équipements destiné à traiter biologiquement ses effluents, au coût de 23 000 000 \$. Le procédé utilise de l'oxygène pure, extrait de l'air ambiant, pour alimenter une masse biologique lui permettant d'éliminer les solides dissous de l'effluent. Les objectifs visés par le projet sont de réduire de 90 % la quantité de solides dissous qui sont à l'origine de la consommation d'oxygène dans le cours d'eau récepteur (fleuve) et d'éliminer l'effet nocif de ces solides dissous sur la vie marine.

Clientèle

Industries.

Réalisations

La réduction des solides dissous aura pour effet d'augmenter la quantité d'oxygène disponible pour la vie marine dans le fleuve. Effet positif sur les organismes benthiques et les poissons.

Promoteur

Daishowa
Jacques G. Roberge, directeur de
l'environnement
10, boul. des Capucins
C.P. 1487
Québec (Québec)
G1K 7H9
Téléphone : (418) 525-2581
Télécopieur : (418) 525-2873

Partenaire

Ministère de l'Environnement et de la Faune.

Financement

Les coûts du projet sont de 23 000 000 \$ pour les immobilisations et de 1 500 000 \$ par année pour le fonctionnement. Ces coûts sont assumés par Daishowa nc.

Traitement secondaire chez Produits forestiers Donohue

Description

Construction, pour l'usine de Clermont, d'un système de traitement secondaire par boue activée, comprenant bassin d'aération, décanteur secondaire, bassin d'urgence, génératrice d'urgence et chaudière pour élimination des boues. Les objectifs visés par le projet sont de réduire les matières en suspension et la DBO₅ en deçà des normes et d'avoir un effluent non toxique en tout temps.

Clientèle

Industries.

Réalisations

Retour du poisson et de la pêche sportive dans la rivière. Possibilité de récupération d'eau. Amélioration générale de la qualité de l'eau de la rivière (citoyens). Investissement majeur (création d'emplois pendant la construction). Réduction d'odeurs.

Promoteur

Produits forestiers Donohue Inc.
100, rue Donohue
Clermont (Québec)
G4A 1A7
Téléphone : (418) 439-5300
Télécopieur : (418) 439-5373

Partenaire

Ministère de l'Environnement et de la Faune.

Financement

Les coûts du projet sont de 37 250 000 \$ et sont assumés par l'entreprise.

*Témoignage du virage environnemental
de Cartons Saint-Laurent inc. en Haute-Mauricie*

Description

Depuis la formation de notre nouvelle compagnie en juin 1994, Cartons St-Laurent n'a plus aucun lien avec ses anciens propriétaires. De fait, Cartons St-Laurent inc. est maintenant une compagnie québécoise publique dans laquelle ses employés détiennent des actions et ont une participation aux profits. La nouvelle direction de cette compagnie est engagée dans un plan de restructuration où la qualité des produits, la sauvegarde de l'environnement et une saine rentabilité sont indissociables et sont partie prenante des activités journalières. La compagnie souhaite l'accélération de la mise en place, par l'industrie, de moyens pour sauvegarder l'environnement.

Problématique

Les principes de base de la nouvelle politique environnementale dont s'est dotée la compagnie sont: l'évaluation des gestionnaires sur leur performance environnementale, l'implication des employés, la transparence, le respect, la coopération avec les différents paliers gouvernementaux et l'implication dans les activités communautaires pour faciliter la protection de l'environnement et la priorisation des principes de foresterie durable.

Réalisations

Cartons St-Laurent s'est dotée d'une politique environnementale, à partir d'une consultation auprès de tous ses employés. Un programme de gestion environnementale sera complètement mis en place en 1996: audits environnementaux (déjà en place) et plan correcteur, sensibilisation et entraînement des employés, projet d'investissement en capital dans le respect des normes environnementales (déjà en place), accréditation du programme ISO 14 000 possible en 1997-1998, à la suite de l'homologation du programme prévu en 1996. Cela ferait suite à

l'accréditation ISO 9000 des usines déjà en marche. En terminant, le programme de gestion environnemental entraînera une analyse périodique de performance. Dans le but de continuer d'améliorer la performance environnementale, Cartons St-Laurent travaille déjà sur les projets suivants: émissions atmosphériques et odeurs, blanchiment sans chlore d'ici l'an 2000, et revalorisation des résidus et retrait de l'opération de tout BPC et destruction d'ici 1999. Ce projet est estimé à 3 500 000\$. La compagnie vise l'utilisation efficace et durable des forêts.

L'approvisionnement en fibre et la gestion des forêts sur ses terrains privés pour en faire une ressource durable sont examinés (mise en valeur des ressources du milieu forestier, intensification des travaux de reboisement et utilisation polyvalente, formule de métayer, développement des ressources récréotouristique dans un territoire de production forestière).

Promoteur

Cartons Saint-Laurent inc.
Alain Laflamme, directeur, Environnement
Denis Jutras, directeur division forestière.

Financement

Les investissements pour améliorer la position environnementale de l'usine de La Tuque sont les suivants: traitement secondaire de l'effluent de l'usine (50 000 000\$), réduction du débit d'eau fraîche à l'usine et ségrégation des eaux non contaminées (3 500 000\$), récupération de l'eau de lixiviation au site à déchets de l'usine (1 000 000\$), systèmes de récupération des pertes internes à l'usine (1 000 000\$) et modernisation du précipitateur de la fournaise 5 pour diminuer les émissions atmosphériques (4 500 000\$).

Cascades inc.

Description

La compagnie Cascades a été fondée en 1964 à Kingsey Falls (Québec). Elle compte plus de 8 000 employés en Amérique du Nord et en Europe, et fabrique plus de 400 produits, dont près des deux tiers sont à base de fibres recyclées. Elle est principalement active dans le domaine des pâtes et papiers. Les installations de la compagnie à Kingsey Falls comptaient 900 employés en 1995. On y produit des papiers-doublure, cartons non couchés et papiers-tissu (100% de fibres recyclées), elle transforme des cartons non couchés, fabrique des plateaux à alvéoles pour les oeufs (100% de fibres recyclées) et des contenants alimentaires en mousse de plastique, sans CFC et HCFC. Un centre de recherche et développement spécialisé en pâtes et papiers certifié ISO 9001 fait partie de la compagnie. Cascades inc. à Drummondville existe depuis 1976 et comptait 400 employés en 1995. Elle fabrique des caisses d'emballage en carton ondulé, des produits d'hygiène, des matériaux de construction et divers articles pour l'emballage. Elle effectue la transformation et le découpage de carton non couché, la récupération de vieux papiers et la collecte des déchets domestiques.

Problématique

Cascades inc. et ses filiales s'engagent à faire de la protection de l'environnement et de la sauvegarde des ressources naturelles une façon de vivre, de penser et de gérer.

Réalisations

À Kingsey Falls s'effectue maintenant, entre autres, la production de produits de carton et papier à partir de fibres recyclées à 100 %, l'opération d'une usine de désencrage de vieux papiers (depuis 1989), le blanchiment sans chlore de pâte désencrée (depuis 1991) et la valorisation des résidus de traitements primaire et secondaire par le compostage. D'autres projets

environnementaux sont en cours de réalisation. Le service environnement de Cascades inc. a élaboré une politique environnementale dont les implications sont diverses.

Promoteur

Cascades inc.

Financement

Cascades inc. génère un chiffre d'affaires de deux milliards de dollars. Le chiffre d'affaires à Kingsey Falls est de 266 millions \$. Le chiffre d'affaires à Drummondville est de 96 millions \$.

La Corporation Stone-Consolidated, division Wayagamack

Description

La division Wayagamack de la Corporation Stone-Consolidated (CSC) a été créée en 1912. Depuis, elle améliore ses installations et réduit ses impacts sur l'environnement. Elle produit des papiers spéciaux à base de pâte mécanique et emploie 720 personnes.

Problématique

La CSC s'intéresse à l'environnement depuis 1973. En 1995, les enjeux environnementaux étaient l'arrêt des opérations, la reconduction annuelle par le conseil, les principes internationaux de gestion environnementale et l'amélioration continue des connaissances. La division Wayagamack vise la réduction des rejets dans les effluents, l'optimisation des systèmes de traitement, la réduction des émissions, l'élimination des toxiques (ARET), la réduction et le contrôle des gaz à effet de serre, la consolidation des emplois, l'amélioration de la productivité et des produits et le contrôle des eaux de ruissellement.

Réalisations

Depuis 1972, de nombreuses améliorations ont été apportées : procédés de fabrication du papier, pressage des écorces, incinération, arrêt du flottage, clarificateur d'eaux noires d'écorçage, dépoussiéreur de four à chaux, réduction des odeurs, élimination des BPC, clarificateur d'effluents, diffusion de la politique environnementale, élimination du blanchiment au chlore, traitement secondaire des effluents, épurateur des gaz, fournaise de récupération et utilisation de fibres recyclées. En 1995, des installations modernes de traitement secondaire des effluents au coût de 25 000 000\$ étaient mises en opération de même que des épurateurs pour les émissions de la fournaise de récupération et du cuvier de dissolution, au coût de 14 500 000 \$. Ces investissements s'inscrivent dans un vaste programme de

modernisation des procédés et d'amélioration de la qualité des produits. La division Wayagamack de la Corporation Stone-Consolidated est un des principaux employeurs de l'agglomération trifluvienne (720 emplois directs) et elle contribue à l'économie régionale avec un investissement de plus de 63 000 000\$.

Promoteur

Corporation Stone-Consolidated, division Wayagamack.

Financement

Dans le secteur air en 1996, l'incinération des gaz non condensables a coûté quatre millions de dollars, le remplacement du filtre à boues 1,8 million et la modernisation de l'éteignoir du four à chaux 1,5 million.

La Corporation Stone-Consolidated (CSC), division Saint-Maurice

Description

La division Saint-Maurice de la compagnie a été créée en 1907. Elle approvisionne les quatre divisions de la vallée et emploie 300 personnes.

Problématique

La compagnie entend redonner aux cours d'eau leur aspect naturel, faire des efforts en matière de développement durable et montrer et expliquer objectivement les efforts de l'industrie forestière, et plus particulièrement de CSC, en matière d'aménagement forestier durable.

Réalisations

Le secteur forêt de la compagnie a mis de l'avant le réaménagement des berges et des jetées de quatre rivières tributaires du Saint-Maurice, incluant le réservoir Toro. En 1990 et 1991, des études sur la qualité de l'eau du bassin de la rivière Saint-Maurice et sur les frayères des rivières Ruban et Manouane ont été réalisées. En 1990-1995: opérations de nettoyage de berges et de jetées de réservoirs et de rivières de la région.

En tout 780 km de rives remises en valeur. Concernant le volet communication, différentes activités ont été réalisées: des visites en forêt avec des leaders d'opinion, présentations devant des assemblées de ZEC, rencontres de classes d'élèves du secondaire, visites d'étudiants en forêt dans le cadre du programme Passeport-fôret développé par CSC. Mandatée par des bénéficiaires du CAAF, la CSC a fait des aménagements forestiers à l'intérieur des pourvoiries à droits exclusifs. Des ententes de principe ont été signées avec les pourvoiries visées sur le plan d'aménagements à réaliser à moyen terme. Une consultation annuelle des partenaires intervenant en forêt publique visait à harmoniser les activités industrielles forestières avec les activités des autres intervenants. Il s'agissait également de développer et d'entretenir les voies d'accès au territoire forestier public en harmonie avec tous les utilisateurs du territoire et

de réaliser des ententes avec les autorités locales à ce sujet. En 1996, la compagnie a réalisé l'aménagement forestier intégré des deux pourvoiries et l'aménagement forestier intensif d'une région en particulier dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Forêt habitée. Des visites des partenaires territoriaux et employés de CSC seront organisées et il y aura une promotion du programme éducatif Passeport-forêt.

Promoteur

Corporation Stone-Consolidated
Division Saint-Maurice.

Partenaires

Pourvoiries, ZEC, associations de pêche, chasse et villégiature, bénéficiaires de CAAF, MRC, municipalités.

Financement

La CSC contribue à l'économie régionale pour plus de 50 000 000 \$.

La division papier journal de la compagnie Kruger inc.

Description

En 1973, Kruger inc. a acquis une usine construite en 1922 par la St.Lawrence Paper. On y produit divers papiers.

Clientèle

Éditeurs de journaux comme *USA Today*, *The New York Daily News*, *The Toronto Star*, *The Boston Herald*, *The Gazette*, *Le Soleil*.

Réalisations

La compagnie produit du papier journal, du papier couché et des papiers à impression. La capacité de production est de 1 600 tonnes par jour, il y a 1 200 employés pour une masse salariale de 50 millions de dollars par année. Les retombées au Québec sont de 160 millions par année.

Promoteur

Kruger inc.
Division Papier Journal
Gilles Dontigny, directeur général
C. P. 188
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5P6
Téléphone : (819) 375-1691
Télécopieur : (819) 375-1251

Financement

Les investissements par Kruger inc. ont été de un milliard de dollars depuis 1973. Les papiers sont vendus sur les marchés des États-Unis (80 %), du Canada (15 %), et outre-mer (5 %). La compagnie possède de nombreuses machines lui permettant de fabriquer ses papiers. L'approvisionnement en fibres est le suivant: bois (épinette noire, épinette blanche et sapin baumier) en copeaux (80 %) et bois rond de quatre pieds (20 %), la pâte désencrée provenant principalement de l'atelier de désencrage de Kruger à Bromptonville. Le transport des produits se fait par camions, chemins de fer et bateaux. La superficie du terrain est de 50 acres.

***Modification du système de traitement secondaire
des eaux usées de Papiers de communication Domtar***

Description

Le traitement des eaux usées est composé d'un décanteur primaire, d'une presse à boue primaire, d'un réservoir de neutralisation, de deux bassins de sédimentation et d'un bassin d'aération. Les modifications ont consisté en l'ajout d'une tour de refroidissement avant le bassin d'aération afin de contrôler la température des effluents, en l'addition de quatre cellules de flottation, positionnées à la sortie du bassin d'aération pour réduire la charge en matières en suspension et en demande biochimique en oxygène des effluents, avant qu'ils ne soient rejetés à la rivière, et en l'installation d'une presse à boue pour déshydrater les solides afin de les expédier à un site à résidus.

Clientèle

Industries.

Réalisations

Respect des normes gouvernementales en matière d'environnement. Diminution de la charge de matières en suspension et la demande biochimique en oxygène et par conséquent des pressions exercées sur le milieu aquatique de la rivière Saint-François. Participation de plusieurs entrepreneurs sur une longue période, contribuant ainsi à la prospérité de la région.

Promoteur

Papiers de communication Domtar
Émile Audy, directeur
Service technique et env.
609, rang 12
Windsor (Québec)
J1S 2L9
Téléphone : (819) 845-8269
Télécopieur : (819) 845-8361

Financement

Les coûts totaux du projet sont de 18 000 000 \$ et sont assumés par Papiers de communication Domtar.

***Réhabilitation des sites d'élimination de résidus de procédé
nos 1, 2 et 3 de Papiers de communication Domtar***

Description

Les anciens sites d'élimination de résidus de procédé de Papiers de communication Domtar ont reçu des interventions correctives dans le but de les réhabiliter. Leur imperméabilisation a été assurée par l'emploi de matériaux naturels. De plus, des infrastructures souterraines, toujours composées de matériaux naturels, ont été disposées autour de sites pour en capter le lixiviat et le diriger vers le système de traitement des effluents.

Clientèle

Industries.

Problématique

L'élimination des résidus générés par les activités industrielles comme celles de Domtar doit se faire dans un environnement approprié qui permet de prévenir la contamination de l'eau souterraine et des sols. L'aménagement adéquat de sites propres à accueillir ces résidus est une des solutions permettant d'atteindre cet objectif.

Réalisations

L'initiative a permis d'assurer l'imperméabilité des sites d'élimination clos, de capter et de traiter le lixiviat pour l'empêcher de contaminer les eaux de surface ou souterraines environnantes. Toute la contamination liquide provenant des sites est maintenant captée et acheminée vers les infrastructures de traitement.

Promoteur

Papiers de communication Domtar
Émile Audy, directeur
Service technique et env.
609, rang 12
Windsor (Québec)
J1S 2L9
Téléphone : (819) 845-8269
Télécopieur : (819) 845-8361

Financement

Les coûts totaux du projet sont de 1 500 000 \$ et on été assumés par Papiers de communication Domtar.

Site d'élimination de résidus de procédé no 4 de Papiers de communication Domtar

Description

Le site d'élimination de résidus de procédé no 4 comprend une enceinte imperméable permettant de capter et de traiter les lixiviats, protégeant ainsi la nappe phréatique, le tout grâce à l'emploi de matériaux imperméables naturels. Également, pour mettre en place et imperméabiliser le site, nous avons valorisé l'emploi de matériaux naturels excavés sur place, au lieu de les rebuter et d'employer d'autres substrats artificiels.

Clientèle

Industries.

Problématique

L'élimination des résidus générés par les activités industrielles comme celles de Domtar doit se faire dans un environnement approprié qui permet de prévenir la contamination de l'eau souterraine et des sols. L'aménagement adéquat de sites propres à accueillir ces résidus est une des solutions permettant d'atteindre cet objectif.

Réalisations

L'initiative a permis de protéger l'environnement, tout particulièrement la nappe phréatique, en prévenant toute infiltration du lixiviat dans les eaux souterraines. La construction et l'exploitation à long terme du site requiert les services de firmes locales (consultants, entrepreneurs) et le travail de plusieurs employés. Ceci a donc créé et maintenu plusieurs emplois, contribuant ainsi à la santé économique de la région estrienne.

Promoteur

Papiers de communication Domtar
Émile Audy, directeur
Service technique et env.
609, rang 12
Windsor (Québec)
J1S 2L9
Téléphone : (819) 845-8269
Télécopieur : (819) 845-8361

Partenaire

Le Groupe S.M.

Financement

Le financement du projet est assuré par Domtar. 6 000 000 \$ ont déjà été dépensés sur un budget total d'approximativement 9 000 000 \$.

Amélioration du procédé de blanchiment de Papiers de communication Domtar

Description

En octobre 1994, l'usine Domtar de Windsor démarrait son atelier de blanchiment amélioré. L'emploi de meilleures séquences de lavage de la pâte non blanchie permet à présent de blanchir la pâte et de fabriquer efficacement du papier en employant moins de produits chimiques, tel le chlore, sans toutefois augmenter significativement la demande en eau fraîche.

Clientèle

Industries.

Problématique

Des produits chimiques utilisés pour le blanchiment de la pâte et la fabrication du papier exercent des pressions écotoxicologiques sur le milieu aquatique récepteur, la rivière Saint-François.

Réalisations

Amélioration de la qualité de la pâte de papier produite. Réduction de la consommation des produits chimiques nécessaires à la fabrication du papier. Réduction des niveaux de dioxines et de furannes générés. Contribution au support de l'activité économique de la région.

Promoteur

Papiers de communication Domtar
Émile Audy, directeur
Service technique et env.
609, rang 12
Windsor (Québec)
J1S 2L9
Téléphone : (819) 845-8269
Télécopieur : (819) 845-8361

Financement

Les coûts totaux de projet sont de 19 000 000 \$ et ont été assumés par Papiers de communication Domtar.

Installation d'une usine de désencrage de vieux papiers

Description

Installation, en 1990, d'une usine de désencrage de vieux papiers, d'une capacité de 70 t.m./j, comprenant principalement un «Helico pulper», un «Scavenger», des tamis à fentes, deux cellules de «gyroclean» et des nettoyeurs-disperseurs.

Clientèle

Industries.

Problématique

L'enfouissement de vieux papiers, en plus de constituer un gaspillage des ressources, occupe des espaces importants dans les lieux d'enfouissement, ce qui se traduit par des coûts pour la société. Le désencrage réduit l'enfouissement et valorise les vieux papiers.

Réalisations

Construction d'une bâtisse de 2000 m² pour l'entreposage des vieux papiers, installation des équipements de production de pâte désencrée, récupération des résidus de désencrage dans la fabrication du carton, fermeture des circuits de fibres et d'eaux blanches et installation d'un traitement primaire d'eaux de procédé. Pour son fonctionnement, l'usine de désencrage n'utilise pratiquement pas d'eau fraîche, mais plutôt celle de la cartonnerie. Récupération de 80 tonnes/j de vieux papiers dont une certaine quantité dans la région, et production de 65 tonnes/j de pâte désencrée alimentant la machine à carton multicouches de Cascades Cartech inc., ou vendue sur le marché.

Promoteur

Cascades Cartech inc.
Jean-Pierre Mainguet, directeur
248, avenue Warmer
C.P. 2001
East Angus (Québec)
JOB 1R0
Téléphone : (819) 832-2451
Télécopieur : (819) 832-5455

Financement

Les coûts totaux du projet sont de 10 000 000 \$ et ont été assumés par Cascades Cartech à 100 %.

***Réutilisation des eaux de refroidissement de Papiers
de communication Domtar par la compagnie Mintech***

Description

Le réemploi des eaux de refroidissement de l'usine pour en faire de l'eau de procédé a permis d'établir une usine indépendante, (Mintech) sur le site, sans augmenter la consommation d'eau totale du complexe.

Clientèle

Industries.

Problématique

Les divers équipements de l'usine doivent être continuellement refroidis pour fonctionner de façon optimale. Ceci crée un surplus d'eau chaude. Ces eaux sont donc acheminées à la compagnie voisine, Mintech, pour être utilisées dans le procédé de cette entreprise.

Réalisations

L'initiative a permis la réduction des rejets d'eau chaude vers les effluents en les réutilisant ailleurs, évitant ainsi de perturber les écosystèmes. Elle a également permis d'augmenter de l'activité industrielle de la région sans accroître les pressions exercées sur les ressources hydriques. Enfin, ce partenariat étroit favorise la croissance des deux compagnies associées, ce qui a des répercussions positives sur l'économie régionale.

Promoteur

Papiers de communication Domtar
Émile Audy, directeur
Service technique et env.
609, rang 12
Windsor (Québec)
J1S 2L9
Téléphone : (819) 845-8269
Télécopieur : (819) 845-8361

Partenaire

Mintech Canada.

Financement

Les coûts du projet sont de 4 000 \$ et ont été financés par Papiers de communication Domtar.

***Réutilisation par la compagnie Mintech du CO₂
émis par Papiers de communication Domtar***

Description

La compagnie Mintech, qui est située sur le site de Domtar à Windsor, capte le CO₂ émis par la cheminée du four à chaux et s'en sert comme matière première pour fabriquer du carbonate de calcium. Le carbonate de calcium est ensuite acheté par Papiers de communication Domtar pour la fabrication du papier.

Clientèle

Industries.

Problématique

La réutilisation du CO₂ pour en faire une matière première, s'inscrit dans la réduction des rejets de gaz à effet de serre, qui ont des effets sur le climat et les écosystèmes.

Réalisations

L'initiative a permis la récupération d'un rejet atmosphérique comme matière première, la réduction des émissions de CO₂ de 50 000 tonnes par an pour Domtar et la réduction des frais d'achats et de transport de CO₂ liquide pour Mintech. Ce partenariat étroit favorise la croissance des deux compagnies associées, ce qui a des répercussions positives sur l'emploi et l'économie régionale.

Promoteur

Papiers de communication Domtar
Émile Audy, directeur
Service technique et env.
609, rang 12
Windsor (Québec)
J1S 2L9
Téléphone : (819) 845-8269
Télécopieur : (819) 845-8361

Partenaire

Mintech Canada.

Financement

Le projet est financé par Papiers de communication Domtar et par Mintech.

*Précipitateur électrostatique (P.E.) de la chaudière à biomasse
de Papiers de communication Domtar*

Description

Ajout d'un précipitateur électrostatique afin d'intercepter les matières particulaires des émissions atmosphériques rejetées par la chaudière à biomasse.

Clientèle

Industries.

Problématique

La réduction des émissions de matières particulaires permet d'améliorer la qualité de l'air.

Réalisations

La mise en place d'un précipitateur électrostatique réduit et contrôle les matières particulaires des émissions atmosphériques. De plus, grâce à ces nouveaux équipements, les niveaux d'émission de matières particulaires de la chaudière à biomasse sont à présent d'un ordre de grandeur en deçà des normes environnementales actuelles. L'initiative a requis le concours de plusieurs firmes locales (consultants, entrepreneurs) contribuant ainsi au moteur économique de la région. Enfin, le P.E. protège la santé et la qualité de vie des populations environnantes en réduisant les nuisances engendrées par les rejets de matières particulaires.

Promoteur

Papiers de communication Domtar
Émile Audy, directeur
Service technique et env.
609, rang 12
Windsor (Québec)
J1S 2L9
Téléphone : (819) 845-8269
Télécopieur : (819) 845-8361

Financement

Les coûts totaux du projet sont de 10 000 000 \$ et ont été financés par Papiers de communication Domtar.

Réaménagement du poste de distribution de diesel

Description

L'installation d'un nouveau réservoir de diesel d'une cartonnerie de Kruger et aménagement d'une aire de ravitaillement.

Clientèle

Industries.

Problématique

En se dotant d'installations sécuritaires, on limite les risques de déversement et, par ce fait, on assure la protection du sol et des eaux souterraines.

Réalisations

Le poste de distribution de diesel de l'usine est actuellement en opération et permet de diminuer les risques de déversement de diesel et d'infiltration dans le sol.

Promoteur

Kruger inc. (Division du carton)
Claude Lapointe, directeur général
5845, Place Turcot
Montréal (Québec)
H4C 1V9
Téléphone : (514) 343-3100
Télécopieur : (514) 934-4972

Financement

Les coûts totaux du projet ont été de 32 000 \$, financés par l'investissement privé.

Conservation de l'énergie

Description

Récupération de l'énergie calorifique de l'air évacué de la hotte des séchoirs de papier d'une usine de Kruger. Cette énergie sert à chauffer l'eau du procédé, l'eau d'appoint du procédé et le glycol. Ce dernier réchauffe l'air de l'extérieur qui est acheminé dans les unités de chauffage, pour finalement chauffer le bâtiment durant l'hiver.

Clientèle

Industries.

Problématique

Par la conservation de l'énergie, on réduit l'utilisation du gaz naturel et on optimise l'utilisation des ressources naturelles. Les produits de combustion du gaz naturel ont un impact sur l'effet de serre et sont un apport à la pollution urbaine. La réduction des produits de combustion améliore l'environnement urbain et les conditions de vie des citoyens.

Réalisations

Installation d'un récupérateur de chaleur qui permet la récupération de la chaleur, la réduction de la consommation de vapeur/tonne produite et la réduction de la consommation de combustible (gaz naturel).

Promoteur

Kruger inc. (Division du carton)
Claude Lapointe, directeur général
5845, Place Turcot
Montréal (Québec)
H4C 1V9
Téléphone : (514) 343-3100
Télécopieur : (514) 934-4972

Financement

Les coûts du projet ont été de 1 000 000 \$, financés par l'investissement privé.

Réduction de la consommation d'eau

Description

Réutilisation maximale des eaux de procédé d'une usine de Kruger, de façon à réduire la consommation d'eau fraîche par la réutilisation de l'eau du procédé et la récupération de plus de fibres possible. Réduction au minimum des apports d'eau nécessaires au refroidissement des joints d'étanchéité et recirculation de l'eau du système de climatisation.

Clientèle

Industries.

Problématique

En réduisant la consommation d'eau de l'entreprise, les rejets d'effluents qui sont indirectement acheminés dans un cours d'eau récepteur sont diminués. De ce fait, la contamination des populations humaines par le biais de la chaîne alimentaire est réduite. Les coûts de traitement de l'eau acheminée à la station d'épuration sont également diminués.

Réalisations

La réduction de la consommation d'eau est un des objectifs prioritaires de l'industrie et les efforts pour atteindre cet objectif sont constants. Plusieurs projets ont déjà été concrétisés, telle l'installation de filtres et de joints d'étanchéité. L'ensemble des projets concernant la réduction du débit de l'effluent a donné le résultat suivant : entre 1984 et 1988, le débit à l'effluent variait entre 7800 et 8500 m³/j, et le débit moyen pour 1995 est de 1731 m³/j.

Promoteur

Kruger inc. (Division du carton)
Claude Lapointe, directeur général
5845, Place Turcot
Montréal (Québec)
H4C 1V9
Téléphone : (514) 343-3100
Télécopieur : (514) 934-4972

Financement

La source de financement a été l'investissement privé. Quant aux coûts totaux du projet, ils ont été les suivants : rebalancement du système des eaux blanches - modernisation (1987) : 350 000 \$; réutilisation des eaux provenant du système de climatisation (1993) : 31 000 \$; projet de réduction de la consommation d'eau (1992) : 20 000 \$, et (1993) : 20 000 \$; eau blanche enrichie (1990) : 31 239 \$; filtre d'eau blanche (1992) : 35 000 \$; joints d'étanchéité (1992) : 10 000 \$, et (1993) : 15 000 \$.

*Réduction des matières en suspension (MES) de l'effluent
et à l'intérieur du procédé de l'usine*

Description

Réduction de la concentration de MES dans l'eau acheminée à l'effluent de l'usine de Kruger ainsi que dans celle qui est recirculée dans le procédé par l'amélioration de l'efficacité du clarificateur.

Clientèle

Industries.

Problématique

La qualité des cours d'eau récepteurs des effluents de l'usine est accélérée par la présence des MES et des solides dans l'eau de surplus.

Réalisations

Notre effluent est acheminé indirectement dans un cours d'eau récepteur. La réduction des volumes d'eau à traiter et des contaminants dans les cours d'eau récepteurs diminue les risques à la santé de la population par le biais de la chaîne alimentaire, les dangers liés à la destruction des habitats aquatiques, et les coûts par la diminution des charges à traiter à la station d'épuration.

Cette réduction a également pour effet d'améliorer la qualité de l'eau d'alimentation des industries ou stations de filtration qui s'alimentent dans ces mêmes cours d'eau. Les efforts quant à la réduction des contaminants sont constants, en voici un aperçu : MES : 9,9 tonnes/j (1984) et 0,4 tonnes/j (1985), DBO₅ : 4,1 tonnes/j (1984) et 2,0 tonnes/j (1985).

Promoteur

Kruger inc. (Division du carton)
Claude Lapointe, directeur général
5845, Place Turcot
Montréal (Québec)
H4C 1V9
Téléphone : (514) 343-3100
Télécopieur : (514) 934-4972

Financement

Le coût total pour l'installation, l'opération et l'entretien du système de clarification Krofta a été de 3 500 00 \$ de 1984 à 1993, et a été financé par l'investissement privé.

Construction d'une usine intégrée de bioxyde de chlore (ClO)

Description

Modification du procédé de blanchiment de la pâte en utilisant 65 % de bioxyde de chlore comme agent de blanchiment au lieu de chlore élémentaire. Ce projet a été conçu afin de réduire la production de dioxines et de furannes pour respecter la norme environnementale de janvier 1994.

Clientèle

Industries.

Problématique

L'utilisation du chlore élémentaire comme procédé de blanchiment de la pâte produit des dioxines et des furannes dont les effets cancérigènes tératogènes et létaux aigus sont connus.

Réalisations

Réduction la formation de dioxines et de furannes à des niveaux non détectables.
Réduction considérable des rejets de composés organochlorés. Amélioration des écosystèmes.

Promoteur

Domtar
Bernard Chamberland, responsable de projet
C.P. 3000
Lebel-sur-Quévillon (Québec)
J0Y 1X0
Téléphone : (819) 755-2211

Financement

Ce projet a été financé par Domtar et les coûts totaux s'élèvent à près de 65 millions de dollars.

Construction d'une cellule à sécurité maximale

Description

Construction d'un site d'enfouissement à sécurité maximale où l'on peut déposer tous les déchets contaminés. Ce projet de construction veut avant tout assurer la pérennité de l'enfouissement des déchets contaminés (sols contaminés au mazout, matériaux de démolition pour l'ancienne usine chimique, etc.). Cette cellule est sécuritaire grâce à sa double paroi étanche qui empêche la contamination des nappes phréatiques par le lixiviat.

Clientèle

Industries, grand public.

Problématique

Les déchets contaminés détruisent les sols et les eaux souterraines. À long terme, ils ont des impacts négatifs sur l'être humain, la faune et la flore.

Réalisations

Imperméabilité du site d'enfouissement et captation du lixiviat de façon que les eaux de surface et souterraines ne soient pas contaminées.

Amélioration de la qualité de vie des populations humaines, car le site empêche l'émanation de certains produits pouvant être nocifs pour l'être humain.

Promoteur

Domtar
Raynald Daigle, responsable de projet
C.P. 3000
Lebel-sur-Quévillon (Québec)
J0Y 1X0
Téléphone : (819) 755-2261

Financement

Ce projet fait partie des sous-projets de Domtar concernant la restauration des sites contaminés. Le total des trois sous-projets se chiffre à 2,4 millions de dollars et le projet de cellule à sécurité maximale a nécessité à lui seul un million de dollars d'investissements.

Restauration des sols contaminés au mazout

Description

Restauration des sols contaminés au mazout afin de pouvoir les aménager pour d'autres utilisations et pour prévenir la propagation des contaminants.

Clientèle

Industries.

Problématique

Certains sols de l'usine ont été antérieurement contaminés au mazout à la suite d'une opération d'urgence d'enfouissement des déversements de mazout sur les sites de l'usine.

Réalisations

Protection de la ressource naturelle qu'est le sol.
Arrêt de la contamination des nappes phréatiques.

Promoteur

Domtar
Camil Lareau, coordonnateur en environnement
C.P. 3000
Lebel-sur-Quévillon (Québec)
J0Y 1X0
Téléphone : (819) 755-2205

Financement

Ce projet fait partie des sous-projets de Domtar concernant la restauration des sites contaminés. Le total des trois sous-projets se chiffre à 2,4 millions de dollars.

Réhabilitation du site de l'ancienne usine de CIO

Description

Démolition de l'ancienne usine chimique, décontamination et restauration du site de façon à enlever toute trace de mercure et pouvoir être aménagé en fonction d'une autre utilisation.

Cliantèle

Industries forestières, employés de Domtar.

Problématique

Le procédé utilisé (avec du chlore alcali) provoquait des émanations de mercure qui contaminaient l'usine et son environnement immédiat, et exposaient les travailleurs appelés sur les lieux à des risques pour la santé.

Réalisations

Élimination de toute trace de mercure présent dans cette zone. Amélioration de la qualité de vie des travailleurs appelés sur les lieux. Réduction des risques pour la santé par la contamination de l'air.

Promoteur

Domtar
Camil Lareau, coordonnateur en environnement
C.P. 3000
Lebel-sur-Quévillon (Québec)
J0Y 1X0
Téléphone : (819) 755-2205

Financement

Ce projet est partie intégrante des sous-projets de Domtar concernant la restauration des sites contaminés. Le total des trois sous-projets se chiffre à 2,4 millions de dollars.

Construction d'une nouvelle usine de traitement des effluents

Description

Construction d'un système complet (primaire et secondaire) de traitement des effluents, où le traitement secondaire des effluents est effectué par boues activées. Ce projet vise à traiter tous les effluents de l'usine en respectant les normes de toxicité, de DBO (demande biochimique en oxygène) et de solides en suspension. Le traitement secondaire permettra de traiter les rejets DBO et de détoxifier les effluents.

Clientèle

Industries.

Réalisations

Détoxification des effluents. Régénération de la rivière Quévillon, de sa biodiversité, des espèces et des écosystèmes. Réduction des rejets polluants dans les effluents.

Promoteur

BG Checo-Simmons
François Héon, responsable de projet
C.P. 3000
Lebel-sur-Quévillon (Québec)
J0Y 1X0
Téléphone : (819) 755-2258

Partenaire

Domtar.

Financement

Ce projet a été financé par Domtar et l'investissement total est estimé à 50 millions de dollars.

La recirculation de l'eau dans l'usine

Description

Récupération importante d'eau et d'énergie par la recirculation de l'eau non contaminée ainsi que de l'eau traitée biologiquement. L'ajout de l'eau provenant du traitement secondaire permet d'obtenir la température désirée. La quantité d'eau utilisée représente 255 du volume à l'aval du traitement secondaire.

Clientèle

Industries.

Problématique

À la suite des difficultés d'opération connues l'hiver dernier avec le traitement des eaux usées, l'usine de papier journal Donohue d'Amos a recherché des moyens afin d'augmenter la température de l'eau dans le traitement secondaire.

Réalisations

Réduction de la consommation d'eau à 29 m³/tonne de papier produit comparativement à 49m³/tonne, grâce à la recirculation de l'eau. Classement de l'usine au deuxième rang des producteurs de papier journal les moins consommateurs d'eau pour leurs procédés. Récupération de l'énergie pour aider à l'amortissement du projet. Diminution des impacts sur la rivière Harricana.

Promoteur

Produits forestiers Donohue inc.
Yves Brousseau
Responsable technique environnement
Usine de papier journal, Amos
C.P. 939, Route 395 Ouest
Amos (Québec)
J9T 3A6
Téléphone : (819) 727-9311
Télécopieur : (819) 727-2711

Partenaires

Institut PAPRICAN, Entreprise NALCO, École polytechnique.

*Surveillance en continu et contrôle des émissions
atmosphériques d'une fabrique de pâtes et papiers*

Description

Installation et optimisation d'un système de surveillance pour la mesure en continu des émissions de certains gaz en provenance d'une chaudière de récupération de liqueur résiduaire: anhydride sulfureux (SO₂), monoxyde de carbone, oxygène et bioxyde de carbone. Comme deuxième volet, développement d'un système de contrôle automatique pour l'épurateur de SO₂.

Clientèle

Industries.

Problématique

Volonté d'améliorer la qualité de vie des citoyens par la minimisation de l'impact des émissions d'EnviroTem/Tembec sur la qualité de l'air à Témiscaming.

Réalisations

Protection de la qualité de l'air ambiant, amélioration du contrôle de l'épurateur.

Promoteur

EnviroTem/Tembec
Daniel Martineau, coordonnateur en recherche et développement
Témiscaming (Québec)
J0Z 3R0
Téléphone : (819) 627-4378
Télécopieur : (819) 627-1458

Partenaires

Industrie, Science et Technologie Canada,
Measurement Technologies Inc. (San Luis
Obispo, Californie).

Financement

Les coûts du projet sont de 130 000 \$ et sont assumés par Industrie, Science et Technologie Canada à 33 % et par Tembec Inc. à 67 %.

*Traitement secondaire des effluents industriels de la papetière de
Corporation QUNO située à Baie-Comeau*

Description

Réalisation de travaux et installation d'équipements dans le but d'ajouter une deuxième étape (traitement secondaire) au traitement actuel des effluents, le traitement primaire étant opérationnel depuis les années 1970. Plus précisément, le but visé était de diminuer la demande biochimique en oxygène (DBO) de l'effluent rejeté, et de rendre cet effluent non toxique.

Réalisations

Diminution de la charge (DBO, matières en suspension (MES) et toxicité) de l'effluent rejeté. À l'automne 1995, les effluents rejetés respectaient amplement les nouvelles normes gouvernementales.

De plus, en déplaçant le point de rejet des effluents, une meilleure capacité d'absorption du milieu récepteur est obtenue (l'effluent est maintenant acheminé dans une conduite d'une longueur de 2 km vers le quai et se prolonge à 250 mètres dans le milieu marin au-delà de ce quai). Il en résulte une réduction des pressions sur le milieu récepteur (la baie Comeau), et donc de meilleurs jours pour les espèces et les écosystèmes.

Promoteur

Corporation QUNO
Réal LeBlanc, directeur, environnement et assurance de la qualité
20, rue Marquette
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 1K6
Téléphone : (418) 296-7551
Télécopieur : (418) 296-7554

Financement

52 millions \$ pour les immobilisations. Les coûts de fonctionnement sont de l'ordre de 10 \$/tonne papier.

Programme de recherche, développement et démonstration

Description

En partenariat avec Hydro-Québec, les membres de l'Association des industries forestières du Québec participent activement à des projets de recherche et de développement en matière d'efficacité énergétique et d'amélioration des procédés de fabrication. Le programme d'utilisation optimale de la matière ligneuse et de diminution de la consommation énergétique vise les objectifs suivants : économies d'énergie majeures, optimisation de la qualité et de la production, innovation par l'implantation de nouveaux procédés plus performants et meilleure utilisation des ressources.

Clientèle

Entreprises de pâtes et papiers membres de l'Association des industries forestières du Québec.

Problématique

Une usine typique de papier journal utilise environ 18 Gj/tonne de papier produit. De ces 18 Gj, 9 Gj sont électriques et 9 thermiques. Le programme vise à diminuer de 2 Gj la consommation d'électricité et de 3 Gj la consommation de produits pétroliers. Une économie de 10 % à 20 % en énergie électrique pour les usines de pâtes et papiers s'avère importante pour ces dernières, car elles sont parmi les plus grandes consommatrices d'électricité.

Réalisations

La période de réalisation du projet s'étend de 1996 à l'an 2000. Les étapes suivantes sont réalisées : mise en oeuvre presque complète et évaluation du projet.

Promoteur

Association des industries forestières du Québec.

Partenaire

Hydro-Québec.

Financement

Les coûts du projet sont évalués à 2 millions \$ annuellement. Les sources de financement sont Hydro-Québec et les entreprises de pâtes et papiers.

Programme d'éclairage public*

Description

Le programme d'éclairage public consiste à remplacer des luminaires à incandescence et à vapeur de mercure par des luminaires à vapeur de sodium à haute ou basse pression. Hydro-Québec a conclu une entente de coopération avec le Centre de formation en entreprises et récupération (CFER) de Victoriaville pour assurer, d'octobre 1992 à décembre 1995, la récupération et le recyclage des luminaires.

Clientèle

Municipalités du Québec.

Problématique

Le potentiel d'économie du programme est estimé à environ 200 millions de kilowattheures par année, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 20 000 habitants.

Réalisations

Le programme devrait générer des économies d'énergie annuelles de 177 Gwh, soit près de 90 % du potentiel total identifié par Hydro-Québec. Hydro-Québec a versé plus de 15 millions \$ en aide financière aux municipalités et elle a permis à une dizaine de fabricants de luminaires et à plus d'une centaine de consultants d'accroître leur chiffre d'affaires auprès des clients municipaux. De plus, le programme n'a pas eu d'impacts négatifs sur l'environnement, puisque les luminaires retirés ont été récupérés et recyclés. Les composantes des luminaires contenant des BPC ou du mercure seront éliminées sécuritairement. Enfin, la collaboration avec le CFER a permis la réinsertion, sur le marché du travail, de jeunes en difficulté d'apprentissage.

Promoteur

Hydro-Québec.

Partenaires

Centre de formation en entreprises et récupération (CFER) de Victoriaville, municipalités du Québec, Union des municipalités du Québec, Union des municipalités régionales de comté du Québec.

Financement

L'aide financière du programme est destinée à la réalisation d'une étude technico-économique visant à assurer une conservation optimale ainsi qu'à la réalisation des travaux de conversion.

*Inventaire éolien**

Description

Le projet visait à évaluer le potentiel éolien québécois en améliorant les cartes des vents par des mesures spécifiques pour l'usage énergétique.

Clientèle

Producteurs d'énergie éolienne.

Problématique

En raison de l'importance des ressources éoliennes au Québec et des impacts environnementaux limités de cette filière, il importe d'identifier les sites intéressants à exploiter au Québec. Dans cette perspective, un inventaire éolien, comprenant des cartes des vents, fiables et détaillées, doit être réalisé.

Réalisations

Les activités suivantes sont prévues : établir une cartographie préliminaire du régime des vents pour le Québec; déterminer les sites qui conviennent le mieux à l'implantation de parcs éoliens; proposer une dizaine de sites stratégiques afin d'installer des tours météorologiques permettant de préciser le potentiel éolien; définir préliminairement les zones d'exclusion touchées par les lois en vigueur; permettre à des groupes locaux de coopérer à un projet d'envergure mondiale et d'acquérir de meilleures connaissances au sujet des procédures d'évaluation du potentiel des sites éoliens les plus prometteurs au Québec.

Promoteur

Ministère des Ressources naturelles du Québec.

Partenaires

Université du Québec à Rimouski, Hydro-Québec, Projet Éole Canada, la firme d'experts Werter de la Californie, York-Vestas et Technomar.

*Groupe de travail sur le respect des personnes et de l'environnement
(Cégep de Matane)*

Description

Politique de gestion de l'énergie, réduction de la consommation de l'eau, réutilisation des matières, récupération et recyclage, brise-vent, arboretum, sentier pédestre, etc.

Clientèle

Personnel et étudiants de l'établissement.

Réalisations

Réduction des déchets, économies d'eau et d'énergie dans un établissement public.
Économies de près de deux millions de dollars en consommation d'énergie depuis 1973.

Promoteur

Cégep de Matane
Viateur De Champlain, directeur des services administratifs
616, Saint-Rédempteur
Matane (Québec)
G4W 5T5
Téléphone : (418) 562-1240

Partenaire

Réalisation essentiellement interne.

Financement

Contribution financière essentiellement interne.

Centre d'interprétation du barrage Mitis II

Description

Aménagement d'un parc d'interprétation au barrage Mitis II et d'un poste pour observer la capture des saumons sur la rivière Mitis.

Clientèle

Grand public, touristes.

Problématique

Harmonisation des intérêts de divers usagers autour de la ressource eau.

Réalisations

La population et les touristes peuvent bénéficier d'un aménagement de loisir et de vulgarisation scientifique sur les lieux d'une infrastructure qui génère de l'énergie hydroélectrique.

Promoteur

Hydro-Québec, région Matapédia
Réjean Morneau, directeur de l'environnement
355, boul. Saint-Germain
Rimouski (Québec)
G5L 3N2
Téléphone : (418) 724-1180
Télécopieur : (418) 724-1076

Partenaire

Centre d'interprétation du saumon Atlantique (CISA).

Financement

Financement interne.

Piste cyclable interrives

Description

Construction, sur une piste cyclable, d'un lien interrives au-dessus d'un barrage hydroélectrique à Ville Dégelis, en collaboration avec la ville.

Clientèle

Grand public, touristes.

Problématique

Nécessité d'harmonisation des intérêts de divers usagers autour de la ressource eau.

Réalisations

La population et les touristes peuvent bénéficier d'un aménagement de loisir sur les lieux d'une infrastructure qui génère de l'hydroélectricité.

Promoteur

Hydro-Québec, région Matapédia
Réjean Morneau, directeur de l'environnement
355, boul. Saint-Germain
Rimouski (Québec)
G5L 3N2
Téléphone : (418) 724-1180
Télécopieur : (418) 724-1076

Partenaire

Ville Dégelis.

Financement

Financement interne.

*Thermopompe utilisant les eaux de refroidissement**

Description

Le projet de recherche et de démonstration porte sur la vérification de l'efficacité d'une thermopompe utilisant les eaux de refroidissement de l'usine Elkem Métal pour le chauffage d'un complexe de serres. L'objectif du projet est de diminuer les coûts de production des serres Sagami inc. en récupérant l'eau chaude qui sert à refroidir les fours de l'usine Elkem Métal. La chaleur récupérée chauffe les serres.

Clientèle

Complexes de serres ou autres types d'installations.

Problématique

Les serres Sagami inc. sont situées près de l'usine Elkem Métal, qui produit du carbure de silicium.

Les hauts-fourneaux de cette usine devant constamment être refroidis avec de l'eau, les serres Sagami inc. valorisent la chaleur perdue par l'implantation d'un système de chauffage avec une thermopompe eau-eau. Cette approche permet une stabilisation et une consolidation de cette entreprise dont les coûts énergétiques représentent environ 30 % des coûts de production. Un ordinateur coordonne la production des serres; une économie de 50 000 \$ par année est prévue.

Réalisations

Le projet a été réalisé en 24 mois.

Promoteur

Les serres Sagami inc.

Partenaires

Direction de l'efficacité énergétique du ministère des Ressources naturelles du Québec, et la participation d'Hydro-Québec pour l'étude de faisabilité du projet.

Financement

Un investissement de 500 000 \$ a été requis pour réaliser le projet. Une subvention de 48 400 \$ a été accordée par le ministère des Ressources naturelles du Québec.

Clic, le geste qui compte

Description

La Région laboratoire du développement durable a réalisé au cours des années 1991-1992-1994, une série d'émissions de télévision interactive où le téléspectateur, tout en étant sensibilisé au concept du développement durable à l'aide d'exemples concrets, était invité à poser des gestes d'économie d'énergie. L'effet cumulatif des gestes posés s'affichait immédiatement au petit écran. La Région laboratoire étudie présentement un projet de réédition d'une nouvelle série du «Clic, le geste qui compte» dans une formule tout à fait renouvelée. La formule de l'autofinancement devra être la même que pour la première série.

Clientèle

Grand public.

Réalisations

Ce projet favorise la connaissance et, par le fait même, l'utilisation rationnelle des ressources, la protection du milieu environnant, la conservation de la qualité de vie actuelle et future, parce qu'il permet de repousser dans le temps la construction d'ouvrages de production d'énergie.

De plus, il permet de conserver en région des fonds qui favorisent l'autonomie économique régionale.

Promoteur

Région laboratoire du développement durable
Jacques Régnier, directeur général
425, Sacré-Coeur Ouest, bureau 14
Ville d'Alma (Québec)
G8B 1M4
Téléphone : (418) 668-7533
Télécopieur : (418) 662-2084

Partenaires

CJPM Tv, CKRS Tv, Hydro-Québec, le Bureau d'efficacité énergétique du Québec et Radio-Québec.

Brûlage d'huiles usées

Description

Revalorisation, par brûlage, de quelque 6 000 à 7 000 litres d'huiles usées produites mensuellement à l'usine de Produits forestiers Alliance à Donnacona. Ces huiles proviennent des vidanges des raffineurs, des systèmes de lubrification des machines à papier et des petits équipements.

Clientèle

Industries.

Réalisations

Production d'énergie par la revalorisation d'huiles usées. Économie monétaire par la réduction de consommation du mazout.

Promoteur

Produits forestiers Alliance inc.
Gaétan Plamondon, surintendant des Services Techniques
1, rue Notre-Dame
Donnacona (Québec)
G0A 1T0
Téléphone : (418) 285-4300 ext.: 4393
Télécopieur : (418) 285-4472

*Traversée du Saint-Laurent (gaz naturel)**

Description

Le projet consistait à construire un tunnel sous-fluvial pour prolonger le Gazoduc TQM à la rive sud du fleuve Saint-Laurent sans affecter un secteur aux habitats naturels sensibles.

Clientèle

Entrepreneurs.

Problématique

Prolongement du réseau de transport de gaz naturel de Gazoduc TQM vers la rive sud de Québec permettant au distributeur gazier de desservir les nouveaux marchés situés dans cette région et permettant le développement et l'exploitation d'un réservoir d'entreposage souterrain de gaz naturel à Saint-Flavien.

Réalisations

Réussite technique intéressante. Exemple d'impératifs de respect des écosystèmes par l'industrie.

Promoteur

Gazoduc TQM.

Partenaires

Roche groupe-conseil, Techsult, Beaver Asphalt et Construction Saint-Laurent.

L'efficacité énergétique chez Hydro-Sherbrooke

Description

Grâce à ses différentes initiatives énergétiques, la Ville de Sherbrooke a remporté en 1994 la première édition du prix de l'Efficacité énergétique d'Hydro-Québec, catégorie municipalités. Elle a également été lauréate du prix Énergia, catégorie municipalités, décerné par l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie, AQME la même année.

Clientèle

Municipalités, commerces, industries, institutions, grand public.

Problématique

Amélioration de la performance énergétique des services offerts par Hydro-Sherbrooke.

Réalisations

Hydro-Sherbrooke a mis sur pied plusieurs initiatives énergétiques, tels les mécanismes de contrôle dans le cadre du programme de double tarification sur le réseau municipal, la télécommande des stations de pompage, le démarrage en vitesse variable des pompes, la biénergie, le délestage des chauffe-eau, la gestion énergétique des bâtiments municipaux, ainsi que le programme d'utilisation de génératrices d'urgence en période de pointe, destiné à la clientèle commerciale, industrielle et institutionnelle. Hydro-Sherbrooke s'occupe également de sensibilisation auprès de la clientèle, notamment avec le programme «Écokilo» où le client est informé de ses habitudes de consommation d'énergie et des mesures à prendre pour en maximiser l'utilisation. En réduisant les pointes d'appel de puissance, on reporte la nécessité de mettre

en place de nouvelles infrastructures de production, de transport et de distribution, et on limite les pertes d'énergie. L'ensemble des programmes permet des économies annuelles de 1,3 millions \$ ou l'équivalent de 50 mégawatts. La qualité de vie des populations n'est pas affectée de façon négative par ces initiatives.

Promoteur

Hydro-Sherbrooke
François Pagé, adjoint au directeur
1800, rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 1B6
Téléphone : (819) 821-5719
Télécopieur : (819) 822-6085

Partenaire

Ville de Sherbrooke.

Financement

Les coûts du projet sont d'environ 2 M \$ et sont financés par des emprunts sur règlements.

Centrale de valorisation du biogaz au CTED

Description

Utilisation du biogaz issu de la décomposition des déchets du centre de tri et d'élimination des déchets de la Ville de Montréal, pour fabriquer de l'électricité à l'aide d'un complexe chaudière-turboalternateur.

Problématique

Utilisation et valorisation du biogaz produit par la décomposition des déchets à des fins utiles (ne plus le brûler entièrement à des torchères).

Réalisations

Vente d'électricité. Le projet a été mis en oeuvre au mois de décembre 1995 après avoir été soumis à la procédure d'évaluation et examen des impacts sur l'environnement incluant des audiences publiques du BAPE.

Promoteur

Centre de traitement et d'élimination de déchets (Ville de Montréal).

Partenaires

Gazmart; Hydro-Québec.

Financement

Les coûts du projet ont été de 3,7 millions \$ par année pour l'exploitation.

*Valorisation des pneus usés dans les cimenteries**

Description

Le projet de valorisation énergétique des pneus usés consiste à utiliser les résidus combustibles pour diminuer la demande en combustibles fossiles non renouvelables, pour diminuer l'importation de combustibles (charbon) des États-Unis et pour renforcer l'autosuffisance énergétique du Québec en utilisant des résidus en quête d'emploi.

Clientèle

Cimenteries.

Problématique

La substitution de charbon par des pneus hors d'usage dans les fours à ciment permet la conservation de près de 18 000 tonnes de charbon annuellement et l'utilisation de 1,5 million de pneus.

Les pneus hors d'usage ont une valeur calorifique de 28 Gj/tonne alors que le charbon a une valeur calorifique de 25 Gj/tonne. Or, les émissions des fours n'en sont pas significativement modifiées. Cela se traduit par une économie d'environ 800 000 \$ sur l'achat du charbon et l'ajout d'une source de revenus d'environ 900 000 \$, constituée par les frais d'accueil perçus par la cimenterie pour la réception des pneus hors d'usage. Les frais d'exploitation et les royalties pour la licence entraînent toutefois des déboursés de l'ordre de 600 000 \$ par an.

Réalisations

Depuis 1994, des pneus hors d'usage sont utilisés comme combustible dans trois des quatre fours de la cimenterie de Joliette. Le système automatisé de manutention et d'alimentation de pneus est opérationnel depuis juin 1995.

Promoteurs

Ciment Saint-Laurent, Lafarge Canada.

Partenaire

Recyc-Québec.

Financement

La cimenterie de Joliette est accréditée au programme de Recyc-Québec pour la valorisation énergétique des pneus. Elle reçoit 60 \$/tonne pour les pneus éligibles et l'entreprise réceptionne ces pneus sans frais additionnels d'élimination pour les utilisateurs. Les pneus non éligibles au programme de Recyc-Québec sont réceptionnés moyennant des frais d'accueil de 40\$/tonne. La cimenterie compte récupérer le capital d'investissement (2 500 000 \$) après deux ou trois ans d'opération.

*Utilisation des huiles usées comme combustible**

Description

Le projet consiste en la valorisation énergétique des huiles usées pour remplacer d'autres combustibles dans les fours de cimenteries. Il s'agit d'une mesure économique offrant une gestion sécuritaire de déchets dangereux.

Clientèle

Cimenteries.

Problématique

Les huiles usées représentent 6 % du combustible de Ciment Saint-Laurent de Joliette. Les émissions sont moindres que les émissions du charbon.

Les participants préfèrent le recyclage à la valorisation énergétique, lorsque cela s'avère possible. Ils craignent qu'ouvrir la porte à la valorisation accapare les huiles et défavorise le recyclage. Ils conviennent toutefois qu'il est préférable de valoriser sécuritairement l'énergie de tout résidu combustible plutôt que d'enfouir ou d'incinérer sans aucun bénéfice.

Réalisations

Les cimenteries utilisent les huiles usées comme combustible depuis le milieu des années 70.

Promoteurs

Ciment Saint-Laurent et Ciment Québec.

*Récupération des huiles usées au Québec**

Description

Implantation d'un vaste réseau de collecte gratuite des huiles usées dans les 89 magasins Canadian Tire du Québec. Le transport et l'entreposage sont assurés par Sani-Mobile qui achemine les huiles dans les cimenteries pour valorisation énergétique.

Clientèle

La population qui effectue elle-même ses changements d'huile à domicile.

Problématique

On jette chaque année au Québec, généralement avec les ordures ménagères, 45 millions de litres d'huiles usées. Un seul litre peut potentiellement contaminer significativement jusqu'à un million de litres d'eau (de surface ou souterraine). Il est nécessaire d'implanter des habitudes de récupération et éventuellement une usine de réaffinage au Québec.

Réalisations

Tous les magasins Canadian Tire offrent le service de dépôt des huiles usées gratuitement à toute la population.

Promoteur

Fondation québécoise en environnement
Arthur Dubé, Serge Cabana, Michel Bourgeois
855, Sainte-Catherine Est, 2e étage
Montréal (Québec)
H2L 4P5
Téléphone : (514) 849-3323 ou
1-800-361-2503
Télécopieur : (514) 849-0028

Partenaires

89 magasins et association des marchands
Canadian Tire, Sani-Mobile, Recyc-Québec,
ENV-X, Environnement Canada.

Financement

Par les partenaires.

*Le système québécois de consigne des contenants à remplissage unique de bière et de boissons gazeuses**

Description

La consigne est un dépôt versé par le consommateur lors de l'achat de produits ciblés, dépôt qui lui est remboursé lorsqu'il ramène le produit consigné. La consigne est d'abord et avant tout un système très performant de récupération. Le système québécois a la particularité d'être géré centralement de sorte que la consigne non réclamée des contenants de bière et de boisson gazeuse à remplissage unique finance les activités, appliquant ainsi le principe du pollueur-payeur.

Clientèle

Population québécoise.

Problématique

Les contenants à remplissage unique (aluminium et verre) étaient auparavant éliminés, occupant de l'espace d'enfouissement et, surtout, nécessitant la production de matières vierges de remplacement. La consigne incite la population à retourner ces contenants à remplissage unique, dont les matières sont recyclées.

Réalisations

Le taux de récupération actuel de ces contenants à remplissage unique est de 72,5 %, ce qui équivaut à 732 millions de contenants recyclés. On estime avoir créé environ 200 emplois et contribué à modifier les habitudes de la population, tout en réduisant la production de déchets et les nuisances de leur gestion.

Promoteur

Société québécoise de récupération et de recyclage
(Recyc-Québec)
Jean-Louis Chamard
14, Place du Commerce, bureau 350
Ile-des-Soeurs (Québec)
H2E 1T5
Téléphone : (514) 762-3333
Télécopieur : (514) 873-6542

Partenaires

MEF, Association des brasseurs du Québec, Association des détaillants en alimentation du Québec, Association des distributeurs de bière sans alcool du Québec, Association des embouteilleurs de boissons gazeuses du Québec, Conseil canadien de la distribution alimentaire, les adhérents.

Financement

Le financement d'environ 350 000 \$ se fait à partir des consignes non réclamées, c'est-à-dire par les citoyens qui ne pratiquent pas la récupération.

Implantation de la collecte sélective sur le territoire québécois*

Description

Le secteur industriel s'est cotisé volontairement pour financer l'implantation de la gestion intégrée des déchets domestiques et, particulièrement, les activités de collecte sélective. Les objectifs sont de rendre disponible la collecte sélective à 80% de la population vers 1998, et ainsi détourner de l'élimination environ 20% des déchets domestiques.

Clientèle

Municipalités.

Problématique

Les déchets éliminés sont une source de contamination et un gaspillage de ressources qui doivent être remplacés par autant de matières vierges qu'il faut extraire à grands coûts pour l'environnement. La collecte sélective de déchets triés à la source permet la remise en circulation de matières de qualité avec des impacts minimaux sur l'environnement, tout en créant plus d'emplois que l'utilisation de matières neuves. En raison des bas prix de la matière neuve, la collecte sélective n'est rentable que lorsque les marchés dépendants de l'approvisionnement sont créés.

Réalisations

Le programme a étendu l'accès à la collecte sélective de 300 000 Québécois en 1988 à 4,8 millions actuellement, soit 66,7 % de la population a récupéré 216 000 tonnes de matières recyclables en 1995, a généré environ 3 000 emplois et 150 millions\$ en activité économique. Plus de 16 millions\$ ont été distribués à 711 municipalités depuis le début du programme.

Promoteur

Collecte sélective Québec
André Martel
C.P. 327, Place du Parc
Montréal (Québec)
H2W 2N8
Téléphone : (514) 987-1491
Télécopieur : (514) 987-1598

Partenaires

Collecte sélective Québec et les entreprises cotisantes, municipalités et leurs regroupements, groupes socio-économiques et environnementaux, représentants gouvernementaux.

Financement

Contributions volontaires des entreprises privées.

Essor de la récupération dans le Bas-Saint-Laurent

Description

Sensibilisation et incitation à la récupération.

Clientèle

Grand public.

Problématique

L'exercice de l'ÉcoSommet a fait apparaître un essor très significatif dans le domaine de la récupération des déchets domestiques, pilotée par Récupération du Portage, des Basques, de Matane, de la Péninsule, la Corporation environnementale de la Côte-du-Sud, Louis Théberge (entrepreneur), le CFER de la Mitis, Écolo-Vallée, etc.

Réalisations

Création d'une cinquantaine d'emplois dans la région. Diminution des déchets transportés aux lieux d'enfouissement sanitaires. Prolongation de la durée de vie de ces sites. Économie de coûts aux contribuables.

Promoteur

CRE Bas-Saint-Laurent
Louis Robert, vice-président
C.P. 731
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 3Z3
Téléphone : (418) 867-3412

Partenaires

Récupération du Portage, des Basques, de Matane, de la Péninsule, Corporation environnementale de la Côte-du-Sud, Louis Théberge (entrepreneur), CFER de la Mitis, Écolo-Vallée, etc.

Financement

Subventions, services divers, aide municipale, contribuables.

***Une solution de développement durable à la disposition des déchets
de la MRC du Fjord pour 30 mois***

Description

Au site d'enfouissement sanitaire de L'Ascension, cette entente permet l'implantation d'un nouveau mode de gestion des déchets qui vise, d'ici l'été 1996, à capter les eaux de ruissellement ainsi que capter et traiter les eaux de lixiviation et, finalement, à rendre l'exploitation de ce site conforme aux normes environnementales. Le projet pourra résoudre le problème d'élimination des déchets de toute la population de la MRC du Fjord. Il s'agit de détourner, pour une durée de 30 mois, 212 000 tonnes de déchets de la MRC du Fjord de l'enfouissement à Sainte-Tite-des-Caps (dans la région de Québec). À cet effet, six intervenants ont convenu d'un pacte social régional permettant à la région de respecter non seulement ses responsabilités à l'égard des autres régions du Québec, mais aussi ses responsabilités à l'égard de son propre environnement, dans une optique de développement durable.

Problématique

La fermeture du site de Laterrière créait un problème d'élimination des déchets pour la MRC du Fjord, et appelait le début des travaux de réhabilitation d'un site d'enfouissement sanitaire, situé à L'Ascension.

Réalisations

Ce projet permet de protéger le milieu environnant (la rivière Péribonka) en captant les eaux de lixiviation qui s'écoulent du site. Les ressources financières libérées par cette entente permettent de compenser financièrement la population de L'Ascension et permettent la création d'un fonds de développement durable accessible à l'ensemble des intervenants de la région. Ce fonds présente un intérêt et un impact économique majeur puisqu'il conserve en région quelque 8,5 millions de dollars. Le projet favorise donc l'autonomie économique régionale, propose des emplois acceptables dans les

domaines de l'ingénierie, de la gestion des matières résiduelles, etc., et permet de mettre en relief l'esprit de solidarité et de partage dont ont su faire preuve les partenaires associés à cette entente.

Promoteurs

MRC Lac-Saint-Jean Est
Lucien Fortin, préfet
625, Bergeron Ouest
C.P. 397
Ville Alma (Québec)
G8B 5V9
Téléphone : (418) 668-3023
Télécopieur : (418) 668-5112

Jacques Régnier, directeur
Région laboratoire du développement durable
425, Sacré-Coeur Ouest, bureau 14
Ville Alma (Québec)
G8B 1M4
Téléphone : (418) 668-7533
Télécopieur : (418) 662-2084

Partenaires

Municipalité de L'Ascension, MRC Lac-Saint-Jean Est, Gestion de rebuts Laidlaw, Région laboratoire du développement durable, ministre de l'Environnement et de la Faune, et MRC du Fjord.

Financement

Chaque étape doit démontrer son autofinancement avant d'être mise en marche. Les revenus proposés sont acceptables. Implication du milieu régional et local dans le financement, dans l'organisation et la planification.

**«La société de demain, j'y travaille», une micro-entreprise de récupération
et recyclage dans une école élémentaire**

Description

«La société de demain, j'y travaille» est une entreprise dont la mission est la protection de l'environnement. C'est dans une optique de développement durable qu'est née l'idée de cette micro-entreprise. L'objectif était de tenter d'aider les jeunes à faire des choix éclairés qui favoriseront un développement durable et en harmonie avec l'environnement. Le projet favorise l'intégration des 3R-V dans le quotidien de l'école, et retransmet ces valeurs à la maison. Par la récupération-recyclage, il favorise une meilleure utilisation et un meilleur partage des ressources.

Clientèle

Élèves du primaire.

Réalisations

L'école fabrique du papier à partir de papier récupéré, en vue de la production de cartes de Noël qui sont vendues dans la région. Comme toute entreprise doit «redonner» au milieu (rôle social), les semis de fleurs de la serre de l'école servent à la fin de l'année scolaire à embellir le quartier. Depuis ses débuts en 1989, la micro-entreprise a récupéré 280 000 canettes d'aluminium, 240 000 sacs d'épicerie et plus de 2 000 arbres de Noël. Elle produit plus de 25 000 cartes de Noël et plante des milliers de fleurs dans la communauté. Outre ses objectifs éducationnels, ce projet est aussi un gigantesque projet collectif capable de mobiliser la participation de tous et de changer le climat de vie de toute l'école. Il ouvre l'école sur son milieu et permet aussi à celui-ci de connaître les réalités de l'école. Le projet a été inclus, en novembre 1989, dans la banque de projets de développement durable de la Table ronde québécoise sur l'environnement et l'économie et, en 1990, dans celle d'Environnement Canada. Il a reçu le prix provincial d'excellence en

innovation pédagogique, en 1991, prix décerné par la Fédération des commissions scolaires du Québec. Ce projet qui s'est développé à l'intérieur du Saguenay—Lac-Saint-Jean, région laboratoire pour le développement durable, est en voie d'être exporté dans d'autres écoles du Québec et éventuellement ailleurs au Canada et en Afrique francophone.

Promoteur

Alcan
Madame Mano Capano
Manoir du Saguenay
C.P. 1370
Jonquière (Québec)
G7S 4K9

Partenaires

Actuellement, un comité est à développer un plan d'exportation. Ce comité est formé de M. Pierre Caron (Fédération des commissions scolaires du Québec), Recyc-Québec, M. Normand Maurice des CFER (centre de formation en entreprise et en récupération), Mme Gaétane Lemelin (dir. école Saint-Pierre), M. François Gérin-Lajoie de la fondation PGL et Mme Mano Capano pour Alcan.

Financement

Globalement, la micro-entreprise vit de la récupération et de la vente de canettes d'aluminium et de sacs d'épicerie.

Mise sur pied d'une entreprise régionale dédiée au domaine de l'environnement

Description

La firme Services environnementaux AES a implanté un centre de traitement de sols et d'eaux contaminées et des plate-formes de compostage, tout en mettant sur pied un important volet de recherche et de développement relié aux biotechnologies applicables au traitement des sols, de l'eau et de l'air. Le centre de traitement est localisé de façon à bien desservir la communauté. L'utilisation d'une ancienne sablière pour l'aménagement du centre de traitement de Services Environnementaux AES inc. a permis de réutiliser un site dégradé et de le restaurer. Le centre de traitement comporte également des aménagements et un important programme de suivi environnemental visant à assurer que son exploitation n'affecte pas la qualité de l'environnement.

Problématique

Lors de la réalisation des travaux de restauration de sites contaminés, telle la réhabilitation du vieux port à Chicoutimi, des sols et des eaux contaminés ont dû être expédiés à l'extérieur de la région afin d'y être traités et éliminés, et ce, à des coûts importants. Cette situation avait pour conséquence de retarder les projet de réhabilitation de terrains contaminés et (ou) de remplir, avec des sols contaminés, les dépôts de matériaux secs et les lieux d'enfouissement sanitaire.

Réalisations

Les services offerts par l'entreprise permettent aux municipalités de profiter d'une importante économie d'échelle lors de la réalisation de projets d'assainissement. Les activités de Services environnementaux AES inc. procurent des retombées importantes en sous-traitance aux entreprises de la région (laboratoires de chimie analytique, firmes de génie-conseil, transporteurs en vrac, fournisseurs d'équipements et de

matériaux). Le développement des technologies de traitement et de compostage a créé des emplois pour des jeunes professionnels spécialisés dans les sciences de l'environnement (ingénieur-géologue, ingénieur-chimiste, chimiste, etc.). Le projet comporte un volet d'éducation relatif à la protection de l'environnement qui comprend la tenue de journées de portes ouvertes, la participation à des programmes de collecte de déchets verts municipaux, la publication d'une chronique hebdomadaire sur l'environnement dans un journal local, la réalisation d'une série d'émissions d'information sur l'environnement à la télévision communautaire (diffusion mars et avril 1996) et un concours d'idées portant sur l'environnement adressé aux écoliers du primaire et du secondaire.

Promoteur

Services environnementaux AES inc.
Alain Laberge, président-directeur général
3500, chemin du Plateau Sud
Laterrière (Québec)
G0V 1K0
Téléphone : (418) 677-3238
Télécopieur : (418) 677-3279

Financement

Le centre de traitement a nécessité des investissements de trois millions de dollars sans aucune subvention gouvernementale. Le projet est donc venu combler un besoin sur le marché, et c'est pourquoi il est viable économiquement.

***Restauration d'un site d'élimination et de gestion des résidus
à la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, Jonquière***

Description

À l'occasion de la construction et de l'autorisation d'un nouveau site d'élimination et de gestion des résidus, SECAL a lancé un vaste projet de minimisation des résidus.

Clientèle

Industries.

Problématique

En 1991, SECAL (Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée) amorçait la fermeture et la restauration d'un site d'élimination de déchets solides couvrant 20 ha. Ce site desservait les installations de production d'aluminium de première fusion ainsi que les usines de raffinage de la bauxite.

Réalisations

Le projet a permis de réduire la quantité de déchets à enfouir augmentant ainsi la durée de vie du site. De plus, le plan de minimisation a contribué à améliorer certaines pratiques de travail et à changer les comportements. Le projet favorise de meilleures performances économiques des installations régionales de SECAL et une utilisation plus rationnelle du territoire par une minimisation des quantités enfouies, donc des surfaces utilisées. Le design du nouveau site offre une protection adéquate du milieu, considérant la récupération des eaux de lixiviation.

Promoteur

Alcan International
Clément Brisson
1955, boul. Mellon
C.P. 1250
Jonquière (Québec)
G7S 4K8
Télécopieur : (418) 699-6345

Partenaire

Centre de récupération de la MRC du Fjord.

Valorisation des boues primaires et secondaires

Description

Les boues pressées provenant de l'usine de pâtes et papiers de Stone-Consolidate à La Baie, déposées sur les terrains de compostage de partenaires pour être valorisées, sont utilisées en partie comme combustible dans la chaudière à résidus avec les huiles usées récupérées à l'usine, les écorces pressées et les résidus de scieries servant à la production de vapeur pour l'usine. Une partie des boues primaires a été étendue dans les pentes de ski du Mont-Bélu pour les rendre les plus uniformes possible.

Réalisations

La valorisation des boues a un impact positif sur les ressources parce qu'elle réduit la quantité de déchets à enfouir et la quantité de matières premières à utiliser. Elle permet aussi un meilleur usage de terrains et des ressources commerciales, en complétant ou améliorant leur exploitation. En permettant à d'autres secteurs (agricole, social, récréotouristique, etc.) d'utiliser et de tirer profit de produits de l'industrie, le projet favorise un meilleur partage des revenus dans la région. Enfin, les secteurs urbains et périphériques tirent tous les deux profit de la valorisation des boues.

Promoteur

Corporation Stone-Consolidated
Caroline Lachance
542, 1^{re} Rue
La Baie (Québec)
G7B 3R2
Téléphone : (418) 544-9705
Télécopieur : (418) 544-8453

Centre 4R Sainte-Thérèse

Description

Possibilités pour des personnes en difficulté d'emploi de faire des stages de travail dans des ateliers 4R dans le domaine des vieux vêtements et du papier récupérés. Offre, à la population locale, de produits et services de qualité à très bas prix, à partir de matières premières récupérées et recyclées. CODERR 02 est une corporation sans but lucratif gérée par un conseil d'administration composé de bénévoles représentatifs des différentes composantes de la société locale.

Clientèle

Les quelques personnes assurant l'organisation de la production sont payées et disposent de contrats de travail. Les stagiaires sont des prestataires de la sécurité du revenu qui reçoivent le salaire minimum pour les six mois de leur stage.

Réalisations

En donnant une 2^e et une 3^e vie à des ressources secondaires et en offrant des produits (vieux vêtements) à des prix très bas, nous permettons à plus de personnes d'avoir accès à des biens de consommation. Le projet permet de conserver et de transformer dans la région des ressources secondaires qui étaient auparavant jetées ou dirigées à l'extérieur de la région. De plus, les stagiaires obtiennent une formation technique et une formation personnelle et sociale; ils sont encadrés en vue de les aider à réintégrer le marché du travail en leur faisant prendre conscience de leurs valeurs et de leurs capacités.

Différentes activités d'éducation relative à l'environnement (ERE) sont organisées pour eux et la population en général.

Promoteur

CODERR-02
Gérald Tremblay
1000, rue Moreau
Alma (Québec)
G8B 4V7
Téléphone : (418) 668-8502
Télécopieur : (418) 668-7394

Financement

Le projet s'autofinance par la vente de différents produits fabriqués à partir de vieux vêtements et de papiers et cartons récupérés.

Récupération des huiles usées des caniveaux d'effluents d'usine

Description

Le projet visait à récupérer les huiles usées présentes dans les effluents de la Papeterie Kénogami. Un groupe d'employés a été mandaté pour travailler à la réduction à la source et à la récupération de l'huile usée des caniveaux d'effluents. Des équipements de récupération de type «écumoirs» ont été installés à plusieurs endroits de l'usine, et un système de récupération a été mis au point.

Problématique

La papeterie prévoyait l'implantation d'une unité de traitement biologique des effluents. La présence d'huiles usées dans les effluents à traiter nuit au bon fonctionnement d'un traitement biologique, par intoxication de la biomasse.

Réalisations

En quelques mois, la teneur en huiles de l'effluent à traiter a diminué de plus de 80 %, et les pertes d'huiles ont été réduites de 40 % dans l'usine.

Promoteurs

Abitibi-Price, Papeterie Kénogami
Jacques Paradis, coordonnateur, Contrôle
environnement
3750, rue de Champlain
Jonquière (Québec)
G7S 5J7

*Épandage de résidus de fabrique (écorces) sur les pentes du centre
de ski alpin Mont-Fortin de Jonquière*

Description

Épandage des résidus de fabrique (écorces) sur les pentes du centre de ski Mont-Fortin de Jonquière, afin d'améliorer la condition des surfaces skiabiles. Quelque 1 800 tonnes d'écorces ont été transportées de l'usine Kénogami vers le centre de ski Mont-Fortin durant les mois de septembre et octobre 1995.

Réalisations

Le projet favorise l'usage du milieu environnant en ce qu'il améliore les conditions skiabiles d'un des centres de ski les plus accessibles et les plus fréquentés de la région, par sa localisation urbaine. Les résidus d'écorces, considérés habituellement comme des déchets, deviennent des ressources du milieu, réutilisables à des fins récréatives. L'ensemble de la communauté régionale peut donc profiter d'un meilleur usage du milieu environnant et de ses ressources. L'amélioration des conditions skiabiles permet d'augmenter la clientèle et les revenus, donc d'absorber les coûts d'épandage, puisque les résidus d'écorces étaient fournis gratuitement. Les avantages économiques du projet sont partagés entre Abitibi-Price, la Ville de Jonquière et les gens embauchés pour l'épandage des résidus d'écorces sur les pentes de la station de ski.

Promoteurs

Abitibi-Price, Papeterie Kénogami
Jacques Paradis, coordonnateur, Contrôle
environnement
3750, rue de Champlain
Jonquière (Québec)
G7S 5J7

Partenaires

Ville de Jonquière et ministère de
l'Environnement et de la Faune.

Compostage domestique à Jonquière

Description

Projet-pilote de compostage domestique, ayant eu lieu à Jonquière en 1995. Soixante sujets ont été retenus et ont reçu une formation en compostage domestique.

Réalisations

En utilisant la matière organique pour fabriquer du compost, le projet-pilote réduit à la source la production de déchets domestiques. Il valorise le respect de l'environnement en diminuant la pollution par les déchets. Par le fait même, il allonge la durée de vie des sites d'enfouissement et réduit la pollution potentielle dans le cycle du déchet. Il permet aussi de conserver les plans d'eau intacts. Enfin, par les économies réalisées en enfouissement, des sommes d'argent peuvent être attribuées à autre chose que l'enfouissement des déchets. Un sondage a été réalisé en 1995 afin de déterminer le taux de participation, qui s'est avéré de 100 %.

Promoteur

Le club MilleZinc
Lise Tremblay
4181, des Merisiers
Jonquière (Québec)
G8A 1S8
Téléphone : (418) 542-1524

Récupération multimatières universitaire

Description

Implantation d'un programme de récupération de toutes les matières valorisables sur un campus universitaire et réduction à la source de la production des déchets par les politiques d'achat incluant des politiques concernant le contenu recyclé ou le bannissement de certaines matières.

Clientèle

Clientèle et administration de l'Université Laval.

Problématique

Nécessité d'introduire dans l'éducation universitaire la responsabilisation à l'égard de la production de déchets.

Réalisations

Création de l'organisme Recycampus/Université Laval.

Promoteur

Recycampus
Michèle Goyer
1036, Fontenay
Cap-Rouge (Québec)
G1Y 2Y1

Partenaires

Via-Recy, CPRA.

Cueillette de déchets domestiques dangereux (DDD)

Description

Journée de cueillette de DDD, tenue le 6 novembre 1993, pour les résidants de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier: 83 participants (1 543 foyers, 4 000 de population).

Clientèle

Grand public.

Réalisations

Sensibilisation de la population à l'importance d'une bonne gestion des déchets domestiques dangereux. Occasion pour la population de se débarrasser «sainement» de ses DDD. Réduction de la quantité de DDD dans les dépotoirs.

Promoteur

Comité de protection de l'environnement de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Monique Mercier, présidente
15, Bellevue
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec)
G0A 3M0
Téléphone : (418) 875-4609

Partenaires

Municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Comité de protection de l'environnement de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Financement

Subvention du ministère de l'Environnement et de la Faune de 9 000 \$ (8 200 \$ pour la journée de cueillette, 800 \$ pour la publicité et l'administration).

Collecte de vieux gallons de peinture

Description

En mai 1995, collecte régionale, volontaire, de vieux contenants de peinture pour les expédier à CFER.

Clientèle

Grand public.

Réalisations

Éducation et responsabilisation de la population quant aux effets nocifs de la peinture. Protection de la santé et de l'environnement par la réduction du volume de déchets dangereux acheminés dans les sites d'enfouissement. Concertation entre les municipalités pour l'organisation et les frais de la collecte. L'activité sera répétée en mai 1996.

Promoteur

C.S. de Portneuf
Pierrette Girard, animatrice éducation populaire
800, boul. Gaudreau
Les Écureuils (Québec)
G0A 2N0
Téléphone : (418) 285-1498
Télécopieur : (418) 285-2738

Partenaires

Les municipalités du comté, la MRC et les comités Environnement.

Financement

Les coûts totaux du projet sont de 8 000 \$ et sont assumés par chacune des municipalités à 1,25 \$ du kilo ramassé sur son territoire.

Cueillette et compostage des feuilles d'automne

Description

Cueillette et compostage des feuilles d'automne dans la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Réalisations

Réduction de la quantité de déchets envoyés au site d'enfouissement. Valorisation des feuilles d'automne au compost. Amélioration de la qualité et conservation des sols en utilisant ce compost.

Promoteur

Comité de protection de l'environnement de Saint-Catherine
Denis Blanchet, membre
Responsable du projet
57, Jacques Cartier
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec)
G1A 3M0
Téléphone : (418) 875-4242

Partenaires

La Municipalité, des preneurs (composteurs), personnes intéressées à composter ce matériel-feuilles.

Financement

Bénévolat.

Implantation d'un site expérimental de traitements multimatériaux

Description

Site expérimental comprenant des plates-formes bétonnées qui permettent de recueillir tous les lixiviats s'écoulant des déchets en phase de traitement. De plus, le site comprend un biofiltre qui permet de traiter les lixiviats avant leur rejet dans le milieu et de traiter l'air de la zone d'entreposage avant son émission dans l'atmosphère.

Réalisations

Évaluation de la technologie du compostage appliquée aux déchets organiques, mesure des impacts environnementaux de divers déchets, vérification des performances de la technologie de biofiltration et évaluation des performances de toute autre technologie. Présentation des alternatives sur la gestion des fumiers de bovins laitiers, ce qui diminue le risque de pollution des eaux souterraines.

Promoteur

Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)
Paul Toupin, directeur de l'environnement
333, rue Franquet
Sainte-Foy (Québec)
G2P 4C7
Téléphone : (418) 652-2211
Télécopieur : (418) 652-2202

Financement

Les coûts totaux du projet sont de 350 000 \$ et sont assumés par les fonds du CRIQ.

Création d'une ressourcerie au Lac-Saint-Charles

Description

Les surplus domestiques tels vêtements, meubles, appareils électroménagers, livres, disques, jouets, etc. sont donnés par les gens du milieu à la Ressourcerie qui se charge de les classer, nettoyer et remettre en état pour les revendre à prix très bas. L'entreprise fonctionne cinq jours par semaine avec des programmes d'emploi subventionnés. Des objectifs sociaux et environnementaux sont visés. Sur le plan social, la Ressourcerie offre à tous des occasions d'achat à bon compte et aux plus démunis des «dépannages». C'est l'occasion pour des prestataires de la sécurité du revenu de prendre une expérience de travail. L'organisme crée aussi des emplois permanents. Sur le plan environnemental, c'est de la réutilisation à grande échelle.

Clientèle

Grand public.

Réalisations

Création de 12 emplois au cours des neuf derniers mois. Vente de plus de 100 000 \$ de marchandise usagée qui, autrement, aurait été souvent jetée aux rebuts. Offre d'expérience de travail. Dépannage de gens dans le besoin.

Promoteur

La Ressourcerie de Lac-Saint-Charles
Pascal Grenier, président
2 221, Légaré
Lac-Saint-Charles (Québec)
G0A 2H0
Téléphone : (418) 849-2905 (domicile)
(418) 643-8253 (bureau)
Télécopieur : (418) 644-8222

Partenaire

Organisme de charité indépendant.

Financement

Reconnaissance comme Corporation intermédiaire de travail permettant de participer aux programmes d'emploi subventionnés, et revenus de la vente de marchandise, exemption de taxe municipale (5 000 \$). Les revenus sont d'environ 140 000 \$ et les dépenses d'environ 100 000 \$. Subvention gouvernementale (40 900 \$).

Campagne de collecte des DDD (déchets domestiques dangereux)

Description

Laidlaw s'est dotée en 1995 d'un site semi-permanent de dépôt de déchets domestiques dangereux afin de permettre à la population de la MRC de Memphrémagog de poser un geste environnemental en se départissant, d'une façon sécuritaire, de ces matières nocives. Aménagée au coût d'environ 50 000 \$, la remise d'acide qui sert d'entrepôt est munie de tous les équipements de haute technologie pour protéger l'environnement. Elle est d'ailleurs l'une des seules du genre au Québec à être utilisées pour cette activité.

Clientèle

Municipalités, grand public.

Problématique

L'absence d'une structure permanente pour accommoder les citoyens de la MRC de Memphrémagog et le manque d'information sur les DDD ont justifié la campagne de collecte.

Réalisations

À sa première campagne de collecte des DDD, Laidlaw, en collaboration avec six municipalités de la MRC de Memphrémagog (Magog, le Canton de Magog, le Canton d'Orford, Austin, Omerville et Stukely), a attiré 306 citoyens qui sont venus déposer leurs DDD totalisant plus de 7 000 kg. Afin d'accroître les connaissances de la population en ce qui a trait aux DDD et de stimuler leur participation aux collectes, Laidlaw a travaillé en étroite collaboration avec quatre municipalités partenaires à l'intérieur d'un comité de sensibilisation. Ce dernier est intervenu directement auprès de la population afin de lui transmettre de l'information, en plus de faire de l'éducation sur le sujet dans six écoles primaires auprès d'environ un millier d'élèves.

Thème : déchets**Promoteur**

Laidlaw
Daniel Brien, directeur des opérations
1994, chemin d'Ayers Cliff
C.P. 178
Magog (Québec)
J1X 5A8
Téléphone : (819) 843-9522
Télécopieur : (819) 847-3597

Partenaires

Six municipalités de la MRC de Memphrémagog, dont quatre se sont impliquées activement dans un comité de sensibilisation et une campagne d'éducation.

Financement

Les installations, au coût de 50 000 \$, ont été financées à même les budgets d'opération de l'entreprise, évitant ainsi de faire payer aux municipalités le poids de cet investissement. Seuls les frais d'élimination des DDD non recyclables sont assumés par les municipalités partenaires, qui ont décidé de s'impliquer pour inciter leur population à faire sa part pour l'environnement.

Région : Estrie (05)

Implantation d'un système de récupération dans la MRC de Coaticook

Description

En 1990, la MRC de Coaticook menait une étude préliminaire pour déterminer l'efficacité de divers types de systèmes de récupération. En 1993, on faisait la collecte sélective porte-à-porte pour les résidences et les institutions dans toutes les municipalités et, en 1995, on a pu étendre les opérations aux industries et aux commerces. Au printemps 1995, la MRC de Coaticook a produit un plan directeur de gestion des déchets qui inclut de nombreux autres volets tels que le compostage et les DDD. Dans ce dernier cas, l'objectif est d'en recycler 80%.

Clientèle

Municipalités, grand public.

Problématique

La MRC de Coaticook est constituée de municipalités rurales de faible densité. Par le passé, la population était sans système de récupération, mais préoccupée par la réduction des déchets.

Réalisations

Implantation d'un système de collecte sélective porte-à-porte auquel toutes les municipalités de la MRC ont adhéré. L'initiative a permis de consolider les marchés des matières recyclables. Le taux de participation des citoyens est évalué à 85 %. On estime que près de 800 t.m. de matières ont été détournées du site d'enfouissement. On a observé une réduction de 14,5 % des déchets. La réduction des déchets enfouis réduit les impacts associés à l'exploitation d'un site d'enfouissement (biogaz, lixiviat) et contribue à l'amélioration de la qualité de vie.

Promoteur

MRC de Coaticook
Guy Charland, secrétaire-trésorier
57, rue Main Est
Coaticook (Québec)
J1A 1N1
Téléphone : (819) 849-9166
Télécopieur : (819) 849-4320

Partenaire

Fondation Bel Environ.

Financement

Le financement provient du Conseil régional de développement économique de l'Estrie, de Collecte sélective Québec et du CSQ.

***Programme de collecte des déchets dangereux domestiques (DDD)
de la Ville de Sherbrooke***

Description

Mise sur pied d'un centre de dépôt de déchets dangereux domestiques localisé au site d'enfouissement sanitaire de la Ville de Sherbrooke. Ce centre permet de recueillir, des citoyens, les vieilles peintures, les huiles usées, les pneus, les batteries et les solvants.

Clientèle

Municipalités, grand public.

Problématique

Dans un souci de protection de l'environnement, la Ville de Sherbrooke a mis sur pied ce service afin de trouver des débouchés aux DDD et d'éviter que ceux-ci ne se retrouvent au site d'enfouissement municipal.

Réalisations

En vertu d'ententes avec les municipalités d'Ascot, Deauville, Fleurimont, Lennoxville, Rock Forest, Saint-Élie-d'Orford, Waterville et Bromptonville ainsi qu'avec la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région de Coaticook (regroupant neuf municipalités), les citoyens de ces municipalités, en plus de ceux de Sherbrooke, peuvent venir déposer leurs DDD au site de Sherbrooke ou bénéficier des collectes-satellites. Le site est aménagé de façon que les déchets soient mis en vrac, recyclés ou valorisés de façon sécuritaire et utilitaire. Dans un site d'enfouissement, les DDD génèrent un lixiviat toxique qui peut avoir un impact important dans l'environnement. Sortir ces matières du site d'enfouissement signifie protéger les milieux naturels avoisinants, la nappe phréatique et, ainsi, la santé des

individus. Au lieu d'être enfouis, les solvants sont distillés et réutilisés par la Ville alors que les pneus et les huiles sont valorisés en vertu de leur capacité calorifique; les peintures et les piles sont recyclées par des firmes spécialisées.

Promoteur

Ville de Sherbrooke
Raynald Roy, chef de section - Salubrité
555, Grandes-Fourches Sud
Sherbrooke (Québec)
J1H 5H9
Téléphone : (819) 821-5965
Télécopieur : (819) 822-6078

Partenaires

L'ensemble des municipalités et l'Université de Sherbrooke.

Financement

Les frais fixes et variables sont répartis au prorata des municipalités participantes.

Centre régional de compostage

Description

Un centre régional de compostage a été construit dans le canton de Brompton. Ce centre est équipé de plates-formes étanches pour réaliser le compostage de divers résidus organiques et le captage des lixiviats. Il est actuellement le deuxième centre en importance au Québec.

Clientèle

Municipalités, horticulteurs, agriculteurs, forestiers, industries minières.

Problématique

Les boues de la station d'épuration de la région sherbrookoise étaient dirigées vers un site d'enfouissement sanitaire où elles causaient des problèmes. En 1993, Ferti-val inc. a obtenu le contrat de valorisation des boues et, à la suite d'essais, a identifié le compostage comme avenue de valorisation.

Réalisations

Ferti-val inc. a géré, en 1993, près de 5 000 m³ et, en 1994, près de 25 000 m³ de résidus par compostage. En 1995, c'est près de 35 000 m³ qui ont été valorisés. Des boues de stations d'épuration, des boues de papeteries, des écorces et des résidus d'élagage sont principalement compostés au centre régional. De plus, la valorisation des résidus permet d'éliminer le problème des odeurs, relié aux déchets, et limite l'emploi d'engrais chimiques. Un compost d'excellente qualité est produit ainsi que des produits dérivés tels de la terre à pelouse et un terreau à plante-bande. Les marchés sont l'horticulture, l'agriculture, la sylviculture et la restauration de sites miniers.

Promoteur

Ferti-val inc.
Maurice Labbé, président
3055, boul. Queen Nord
Sherbrooke (Québec)
J1H 5H1
Téléphone : (819) 566-5103
Télécopieur : (819) 566-2274

Partenaires

La Régie d'assainissement des eaux de la région sherbrookoise, le Groupe Sherko, Cascades, Kruger et plusieurs autres clients.

Financement

Le projet a été financé par la Banque Nationale et le fonds d'aide à l'entreprise (CRD-Estrie).

Accumulation des boues dans les fosses septiques au Québec

Description

Étude pour évaluer l'accumulation des boues et des écumes dans les fosses septiques au Québec, après deux années d'utilisation.

Problématique

Actuellement le règlement Q-2. r.8 prévoit une vidange des boues aux deux ans pour les résidences permanentes et aux quatre ans pour les résidences saisonnières. Cependant, des études récentes aux États-Unis ont défini une période moyenne de vidange de l'ordre de 12 années pour une fosse de 3 800 litres utilisée sur une base annuelle par quatre personnes.

Réalisations

À partir d'une revue de la documentation et d'une campagne de mesures sur 2 700 fosses, un nombre important de données a été cumulé sur l'accumulation des boues et des écumes dans les fosses, sur les réglementations en vigueur à l'extérieur du Québec et sur les intervalles de vidange. Les résultats démontrent qu'en considérant un temps de rétention de 24 heures dans la fosse, un débit unitaire de 270 L/pers/d, plus de 95 % des fosses suivies à l'été 1994 ne nécessiterent pas une vidange après deux ans d'utilisation. Dans plus de 87 % des cas, une vidange après quatre années au plus serait à envisager.

Promoteur

Le Groupe STEICA
Robert Roy, président
4300, boul. Bourque, bur. 101
Rock Forest (Québec)
J1N 2A6
Téléphone : (819) 564-4008
Télécopieur : (819) 564-7638

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune,
municipalité de Saint-Élie-d'Orford, le canton de
Magog, Ascot.

Financement

Le projet a été financé par le MEF, la
municipalité de Saint-Élie-d'Orford, le canton de
Magog, Ascot et le Groupe STEICA.

Instauration d'un système de récupération de vêtements et de tissus

Description

Récupex inc. est une corporation sans but lucratif, née d'une initiative de Caritas-Sherbrooke, ainsi que du comptoir familial Sherbrooke. Grâce à la collaboration des comptoirs vestimentaires, à un service de collecte à domicile et à 11 points de collecte répartis dans la région sherbrookoise, Récupex recueille, depuis 1992, les vêtements et tissus usagés. Selon le cas, les vêtements réutilisables sont redonnés aux comptoirs vestimentaires, alors que les autres sont recyclés en nouveaux vêtements ou en matériaux industriels.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Il existe une énorme perte de matières premières et un surplus dans nos sites d'enfouissement dus, entre autres, aux vêtements, aux tissus et aux chaussures. En effet, chaque personne se débarrasse de l'équivalent de 50 livres de vêtements usagés par année alors que les comptoirs vestimentaires ne recueillent qu'à peine 10 % des vêtements usagés.

Réalisations

Dans les six premiers mois de 1993, l'entreprise a récupéré 250 000 livres de vêtements. En 1994, 632 000 livres de matériel ont été récupérées et, pour 1995, l'objectif était de 700 000 livres. Récupex emploie 15 personnes dont deux à temps plein. De plus, l'organisme contribue à développer de nouveaux marchés pour les produits textiles recyclés. Une importante quantité de produits textiles est détournée du site d'enfouissement.

Promoteur

Récupex inc.
Richard Chamberland, administrateur
636, rue Québec
Sherbrooke (Québec)
J1H 3M2
Téléphone : (819) 566-6345

Partenaires

Caritas, Sherbrooke, les 37 comptoirs familiaux de la région et Utilitout.

Financement

Organisme sans but lucratif, Récupex se finance par la revente des vêtements et tissus récupérés.

*Gestion intégrée des déchets en Estrie**

Description

Pour être en mesure de pratiquer une gestion intégrée, il faut avoir accès aux infrastructures de collecte, de dépôt, de consigne, de tri secondaire et de remise en marché.

Clientèle

Clients de Gestion de rebuts Laidlaw.

Problématique

La volonté de la société de mettre fin au gaspillage de ressources crée de plus en plus de demande pour la récupération des matières résiduelles valorisables.

Réalisations

En association avec les municipalités, Laidlaw possède maintenant toute la gamme de l'équipement nécessaire à la gestion intégrée.

Promoteur

Gestion de rebuts Laidlaw
Martin Dussault
1994, ch. d'Ayer's Cliff
C.P. 718
Magog (Québec)
J1X 5Q8
Téléphone : 1-800-361-6093
Télécopieur : (819) 847-3597

Partenaires

Municipalités clientes.

Financement

Gestion de rebuts Laidlaw.

Valorisation des boues de la station d'épuration des eaux de la région sherbrookoise

Description

La Régie traite, à sa station d'épuration, les boues provenant du traitement des eaux usées de 125 000 personnes et les boues de fosses septiques de 25 000 personnes. La station d'épuration produit annuellement plus de 10 000 tonnes de boues à 45% de siccité. Le 1er mai 1993, la Régie a confié au Groupe Sherko, pour une période de cinq ans, le contrat en maîtrise d'oeuvre pour l'élimination de ses boues. Ferti-val inc., filiale du Groupe Sherko, a profité de ce contrat pour développer la valorisation de boues de stations d'épuration et de papetières et ainsi produire d'excellents composts et terreaux. Ces produits à base de résidus organiques sont utilisés en horticulture, en agriculture, en sylviculture et en restauration de sites dégradés. L'alliance Régie (entreprise publique) et Sherko/Ferti-val (entreprise privée) est la clé de ce succès environnemental durable depuis près de 3 ans et est une façon concrète de réduire les coûts de disposition des boues de la Régie.

Clientèle

Municipalités, papetières, horticulteurs, agriculteurs, forestiers, restaurateurs.

Problématique

D'avril 1991 à avril 1993, les boues ont été éliminées au lieu d'enfouissement sanitaire de la Ville de Sherbrooke, causant des problèmes d'odeurs et de gestion du lieu. Il s'agissait également de ressources secondaires gaspillées et non récupérables après avoir été enfouies.

Réalisations

Le fait de récupérer les boues de la station d'épuration limite les risques pour les écosystèmes. La Régie a économisé plus de 116 000 \$ annuellement en frais d'élimination. De plus, le compost issu de la plate-forme est utilisé dans divers domaines d'activité. En 1995, ce sont 10 000 tonnes de boues qui évitent le site

d'enfouissement et trouvent un nouvel usage par la valorisation. La valorisation des boues a permis de régler le problème des odeurs, relié à leur élimination, et limite l'emploi d'engrais chimiques.

Promoteur

La Régie d'assainissement des eaux de la région sherbrookoise
André-P. Robert, directeur général
3145, boul. Queen Nord
Sherbrooke (Québec)
J1H 5H1
Téléphone : (819) 823-5562
Télécopieur : (819) 823-8207

Partenaires

Le Groupe Sherko et sa filiale Ferti-val inc.

Financement

Le projet a été financé par les municipalités d'Ascot, Fleurimont, Lennoxville, Rock Forest et Sherbrooke.

Programme ZÉRO DÉCHETS

Description

Implantation d'un processus intégré de gestion des déchets dans l'édifice à bureaux de la Banque Nationale situé au centre ville de Montréal. Programme de multicollectes.

Clientèle

Employés de la Banque Nationale et des locataires corporatifs de l'édifice.

Problématique

Le programme vise à réduire de 93 % les déchets produits à l'édifice de la Banque Nationale, par la multicollecte, comprenant les putrescibles, et à trouver les voies de réutilisation pour les matières récupérées. La sensibilisation s'étend aux employés des locataires de bureaux et non seulement aux employés de la banque.

Réalisations

En trois ans, le programme a réduit de 93% les déchets de l'édifice envoyés à l'élimination. On considère cet exemple comme un modèle mondial de réduction des déchets dans un édifice à bureaux.

Promoteur

Banque Nationale
Robert Valade et Lise Dagenais
Section espaces sociaux et entretien
Téléphone : (514) 394-8294

Financement

Banque Nationale.

Programme «Non aux déchets»

Description

Programme visant la réduction, d'ici 1997, de 80% des déchets à éliminer dans deux édifices à bureaux fédéraux, les terrasses de la Chaudière et Place Vincent-Massey à Hull. Environnement Canada a produit une trousse d'information sur les techniques de réduction (photocopies recto verso, recyclage des cartouches de «toner», gestion individuelle de sa poubelle, etc). Un réseau de «représentants verts» est responsable des activités sur chaque étage des édifices, diffuse l'information et assure le suivi du programme.

Clientèle

Employés des édifices à bureaux (gouvernement fédéral).

Problématique

Les matières résiduelles des édifices à bureaux ont une bonne valeur de recyclage (papiers fins entre autres) et le milieu de travail est un lieu propice à la sensibilisation.

Réalisations

Réduction de 60 % et 67 % des déchets à éliminer dans les étages des édifices où le projet a été implanté. La sensibilisation a été efficace pour modifier les comportements sur les étages-pilotes des deux édifices. Une trousse d'information complète est disponible gratuitement pour l'implantation dans d'autres édifices et un support est offert aux autres ministères et aux régions qui voudraient adhérer au programme.

Promoteur

Environnement Canada
Lorraine Bonneville
10, rue Wellington, 4e étage
Les Terrasses de la Chaudière
Hull (Québec)
K1A 0H3
Téléphone : (819) 997-1254
Télécopieur : (819) 997-1781

Partenaires

Travaux publics et services, Environnement Canada.

Financement

Environnement Canada.

*Compostage des boues primaires et secondaires
de l'usine de papier journal de Masson-Angers*

Description

Le projet de compostage des boues primaires et secondaires de l'usine de papier journal de Masson-Angers s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de minimisation des déchets.

Clientèle

Industries.

Problématique

Le secteur manufacturier de la région compte plusieurs industries importantes comme celle du papier qui crée plus de 3300 emplois.

Réalisations

Solution de rechange à la fermeture du lieu d'enfouissement, réduction des coûts directs et indirects et gestion des déchets, non seulement en conformité avec les règlements, mais selon le concept du développement durable. La valorisation des boues aura un impact positif sur l'écosystème. Elle a permis la création d'emplois chez notre partenaire.

Promoteur

Industries James McLaren
Jacques Leclerc, coordonnateur, environnement
C.P. 2400
Buckingham (Québec)
J8L 2X3
Téléphone : (819) 986-3345

Partenaire

Les Composts Québec Outaouais.

Financement

Financement interne de l'industrie.

Implantation d'un système de récupération en Abitibi

Description

Mise en place de contenants permettant la récupération (papier, carton, plastique, métal, aluminium) dans la MRC Abitibi-Ouest. L'implantation de ce système repose sur l'acceptation par les municipalités de participer à ce programme.

Clientèle

Municipalité, grand public.

Réalisations

Sensibilisation de la population. Réduction des nuisances liées aux sites d'enfouissement, tels les risques de pollution des nappes phéatiques. Amélioration de la qualité de vie des populations. Occasions d'affaires dans la levée des contenants. Création d'emplois au sein de Recyclo-Nord.

Promoteur

Centre de tri de Rouyn-Noranda, en collaboration avec Recyclo-Nord inc. Arthur Gagnon CFER, directeur
220, rue Réal Caouette
Rouyn-Noranda (Québec)
Téléphone : (819) 797-6825

Jacinthe Chateauvert, présidente
Recyclo-Nord inc.
6, 8^e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1N6
Téléphone : (819) 333-3672
Télécopieur : (819) 339-5400

Partenaires

Municipalités, MRC Abitibi-Ouest, Collecte sélective Québec.

Financement

L'aide financière de Collecte sélective Québec a permis de financer des contenants dans la MRC Abitibi-Ouest. Les municipalités s'engagent à payer la levée de ces contenants et les entreprises louent ou achètent les contenants.

Récupération-recyclage - DDD

Description

Ce projet a connu trois phases. La première consistait essentiellement à faire la promotion de la récupération et du recyclage dans notre communauté et de réaliser une Journée écologique, c'est-à-dire une collecte de déchets dangereux domestiques (DDD). La deuxième phase consistait en la réalisation d'une seconde Journée écologique et l'implantation d'un service d'information DDD permanent avec le Service d'incendie de la Ville de Rouyn-Noranda. La troisième phase prévoyait surtout la recherche de solutions permanentes au problème des DDD.

Clientèle

Grand public.

Réalisations

Phase I: conception et diffusion d'une trousse promotionnelle relativement au papier recyclé (1989-1991). Organisation de la Journée écologique (collecte de papiers, de DDD, nettoyage des rives du lac Osisko, diverses activités de sensibilisation, etc.). Collecte de produits contenant du métal (1990). Production d'un dépliant sur les DDD; ce dépliant inspire aujourd'hui plusieurs villes en province dans la production de leurs propres outils de sensibilisation. Phase II: organisation d'une session de formation et d'une soirée publique sur les DDD (1991). Participation au Salon environnemental (1991-1992). Production d'une chronique dans le journal local sur les DDD. Implantation d'un service d'information - DDD (24/24 heures). Mise à jour et réédition du dépliant sur les DDD. Phase III: réalisation d'une recherche sur les expériences de collectes de DDD en province. Élaboration d'une proposition en vue d'une solution permanente. Évaluation du service d'information DDD et production d'un outil de référence pour le Service d'incendies. Implication de la MRC au sein de l'équipe de travail et transfert graduel de leadership.

Réalisation d'une troisième Journée écologique (pour que la MRC saisisse la complexité du dossier). Mise à jour et réédition du dépliant sur les DDD. À chacune de ces étapes, différentes activités de sensibilisation ont été menées auprès de la population. Des conférences et la diffusion des outils élaborés localement ont été réalisées au niveau de la province.

Promoteur

Rouyn-Noranda: Ville en santé
Denise Lavallée, coordonnatrice
100, rue Tachereau Est, C.P. 220
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5C3
Téléphone : (819) 797-7126
Télécopieur : (819) 797-7108

Partenaires

Les Transformeurs, le Club Rotary de Rouyn-Noranda, Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (dont les 4-H), CPERN, Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (SEUAT), Métallurgie Noranda inc, citoyens et citoyennes (3), Ville de Rouyn-Noranda.

Financement

Environ 8 000\$ ont été nécessaires à chacune des phases. Plusieurs activités ont été supportées par la commandite ou le prêt de services par différents organismes du milieu, dont la Ville de Rouyn-Noranda. Chaque organisme partenaire au projet devait mobiliser ses ressources (financières, techniques, matérielles, informationnelles ou humaines) dans la réalisation des différentes activités du groupe de travail. Les apports financiers les plus importants proviennent des organismes suivants: Club Rotary, Métallurgie Noranda et Ville de Rouyn-Noranda. Nous avons accumulé un léger surplus.

Programme de tri à la source de la municipalité de Landrienne

Description

Utilisation de sacs transparents pour la cueillette des matières recyclables au lieu de contenants, le programme de tri étant à l'essai. Le fait que le sac soit transparent a eu une grande influence sur le taux de participation et surtout sur la qualité du tri. Quant au compost, il avait été initialement prévu qu'il serait intégré au compost agricole qui se fait déjà dans la municipalité. C'est ainsi que cela se fit au début, mais plusieurs citoyens réalisèrent rapidement que le tout étant déjà trié, ils n'avaient plus qu'à le vider dans un bac à compost sans aucun effort supplémentaire.

Clientèle

Municipalités, grand public.

Problématique

L'éveil environnemental des années 80 ainsi que la prise de conscience de la valeur de l'eau ont fait naître chez les citoyens un souci de la protection des eskers, traces du passage des glaciers. Ces eskers constituent des filtres naturels pour les eaux qui alimentent les nappes souterraines de la grande plaine argileuse de l'Abitibi. Témoins aussi de la dévitalisation des régions et du monde rural, les citoyens de Landrienne ont jugé à-propos qu'un programme de tri à la source et de gestion des déchets s'encadrerait parfaitement dans un projet social. La formule de tri à la source fut retenue à cause de sa valeur de conscientisation des citoyens et parce qu'elle demandait à chacun d'y participer en vue d'une réussite et d'une fierté collective.

Réalisations

Aujourd'hui, 85 % des citoyens participent au programme, et ce, sans qu'il fut nécessaire d'imposer des contraintes ou une réglementation.

Aucune hausse du coût de traitement des ordures, puisque ce sont les citoyens qui font le travail. Diminution des déchets compostables recueillis par le vidangeur. Fierté des citoyens.

Médiatisation du programme de Landrienne, qui a été cité en exemple par les journalistes de la région. Participation de deux municipalités voisines, soit Saint-Mathieu d'Harricana et Sainte-Gertrude de Manneville.

Promoteur

François Lemieux.

Gestion des boues de fosses septiques

Description

Aménagement d'un site régional d'élimination et de valorisation des boues de fosses septiques. Achat d'un camion-citerne permettant de traiter les installations septiques en vue de récupérer la fraction solide seulement du contenu des fosses, et cela, en retournant le liquide nécessaire au fonctionnement de l'équipement individuel (fosse + champ d'épuration). Rationalisation de la cueillette des boues de fosses septiques.

Problématique

Carence importante en gestion de l'environnement sur le territoire de la MRC Abitibi-Ouest, plus particulièrement en matière d'élimination des boues de fosses septiques. Adaptation d'outils de gestion environnementale aux caractéristiques du milieu (faible population, dispersion des habitants, vastes espaces, ressources et industries forestières, qualité de l'environnement).

Réalisations

Protection de l'eau et du sol en évitant des déversements dans la nature. Réduction des coûts reliés à la décontamination de terrains, lacs et rivières. Réduction des risques pour la santé humaine. Utilisation des résidus forestiers (bran de scie) et des boues de fosses septiques pour produire un compost. Sensibilisation accrue à la protection et à une meilleure gestion de l'environnement de chaque citoyen qui participe financièrement au projet d'ensemble, de tous les propriétaires de résidences isolées et de chalets, des utilisateurs de camping et établissements hors réseau, qui sont directement concernés par le traitement de leurs installations. Équité dans la distribution du service de traitement des installations septiques et dans les coûts sans égard aux distances à parcourir. Diminution des coûts pour les citoyens comparativement aux

années passées. Création d'une entreprise et d'un emploi.

Promoteur

Municipalité régionale de comté Abitibi-Ouest
Patrice Vachon, coordonnateur à l'aménagement
6, 8e Avenue Est, bureau 105
La Sarre (Québec)
J9Z 1N6
Téléphone : (819) 339-5671
Télécopieur : (819) 339-5400

Partenaires

Les 24 municipalités du territoire de la MRC Abitibi-Ouest, divers ministères et mandataires du gouvernement du Québec, le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT).

Financement

Le projet a nécessité des investissements de l'ordre de 200 000\$ pour les opérations du site d'élimination et de valorisation des boues de fosses septiques et de l'équipement camion-citerne. Ces coûts ont été financés par 24 municipalités et une aide gouvernementale.

La séparation des plastiques par densité

Description

Le projet a pour but de séparer les plastiques en vue d'en faire du recyclage. Le procédé se base sur la densité des plastiques. En plongeant les plastiques dans une série de liquides ayant chacun une masse volumique spécifique, on isole la fraction flottante de la fraction coulante, donc une partie des plastiques sur et sous chaque liquide. La technique est très simple, non polluante et peu coûteuse. Les objectifs du projet sont de rentabiliser le recyclage des plastiques en augmentant la qualité des produits et de permettre d'organiser la récupération de façon rentable.

Clientèle

Entrepreneurs, industries, municipalité.

Problématique

Un problème freine présentement le recyclage du plastique, soit un tri manuel inefficace.

Réalisations

Le procédé élaboré peut permettre aux entreprises de récupération-recyclage d'améliorer la qualité de leur produit. Par le fait même, l'augmentation du marché réduira la quantité de plastiques présents dans les déchets ménagers et industriels, allongeant ainsi la durée de vie des sites d'enfouissement.

Promoteurs

Yves Dupuis et Pascale Proulx, étudiants
41, rue Johan-Beetz
Sept-Iles (Québec)
G4R 1A5
Téléphone : (418) 962-7098
Télécopieur : (418) 968-5680

La ressourcerie de Baie-Comeau : un concept qui rapproche les gens de leurs poubelles

Description

Une ressourcerie fonctionne depuis maintenant plus de trois ans à Baie-Comeau. Ce projet vise à réduire l'impact environnemental associé à la production de déchets solides. Un volet d'intégration au marché du travail pour les employés caractérise aussi cette entreprise.

Clientèle

Grand public, municipalités, commerces, industries, propriétaires, jeunes, gouvernements

Réalisations

Le projet réduit la pression sur le prélèvement de ressources naturelles (bois, métaux, combustibles et autres) et sur les milieux récepteurs des diverses pollutions engendrées par la production des biens de consommation. En 1995, la ressourcerie emploie plus de 30 personnes, dont sept permanents, les autres emplois étant issus de programmes de subvention. Elle a aussi suscité la collaboration de multiples organismes du milieu. Des campagnes de collecte d'annuaires téléphoniques et d'arbres de Noël sont également réalisées. Le projet entraîne une meilleure gestion des matières secondaires (autrefois considérées comme des déchets) qui réduit les impacts associés à leur élimination; la réduction de la pollution associée aux procédés industriels requis pour la fabrication des biens de consommation; la réduction des matières acheminées à un site d'enfouissement sanitaire problématique localisé à proximité d'un cours d'eau qui sert à des fins d'alimentation en eau potable et la réduction de la pollution découlant de la transformation en biens de consommation des matières secondaires.

Promoteur

Corporation d'amélioration et de protection de l'environnement de Baie-Comeau
Denis Cardinal, directeur général
872, rue De Puyjalon
Baie-Comeau (Québec)
G5C 2T1
Téléphone : (418) 589-7191
Télécopieur : (418) 295-2001

Partenaires

Ville de Baie-Comeau, Commission scolaire Manicouagan, Pavillon de la falaise, programme Mesure rechange jeunesse, Polyvalentes des Baies et des Rives. Plus de 170 entreprises ont des activités de récupération du papier et du carton.

Financement

Les coûts rattachés aux opérations de la ressourcerie en 1993 étaient de 111 693 \$ répartis en salaires, immobilisations, loyer et autres frais; en 1994, 234 542 \$ (salaires, immobilisations, loyer et autre); en 1995 (partiel), 229 467 \$ (salaires, immobilisations, loyer et autre).

Le projet de ressourcerie a vu le jour essentiellement grâce à l'obtention de subventions provenant de divers organismes. Une partie du financement a toutefois été assuré par la ressourcerie, en raison des revenus occasionnés par les ventes de matières secondaires. Les revenus générés par la vente de matières recyclées atteignaient 6 132 \$ en 1993, 45 415 \$ en 1994 et les prévisions à ce chapitre pour 1995 sont de près de 100 000 \$. La Ville de Baie-Comeau, les gouvernements fédéral et provincial de même que certaines entreprises privées ont contribué au financement du projet.

Programme de récupération des ressources domestiques par le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de Rocher inc. (Pabok, une MRC en santé)

Description

Mise en place d'un programme de récupération des ressources domestiques par l'implantation de la collecte sélective par le porte-à-porte et l'apport volontaire (40 dépôts). Formation par le travail de jeunes étudiants susceptibles de devenir des décrocheurs dans le but de leur permettre de devenir de jeunes adultes autonomes, engagés et productifs. Possibilité pour une ressource humaine sous-utilisée (22 adultes) de jouer un rôle actif dans le développement de sa collectivité, par exemple, une diminution de l'impact des déchets domestiques sur l'environnement.

Clientèle

Grand public, municipalités, entreprises.

Réalisations

En août 1995, 22 personnes (assurance-chômage et sécurité du revenu) travaillent. De plus, 15 tonnes de déchets (ressources) sont retournées par semaine sur la ligne de la consommation. Du 21 août 1995 au 21 août 1996, entre 30 % et 40 % des rebuts de la MRC Pabok pourraient être récupérés et près de 40 nouveaux emplois créés. Les étapes complétées sont l'évaluation du projet et la diffusion de l'information. La mise en oeuvre est presque complétée. Le potentiel est là pour développer d'autres créneaux de récupération.

Promoteur

Commission scolaire de Rocher Percé (CFER de Rocher Percé inc.)
Claude Rioux, enseignant
C.P. 1812
Chandler (Québec)
G0C 1K0
Téléphone : (418) 689-6587/2233

Partenaires

Commission scolaire de Rocher Percé inc., Société des alcools du Québec, MRC Pabok, CRCD, les caisses populaires du secteur des Anses, Collecte sélective Québec, Abitibi-Price de Chandler.

Financement

Pour la période du 31 août 1995 au 21 août 1996, il est prévu d'immobiliser plus d'un demi-million de dollars (équipements et salaires). De plus, près de 100 000 \$ de revenus sont prévus, mais les principaux bénéficiaires se retrouvent dans l'environnement, la qualité de l'eau, la santé mentale des travailleurs et dans la création d'emplois.

Les modes de financement sont des subventions : quote-part par municipalité/habitant/tonne métrique. Les sources de financement proviennent de la MRC Pabok, la Société des alcools du Québec, Collecte sélective Québec, le CRCD, Shell Canada, les caisses populaires du secteur des Anses, les ministères responsables de la Main-d'oeuvre du Québec et du Canada, la Cie Gaspésia (Abitibi-Price) de Chandler, la Commission scolaire de Rocher Percé.

Centres de tri et de traitement des déchets aux Îles-de-la-Madeleine

Description

En 1978, l'abolition des dépotoirs à ciel ouvert obligea les municipalités à adopter l'enfouissement sanitaire comme méthode d'élimination des déchets aux Îles-de-la-Madeleine. Ce projet a consisté en la recherche d'une solution au problème de l'élimination des déchets. Estimés à environ 8 000 tonnes métriques/an, les déchets solides des Îles sont aujourd'hui triés, compostés, récupérés et incinérés, et les boues de fosses septiques, introduites dans l'unité de compostage. Décision de la MRC des Îles en concertation avec le milieu.

Clientèle

Municipalités, grand public, industries

Réalisations

Par la gestion intégrée du milieu, les milieux naturels, rares et fragiles des Îles sont préservés. De même la qualité de l'eau potable et du milieu ambiant est davantage assurée. La Dune-du-Sud, site de l'ancien dépotoir, est un milieu dunaire à structure délicate. L'implantation du Centre de traitement a eu l'avantage de stopper l'empiètement sur ce milieu naturel et a permis de commencer la restauration des abords du lieu. L'organisation des activités de récupération devrait réduire la menace de débordement dans le milieu naturel pour y installer des dépôts de matériaux secs (DMS) et des lieux d'enfouissement complémentaires (LEC) dans les années à venir. Le Centre de traitement a créé cinq emplois directs. Les dépôts municipaux et le centre de tri créeront cinq autres emplois. De plus, la gestion écologique des déchets a des retombées positives sur le développement touristique, deuxième activité économique en importance dans l'archipel.

Promoteur

MRC des Îles-de-la-Madeleine
Jeannot Gagnon, coordonnateur,
Jean-Guy Arseneau, responsable du Centre
C.P. 339
Cap-aux-Meules
Îles-de-la-Madeleine (Québec)
G0B 1B0
Téléphone : (418) 986-4251
Télécopieur : (418) 986-4206

Partenaires

Les municipalités locales ont délégué à la MRC leurs compétences en matière de traitement des ordures. Hydro-Québec a financé une partie des immobilisations et le ministère des Affaires municipales a également participé. Recyc-Québec contribue à l'installation du volet récupération et à la construction d'un centre régional de tri et de traitement. Une demande a été déposée au CRCDD régional pour obtenir une collaboration financière. Ce centre sera géré par une Société d'exploitation mixte (MRC, CRCDD, Recyc-Québec et investisseurs privés).

Financement

Les coûts totaux du projet en immobilisations sont de 7 500 000 \$ pour le Centre de traitement des déchets et de 625 000 \$ pour le centre de tri régional. Le financement provient d'une aide financière gouvernementale et paragouvernementale et d'un emprunt. Les sources de financement, pour le Centre de traitement des déchets, sont le ministère des Affaires municipales (5 000 000 \$), Hydro-Québec (2 000 000 \$) et les MRC-municipalités (500 000 \$) ; pour le Centre de tri régional, des discussions sont en cours entre Recyc-Québec, le CRCDD, la Municipalité régionale de comté et des investisseurs privés.

Récupération Gaspésie — Bas-Saint-Laurent**Description**

Ce projet a débuté en 1990 par la fondation du groupe Récupération La Récolte incorporée, un organisme sans but lucratif voué à la protection de l'environnement. Ensuite, la démarche Récupération Gaspésie — Bas-Saint-Laurent a vu le jour. Plus d'une centaine de municipalités de la région bénéficieront d'un système permanent de collecte sélective, et des centres de tri seront construits. Collecte sélective Québec participera financièrement à la mise en place d'un système permanent de collecte sélective dans plus d'une centaine de municipalités de la Gaspésie — Bas-Saint-Laurent.

Clientèle

Grand public, municipalités, entrepreneurs, gouvernements

Réalisations

La réussite de la démarche en cours démontre aux municipalités qui hésitent à s'impliquer dans ce dossier que la récupération n'est pas une mode, mais un mode de vie et une nécessité. Il reste un suivi à exercer auprès des municipalités et des intervenants dans leur démarche respective. La collecte sélective a favorisé la protection de nos ressources, en réduisant les pressions exercées sur elles, et la conscientisation de la population à la nécessité de conserver nos habitats dans un état de salubrité. La réduction, le réemploi, la récupération, le recyclage et la valorisation des déchets ont été mis de l'avant. Selon une étude de Collecte sélective Québec réalisée en 1993, les activités économiques reliées à la collecte sélective sont estimées à plus de 150 millions de dollars comparativement à cinq millions de dollars en 1989. De plus, 3 000 emplois ont été créés par rapport à 200, il y a cinq ans.

Promoteur

Récupération La Récolte incorporée

Jean-Noël Sergerie, coordonnateur
230, route du Parc, C.P. 702
Sainte-Anne-des-Monts (Québec)
G0E 2G0
Téléphone : (418) 763-5402
Télécopieur : (418) 763-3318

Partenaires

Le MRC de ces deux régions, groupes écologistes, monde scolaire, récupérateurs privés et sans but lucratif, Centres de formation en entreprise et récupération (CFER) de Rocher-Percé, de la Mitis et de Victoriaville, la Société des alcools du Québec, Collecte sélective Québec, Conseils régionaux de concertation et de développement (CRCD) de Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent, population

Financement

Depuis 1990, les coûts reliés à l'expérience s'élèvent à plus de 450 000 \$. Les sources de financement sont les municipalités (15 293 \$), Emploi et Immigration Canada (Programme d'aide aux entreprises : (252 204 \$), Environnement Canada (Partenaires de l'environnement) : (40 000 \$), Société des alcools du Québec (161 773 \$) et autres (10 064 \$). Le montant total est de 479 339 \$. Des budgets entre 80 000 \$ et 100 000 \$ par année seront nécessaires pour la continuité de la démarche en cours. L'argent pourrait provenir d'une quote-part des municipalités et des MRC participantes, des organismes membres du réseau, des différents fonds régionaux et des fonds spéciaux qui vont sûrement découler de l'ÉcoSommet 1996.

Centre régional de traitement et d'élimination des boues des Etchemins

Description

Usine de déshydratation de boues de fosses septiques comprenant : un bassin de réception-rétention de 50 mètres cubes muni d'un agitateur et précédé d'un dégrilleur à barreau, un système de traitement des odeurs (injection de permanganate de potassium), un système de dosage de polymère pour la centrifugation et une centrifugeuse. Une fois les boues déshydratées (plus de 40% de siccité), elles sont actuellement enfouies au site d'élimination des déchets solides de Sainte-Germaine. Compte tenu des faibles volumes traités à ce jour, le compostage (ou toute autre forme d'élimination) n'est pas envisagé actuellement. Le centrat (liquide provenant de la centrifugation) est acheminé aux étangs aérés de Sainte-Germaine-Station.

Clientèle

Municipalités.

Problématique

Afin d'éviter le rejet et les déversements dans l'environnement, sans traitement préalable et efficace, les boues de fosses septiques sont éliminées de façon sécuritaire. Compte tenu des coûts importants engendrés par un tel projet, le regroupement des municipalités est apparu comme la solution la plus logique pour traiter ce dossier et ainsi éviter des coûts exorbitants pour les contribuables.

Réalisations

L'usine a une capacité de traiter environ 1,2 million de gallons de boues brutes. En 1995, près de 500 000 gallons ont été traités. Par la délégation de compétence, 11 municipalités du territoire sont desservies. De plus, nos services sont offerts aux municipalités de la MRC de Bellechasse et à toutes celles intéressées.

Promoteur

Municipalité régionale de comté des Etchemins
Yvon Lacombe, directeur
93, Route 277
Sainte-Germaine-Station (Québec)
G0R 3B0

Partenaires

Les municipalités de Lac-Etchemin, Sainte-Aurélie, Saint-Benjamin, Saint-Camille, Saint-Cyprien, Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin, Sainte-Justine, Saint-Louis, Saint-Luc, Sainte-Rose-de-Watford et Sainte-Sabine.

Financement

Subvention du ministère des Affaires municipales : 50% du projet (évalué à 750 000 \$), remboursement d'emprunts et des frais d'opération à même une taxe (prix pour 1994, 1995 : 21 \$, 1996 : 28 \$ par unité non desservie par un réseau d'égout) prélevée par les municipalités engagées dans le projet.

*Programme MOBIUS de BFI**

Description

Le programme MOBIUS consiste en un centre d'interprétation sur la nature des déchets, et en un programme d'activités scolaires visant à sensibiliser la population étudiante et générale sur les 3-RVE. C'est un programme d'éducation et d'intervention relié aux 3-RVE.

Clientèle

Population desservie par Browning-Ferries Industries (BFI) et les enfants.

Problématique

BFI veut assumer une permanence régionale et prendre une part active dans les efforts collectifs de réduction, de réemploi, de recyclage, de valorisation et d'élimination sécuritaire des déchets. Le programme veut ainsi s'attaquer à la cause du problème et avoir un effet mobilisateur.

Réalisations

Le projet existe depuis 1993 et le programme d'information a été diffusé à 15 000 visiteurs du centre MOBIUS.

Promoteurs

Browning-Ferries Industries et Usine de triage de Lachenaie inc.

Christine Cormier

Local 319

Mtée des Pionniers

Lachenaie (Québec)

J6W 3T8

Téléphone : (514) 581-2390

Télécopieur : (514) 581-8919

Partenaires

Commissions scolaires locales.

Financement

Browning-Ferries Industries, Usine de triage de Lachenaie.

*Centrale électrique**

Description

Construction d'une centrale électrique de 4 MW fonctionnant avec les biogaz produits par la décomposition de l'enfouissement de déchets solides municipaux.

Clientèle

Usine de triage de Lachenaie.

Problématique

La centrale permet de valoriser ces biogaz plutôt que de les laisser s'échapper et contaminer l'air; elle permet aussi un contrôle des odeurs. L'activité crée de nouveaux emplois et éventuellement des débouchés pour la chaleur produite.

Réalisations

Centrale opérationnelle.

Promoteur

Usine de triage de Lachenaie
Yves Normandin
3779, Voie de service Nord
Lachenaie (Québec)
J6V 1A3
Téléphone : (514) 474-2423
Télécopieur : (514) 474-1871

Partenaire

Hydro-Québec.

Financement

Browning-Ferries Industries, Usine de triage de Lachenaie, Hydro-Québec.

Création d'un comité consultatif en environnement à la Ville d'Iberville

Description

Création d'un comité ayant pour rôle d'amener les citoyens(nes) à poser des actions concrètes dans le sens du développement durable.

Clientèle

Population d'Iberville.

Promoteur

Madeleine Proulx, présidente du Comité
240, McGinnis
Iberville (Québec)
J2K 3E6
Téléphone : (514) 346-4328

Partenaires

Les Ateliers des recycleurs de Montréal, Nature-Action de Saint-Bruno, Pépinière Brown, Centre de bénévolat d'Iberville, Ville de Saint-Athanase, École secondaire Champagnat, Polyvalente Armand-Racicot.

Distribution de composteurs domestiques et formation des citoyens

Description

Dans le but de réduire le volume de déchets organiques à éliminer, les résidants du territoire de la MRC de Lajemmerais étaient appelés à se procurer, à prix réduit, un composteur domestique. Afin de l'utiliser adéquatement, c'est-à-dire sans provoquer de nuisances pour les citoyens environnants, les personnes s'étant inscrites au programme devaient assister à une formation d'une durée de deux heures sur la méthode à suivre.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Des composteurs ont été distribués afin de réduire le volume de déchets organiques à éliminer par enfouissement, de réduire le volume de biogaz produits à partir des déchets domestiques collectés sur le territoire de la MRC de Lajemmerais et de s'assurer que le compostage des déchets domestiques s'effectue en conformité avec les méthodes éprouvées.

Réalisations

Plus de 1 300 personnes ont participé aux programmes, réduisant ainsi de 325 tonnes métriques le volume de déchets organiques à éliminer annuellement.

Promoteur

Corporation d'initiatives environnementales
Lajemmerais
Michel Allaire, directeur général
609, Marie-Victorin
Verchères (Québec)
J0L 2R0
Téléphone : (514) 583-3301
Télécopieur : (514) 583-3592

Partenaire

MRC de Lajemmerais.

Financement

Le coût de l'expérience a été évalué à 21 000 \$. Les deux étapes du programme réalisées à ce jour se sont soldées par de légers surplus. L'aide financière a été obtenue de la MRC de Lajemmerais qui est le maître d'oeuvre de la gestion des déchets pour et au nom des sept municipalités la composant, soit Boucherville, Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Sainte-Julie, Varennes et Verchères.

Dépôts de matières recyclables (ressourceries) Acton Vale et Saint-Hyacinthe

Description

Responsabilisation des citoyennes et des citoyens face à une gestion intégrée des déchets.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Nécessité de réduire l'enfouissement sanitaire, de diminuer le phénomène des dépôts sauvages et de sensibiliser la population au tri à la source, à la récupération et au recyclage des matières.

Réalisations

Tri à la source et récupération de pneus, métaux, bois, résidus organiques, verre, plastique, textiles usagés, matériaux de construction et de démolition, papier et carton. Création de quatre emplois de préposés (emplois directs) et création de plusieurs emplois dans le transport et le recyclage des matières (emplois indirects).

Promoteur

Régie intermunicipale de gestion de déchets de la région maskoutaine

Lynda Charest, directrice générale

2200, av. Pratte, bureau 201

Saint-Hyacinthe (Québec)

Téléphone : (514) 774-2350

Télécopieur : (514) 774-9737

Partenaires

Société montréalaise de développement (réalisation du projet), Société des Alcools du Québec (achat de conteneurs), caisse populaire Saint-Dominique (don de 1 500 \$).

Financement

Le coût de l'expérience a été évalué à 100 581 \$ + 30 000 \$ pour les immobilisations et 44 253 \$ pour le fonctionnement. Les sources de financement sont la quote-part des 20 municipalités membres de la Régie et la Société montréalaise de développement.

Collecte sélective des déchets

Description

Dans le but de réduire le volume des déchets à éliminer, la MRC de Lajemmerais a mis sur pied, en 1991, le programme de collecte sélective, porte-à-porte, sur le territoire des municipalités de Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et Verchères.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Nécessité de réduire le volume des déchets à éliminer et regrouper les municipalités du territoire concernant la gestion des déchets.

Réalisations

Réduction du volume des déchets de plus de 1 500 tonnes métriques par année.

Promoteur

MRC de Lajemmerais
Maryse Vermette, secrétaire-trésorière
609, Marie-Victorin
Verchères (Québec)
J0L 2R0
Téléphone : (514) 583-3301
Télécopieur : (514) 583-3592

Partenaires

MRC de Lajemmerais, les six municipalités impliquées, Collecte sélective Québec (lors de l'implantation).

Financement

Le budget est approximativement de 600 000 \$ par année. Les sources de financement sont les six municipalités impliquées en fonction du nombre de résidences.

Étude de faisabilité du projet de gestion intégrée des déchets domestiques

Description

Dans le but de gérer l'ensemble des déchets domestiques produits sur son territoire, la MRC de Lajemmerais vise l'implantation d'un centre multifonctionnel de gestion intégrée des déchets à l'usage des municipalités de Boucherville, Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et Verchères.

Réalisations

Évaluation des coûts liés à la mise en place d'activités de recyclage, de récupération, de réutilisation et de valorisation des déchets domestiques produits sur le territoire afin de rencontrer l'objectif gouvernemental de réduction du volume de déchets de 50% d'ici l'an 2000. La mise en oeuvre du programme a été réalisée au mois de janvier 1994, l'évaluation des résultats a été faite au mois de janvier 1996.

Promoteur

MRC de Lajemmerais
Maryse Vermette, secrétaire-trésorière
609, Marie-Victorin
Verchères (Québec)
J0L 2R0
Téléphone : (514) 583-3301
Télécopieur : (514) 583-3592

Partenaires

MRC de Lajemmerais, les sept municipalités du territoire.

Financement

Le budget est approximativement de 70 000 \$.
Les sources de financement sont les sept municipalités impliquées en fonction du nombre de résidences. Une aide financière a été accordée par la SMD dans le cadre du programme FIR.

Programme de réduction de l'enfouissement des déchets municipaux

Description

Le Comité de récupération de Sainte-Martine, en collaboration avec la municipalité, se fixait l'objectif de réduire les déchets de la municipalité de 50 %, Sainte-Martine ayant déjà été choisie, par Collecte Sélective Québec, la meilleure municipalité au Québec pour le volume de matières recyclables.

Clientèle

Municipalités.

Réalisations

À la fin de l'année 1995, l'objectif de réduire le volume et la masse de 50% a été atteint, ce qui est une première au Québec ainsi qu'au Canada. Site de compostage et collecte hebdomadaire, collecte sélective des ressources, collecte des vêtements et des déchets domestiques dangereux.

Promoteur

Comité Récupération Sainte-Martine
Sylvain Legault, président
38, des Pommetiers
Sainte-Martine (Québec)
J0S 1V0
Téléphone : (514) 427-2217
Télécopieur : (514) 427-3010

Partenaires

Municipalité de Sainte-Martine, Rebutis solides canadiens, Ateliers les recycleurs.

Financement

Partenaire en environnement 1992, municipalité de Sainte-Martine, comité de récupération (bénévole).

Municipalisation de la collecte des déchets de la ville de Saint-Hyacinthe

Description

Publication d'articles dans les journaux, interviews données à la radio (CFEI), lettres au ministère de l'Environnement et de la Faune et au ministère des Affaires municipales, représentations auprès du maire et des conseillers et pétition.

Clientèle

Grand public.

Problématique

La municipalisation de la collecte des déchets est le premier pas pour avoir une collecte sélective valable.

Promoteur

Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM)

Gérard Montpetit, président

629, 5e rang

La Présentation (Québec)

J0H 1B0

Téléphone : 796-3685

Gestion intégrée des déchets domestiques Conporec inc.

Description

Conporec exploite, à Tracy, une «déchetterie» et une usine de valorisation des déchets domestiques par compostage.

Problématique

Le gouvernement du Québec s'est fixé comme objectif de réduire de 50 %, d'ici l'an 2000, le volume de déchets. Pollution causée par les sites d'enfouissement et par l'activité agricole.

Réalisations

24 000 tonnes de déchets sont gérées par Conporec, soit presque tous les déchets produits sur le territoire de la MRC du Bas-Richelieu. Quelque 11 % des déchets sont recyclés, moins de 30 % sont retournés à l'enfouissement. Environ 15 000 tonnes de compost sont produites ce qui contribue également à la protection de l'environnement. L'entreprise procure de l'emploi à 20 personnes.

Promoteur

Conporec Inc.
Patrice Beaulieu, directeur général
3125, Joseph-Simard
Tracy (Québec)
J3P 5N3
Téléphone : (514) 746-9996
Télécopieur : (514) 746-7507

Partenaires

La caisse populaire et la SDI sont les principaux partenaires financiers.

Financement

L'entreprise aurait pu avoir un bon bilan financier si, entre autres, les lois avaient été respectées dans les sites d'enfouissement sanitaires. Ces derniers peuvent offrir des tarifs concurrentiels parce qu'ils ne se conforment pas aux lois en vigueur. Les actionnaires n'ont bénéficié d'aucune subvention. La SDI qui avait accepté de prêter 3,2 millions de dollars n'a versé à ce jour qu'un million.

***Obtention du refus d'agrandissement et fermeture du site d'enfouissement
sanitaire F & M Bessette Inc. de Sainte-Anne-de-La Rochelle***

Problématique

Des zones tributaires des milieux urbains sont créées faute de régionalisation de la gestion des déchets. L'importation des déchets empêche de mettre en application la politique des 4-RV (réduction, réutilisation, récupération, recyclage et valorisation). Cette politique est difficilement applicable dans une région où l'on importe des déchets et dans une région qui exporte ses déchets. Il en résulte la contamination du milieu, à tous les niveaux et plus particulièrement au niveau des eaux de surface et souterraines.

Promoteur

L'Association vouée à la défense de l'Environnement de la Haute-Yamaska, du Val Saint-François et des territoires limitrophes Inc. (A.V.E.)
Louise Desroches, présidente
500, de la Cour
C.P. 1410
Waterloo (Québec)
J0E 2N0
Téléphone : (514) 539-2395
Télécopieur : (514) 539-3189

Partenaires

MRC de la Haute-Yamaska, MRC du Val Saint-François, Granby, Waterloo, Warden, Saint-Joachim de Sherfford, Canton de Sherfford, Bromont, député de Shefford, député de Brome-Missisquoi, Front commun pour une gestion écologique des déchets, Conseil régional de l'environnement.

Financement

Nous avons reçu 2 000 \$ du député de Shefford. Les autres revenus proviennent de dons, de vente de cartes de membres, de vente de macarons.

Collecte de déchets domestiques dangereux

Description

Dans le but de réduire le volume des déchets dangereux à éliminer, la MRC de Lajemmerais a effectué, depuis 1990, trois collectes de déchets domestiques dangereux pour les municipalités de Boucherville, Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et Verchères. Un programme de communication et des activités de sensibilisation précédant la tenue de l'événement a été mis sur pied.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Nécessité de réduire le volume des déchets dangereux à éliminer et de regrouper les municipalités du territoire concernant la gestion des déchets.

Réalisations

Réduction du volume de déchets dangereux à enfouir de plus de 50 tonnes à chaque répétition de l'événement.

Promoteur

MRC de Lajemmerais
Maryse Vermette, secrétaire-trésorière
609, Marie-Victorin
Verchères (Québec)
J0L 2R0
Téléphone : (514) 583-3301
Télécopieur : (514) 583-3592

Partenaires

MRC de Lajemmerais et les sept municipalités du territoire.

Financement

Budget d'approximativement 100 000 \$ par répétition. Les sources de financement sont les sept municipalités impliquées, en fonction du nombre de résidences.

Compostons à la maison

Description

Nature-Action a mis sur pied depuis quelques années divers outils de sensibilisation au compostage domestique (vidéos, manuels, affiches, diaporamas, etc). Depuis janvier 1995, et grâce à l'appui d'Environnement Canada, nous pouvons offrir du support aux municipalités qui désirent s'impliquer; nous offrons l'installation d'un site de démonstration sur le compostage, la formation d'une équipe de maîtres-composteurs, une ligne 1-800 «Info-compost», la distribution de vidéos dans quelques villes cibles et un sondage après la campagne.

Clientèle

Grand public, municipalités.

Problématique

Nécessité de former des spécialistes en compostage à travers tout le Québec, de réduire le volume des matières organiques qui vont aux dépotoirs, de démontrer le savoir-faire et les différents modèles de composteurs, et de responsabiliser les citoyens.

Réalisations

Chaque foyer qui fait du compost à la maison permet de réduire le volume de ses déchets d'environ 30 %, ainsi que le coût de la cueillette, du transport et de l'enfouissement des ordures municipales. De plus, les citoyens obtiennent un produit fini, le compost, qu'ils peuvent utiliser chez eux et qui permettra d'améliorer leur sol et de réduire l'usage de pesticides et d'engrais chimiques.

Promoteur

Nature-Action Québec
Yolange Brillon, chargée de projet
C.P.434
Saint-Bruno-de-Montarville
J3V 5G8
Téléphone : (514) 441-3899
Télécopieur : (514) 441-2138

Partenaires

Environnement Canada, villes partenaires.

Financement

Le coût du projet est de 437 000 \$ sur deux ans pour un minimum de huit municipalités. Les sources de financement sont Environnement Canada, villes partenaires, Développement des ressources humaines Canada, Fonds de l'environnement de Shell et Action Environnement (MEF).

*L'amélioration de la qualité de l'eau potable**

Description

L'amélioration de la qualité de l'eau potable a été une des plus grandes réussites de l'hygiène publique. L'introduction de la désinfection des eaux de consommation au début du siècle et la surveillance de la qualité bactériologique de l'eau potable ont contribué à réduire de façon importante la fréquence des maladies d'origine hydrique. La première usine de traitement à Montréal a été construite en 1925. Aujourd'hui, l'eau du robinet bue par la majorité des Québécois répond aux normes de qualité, particulièrement dans les grands réseaux d'aqueduc où de véritables usines veillent à sa qualité. Peu de réseaux connaissent des dépassements de composés chimiques. Des épidémies d'origine hydrique sont encore rapportées aujourd'hui au Québec, mais elles seraient moins nombreuses et affecteraient moins de personnes qu'autrefois.

Problématique

Tout au long de l'histoire du Québec, l'eau potable a joué un rôle majeur dans la transmission de maladies infectieuses dans les populations. D'importantes épidémies de dysenterie, de fièvre typhoïde, de choléra et de gastro-entérite ont été rapportées au Québec depuis le début de la colonisation. Les matières fécales étaient sans doute la principale source de contamination. Il est estimé que la situation québécoise est similaire à la situation américaine où l'on observe une diminution des éclosions de maladies d'origine hydrique à partir des années 40. Une remontée est toutefois observée depuis les années 70, peut-être due en partie à une meilleure surveillance, au vieillissement des ouvrages de traitement et de distribution d'eau ainsi qu'à la détérioration générale de l'environnement et donc des sources d'eau.

Réalisations

L'importance du problème de santé publique, les développements techniques, la volonté gouvernementale, démontrée par l'adoption de la Loi sur l'hygiène (1901) puis celles de la Régie des eaux (1964), sur la qualité de l'environnement (1978) et de son Règlement sur l'eau potable (1984), de même que les lignes directrices de Santé et Bien-être social Canada (1978), sont parmi les événements les plus facilement identifiables ayant favorisé l'amélioration de la qualité de l'eau potable. Aujourd'hui, le progrès réalisé dans les connaissances sanitaires et techniques, l'avènement de méthodes analytiques perfectionnées, l'attention du public et des médias sont également parmi les éléments qui contribuent le plus à l'amélioration de la situation.

Promoteurs

MEF-MSSS
Daniel G. Bolduc
Association des biologistes du Québec
Téléphone : (418) 666-7000

Description

Lancé il y a près de huit ans, le mouvement québécois de Villes et villages en santé s'est formé, en 1990, en un réseau qui compte maintenant 100 municipalités regroupant plus de 40% de la population québécoise. Ces municipalités sont engagées avec une multitude de partenaires locaux dans la réalisation de projets visant à améliorer la qualité de la vie dans leur communauté. Les objectifs du réseau sont: d'inciter les décideurs du monde municipal à prendre conscience de l'importance de leurs décisions en regard de la santé de leurs citoyens; de les inciter à travailler avec les décideurs de la santé et des autres secteurs concernés (environnement, éducation, loisirs, secteur privé et groupes communautaires...) à la réalisation de projets concrets, favorables à la santé et à la qualité de la vie des citoyens; de favoriser l'entraide et l'échange d'information et d'outils entre les différents projets locaux de Villes et de villages en santé en cours dans les municipalités du Québec; de défendre les intérêts des projets locaux auprès des autres structures concernées.

Réalisations

Depuis la création du réseau, les municipalités membres et leurs partenaires ont réalisé plusieurs centaines de projets dans de nombreux domaines différents, comme en témoigne l'annuaire 1994-1995 publié par le réseau. Presque toutes ont, à un moment ou à un autre, réalisé des projets touchant l'environnement (plantations, recyclage, collectes de déchets domestiques dangereux, décontamination, aménagements, embellissement, éducation, etc.) et souvent en lien avec le développement économique, le renforcement des solidarités sociales, etc. À long terme, en recrutant de nouvelles municipalités, le réseau contribuera de plus en plus aux initiatives de développement local qui font appel au partenariat dans les communautés et qui s'appuient sur les acteurs locaux (incluant les citoyens eux-mêmes), les considérant comme des

ressources majeures en vue de leur propre développement.

Promoteur

Réal Lacombe, coordonnateur
Réseau québécois de Villes et villages en santé
Centre de santé publique de Québec
2400, d'Estimauville
Beauport (Québec)
G1E 7G9
Téléphone : (418) 666-7000, ext. 461
Télécopieur : (418) 666-2776

Partenaires

Unions des municipalités, ministère de la Santé et des Services sociaux, réseaux de CLSC et de la santé publique, municipalités, CLSC, commissions scolaires, chambres de commerce, organismes de développement économique, groupes communautaires, église, etc.

Financement

Ressources financières locales, Centre de santé publique de Québec (300 000 \$ dont seulement 100 000 \$ sont récurrents), subventions du ministère de la Santé et des Services sociaux, du Programme des environnements sains de Santé-Canada, des cotisations des municipalités membres du réseau.

Diminution des émissions et de l'exposition au plomb *

Description

Le projet visait à diminuer la présence de plomb dans l'environnement et, ainsi, les intoxications au plomb dans les populations humaines et fauniques. Plusieurs actions ont permis d'atteindre cet objectif, dont la principale a été l'élimination du plomb dans l'essence et dans les soudures de l'industrie alimentaire.

Problématique

Le plomb est neurotoxique chez l'animal et chez l'humain, particulièrement chez les enfants. Une intoxication au plomb peut engendrer des dommages au cerveau. À long terme, l'exposition au plomb peut causer un mauvais développement neuropsychologique et mental chez les enfants. Ces derniers sont particulièrement à risque d'une surexposition, car ils sont plus souvent en contact avec le sol et ont une plus grande capacité d'absorption que l'adulte. La faune est également affectée par la contamination environnementale au plomb, entre autres les oiseaux aquatiques par les balles à base de plomb. En 1973, les émissions de plomb par les gaz d'échappement des automobiles constituaient 70 % des émissions totales de plomb dans l'atmosphère au Canada.

Réalisations

Le projet a favorisé la protection des ressources naturelles et des populations humaines en réduisant la pollution de l'air, de l'eau et du sol par le plomb. L'élimination progressive du plomb dans l'essence, de même que l'élimination de l'usage de soudure au plomb dans l'industrie alimentaire ont eu un impact majeur dans l'exposition de la population et de la faune. De plus, les principales sources ponctuelles de plomb ont fait l'objet d'actions d'assainissement importantes (fonderies, recyclage des batteries, incinération des déchets, sablage de structures métalliques, etc.). Diverses interventions ont permis de diminuer les émissions de plomb de

source intérieure: élimination du plomb dans la peinture, interventions menées pour diminuer les teneurs en plomb dans l'eau potable. Des coûts de santé importants liés aux intoxications aiguës et chroniques au plomb ont ainsi pu être évités. Des mesures de surveillance environnementale et de l'exposition humaine et faunique ont été développées. Diverses technologies et procédés industriels ont du être remplacés, ce qui a permis d'assainir de nombreux milieux de travail, et des habitudes plus saines ont été développées dans la population. Toute une industrie d'assainissement créatrice d'emplois a été développée autour du projet.

Promoteur

Ministères canadiens et québécois de l'environnement et de la santé
Daniel G.Bolduc, pour l'Association des biologistes du Québec
Centre de santé publique de Québec
2400, D'Estimauville
Beauport (Québec)
G1E 7G9
Téléphone : (418) 666-7000, poste 466
Télécopieur : (418) 666-2776

Partenaires

Industrie pétrolière, industrie de l'automobile, industrie alimentaire, fonderies de métaux, amateurs de tir, chasseurs, réseaux de santé publique régional et local, citoyens, municipalités, etc.

Financement

Public (gouvernements) et privé (industries). Les coûts totaux de cette réussite restent à préciser.

***Lutte contre l'allergie respiratoire saisonnière à
l'herbe à poux : un exemple de collaboration entre
un organisme à but non lucratif, le secteur municipal et la santé publique****

Description

L'objectif premier du projet était d'informer la population sur la plante, ses effets sur la santé et les moyens de la contrôler. La mise en place d'interventions visant le contrôle de la plante était un deuxième objectif du projet. Cette expérience démontre que l'action concertée de différents secteurs peut favoriser la mise en place d'actions qui amélioreront la qualité de vie des citoyens. En 1994, 227 municipalités avaient des activités qui visaient l'information de la population et (ou) le contrôle de l'herbe à poux.

Problématique

En 1986, une citoyenne qui souffre d'allergie à l'herbe à poux entreprend des démarches dans son environnement pour sensibiliser les autres citoyens sur les méfaits de la plante. L'utilisation d'un napperon de papier comme support à diffusion de l'information attire l'attention d'un intervenant de santé publique d'une autre région. Une enquête sommaire dans sa région démontre une prévalence de symptôme d'allergie d'environ 12 % dans la population. La direction de santé publique décide de s'attaquer au problème et de mettre sur pied une campagne de sensibilisation.

Réalisations

Des interventions ont été réalisées dans plusieurs régions. Ainsi, dans Lanaudière, trois MRC ont adopté des plans quinquennaux visant la sensibilisation des populations et le contrôle de l'herbe à poux. Ville de Lasalle a aussi un plan quinquennal d'intervention et poursuit ses activités. La CUQ s'est engagée pour plusieurs années en allouant un budget annuel pour la réalisation d'interventions. Plusieurs municipalités ont engagé du personnel ainsi que des frais pour développer de la publicité et offrir des prix à l'occasion de concours. Plusieurs commerces ont fourni des prix qui ont été remis

à l'occasion de concours d'arrachage, et ce, un peu partout au Québec. Actuellement, beaucoup plus de personnes sont capables d'identifier l'herbe à poux, connaissent l'effet de son pollen sur les allergies respiratoires saisonnières et sont prêtes à l'arracher pour réduire ses effets sur les personnes allergiques. Il faut se rappeler qu'il y a cinq ans, moins de 1 % de la population du Québec connaissait l'herbe à poux.

Promoteur

ALCA-Québec
Gertrude Morency, présidente
3781, rue Le Marié, bureau 208
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4V7

Partenaires

Comité de santé environnementale, Direction de santé publique de Lanaudière, Centre de santé publique de Québec, Centre de santé publique de Montréal-Centre

Financement

De très nombreux organismes ont contribué à la réalisation de dépliants d'information. Beaucoup de municipalités ont engagé des étudiants dans le cadre des projets Défi, articles 25 ou autres projets de retour au travail. Plusieurs commerçants ou entreprises ont participé à l'échelle régionale aux activités via des commandites ou en intervenant sur leur propriété.

Pesticides et entretien des espaces verts: bon sens, bonnes pratiques*

Description

Un guide-outil de 65 pages, magnifiquement rédigé et bien illustré, proposant une utilisation plus parcimonieuse de pesticides en entretien des espaces verts. Les objectifs du projet sont d'intégrer une approche écologique dans la pratique de l'entretien des espaces verts, diminuer les risques d'intoxication aux pesticides et réduire l'usage de pesticides.

Problématique

Depuis quelques années, on remarque une utilisation plus répandue des pesticides autour des maisons. De plus, l'application de pesticides par des entreprises spécialisées, tant autour des résidences que des édifices publics, est un phénomène en pleine expansion. Parallèlement, le nombre de cas d'intoxication aux pesticides a triplé depuis 1987 et 80% d'entre eux surviennent à la maison. Actuellement, on utilise les pesticides de façon préventive dans le public, alors qu'ailleurs la tendance va plutôt vers la diminution et un usage curatif une fois que le problème est bien identifié. Les guides sont donc des outils qui permettent de mieux informer la population afin de réduire le recours aux pesticides.

Réalisations

On veut s'assurer d'un niveau élevé de pénétration de ce guide-outil auprès des utilisateurs ciblés (employés municipaux, employés de firmes d'entretien, paysagistes, responsables institutionnels de l'entretien, associations, etc.). La diffusion du document favorisera la réduction de l'exposition humaine aux pesticides, la réduction de l'usage institutionnel de pesticides et le développement d'aménagements paysagers plus rustiques et diversifiés.

Promoteur

Pierre Lainesse, conseiller en hygiène du milieu
Direction de la santé publique - Montmagny
22, avenue Côté
Montmagny (Québec)
G5V 1Z9
Téléphone : (418) 248-5107
Télécopieur : (418) 248-3348

Partenaires

MSSS, MEF, Éditions versicolor, Association des responsables d'espaces verts municipaux du Québec, Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec, Association des services en horticulture ornementale du Québec, Association des surintendants de golf du Québec.

Financement

Les dépenses de promotion devraient, si possible, être compensées par la Commission sur les ventes du guide-outil. La contribution des partenaires prendra la forme de remise de fonds par les deux ministères producteurs, de l'implication financière d'associations provinciales, de l'implication proactive et dynamique par le distributeur et de l'implication d'une firme de communication.

Tous en coeur - Projet de mobilisation en santé cardio-vasculaire

Description

Projet d'interventions dans le cadre de l'établissement du réseau de la santé et des services sociaux. Ce projet intervient sur les habitudes de vie des individus, dont la lutte contre le tabagisme et la favorisation de saines habitudes alimentaires.

Clientèle

Grand public.

Réalisations

Adoption de comportements sains et amélioration sur le plan de l'alimentation. Sur le plan humain, si le projet permet d'éviter que des individus aient des incapacités dues aux maladies cardio-vasculaires, ces ressources humaines sont en mesure de contribuer à leur propre qualité de vie et celle de leurs proches.

Promoteur

CLSC du Fjord
Dominique Coutlee, coordonnatrice
800, rue Aimé-Gravel
Ville de La Baie (Québec)
G7B 2M4
Téléphone : (418) 544-7316
Télécopieur : (418) 544-0292

Partenaire

Un comité directeur est composé des partenaires du milieu (scolaire, municipal entreprises, etc.).

*Contrôle de l'herbe à poux**

Description

Sensibilisation de la population et contrôle de l'herbe à poux depuis sept ans.

Clientèle

Grand public.

Réalisations

Meilleure qualité de vie pour les personnes allergiques et prévention d'autres cas de rhinite allergique dont découlent de sérieux et coûteux problèmes de voies respiratoires. Rétablissement de l'écosystème: la plante reprend la place qui lui revient dans la nature.

Promoteur

ALCA - Québec inc.
Gertrude Morency, présidente
3781, Le Marié, app. 208
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4V7
Téléphone : (418) 658-7459
Télécopieur : (418) 658-7459

Partenaires

Communauté urbaine de Québec (CUQ), CSP, municipalités, gouvernements, organismes, compagnies privées, citoyens, cadets de l'armée.

Financement

Les coûts totaux du projet sont d'environ 25 000 \$ annuellement et sont subventionnés par le gouvernement fédéral (art. 25, PDE, Extra), le gouvernement provincial: (MSSS et autres), des levées de fonds et la cotisation des membres.

Éradication de l'herbe à poux

Description

Campagne d'arrachage manuel et d'enlèvement mécanique de l'herbe à poux.

Clientèle

Grand public.

Problématique

L'herbe à poux est une plante nuisible pour la santé humaine.

Réalisations

Qualité de vie accrue. Diminution des problèmes liés aux allergies. Diminution des besoins en soins hospitaliers et en médicaments. Diminution des taux d'absentéisme au travail. Inventaire annuel. Arrachage et enlèvement mécanique annuel.

Promoteur

CUM, division Parcs-nature
Johanne Fradette, écologiste forestière
2580, rue Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)
H1Y 2A2
Téléphone : (514) 280-6838
Télécopieur : (514) 280-6787

Partenaires

Groupes du milieu.

Financement

Les coûts totaux du projet ont été de 5 000 \$, financés par le budget de la CUM et des organismes du milieu.

Suivi de la décontamination du plomb dans le quartier Notre-Dame de Rouyn-Noranda

Description

Entente avec les intervenants (citoyens du quartier, Minéraux Noranda, MEF, Ville de Rouyn-Noranda) en vue de mettre en place un plan d'action pour décontaminer les sols et diminuer les retombées atmosphériques, allié à un suivi du niveau de plomb sanguin des enfants du quartier 80 % (560/700) des terrains résidentiels du quartier ont été décontaminés en 1990-1991. En 1993, un troisième dépistage a montré que l'objectif prévu pour 1995 (90 % des enfants ayant moins de 10 ug/dL) était presque atteint. Devant ce fait, le dernier dépistage prévu pour 1995 a été reporté en 2005. Cependant, tout n'est pas entièrement réglé: on a observé une augmentation progressive des retombées atmosphériques de plomb de 1993 à 1995, après avoir réussi à diminuer les retombées de 35 % en 1991-1992.

Clientèle

Enfants du quartier.

Problématique

Les résultats d'un dépistage sur l'imprégnation au plomb chez les enfants du quartier Notre-Dame ont relevé un taux de plomb dans le sang plus élevé que celui d'enfants vivant dans n'importe quelle ville du Québec, non touchée par une source locale de pollution par le plomb.

Réalisations

Développement d'une expertise par Métallurgie du cuivre (Minéraux Noranda) dans la transformation de ressources naturelles pour réduire les émissions de plomb, notamment au niveau des sources fugitives. Réduction de l'exposition de la population au plomb par le sol et l'air (le plomb est reconnu pour porter atteinte à la santé, surtout des enfants lorsque la voie d'entrée principale dans l'organisme est l'ingestion). Revitalisation du quartier (espaces

verts, etc). Implication active des citoyens dans toutes les étapes du projet. Concertation entre le comité des citoyens, le MEF, Minéraux Noranda, la Direction de la santé publique et la Ville de Rouyn-Noranda (via Villes et villages en santé). Création d'emplois en protection de l'environnement lors de la décontamination des terrains résidentiels du quartier.

Promoteur

Régie régionale de la Santé et des Services Sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
Daniel Gagné, agent de planification et de programmation
1, 9e Rue
Rouyn-Noranda
J9X 2A9
Téléphone : (819) 764-3264 (337)
Télécopieur : (819) 797-1947

Partenaires

Minéraux Noranda, ministère de l'Environnement et de la Faune, ville de Rouyn-Noranda, comité de citoyens du quartier Notre-Dame.

Financement

Décontamination des sols résidentiels, assumée par Minéraux Noranda (3 100 000\$). Diverses mesures pour réduire les retombées atmosphériques, assumées par Minéraux Noranda (12 000 000\$). Décontamination des ruelles et plantation d'arbres dans les terres-pleins assumées par la Ville de Rouyn-Noranda (150 000\$). Trois dépistages de la plombémie chez les enfants, assumés la Direction de la santé publique (30 000\$).

Décontamination du plomb dans le quartier Notre-Dame de Rouyn-Noranda

Description

Décontamination du quartier Notre-Dame et réduction à la source des émanations de poussières de plomb.

Clientèle

Population locale.

Problématique

Suite à la diffusion des résultats d'enquêtes menées par la Direction de la santé publique (anciennement la Direction de la santé communautaire) en novembre 1989, qui révélaient des taux inquiétants de contamination par le plomb dans le sang des enfants du quartier et de contamination des sols par les métaux lourds, Ville en santé a proposé de regrouper tous les organismes concernés (sept) par le problème ainsi que les citoyens du quartier pour chercher et appliquer les mesures correctrices à ce problème.

Réalisations

Élaboration et réalisation d'un plan de décontamination et réduction à la source de 288 terrains privés en 1990, 269 autres en 1991, des terrains publics et des ruelles. L'abaissement du taux de plombémie dans le sang des enfants tel qu'expliqué plus haut. Formation d'un comité de suivi. Formation d'un comité de surveillance (qui n'a jamais eu à se réunir étant donné la satisfaction du travail de décontamination effectué chez les particuliers). Élaboration d'un programme municipal d'embellissement du quartier Notre-Dame (1991). Tenue de diverses rencontres d'information pour les résidants du quartier et production d'un ou deux dépliants d'information (1991). Établissement de procédés de mesures régulières des travaux de décontamination et de réduction à la source (notamment par l'échantillonnage du taux de plombémie dans le sang des enfants et dans les sols).

Promoteur

Réseau québécois de Villes et Villages en santé
Réal Lacombe, coordonnateur
2400, d'Estimauville
Beauport (Québec)
G1E 7G9
Téléphone : (418) 666-7000, poste 462
Télécopieur : (418) 966-2776

Partenaires

Métallurgie du cuivre Noranda - Fonderie Horne (aujourd'hui Métallurgie Noranda Inc.), Régie régionale de la santé et des services sociaux - Direction de la santé publique, Ville de Rouyn-Noranda, Chambre de commerce et d'industrie du Rouyn-Noranda régional, Syndicat des travailleurs de la métallurgie du cuivre Noranda (CSN), CLSC Le partage des eaux, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Comité de citoyens et citoyennes du quartier Notre-Dame.

Financement

Les coûts du projet sont d'environ 23 millions de dollars. Chaque organisme responsable devait payer pour ses interventions de décontamination, réduction à la source ou de contrôle. Métallurgie du cuivre Noranda a investi 3,1 millions \$ dans la décontamination des sols et, afin d'enrayer le problème à la source, elle a dû injecter la somme approximative de 19 millions \$. La Ville de Rouyn Noranda a restauré les parcs et ruelles au coût de 200 000\$. Le DSC et le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec ont assuré, par différentes mesures de contrôle la surveillance des opérations (coûts non estimés). Ces taux ne représentent pas non plus les salaires ou autres frais reliés à la tâche des intervenants mobilisés dans ces opérations (CLSC, Syndicat, Chambre de commerce), ni de la valeur reliée à l'implication du comité de citoyens et citoyennes du quartier au cours des très nombreuses réunions de travail.

Joujouthèque

Description

Organisme qui crée et adapte des jouets pour enfants handicapés ou en apprentissage.
Location et vente de ces jouets.

Clientèle

Enfants handicapés ou en apprentissage.

Réalisations

Amélioration de la qualité de vie des enfants vivant avec une différence dans leur milieu familial par la location de jouets adaptés provenant pour 50 % de produits recyclés.
Création d'emplois pour les prestataires de la Sécurité du revenu.

Promoteur

La Joie-Thèque
Yolande Tremblay, présidente
163, rue Comeau
Sept-Iles (Québec)
G4R 1J6
Téléphone : (418) 968-4585

Financement

Le projet a été financé par l'apport de subventions des Affaires municipales et provinciales, par des dons, des collectes et des activités spéciales (bingo, pièce de théâtre).

Programme Mon milieu, mes arbres ***Description**

Le programme «Mon milieu, mes arbres» favorise la plantation communautaire d'arbres en sensibilisant la population et en offrant de l'aide technique et financière à des groupes de citoyens.

Pour être admissibles, les projets doivent répondre aux critères suivants: la plantation d'arbres à des fins environnementales (non commerciales); la validité sur le plan technique; la portée communautaire; l'importance accordée à l'entretien des arbres et le partage des coûts.

Problématique

La plantation d'arbres à des fins non commerciales permet d'intervenir sur plusieurs problématiques, notamment, la restauration des berges ainsi que l'aménagement des haies brise-vent en milieu agricole réalisés dans les but de diminuer l'érosion des sols; la création d'arboretums ou de jardins d'oiseaux a un impact sur la biodiversité locale; la présence d'arbres sur un terrain augmente la valeur de la propriété; bien localisés, ils peuvent faire épargner entre 20 % et 25 % des coûts de chauffage et de climatisation d'une maison conventionnelle. De plus, les arbres purifient l'air en emmagasinant le gaz carbonique, en libérant de l'oxygène et en captant les poussières. Ils procurent, selon le cas, des écrans contre les vents ou contre les rayons solaires et améliorent la qualité visuelle de nos milieux de vie. Enfin, les espaces boisés constituent des espaces de détente et de récréation recherchés.

Réalisations

Depuis sa formation en 1992 dans le cadre du Plan vert du Canada, le programme a favorisé la plantation de plus de cinq millions d'arbres et arbustes au Québec seulement. Plus de 1 500 activités de plantation ont été réalisées. Le programme vise aussi à encourager l'excellence en foresterie urbaine. Trois guides techniques ont été publiés (Les arbres et le paysage

agricole, La plantation en milieu riverain, îlots boisés et jardins d'oiseaux) et un quatrième le sera sous peu (Des arbres pour conserver l'énergie). Parmi les 211 projets réalisés, plusieurs concernent directement la protection et la restauration des écosystèmes. Les retombées du programme pour l'entreprise privée sont significatives. En 1994, par exemple, on estime que la Fondation et ses partenaires ont injecté plus de 1 million de dollars dans l'industrie horticole, strictement pour l'achat d'arbres au Québec. Certains projets de plantation d'arbres ont également généré des emplois. Les activités de plantations invitent toute la population à assumer des responsabilités dans son milieu.

Promoteur

Centre de foresterie des Laurentides
Réal Bisson, coordonnateur régional pour le Québec

Téléphone : (418) 648-5699

Télécopieur : (418) 648-5849

Fondation canadienne de l'arbre
Chuck H.Geale, directeur général
Téléphone : (613) 567-5545
Télécopieur : (613) 567-5270

Partenaires

Service canadien des forêts, entreprises privées, groupes communautaires, municipalités, etc.

Financement

Depuis 1992, près de quatre millions de dollars ont été distribués au Québec. Les fonds servant à gérer le programme provenaient du Plan vert du Canada, de l'entreprise privée, en argent et en biens et services, et des gouvernements provinciaux (dons en arbres).

Rues principales***Description**

Le programme propose un processus graduel d'intervention qui assure un encadrement professionnel et technique et qui offre un réseau d'échange et de communication. En concertation avec tous les intervenants d'un milieu on établit un diagnostic de la situation et on se donne la meilleure connaissance possible du quartier ou de l'artère à revitaliser. On précise ensuite les objectifs que la communauté entend poursuivre collectivement pour arriver à un consensus sur la vocation future du centre-ville ou du quartier et sur l'image à y promouvoir. Enfin des plans d'action sont élaborés pour mettre en oeuvre des stratégies qui concernent trois aspects clés de la revitalisation : le développement économique, l'animation et le marketing, les interventions physiques.

Clientèle

Population locale.

Problématique

La détérioration du coeur de plusieurs villes nécessitait la mise en oeuvre d'une approche à la revitalisation qui fasse la promotion d'un développement économique basé sur les atouts culturels et naturels propres à chaque quartier, à chaque ville, où l'ensemble des citoyens et des partenaires s'engagent, se parlent et se concertent. En oeuvrant pour que le centre-ville redevienne le moteur du développement social et économique, Rues principales travaille à faire renaître un sentiment d'appartenance au sein des communautés et il aide les municipalités à relever les défis qui ont trait à la précarité des emplois, la détérioration des zones commerciales, la vétusté des bâtiments et des installations urbaines.

Réalisations

Le programme est établi depuis 1984 et se continue toujours. 50 municipalités sont partenaires de cette démarche. Les succès et les résultats de l'approche Rues principales se traduisent globalement par une reprise économique où se créent de nouveaux commerces de biens et de services et des emplois, la réalisation de stratégies de promotion et d'animation du milieu, de développement économique touchant l'aspect résidentiel, touristique, commercial et culturel et d'interventions physiques, la mise en oeuvre de plans d'action concrets et le développement de projets bénéfiques pour le milieu et, enfin, l'émergence et la manifestation d'un nouveau sentiment de fierté et d'appartenance des gens à leur milieu, sentiment propice à relever les défis auxquels sont confrontés collectivement les intervenants.

Promoteur

Rues principales de la Fondation héritage
Canada
François Varin, directeur
11, Ancien Chantier
Québec (Québec)
G1K 6T4
Téléphone : (418) 694-9944
Télécopieur : (418) 694-9488

Financement

Des investissements et des fonds publics ou privés ont été avancés dans chaque milieu dans le cadre de la démarche. On compte aussi sur des fonds de dotation de la Fondation, des contrats de services et une collaboration financière du Groupe Commerce.

Éco-collectivité

Description

Sensibilisation et incitation d'une centaine de familles du comté de Kamouraska à agir sur leur milieu, à partir de besoins exprimés par eux, au sujet de la ressource eau en particulier.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Utilisée plus judicieusement, la ressource eau jouera un rôle indéniable sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes.

Réalisations

Encadrement de chaque famille afin de mieux gérer les déchets, l'énergie et leur consommation en eau.

Promoteur

Corporation environnementale de la Côte-du-Sud
Louis Robert, directeur
C.P. 1150
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0
Téléphone : (418) 856-2628
Télécopieur : (418) 856-5053

Partenaires

Principalement, le programme Villes et paroisses en santé, avec la participation de l'UQCN.

Financement

Programme Villes et paroisses en santé, avec la participation de l'UQCN.

Taxe verte municipale à Sainte-Blandine

Description

Imposition d'une taxe verte de 10 \$ par citoyen et formation d'une commission en environnement pour la gérer. Les sommes recueillies sont déposées dans un tiroir-caisse devant desservir des projets strictement environnementaux dans la municipalité.

Clientèle

Grand public.

Réalisations

Modification des comportements de la population locale, principalement quant à la gestion des déchets.

Promoteur

Municipalité de Sainte-Blandine
Laurent Chénard, coordonnateur
34, Seigneurie Ouest
Sainte-Blandine (Québec)
G0L 1B0
Téléphone : (418) 735-5428

Partenaires

Les citoyens et les citoyennes.

Financement

Revenus de la taxe verte provenant des contribuables de la municipalité.

L'Auberge du bon temps de Sainte-Monique

Description

Construction, en 1992, d'une résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie de 20 unités, logeant 25 personnes. Le foyer a été construit au centre du village, avec les services communautaires tels la bibliothèque municipale, le cercle des fermières, le CLSC.

Clientèle

Aînés.

Problématique

Une prise de conscience collective (locale) démontrait que notre municipalité assistait à l'exode de ses jeunes et de ses personnes âgées.

Réalisations

Depuis son ouverture en novembre 1992, le centre d'hébergement s'autofinance et procure de l'emploi à sept personnes, sans compter les retombées économiques dues aux achats locaux. Les retombées annuelles sont de l'ordre de 175 000 \$, dont plus de 80 000 \$ en salaires (très important pour une localité comme la nôtre). Cela a aussi permis de réunir des familles que l'âge avait séparées faute de services adéquats aux personnes âgées. Le projet permet de contrer, du moins pour les plus âgés, l'exode vers les grands centres et d'assurer une meilleure qualité de vie à notre population vieillissante. Bien qu'il s'adresse spécialement aux personnes âgées, les emplois sont occupés par des jeunes, qui remplissent pour la plupart le deuxième emploi dans la famille. Ce revenu d'appoint est souvent difficile à trouver dans une localité à vocation forestière.

Promoteur

Corporation de développement de Sainte-Monique (CODESM)
Lucien Boily, président
101, Honfleur
Sainte-Monique (Québec)
G0W 2T0
Téléphone : (418) 347-3311
Télécopieur : (418) 347-4368

Partenaire

L'Auberge du bon temps appartient à 100 % aux gens de Sainte-Monique; avec 190 membres de Code-SM, une corporation à but non lucratif.

Financement

Un investissement total de 550 000 \$ qui a créé sept emplois. Un projet collectif qui n'a reçu aucune aide gouvernementale.

Programme de revitalisation des vieux quartiers

Description

Depuis plusieurs années, la Ville de Québec a mis au point et supporté de nombreuses formules d'aide financière qui visent la revitalisation de ses quartiers anciens en encourageant la rénovation et la réhabilitation d'immeubles existants ainsi que la reconstitution de la trame urbaine par la réalisation de nouvelles constructions.

Problématique

Promotion de la revitalisation d'un milieu urbain traditionnel qui présente lui-même les principales caractéristiques respectant les exigences du développement durable: économie dans l'utilisation du sol, économie d'énergie consacrée au transport, qualité de vie par l'intégration des fonctions urbaines, etc.

Réalisations

Maintien d'un parc immobilier de grande valeur.
Rentabilisation d'équipements publics existants.
Frein à l'étalement urbain en conservant le plus possible la population des quartiers centraux.
Maintien de bonnes conditions de logements.

Promoteur

Centre de développement économique et urbain (CDEU), Ville de Québec
Louis Méthé, conseiller au développement des programmes
Service de l'urbanisme
295, boul. Charest
C.P. 700, Haute-Ville
Québec (Québec)
G1R 4S9
Téléphone : (418) 691-6203
Télécopieur : (418) 691-3942

Partenaires

Société d'habitation du Québec, propriétaires privés, coopératives d'habitation et OSBL.

Financement

Un montant de 7,5 M \$ est affecté à cette réalisation en 1996 à la ville de Québec (en collaboration avec la SHQ: 5,5 M \$) pour un total de 13 M \$ injectés dans la zone prioritaire de revitalisation. Emprunts prévus au budget d'immobilisations de la Ville de Québec et attribution de subventions, en plus des rabais de taxes. Les projets sont réalisés avec la participation des propriétaires (privés, coopératives d'habitation, OSBL) et de la Société d'habitation du Québec.

Des réalisations à incidences environnementales positives

Problématique

La Ville de Québec entend développer une culture environnementale.

Réalisations

L'Éthique environnementale et le Guide vert du personnel de la Ville de Québec ont permis l'engagement et la responsabilisation des membres de l'organisation, la mise en place de mesures concrètes en milieu de travail et de nouvelles façons de faire. Des valeurs et des principes directeurs guident la gestion et la prise de décision, avec comme conséquence un effet d'entraînement positif sur les municipalités de la région.

La réalisation de l'arboretum du domaine Maizerets, c'est... sept hectares d'espace vert dans un secteur moins bien pourvu en espaces verts et la transformation, en jardin éducatif, d'un terrain vacant ayant servi de dépôt à neige. Un effort remarquable de valorisation des résidus urbains: la récupération et le réemploi de 80 000 m³ de matériaux d'excavation. Une innovation fort ingénieuse: l'utilisation de compost produit à partir des écorces de la papetière Daishowa. Un projet réalisé en partenariat avec l'entreprise privée et le gouvernement. Une contribution remarquable au patrimoine environnemental de la ville: plus de 14 familles botaniques et 15 000 spécimens.

La collecte sélective a été étendue à 65 000 logements de quatre étages ou moins et 25 dépôts volontaires ont été implantés.

La démarche d'efficacité énergétique à la Ville a été appliquée aux trois secteurs d'intervention: les bâtiments, les véhicules et l'éclairage des rues. Des travaux de l'ordre de 4 000 000 \$ ont été effectués pour l'utilisation rationnelle des ressources énergétiques et pour l'amélioration de la qualité de l'air, entraînant une économie annuelle évaluée à 400 000 \$.

Le développement de filières de valorisation des résidus, comme la récupération de 40 000 m³ de terre d'excavation, la pulvérisation des vieux pavages et le réemploi dans les fondations de chaussée, la récupération et le réemploi en 1995 de 15 000 m³ de résidus de rabotage, le réemploi en 1994 de 4 200 m³ des sols d'excavation dans le remplissage des coupes de rues.

Promoteur

Ville de Québec.

Revitalisation du centre-ville de Drummondville***Description**

Avec le soutien du programme Rues principales, les partenaires du milieu (gens d'affaires, citoyens, résidants, organismes socio-communautaires et économiques, élus et fonctionnaires municipaux) se sont regroupés au sein d'une corporation Rues principales et ont convenu d'élaborer ensemble une vision collective du type de développement futur qu'ils souhaitent pour assurer la revitalisation du centre-ville et développer une nouvelle image de marque de leur milieu.

Clientèle

Population locale.

Problématique

La vitalité et l'intérêt du centre-ville se mesurent à la richesse et à la diversité des fonctions, des activités, des commerces et des services que l'on retrouve. La présence de la population résidante, des consommateurs, des travailleurs et des touristes demeure essentielle pour assurer cette vitalité et ce dynamisme au centre-ville. Pour susciter et accroître cet achalandage, il faut aménager les espaces, mettre en place les équipements et services publics nécessaires, offrir aux bons endroits les biens, produits et services susceptibles d'attirer les différentes clientèles et faire du centre-ville, par son cadre bâti, un milieu de vie de qualité.

Réalisations

Ce projet de concertation a débuté en 1991 et après cinq ans se poursuit et donne des résultats économiques significatifs. En quatre ans, les efforts concertés de planification et de recrutement entraînent des investissements privés de plus de 4 millions \$ et créent, dans la seule année 1995, plus de 160 nouveaux emplois ; le promoteur d'un de ces projets reçoit un mérite municipal ; un édifice désaffecté aux étages supérieurs et sous-utilisé au rez-de-chaussée se

rénovent, redonne vie à un secteur d'une des rues principales en créant trois nouveaux commerces qui s'ajoutent à la rénovation de trois commerces existants tout en créant neuf nouveaux logements de qualité au coeur du centre-ville. Un inventaire architectural d'envergure se réalise par les gens du milieu avec la collaboration du ministère de la Culture et met en évidence toute la richesse historique, archéologique et architecturale du secteur centre-ville. La ville adopte une politique de gestion du stationnement élaborée par les partenaires du milieu. Une collaboration avec Hydro-Québec permet un aménagement paysager du terrain de la centrale hydroélectrique et son rattachement fonctionnel aux berges aménagées de la rivière et du grand parc Woodyatt, situé au coeur du centre-ville.

Promoteur

Corporation Rues principales de Drummondville
Guy Drouin, chargé de projet
150, rue Hériot
Drummondville (Québec)
J2C 1J8
Téléphone : (819) 472-6705
Télécopieur : (819) 472-4319

Partenaires

Ville de Drummondville, Sidac Centre-ville, citoyens, résidants, organismes socio-communautaires, Corporation de développement économique, gens d'affaires et professionnels.

Financement

Les frais sont partagés entre la municipalité, la Société d'initiative et de développement des artères commerciales et les gens d'affaires. L'investissement initial pour mettre en place l'équipe Rues principales génère des investissements privés et publics par un multiplicateur de sept.

*Éco-quartier***Description**

Soutien financier aux regroupements de citoyens ou aux organismes sans but lucratif qui désirent promouvoir, dans leur quartier, l'amélioration du cadre de vie urbain dans trois champs d'activité : la propreté, le recyclage et la protection et l'embellissement du patrimoine végétal.

Clientèle

Grand public.

Problématique

La sensibilisation, l'information et la mobilisation des citoyens en matière de propreté ainsi que la mise sur pied d'activités contribuent concrètement à transformer le quartier. La réduction à la source, le réemploi, la récupération et le recyclage favorisent la réduction des déchets domestiques. En suscitant la participation massive des citoyens aux programmes environnementaux et en rassemblant les citoyens, on améliore le patrimoine végétal de la ville. Tout cela contribue à atteindre des objectifs de propreté, de recyclage et d'embellissement.

Réalisations

Ce programme permet la création d'au moins un emploi pour la coordination des activités, contribue à la réinsertion sur le marché du travail d'un certain nombre de chômeurs, de décrocheurs scolaires et d'assistés sociaux, en plus de favoriser éventuellement la création de nouvelles entreprises en récupération et en recyclage. La Ville souhaite, grâce à la modification des habitudes des citoyens face aux déchets et à la récupération, réduire de 40% la masse de déchets à enfouir d'ici 1999. Par ces résultats, la Ville tente de modifier le site actuel d'enfouissement. En 1995, des appels de propositions ont été lancés dans 20 districts montréalais. À ces 20 éco-quartiers déjà à l'oeuvre sur le territoire de la Ville, s'ajoutent, en 1996, 14 nouveaux districts. Les appels de propositions sont lancés; un

comité-aviséur évaluera les propositions en mars afin de permettre l'implantation des 14 nouveaux éco-quartiers en avril 1996.

Promoteur

Ville de Montréal, Service de la propreté,
Division de l'information et de la mobilisation
700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.121
Montréal (Québec)
H2Y 1A6
Téléphone : (514) 872-9035

Financement

La Ville de Montréal a consacré en 1995 un budget de 850 000 \$ pour le lancement des 20 premiers éco-quartiers. En 1996, c'est un montant de 1 700 000 \$ que la Ville consacre au programme Éco-quartier. Outre la contribution municipale, chaque éco-quartier a fait appel à divers programmes existants aux gouvernements fédéral et provincial, comme le programme de création d'emploi PAIE. Par ailleurs, certains éco-quartiers se sont trouvés des commandites et ont organisé des activités de financement pour compléter leur budget.

Programme de gestion des écosystèmes pour le réseau des Parcs-nature de la CUM

Description

Programme développé en cinq grands volets : l'acquisition des connaissances sur les écosystèmes, leur synthèse et leur évaluation intégrée sur un système informatique, les interventions, le suivi et le guide de gestion.

Clientèle

Grand public.

Problématique

La protection des milieux naturels, des écosystèmes et des espaces biologiques présents dans les Parcs-nature ainsi que la protection de la diversité biologique sur le territoire des Parcs-nature et de la CUM permet de connaître et suivre l'évolution des écosystèmes présents et de les mettre en valeur.

Réalisations

Par des programmes éducatifs, la population peut connaître les particularités des écosystèmes et elle profite d'une qualité de vie accrue par la présence du milieu naturel. Le projet stimule la reproduction d'espèces indigènes végétales, encourage la recherche universitaire et a un fort impact au niveau éducatif. Développement du programme pour le volet terrestre.

Promoteur

CUM, Division Parcs-nature
Chantal Gagnon, responsable - Planification et conservation
2580, Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)
H1Y 2A2
Téléphone : (514) 280-6785
Télécopieur : (514) 280-6787

Partenaire

Institut de recherche en biologie végétale.

Financement

Budget de la CUM.

Ressourcerie

Description

Centre communautaire de gestion écologique des déchets basé sur les 3R, soit la réduction, la réutilisation et le recyclage-compostage. La Ressourcerie organise également plusieurs activités à caractère environnemental et communautaire. L'objectif visé par le projet est de sensibiliser les gens du quartier Laurier au sujet des 3R et de concrétiser les 3R.

Clientèle

Grand public.

Réalisations

Ouverture de la ressourcerie le 15 décembre 1995.

Promoteur

Action RE-buts
Benoît Martin
2025A, Masson, local 001, bur. 03
Montréal (Québec) H2H 2P7
Téléphone : (514) 521-0891

Partenaire

Ville de Montréal, Éco-quartier et Corporation de développement économique communautaire (CDEC).

*Saint-André-Avellin: de la déprise agricole au développement durable**

Description

Un plan de remise en production des friches agricoles a été initié au cours des derniers mois par la municipalité Saint-André-Avellin. Il s'appuie sur la connaissance écologique, l'utilisation actuelle du sol et la conservation des organismes du milieu. Par ce projet, on a cherché à conserver une communauté rurale viable, initier une concertation locale et régionale et aménager le territoire selon les capacités de support du milieu (écologiques et humaines).

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

En 1960, Saint-André-Avellin, petite municipalité rurale de l'Outaouais, comptait environ 400 agriculteurs. Aujourd'hui, ils ne sont plus qu'une centaine, et les trois quarts ne pratiquent l'agriculture qu'à temps partiel. Cette régression du nombre d'agriculteurs occasionne l'abandon de nombreuses terres, notamment dans certains rangs. Il fallait donc donner des outils à une communauté pour enrayer la déstructuration de son milieu de vie et proposer une adéquation entre les capacités de support et les productions. Ceci encourage donc le respect des écosystèmes, d'où un impact positif sur la biodiversité, et permet une diminution des nuisances.

Réalisations

Ce projet a contribué à promouvoir la revitalisation d'un milieu rural et a permis la participation de citoyens à la gestion de la communauté. Il a permis de réaménager des habitats altérés (friches) et d'assurer la conservation de paysages naturels et des habitats.

Enfin, ce projet a amené les intervenants gouvernementaux à organiser l'information technique et scientifique de façon qu'elle soit accessible aux citoyens.

Promoteur

Municipalité de Saint-André-Avellin
Bernard Pilon, maire
122-4, Principale
Saint-André-Avellin (Québec)
G1V 1W0
Téléphone : (819) 983-6615
Télécopieur : (819) 983-2052

Partenaires

MRC de Papineau, UPA Petite-Nation, Syndicat des producteurs de bois, CADDC, MAPAQ, MRN, MEF.

Financement

20 000 \$ venaient de contributions provinciale et municipale et des organismes du milieu.

Aménagement d'un espace vert en milieu urbain - le ruisseau de la Brasserie

Description

Reconstitution d'une forêt au coeur de la ville de Hull, sur les rives du ruisseau de la Brasserie.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Dans l'ensemble, la région tarde à protéger ses milieux sensibles, particulièrement en milieu urbain, mais il existe une volonté de plus en plus évidente de conserver une bonne qualité de vie.

Réalisations

Plantation d'arbres, activités éducatives, promotion de la protection du ruisseau de la Brasserie. Le projet, s'étalant sur une dizaine d'années, a permis de recréer un milieu naturel en pleine ville. À titre d'exemple, 1 000 arbres ont été plantés la première année.

Promoteur

Club des ornithologues de l'Outaouais
Yves Lanthier, Manon Forget, Benoît Tolszczo
C.P. 419, succ. A
Hull (Québec)
J8Y 6P2
Téléphone : (819) 778-3413

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune,
ministère des Ressources naturelles, ville de
Hull, Super Carnaval, Sport Échange Outaouais,
UQAH.

Financement

La première année, environ 30 000 \$ ont été investis. Les contributions sont venues de chaque partenaire.

**Thèmes : milieux urbains et territoire,
lacs et cours d'eau, faune et flore,
forêts, activités commerciales**

Région : Outaouais (07)

Festival «Retour de la bernache»

Description

Célébration du retour des bernaches en Outaouais dans un milieu naturel. Invitation des gens à une activité familiale.

Clientèle

Grand public, étudiants.

Problématique

En Outaouais, le milieu naturel est à la portée du monde urbain. La population en profite grandement et elle est de plus en plus sensibilisée à la protection de ce milieu. L'abondance de la bernache du Canada dans la région est un moyen intéressant de promouvoir la conservation de la nature.

Réalisations

Découverte de la Réserve faunique de Plaisance par le public. Éducation à l'environnement et sensibilisation à l'identification des oiseaux. Le festival se déroule chaque année depuis 14 ans et des milliers de personnes y participent. Des bénévoles du Club assurent l'animation, l'interprétation et un support à l'identification.

Promoteur

Club des ornithologues de l'Outaouais
Daniel Toussaint et Gérard Desjardins
C.P. 419, succ. A
Hull (Québec)
J8Y 6P2
Téléphone : (819) 778-3413

Partenaire

Ministère de l'Environnement et de la Faune.

Financement

Coûts de 500 \$ à 600 \$. Une maison sur la réserve est prêtée par le ministère de l'Environnement et de la Faune. Contributions spéciales du MEF, dons du public en général.

**Thèmes : milieux urbains et territoire,
lacs et cours d'eau, faune et flore,
forêts, activités industrielles, transport**

Région : Côte-Nord (09)

***Sentier polyvalent cyclable et pédestre en bordure de l'estuaire du Saint-Laurent dans
le secteur de Bergeronnes, Haute-Côte-Nord***

Description

Élaboration et réalisation d'un sentier polyvalent cyclable et pédestre reliant les municipalités. Doter la région de la Haute-Côte-Nord d'un nouvel attrait récréo-touristique, sécuritaire pour toutes les catégories d'âge. Le sentier veut mettre à profit les belvédères naturels qui bordent l'estuaire du Saint-Laurent. Le sentier achevé totalisera environ 15 km. Des activités d'interprétation, d'ornithologie, de photographie, d'observation pourront y avoir lieu. Le projet se concrétisera en trois étapes distinctes. La première phase du projet consistait à planifier et à rédiger les bases du projet. La seconde phase permettra de relier le site du camping de Bon-Désir à celui du Cap-de-Bon-Désir où se tiennent de nombreuses activités d'interprétation. La dernière phase permettra de relier les deux portions de sentier aménagées.

Problématique

Le Club plein air Le Morillon est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir des activités de plein air telles que le kayak de mer, le ski de fond, le vélo de montagne, l'ornithologie, la randonnée pédestre, etc. Le Club s'est donné comme premier mandat d'élaborer et de réaliser une piste cyclable et pédestre dans le secteur qui se situe de la pointe à John au quai de Grandes-Bergeronnes jusqu'au Cap-de-Bon-Désir dans le Canton Bergeronnes.

Réalisations

Mise en valeur des forêts, de la flore et de la faune, protection du patrimoine et des richesses naturelles, création d'emplois. Impacts financiers récréo-touristiques (hôtels, restaurants). Encouragement de la pratique de saines habitudes de vie et augmentation de la sécurité des déplacements des vélos et des piétons aux

abords de la route 138. Pour minimiser les impacts sur la végétation et les habitats environnants, le sentier utilisera comme assise un ancien chemin du littoral et les divers tronçons de sentiers et de routes déjà existants. Ce projet va optimiser les retombées économiques et sociales locales. Il aura aussi comme effet d'inciter les visiteurs à prolonger leur séjour dans la région.

Promoteur

Le Club plein air Le Morillon
Robert Larouche, président
156, route 138
Grandes-Bergeronnes (Québec)
G0T 1G0
Téléphone : (418) 232-6453
Télécopieur : (418) 232-6334

Partenaires

Municipalité de Bergeronnes, parc marin Saguenay — Saint-Laurent, MRC, corporations touristiques, propriétaires fonciers, Bergeronnes-Canton et village de Grandes-Bergeronnes.

Financement

Campagne de levée de fonds par le biais de diverses activités de financement, bénévolat. Le Club entend également procéder à l'émission de cartes de membres pour aider à l'entretien de la piste et à la tenue d'activités spéciales.

Restauration et mise en valeur des parcs de Baie-Comeau

Description

À la suite de la préparation d'un plan directeur, la Société des parcs de Baie-Comeau a mis en place une organisation pour assumer la conception, la réalisation et l'entretien d'un réseau d'espaces verts en respectant l'environnement et en impliquant la population. En cinq ans, la Société des parcs a élaboré une approche intégrée pour toutes ses activités. Son plan directeur a permis d'identifier la vocation de chacun des espaces verts en fonction de sa valeur, de son attrait ou de sa localisation. La mise en valeur est précédée d'une caractérisation afin de déterminer les activités les plus appropriées. Les méthodes de travail s'appuient sur la capacité du milieu de se régénérer naturellement et les interventions servent à permettre d'assurer la pérennité du site. Les activités d'aménagement et d'entretien sont planifiées et réalisées de façon à minimiser la dépenses d'énergie et l'utilisation des ressources. L'approche intégrée a permis de limiter l'utilisation des produits de synthèse nocifs pour l'environnement grâce à une meilleure sélection des plantes, à la préparation des sols et à la gestion de l'eau.

Réalisations

Le nouveau cadre de vie favorise la mise en place de nouvelles activités reliées à la nature, à la récréation et au tourisme. Lors d'activités communautaires, le public apprend les techniques utilisées par le personnel de la Société des parcs et les met en pratique à la maison. Conservation d'habitats fauniques, revégétalisation de sites dégradés (dépotiers à neige, berges, terrains vacants), ensemencement du lac Aber, augmentation de la biomasse pour la création de prairie herbacée, régénération naturelle des boisés et épuration de l'air. Création de 15 à 20 emplois saisonniers spécialisés (l'embauche des femmes a été favorisée dans les emplois non traditionnels).

Développement de méthodes alternatives pour l'aménagement et l'entretien des espaces verts pour éviter l'emploi de produits nocifs, et contrôle dans l'utilisation du territoire pour éviter la dégradation de sites. Amélioration du paysage et de la santé, diminution de l'érosion éolienne, incitation à pratiquer des activités de plein air, diminution du vandalisme, développement du sentiment d'appartenance. Mise au point de nouvelles méthodes de travail, respect du public, utilisation de nouvelles technologies d'information, revalorisation du métier de «col vert».

Promoteur

Société des parcs de Baie-Comeau
Carol Lévesque, directeur général
872, rue de Puyjalon
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1N1
Téléphone : (418) 589-5655
Télécopieur : (418) 295-2001

Partenaire

Ville de Baie-Comeau

Financement

De 1989 à 1995, un montant de 3 826 646 \$ a été requis pour mener à bien le projet, provenant de subventions provinciales et fédérales, de dons et commandites, et de contrats de sous-traitance.

*Service de covoiturage Allo-Stop**

Description

Structure qui met en contact les offrants et demandants de covoiturage. Les covoituriers sont inscrits, offrant une sécurité.

Clientèle

Voyageurs interurbains ou interprovinciaux.

Problématique

Permet une augmentation de l'efficacité du transport privé et offre une alternative de transport moins dispendieuse que les transports en commun. Rationalise l'usage de l'automobile. Modifie les mentalités à l'égard du covoiturage. Favorise les échanges interpersonnels.

Réalisations

60 000 covoituriers inscrits. Formation d'une association internationale de covoiturage. Neuf bureaux actifs au Québec.

Promoteur

Claire Patenaude
Allo-Stop
4317, Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2J 2K9
Téléphone : (514) 985-3039
Télécopieur : (514) 985-3077

Partenaires

Institutions scolaires, ministère des Transports.

Financement

Autofinancé. Support d'Environnement Canada pour matériel promotionnel.

*Transport rail-route**

Description

Développement de la technologie permettant l'utilisation ferroviaire de 40 à 60 semi-remorques routières modifiées, rattachées à des unités motrices.

Clientèle

Transporteurs de marchandises.

Problématique

Ce système réduit la consommation d'énergie, la circulation de camions et la pollution qui y est rattachée. Les déplacements sont rentabilisés pour des trajets de 400 à 600 km.

Réalisations

Une liaison régulière avec cet équipement est assurée entre Drummondville et Missisauga (Ontario). Franchisé australien et ouverture de bureaux à Londres et à Chicago. Objectifs de vente de 60 millions d'ici cinq ans.

Promoteur

Michel P. Dupuis
Intermodal inc.
5811, boul. Taschereau, bureau 3
Brossard (Québec)
J4Z 1A5
Téléphone : (514) 445-4227
Télécopieur : (514) 445-5922

Partenaires

Écorail, 3R International, CN, Transport et entreposage Bourret, Société générale de financement, Innovatech Grand-Montréal, ministère des Transports du Québec, Transports Canada.

Financement

10 millions \$ par Intermodal Inc. en six ans, 8,5 millions \$ par la Société générale de financement du Québec et Innovatech Grand-Montréal.

*Taxation de la voiture privée**

Description

Implantation de diverses taxations des véhicules, de l'immatriculation à la pompe, pour l'accès aux centres-villes, etc., en se basant sur des expériences semblables ailleurs.

Clientèle

Acheteurs de véhicules neufs, consommateurs d'essence.

Problématique

Pertinence de réduire la consommation des véhicules en incitant à l'achat de plus petites voitures économiques.

Réalisations

Imposition de taxations très désincitatives au Danemark et à Singapour.

Promoteur

Jean-François Turmel
Union québécoise pour la conservation de la nature
Succ. Outremont
C.P. 477
Montréal (Québec)
H2V 4N3
Téléphone : (514) 593-4701
Télécopieur : (514) 273-7301

*Accès des voitures privées au centre-ville**

Description

Permis de circulation d'accès au centre-ville à Stockholm. Importer cette pratique au Québec.

Clientèle

Voituriers du centre-ville de Stockholm.

Problématique

Nécessité de réduire la pollution des centres-villes.

Réalisations

Aurait favorisé l'utilisation du transport en commun et réduit la pollution.

Promoteur

Jean-François Turmel
Union québécoise pour la conservation de la nature
Succ. Outremont
C.P. 477
Montréal (Québec)
H2V 4N3
Téléphone : (514) 593-4701
Télécopieur : (514) 273-7301

*Plans de transport régionaux et d'agglomérations**

Description

Les plans de transport en cours de réalisation au ministère des Transports du Québec sont en quelque sorte une première au Ministère, parce que tous les modes de transport y sont considérés, tant du côté des personnes que des marchandises. Cette démarche de planification s'effectue dans une perspective intégrée, où les besoins dans le secteur des transports sont confrontés aux préoccupations qui existent dans les domaines qui lui sont interreliés, tels l'environnement, l'aménagement du territoire et le développement économique.

Problématique

La réalisation des plans de transport du Québec devra tenir compte du contexte de rareté des ressources financières et s'inscrire dans une optique de développement durable. Ces considérations obligent à établir un ordre de priorités dans les solutions à retenir, et à s'interroger sur la façon de les financer. D'où la nécessité d'associer les partenaires du domaine des transports et des secteurs connexes aux démarches de planification du Ministère.

Réalisations

Des projets-pilotes de voies réservées sont en cours sur les autoroutes 13 et 15 à Laval et à Montréal. Ils sont les premières manifestations des plans de transport régionaux et d'agglomérations. La mise en place de voies réservées sur deux autoroutes importantes du Québec devrait être une occasion de réfléchir et de commencer à profiter des avantages du transport collectif.

Promoteur

Ministère des Transports
Christine Duby, chef
Service de l'encadrement des plans de transport
35, rue de Port-Royal Est, 4^e étage
Montréal (Québec)
Téléphone : (514) 873-4677
Télécopieur : (514) 873-5391

Partenaires

Municipalités, MRC, entreprises et sociétés de transports, associations spécialisées en transport ou connexes.

*Le taxibus de Rimouski**

Description

Il s'agit d'un transport en commun organisé par la ville et assuré par des taxis. Le service est offert sur réservation, à tarif fixe, selon un horaire préétabli, pour des déplacements d'arrêt à arrêt comme un autobus. La corporation Taxibus assure la répartition des demandes de déplacements. En opération depuis 1993, le programme fournit un véritable service de transport en commun à une fraction du coût.

Clientèle

Population des MRC Rimouski-Neigette.

Problématique

Les villes de taille moyenne ont besoin d'un transport en commun, mais leur population peut difficilement assumer les coûts d'un service d'autobus traditionnel.

Réalisations

Partenariat de la ville avec les corporations de taxis qui offrent les trajets pour au moins deux passagers aux conditions décrites ci-haut. Il y a eu 42 000 déplacements en 1994 et 60 000 en 1995, pour une population de 30 000 habitants.

Promoteur

Jean Thisdel
Ville de Rimouski
205, av. de la Cathédrale, C.P. 710
Rimouski (Québec)
G5L 7C7
Téléphone : (418) 724-3171
Télécopieur : (418) 724-3183

Partenaires

Ville de Rimouski, Corporation Taxibus de Rimouski, Coopérative de taxi 800 de Rimouski, ministère des Transports du Québec.

Financement

Assumé en partie par les clients (tarif fixe 2,25 \$, pour un total de 87 000\$ en 1994), par la ville (104 000\$ en 1994) et par une subvention du MTQ (49 000 en 1994).

Programme PRO-CAMIONNEUR*

Description

Créé il y a huit ans dans le cadre du programme ÉNERDÉMO d'Énergie, Mines et Ressources Canada, le programme offre des séances d'information sur l'efficacité énergétique et organise des défis de qualification et des concours d'habileté «Défi de l'excellence» dans les entreprises de camionnage et les centres de formation de conducteurs de camions.

Clientèle

Camionneurs et formateurs de conducteurs de camions.

Problématique

Les modifications de comportements des conducteurs de camions peuvent faire économiser jusqu'à 15% de la consommation de carburant; la pollution et les coûts d'opération sont réduits d'autant.

Réalisations

L'application du programme réduit la consommation de carburant de 10% à 15% en quelques années, ce qui représente des économies de 2 700 000\$ en trois ans pour les 20 entreprises (584 camionneurs) interrogées. En cinq ans, 4 000 futurs camionneurs ont été sensibilisés à l'efficacité énergétique, ainsi que 12 institutions de formation et leurs 70 professeurs qui ont adhéré au programme. Il y a eu 263 activités en cinq ans. Le «défi de l'excellence» est une compétition provinciale dont le processus de qualification sensibilise les chauffeurs des entreprises participantes.

Promoteur

Jean-Pierre L'Écuyer
Association du camionnage du Québec
6450, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec)
H4C 1V4
Téléphone : (514) 932-5320
Télécopieur : (514) 932-1358

Partenaires

Énergie, Mines et Ressources Canada, Comité de direction du programme PRO-CAMIONNEUR.

Financement

Les coûts de 145 000\$ par an sont financés par les inscriptions aux activités et des subventions (Énergie, Mines et Ressources et Association du camionnage du Québec).

Plan de relance du transport en commun - un bilan

Description

La STCUM a mis de l'avant un plan de relance du transport qui s'est réalisé en 18 mois, au cours des années 1992 et 1993, en introduisant de nouveaux services et en favorisant la notoriété par des campagnes ciblées de communication et de publicité.

Problématique

Accroissement de l'utilisation du transport en commun par l'amélioration de son image.

Réalisations

Parmi les projets qui ont vu le jour lors de ce plan de relance, mentionnons les voies réservées et les services rapides, les stationnements incitatifs, différents outils d'information à la clientèle, comme le Planibus, l'Infobus, Telbus et félicité, ainsi qu'un programme d'installation d'abribus et bancs pour la clientèle. Un bilan détaillé de cette opération est d'ailleurs disponible.

Promoteur

STCUM
Robert Olivier, directeur
Service du développement
800, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H5A 1J6
Téléphone : (514) 280-5506

Financement

Le budget global de ce plan de relance était de 17 millions de dollars.

*Campagne de sensibilisation pour la modernisation du train régional Montréal—
Deux-Montagnes (1984-1992) et Montréal—Rigaud (1982)**

Description

Activités de sensibilisation axées sur la participation du public et des représentations des citoyens auprès des élus de divers paliers gouvernementaux ainsi que des transporteurs Canadien National (CN) et Société de Transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM). L'objectif visé par le projet étant d'assurer le maintien et la relance de fréquentation du transport en commun régional, et la conservation du patrimoine pour une meilleure durabilité des infrastructures.

Clientèle

Grand public, gouvernements, industries.

Problématique

Par l'augmentation de l'efficacité du train entre Montréal et Deux-Montagnes (alimentation électrique pour Deux-Montagnes) et entre Montréal et Rigaud, les passagers bénéficieront de plus de sécurité, de mobilité et de confort.

Réalisations

Discussions, regroupement des usagers, campagne de presse, publicité, représentations et conception du plan de réalisation auprès des autorités. Le projet a comme conséquences des économies d'énergie, a suscité des investissements productifs et crée des emplois. Enfin, cela représente une meilleure gestion des déplacements individuels motorisés.

Promoteur

Transport 2000 Québec, ministère des Transports du Québec, Canadien National (CN), Canadien Pacifique (CP).

Guy Chartrand, ex-président
Complexe Place-de-ville, 29e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0N5
Téléphone : (613) 991-0840
Télécopieur : (613) 995-0327

Partenaires

Comités d'usagers, municipalités.

Financement

Fonds autogénérés.

Intégration tarifaire des titres de la STL, STRSM et de la STCUM

Description

Lors de sa mise en place, le Conseil métropolitain de transport en commun (CMTC) avait comme mandat de favoriser les déplacements des clientèles du transport en commun utilisant plusieurs réseaux. À l'adoption, en décembre dernier, de la loi 102 créant l'Agence métropolitaine de transport de la région de Montréal, le privilège d'intégration devrait être étendu aux Conseils intermunicipaux de transport faisant partie du territoire couvert par cette Agence (Châteauguay, Repentigny, etc.).

Promoteur

STCUM
Robert Olivier, directeur
Service du développement
800, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H5A 1J6
Téléphone : (514) 280-5506

Problématique

Afin de favoriser l'utilisation du transport en commun, le déroulement du déplacement doit être simplifié.

Réalisations

Avant l'introduction d'un titre de transport unifié, un utilisateur de Laval qui se rendait au centre-ville de Montréal devait être muni de deux cartes mensuelles pour se déplacer. Grâce à l'intégration tarifaire, non seulement cet utilisateur du transport en commun n'a plus qu'un titre de transport, mais, en vertu d'une entente entre les sociétés de transport, il bénéficie d'une réduction tarifaire par rapport à la situation antérieure, grâce à une subvention gouvernementale.

Établissement d'un réseau de voies réservées et de services rapides par autobus

Description

La STCUM, en collaboration avec ses partenaires municipaux, a mis sur pied un réseau de voies réservées pouvant faire une concurrence directe à l'automobile.

Problématique

Le transport en commun doit être plus attrayant afin de favoriser le transfert des automobiles vers ce mode de transport.

Réalisations

Chacun des projets implantés a fait l'objet d'un suivi démontrant des hausses d'achalandage pour le transport en commun et l'arrivée de 8% d'automobilistes vers ce mode de transport. Le gain de temps moyen sauvé par la clientèle varie entre 5 et 15 minutes. Aux endroits où ce type de projet était difficilement implantable, la STCUM a créé des services d'autobus express vers le centre-ville et des métrobus servant à accélérer l'arrivée au métro d'une clientèle plus éloignée. Les principales voies réservées en opération sont Pie IX, du Parc, Côte-des-neiges, René-Lévesque, Henri-Bourassa, Crémazie, Newman, etc.

Promoteur

STCUM
Robert Olivier, directeur
Service du développement
800, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H5A 1J6
Téléphone : (514) 280-5506

Campagne de sensibilisation
«Roulons sans rouler l'environnement - utilisons le transport en commun»

Description

Campagne promotionnelle auprès des institutions préscolaires et primaires de la grande région de Montréal et de Québec ainsi que des organes décisionnels en transport, sous la forme de plusieurs milliers d'affiches.

Clientèle

Grand public, jeunes.

Problématique

Il s'agit de pallier, par l'utilisation des transports en commun, le problème de pollution générée par les émissions de monoxyde et de dioxyde de carbone (CO et CO₂), d'acide sulfurique (HSO₈) et d'ozone (O₃) découlant de la combustion de l'essence des voitures. L'utilisation accrue par le grand public des transports collectifs urbains - ou interurbains - des régions métropolitaines de Montréal et de Québec doit être encouragée.

Réalisations

Le projet entraînera une conservation d'énergie, une meilleure mobilité et une réduction de l'intensité des émissions polluantes dans l'atmosphère. Des investissements dans les services de transport en commun (communautés urbaines de Montréal et de Québec) et des campagnes d'information auprès des clientèles actuelles et potentielles découleront de ce projet.

Promoteur

Transport 2000 Québec (1990-1991)
Normand Parisien, directeur-coordonnateur
2520, Lionel-Groulx, bureau 200
Montréal (Québec) H3J 1J8
Téléphone : (514) 932-8008
Télécopieur : (514) 932-2024

Partenaires

Fondation québécoise en environnement, Gaz Métropolitain, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Société de transport de Laval (STL), Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM), Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), Commission des Écoles catholiques de Québec (CECQ), Emploi et Immigration Canada.

Financement

Les coûts totaux du projet sont de 20 000 \$ à 25 000 \$. Le financement est assuré par la Fondation québécoise en environnement, Gaz Métropolitain, le ministère de l'Environnement et de la Faune, la Société de Transport de Laval, la Société de Transport de la Rive-Sud de Montréal, la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, la Commission des Écoles catholiques de Québec et Emploi et Immigration Canada.

Une solution majeure à la pollution par le transport : les véhicules électriques (VÉ)

Description

Il s'agit d'un projet de parrainage pour la promotion, la formation et l'utilisation de véhicules électriques (VÉ) dans une municipalité québécoise en collaboration avec la ville française de La Rochelle, afin d'expérimenter l'entretien et le fonctionnement des VÉ sur les routes. La ville française de La Rochelle est reconnue comme la ville française de pointe en matière de VÉ. Le projet vise à expérimenter des VÉ pour des services utilitaires (activités de nettoyage, de courrier et d'hygiène). Le projet est une initiative du Club Électr'Auto (CÉA), un organisme à but lucratif qui fait la promotion de l'électrification du transport. Le Club, fondé en 1992, regroupe 90 membres dont Technologie 4M, filiale d'Hydro-Québec, l'École polytechnique et le ministère des Transports du Québec. Le CÉA compte cinq employés à temps partiel.

Clientèle

Grand public, municipalités.

Problématique

Par l'électrification du transport, la qualité de l'air dans les villes sera améliorée.

Réalisations

Réduction et arrêt de la combustion des carburants fossiles. Réduction de l'effet de serre. Réduction des maladies respiratoires, cardiaques, du stress. Augmentation de la qualité de vie. Création d'emplois écologiques, réduction du déficit. Réduction des importations de pétrole et de son transport. Mise sur pied du Centre d'expérimentation, de promotion et de formation sur les véhicules électriques (CEVEQ).

Promoteur

Club Électr'Auto (CÉA)
Claude Mainville, ingénieur
C.P. 88034, succ. Vieux Longueuil
Longueuil (Québec) G4H 4C8
Téléphone : (514) 928-3935
Télécopieur : (514) 928-9699

Partenaires

Ville de La Rochelle, Technologie 4M (filiale d'Hydro-Québec), l'École polytechnique, ministère des Transports du Québec.

Financement

Les coûts totaux du projet sont d'environ 60 000 \$ pour l'étude de faisabilité et 800 000 \$ pour la mise sur pied et le fonctionnement pour trois ans. Les modes de financement sont l'investissement du CÉA et le soutien du MICST et du MAICC.

Semaine de l'arbre et des forêts

Description

Cet événement annuel est souligné au Québec depuis plus de 100 ans. Le ministère des Ressources naturelles (MRN) profite de l'occasion pour développer et diffuser du matériel pédagogique afin de sensibiliser le grand public et les jeunes à l'importance de l'arbre et des forêts. La semaine de l'arbre et des forêts (SAF) se déroule la troisième semaine du mois de mai. Les objectifs sont de développer, auprès de la clientèle, des attitudes et des comportements favorables en regard de l'utilisation des ressources forestières et de favoriser l'acquisition de connaissances sur les forêts et leur aménagement afin que la population puisse efficacement participer au processus de gestion.

Clientèle

Grand public, jeunes.

Problématique

Les thématiques et les contenus sont développés et actualisés selon les priorités du domaine forestier (l'arbre urbain, les produits de l'arbre, la stratégie de protection des forêts, la diversité biologique, la gestion intégrée des ressources et le développement durable).

Réalisations

Diffusion du matériel pédagogique auprès des jeunes et du grand public chaque année au mois de mai.

Promoteur

Ministère des Ressources naturelles
Andrée-Anne Godbout, direction des relations publiques
5700, 4^e Avenue Ouest, B-302
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1
Téléphone : (418) 646-0240
Télécopieur : (418) 643-0720

Partenaires

Les organismes du secteur forestier (AFQ et AFR, AIFQ, AMBSQ, OIFQ, SOPFEU, SOPFIM), le réseau scolaire du primaire et les ministères membres du comité interministériel d'éducation relative à l'environnement (CIERE).

Financement

Le ministère des Ressources naturelles consacre annuellement 80 000 \$ pour la réalisation des activités liées à la Semaine de l'arbre et des forêts. Les partenaires du secteur forestier contribuent, selon leurs disponibilités, à la réussite du projet.

Campagne de sensibilisation publique

Description

Campagne radiophonique provinciale afin d'inciter le public à appliquer les principes de réduction à la source et à collaborer aux programmes de récupération favorisant le réemploi, le recyclage et la valorisation des ressources.

Clientèle

Grand public.

Problématique

La Société québécoise de récupération et de recyclage, RECYC-QUÉBEC, a mené une campagne publicitaire radiophonique dont le porte-parole, l'humoriste Pierre Légaré, invitait le public à appliquer les principes de réduction à la source et à collaborer aux programmes de récupération favorisant le réemploi, le recyclage et la valorisation des ressources.

Réalisations

Au début de l'année 1994, RECYC-QUÉBEC a mené une campagne publicitaire radiophonique dont le porte-parole, l'humoriste Pierre Légaré, invitait le public à appliquer les principes de réduction à la source et à collaborer aux programmes de récupération.

Promoteur

Société québécoise de récupération et de recyclage, RECYC-QUÉBEC
Service des communications et des relations publiques
Johanne Riverin, responsable, Éducation et Promotion
900, Place d'Youville, bureau 210
Québec (Québec)
G1R 3P7
Téléphone : (418) 643-0395
Télécopieur : (418) 643-6507

Partenaires

Vachon & Gagnon pour placements médias, Groupe Radio pour la conception, et Pierre Légaré comme porte-parole.

Financement

Budget de publicité RECYC-QUÉBEC,
100 000 \$.

Vers un avenir viable, atelier guide pour les animateurs et animatrices

Description

Atelier conçu pour le personnel enseignant et autres agents d'éducation afin de discuter de ce qu'est le développement durable et ses implications pour l'éducation. Les objectifs sont de mieux comprendre les problèmes environnementaux, d'identifier des stratégies pour le développement durable, d'aider à développer une conception personnelle du développement durable, de mettre en oeuvre des habiletés et de discuter de l'avenir viable pour l'éducation d'aujourd'hui.

Clientèle

Éducateurs et autres agent d'éducation

Réalisations

Impacts très positifs sur les enseignants qui ont pu aider leurs élèves, dans leurs classes respectives, à mieux comprendre les problèmes et les enjeux reliés au développement durable et à développer une conception personnelle de ce qu'est l'avenir viable.

Promoteur

Jean Perras, directeur général
45 Rideau, #303
Ottawa (Ontario)
K1N 5W8
Téléphone : (613) 562-2238
Télécopieur : (613) 562-2244

Partenaires

AQPERE, CEQ, Fondation Rioux-Delorme.

Financement

Le coût moyen de l'expérience pour un groupe de 30 à 60 enseignants se situe entre 5 000 \$ et 10 000 \$. Subventions du secteur privé, gouvernements fédéral et provincial et fondations.

**«Écoles vertes Brundtland» : un projet innovateur en éducation
relative à l'environnement pour le milieu scolaire québécois**

Description

«Écoles vertes Brundtland» est une opération pédagogique qui fournit aux établissements scolaires du Québec (garderies, primaire et secondaire) des moyens concrets (matériel pédagogique et service d'animation) pour que les jeunes et les adultes posent des gestes concrets, continus et mesurables en faveur de la réduction du gaspillage, de la récupération, de la réutilisation et du recyclage, ainsi que pour la protection de l'environnement et la promotion du développement durable, selon l'esprit du Rapport Brundtland et de l'Agenda 21. Le statut «École verte Brundtland» est accordé chaque année aux établissements scolaires qui s'engagent, sur une base permanente, à modifier des comportements individuels et collectifs dans leur école, dans leur famille, dans leur communauté et en faveur de populations démunies, ici et ailleurs sur la planète.

Clientèle

Les établissements scolaires (garderies, primaire et secondaire).

Problématique

Nécessité de faciliter une continuité en éducation relative à l'environnement en milieu scolaire afin de favoriser la protection de l'environnement et la promotion du développement durable.

Réalisations

Après deux ans d'activité, le statut « École verte Brundtland » a été accordé à 230 établissements répartis un peu partout au Québec, grâce au soutien de la CEQ, à l'appui financier de la Société québécoise de récupération et de recyclage, RECYC-QUÉBEC, et à la participation du réseau des responsables locaux (enseignants, conseillers pédagogiques...) en provenance de toutes les régions du Québec.

Promoteur

Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ)
Monique Fitz-Back, responsable
1170, boul. Lebourgneuf, bureau 300
Québec (Québec)
G2K 2G1
Téléphone : (418) 627-8888
Télécopieur : (418) 627-8888, poste 3199

Partenaires

Société québécoise de récupération et de recyclage, RECYC-QUÉBEC, le réseau de responsables locaux du milieu scolaire.

Financement

Projet financé par la Société québécoise de récupération et de recyclage, RECYC-QUÉBEC.

Entretien des arbres et arbustes

Description

Maintien de la valeur et de l'aspect recherché de l'arbre et de l'arbuste en planifiant et en exécutant les travaux nécessaires à sa santé et conformes aux caractéristiques de l'espèce. L'objectif est de sensibiliser la population à l'importance des arbres en milieu urbain.

Clientèle

Spécialistes et public en général.

Problématique

Les arbres ornementaux constituent une préoccupation grandissante de la population à l'égard de la conservation des arbres en milieu urbain.

Réalisations

Élaboration d'un cours de formation à distance, assuré par le Centre collégial de formation à distance.

Promoteur

Centre collégial de formation à distance
M. Robert Meilleur, directeur et personne responsable
C.P.1000, succursale Rosemont
Montréal (Québec)
H1X 3M6
Téléphone : 1-800-665-6400

Partenaires

Société internationale d'arboriculture, Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec.

Financement

Coût total du projet : 50 000 \$. Source de financement : ministère de l'Éducation.

Programme de perfectionnement en éducation relative à l'environnement du comité interministériel d'éducation relative à l'environnement (CIERE)

Description

Le comité a élaboré un programme de perfectionnement qui a pour but de sensibiliser les éducateurs et éducatrices aux orientations de l'éducation relative à l'environnement, et de les familiariser avec un savoir et un savoir-faire adapté à cette dimension de l'éducation.

Clientèle

Enseignants et enseignantes du primaire ainsi que l'ensemble du personnel scolaire.

Problématique

Par le programme de perfectionnement qu'il anime dans le réseau scolaire et les ressources qu'il offre, le CIERE concourt aux objectifs de la Stratégie mondiale pour l'environnement. Il rejoint également les principes de développement durable sur le territoire québécois en privilégiant le développement de la personne comme véhicule pour y arriver.

Réalisations

Les activités de perfectionnement du personnel scolaire en ERE sont offertes dans toutes les régions du réseau scolaire, pour la deuxième année. Elles devraient normalement être offertes au cours des prochaines années.

Promoteurs

Le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Environnement et de la Faune, le ministère des Ressources naturelles, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Partenaires

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et le centre d'éducation interculturel et de la compréhension internationale (CÉICI), ainsi que des organismes non gouvernementaux s'impliquent dans diverses régions.

Financement

Depuis trois ans, le comité interministériel consacre environ 125 000 \$ par année pour assurer la promotion et l'animation des activités de perfectionnement en ERE ainsi que pour rendre disponible et ajuster le matériel nécessaire.

Le financement des activités de perfectionnement en ERE est assuré conjointement par les quatre ministères constituant le CIERE, à savoir le MEF, le MRN, le MAPAQ, et le MEQ. Les commissions scolaires y contribuent également en permettant aux personnes d'assister à diverses activités.

Mon milieu, mes arbres

Description

Le programme Mon milieu, mes arbres favorise la plantation communautaire d'arbres en sensibilisant la population et en offrant de l'aide technique et de l'aide financière à des groupes de citoyens (sociaux, environnementaux, municipaux, etc.). Un des volets importants du programme est le financement de projets communautaires. Pour être admissibles, les projets doivent répondre aux critères suivants : plantation d'arbres à des fins environnementales (non commerciales), validité sur le plan technique, portée communautaire, importance accordée à l'entretien des arbres, partage des coûts.

Clientèle

Groupe de citoyens (sociaux, environnementaux, municipaux).

Problématique

Mon milieu, mes arbres encourage la réalisation de projets en concordance avec plusieurs principes du développement durable, tant sur le plan des milieux physiques et vivants qu'en ce qui se rapporte aux populations humaines et aux intervenants. Mon milieu, mes arbres sensibilise la population et l'incite à penser globalement et à agir localement : planter des arbres contribue à contrer l'augmentation des gaz à effet de serre tout en permettant de résoudre des problèmes locaux. Mon milieu, mes arbres a mis sur le marché du matériel éducatif de qualité.

Réalisations

La Fondation canadienne de l'arbre gère ce programme. Elle a mis de l'avant une campagne nationale de sensibilisation incluant des messages d'intérêt public à la télévision, à la radio et dans les médias écrits, des affiches, des boîtes de semences et des publications, dont la trousse d'apprentissage À l'école des arbres. La Fondation a mérité plusieurs prix dans le cadre

de ses activités de communication. Au Québec, des outils particuliers ont été développés pour encourager et soutenir des actions en matière de plantation de végétaux. Trois guides techniques ont été publiés (Les arbres et le paysage agricole, La plantation en milieu riverain, Îlots boisés et jardins d'oiseaux) et un quatrième le sera sous peu (Des arbres pour conserver l'énergie). Un guide d'entretien « Réussir sa plantation », un répertoire des personnes-ressources en plantation communautaire d'arbres et un kiosque au Musée de la civilisation sont d'autres réalisations dignes de mention.

Promoteurs

La Fondation canadienne de l'arbre (OSBL), avec le soutien technique du Service canadien des forêts (région du Québec).

Centre de foresterie des Laurentides
Réal Bisson, coordonnateur régional pour le Québec
Téléphone : (418) 648-5699
Télécopieur : (418) 648-5849

Fondation canadienne de l'arbre
Chuck H. Geale, directeur général
Téléphone : (613) 567-5545
Télécopieur : (613) 567-5270

Partenaires

Plusieurs partenaires peuvent être impliqués en fonction des projets : entreprises privées, groupes communautaires, groupes scolaires, municipalités, etc.

Financement

Depuis 1992, près de quatre millions de dollars ont été distribués, au Québec, aux partenaires du programme pour la réalisation de leurs projets de plantation d'arbres. Soixante-quatorze pour cent de ce montant a été affecté à l'achat des arbres et des arbustes.

Éducation relative à l'environnement forestier

Description

Services personnalisés d'éducation relative à l'environnement forestier auprès des jeunes du second cycle de l'élémentaire. Ces services consistent à faire connaître et comprendre que la forêt recèle des ressources diversifiées, capables de satisfaire une grande variété de besoins individuels et collectifs en harmonie avec l'environnement, que le développement économique associé à l'utilisation de la ressource forestière se fait dans le respect de sa pérennité, ainsi que les principales composantes de l'écosystème forestier et les lois qui régissent son fonctionnement.

Clientèle

Jeunesse.

Réalisations

L'Association forestière Saguenay—Lac-Saint-Jean offre ses services depuis 16 ans aux commissions scolaires de la région. Les animateurs rejoignent 5 000 jeunes par année. De cette façon, le projet contribue à la protection du milieu et de ses ressources par l'éducation.

Promoteur

Diane Bouchard
Association forestière Saguenay—Lac-Saint-Jean
1100, rue Bersimis
Chicoutimi (Québec)
G7K 1A5
Téléphone : (418) 698-3660
Télécopieur : (418) 698-3665

Université d'été internationale francophone sur le développement durable (UIFDD)

Description

L'université d'été internationale francophone sur le développement durable (UIFDD) est une action pédagogique interculturelle d'initiative franco-québécoise ayant pour objet la diffusion des connaissances, l'expérimentation et l'échange d'idées sur le développement durable. À chaque année, 30 jeunes adultes issus de la francophonie vivent une expérience de formation originale reposant sur une démarche pédagogique à la fois transdisciplinaire et transculturelle. La formation est donnée sur deux continents et fait appel à des formateurs de diverses disciplines; elle laisse place à de nombreuses visites de terrain, tant industrielles et urbaines qu'en milieu naturel; elle oblige les étudiants à travailler en équipes multidisciplinaires et multiculturelles lors de l'analyse de projets concrets de développement régional. Le but de cette analyse est de suggérer certaines pistes pour faire de ces projets de développement des exemples de développement durable.

Clientèle

Le projet s'adresse prioritairement aux étudiants en formation universitaire, mais aussi à des professionnels en emploi ou en recherche d'emploi.

Réalisations

Le fait de travailler en équipes multidisciplinaires et transculturelles et d'arriver à un résultat concret soumis pour évaluation favorise automatiquement la promotion de valeurs fondamentales. Certains des cas étudiés concernaient des cas de réhabilitation de milieux détériorés (ruisseau Perron à Saint-Prime, petit marais de Saint-Gédéon, le Rigolet à Métabetchouan, rivières à saumon dans le bas-Saguenay, etc.)

Promoteurs

Daniel Lord
Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1
Téléphone : (418) 545-5064
Télécopieur : (418) 545-5012

Jacques Régnier
Région Laboratoire du développement durable
425, Sacré-Coeur Ouest, bureau 14
Alma (Québec)
G8B 1M4
Téléphone : (418) 668-7533
Télécopieur : (418) 662-2084

Financement

Autofinancement.

Éducation relative à l'environnement forestier

Description

Services personnalisés d'éducation relative à l'environnement forestier auprès des jeunes du second cycle de l'élémentaire.

Clientèle

Jeunes.

Réalisations

L'Association forestière Saguenay—Lac-Saint-Jean offre ses services depuis 16 ans aux commissions scolaires de la région. Les animateurs rejoignent 5 000 jeunes par année, afin de leur faire connaître et comprendre que la forêt recèle d'innombrables ressources diversifiées capables de satisfaire une grande variété de besoins individuels et collectifs en harmonie avec l'environnement, et que le développement économique associé à l'utilisation de la ressource forestière se fait dans le respect de sa pérennité. Enfin, les principales composantes de l'écosystème forestier et les lois qui régissent son fonctionnement sont également abordées. Protection du milieu et de ses ressources par l'éducation.

Promoteur

Association forestière Saguenay—Lac-Saint-Jean
Diane Bouchard
1100, rue Bersimis
Chicoutimi (Québec)
G7K 1A5
Téléphone : (418) 698-3660
Télécopieur : (418) 698-3665

**Thèmes : éducation, lacs et cours d'eau,
faune et flore, forêts, agriculture,
énergie, milieux urbains et territoire**

Région : Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)

Matériel didactique en environnement (MADIE)

Description

MADIE est une expérience de conception, de réalisation et d'utilisation de différents types de matériel en ERE (Éducation relative à l'environnement) à l'échelle d'un bassin versant. Ce sont les 56 000 élèves de la région, les chasseurs et pêcheurs ainsi que les 1800 entreprises agricoles de cette région qui utilisent le matériel produit par MADIE dans le cadre d'activités de formation et de sensibilisation.

Problématique

Plusieurs réseaux d'éducation, de formation ou de sensibilisation sont déjà en place et peuvent être mis à contribution pour éduquer à l'environnement. Toutefois, ils ne disposent pas de ressources pédagogiques appropriées pour une telle mission. La production et la distribution de matériel pertinent apparaît donc comme un moyen efficace d'engager la population dans un processus de développement régional durable.

Réalisations

Trousse de sciences humaines : carte murale du Saguenay—Lac-Saint-Jean, cahier pédagogique (79 activités) et cahier de l'élève (110 pages); trousse sur l'eau pour le programme d'écologie: trois vidéos sur l'eau et cahier du maître et de l'élève (115 pages); trousse sur les habitats fauniques pour le programme d'écologie : cinq affiches sur autant d'espèces animales et cahier du maître et de l'élève (112 pages); trousse sur les habitats fauniques pour le programmes de sciences de la nature : 21 affichettes sur des espèces animales et les habitats fauniques, cahier du maître et de l'élève sur les mammifères, cahier du maître et de l'élève sur les poissons, et cahier du maître et de l'élève sur les oiseaux); trousse sur l'agriculture durable : vidéo sur l'agriculture durable au Saguenay—Lac-Saint-Jean, et 21

fascicules sur les pratiques favorisant l'agriculture durable.

Promoteur

MADIE
Roger Lajoie ou
Jean-Yves Deschênes, directeur général
414, Collard Ouest
Alma (Québec)
G8B 6L2
Téléphone : (418) 668-7976
Télécopieur : (418) 668-0265

Partenaires

Les quatre MRC de la région et le secteur Chapais-Chibougamau; les 12 commissions scolaires de la région Saguenay—Lac-Saint-Jean-Chapais-Chibougamau; les 179 écoles primaires et secondaires de la région; l'UPA de la région et ses 12 syndicats de base; l'UNESCO; la Fondation Asselin; le ministère de l'Environnement et de la Faune; le ministère de l'Éducation; le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie; le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ); Environnement Canada; Agriculture Canada; la Fondation de la faune du Québec, Hydro-Québec; Radio-Québec; l'Association des industries forestières du Québec; les Caisses populaires Desjardins.

Financement

Le projet a nécessité des investissements de trois millions de dollars sans aucune subvention gouvernementale. Il est donc venu combler un besoin sur le marché, et c'est pourquoi il est viable économiquement.

La gestion environnementale

Description

Session de formation d'une journée à l'intention des propriétaires-dirigeants de PME manufacturières dans le but de les amener à élaborer un plan de gestion environnementale pour garantir à long terme l'existence, la rentabilité et le développement de leur entreprise.

Clientèle

Propriétaires et dirigeants de PME.

Problématique

Les PME se retrouvent face à plusieurs inquiétudes: quelles sont les politiques et les normes qui prévaudront à brève et à moyenne échéance, quelles sont les technologies appropriées dans les circonstances, quels sont les coûts associés à la satisfaction des normes? Dans ce contexte, il devient difficile pour les PME de planifier stratégiquement leurs activités.

Réalisations

41 sessions données depuis décembre 1991 à travers le Québec. 675 participants de tous les secteurs. Évaluation de la satisfaction: 96 %. Entre 1988 et 1995, près de 40 % des chefs d'entreprise qui ont suivi une formation avec le MICST amorcent des projets dans leur entreprise suite à la formation. La session existe depuis janvier 1991. Elle est actuellement en révision pour y intégrer les nouvelles lois et règlements et les normes ISO 14 000. Le succès est dû à la pédagogie particulière développée, qui répond aux préférences cérébrales des chefs d'entreprise.

Promoteur

Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
Ruth Larouche, responsable de la recherche et développement
710, place d'Youville, 7^e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y4
Téléphone : (418) 691-5891
Télécopieur : (418) 646-6145

Partenaires

Lavalin environnement (concepteur), comité avisier: Institut d'urbanisme, CRIQ, ministère de l'Environnement et de la Faune et deux dirigeants d'entreprise (Teinture Élite et Anacolor).

Financement

Les coûts du projet sont de 25 000 \$ et sont assumés par le MICST, qui possède les droits d'auteur. Objectif d'autofinancement à 100% des activités de formation. Prix du marché.

Les pieds sur terre

Description

Vidéo de sensibilisation utilisant des témoignages d'entrepreneurs qui ont dû prendre des mesures pour corriger le problème que leurs activités causaient à l'environnement. L'expérience de quatre entreprises est présentée, soit celles de fromagerie Oka, Galvano, Stelfil et Peinture internationale. L'audiovisuel est accompagné d'un feuillet qui permet aux propriétaires et dirigeants de PME de poser un diagnostic rapide sur leur façon de gérer l'environnement et de vérifier s'ils sont ou non sur la bonne voie.

Clientèle

Propriétaires et dirigeants de PME.

Problématique

Sensibilisation du propriétaire-dirigeant de PME à la nécessité de se doter d'un plan de gestion environnementale afin d'assurer le développement durable de son entreprise.

Réalisations

Vente de 200 vidéos. 37% des entreprises qui ont vu la vidéo amorcent des projets de changement à la suite du visionnement. La vidéo a été produite en 1992 et est sortie en même temps que la session de formation.

Promoteur

Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
Ruth Larouche, responsable de la recherche et développement
710, place d'Youville, 7e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y4
Téléphone : (418) 691-5891
Télécopieur : (418) 646-6145

Financement

Commanditaire, vente de produit, prix du marché.

Éco-Ville

Description

Production et diffusion d'une exposition itinérante qui présente, d'une part, les grands cycles naturels et les principales formes de pollution associées au mode de vie du citoyen et, d'autre part, certaines solutions écologiques pour lutter contre l'impact de la pollution sur l'environnement et la santé humaine.

Clientèle

Jeunes, grand public.

Problématique

Pour les ATQ, la science et la technologie ne pourront pas résoudre tous les problèmes écologiques. Il faut envisager des projets de développement qui se situent au niveau de la recherche et de l'expérimentation de nouveaux modes de vie pour les citoyens qui respectent l'environnement et la santé humaine.

Réalisations

Sensibilisation et éducation des milieux scolaires et de la population aux problèmes de pollution liés aux habitudes de consommation, et sensibilisation aux multiples solutions pédagogiques pour éliminer la pollution de l'environnement quotidien (à la maison, dans le transport, dans la cours, le jardin, l'utilisation de l'énergie, l'eau, les déchets, la consommation de biens écologiques, l'alimentation, etc.) pour créer une ville écologique.

Promoteur

Les Ami-e-s de la Terre de Québec
Michel Leclerc et Jean-Marc Mogé,
coordonnateurs
910, De La Chevrotière, bureau 1
Québec (Québec)
G1R 3J2
Téléphone : (418) 524-2744
Télécopieur : (418) 522-0959

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune, le Fonds de solidarité des groupes populaires, les professeurs.

Financement

Le coût du projet se chiffre à environ 8 000 \$ et est subventionné par le ministère de l'Environnement et de la Faune, le Fonds de solidarité des groupes populaires, le bénévolat, les Ami-e-s de la Terre de Québec.

Résolution de problèmes communautaires par la recherche-action (RA:RPC)

Description

Association entre les milieux scolaires et industriels afin de promouvoir le modèle pédagogique RA:RPC en éducation relative à l'environnement (ERE). Instauration du modèle pédagogique RA:RPC et de l'Agenda 21. Depuis une dizaine d'années, à l'école Saint-Gabriel-Archange, des activités et projets ont été créés afin de sensibiliser la clientèle scolaire, les parents et la communauté à l'éducation relative à l'environnement. Les élèves choisissent et développent des projets de résolution de problèmes qu'ils ont repérés dans l'école ou le quartier (vandalisme, terrains vagues, vétusté d'un immeuble, gaspillage d'eau potable). Les élèves deviennent alors des agents de changement de premier ordre dans leur milieu.

Clientèle

Élèves du primaire

Réalisations

Les étapes de planification, d'évaluation des habiletés des élèves relativement à la démarche de résolution de problèmes, de prise de conscience par les élèves des problèmes communautaires, de choix d'une situation problématique à résoudre, de recherche d'informations sur cette situation, d'exploration des solutions possibles, de développement et de mise en oeuvre d'un plan d'action, d'évaluation de la portée de l'action et de suivi, ont été réalisées. Les élèves, leurs parents et la direction de l'école se disent totalement favorables au projet pédagogique basé sur le modèle d'apprentissage de la RA:RPC. Constatant les résultats de l'expérimentation à Cap-de-la-Madeleine, le comité interministériel en éducation relative à l'environnement (ERE) retient la RA:RPC pour être diffusée au Québec. Dorénavant, les élèves ont le sentiment qu'ils peuvent agir dans, avec et pour leur communauté, et ce, en lien avec l'environnement

social et physique. Ils ont développé des habiletés d'intervention dans leur milieu. L'école Saint-Gabriel-Archange a aujourd'hui établi une collaboration avec la Société d'aluminium Reynolds du Canada qui s'est engagée à la diffusion du projet pédagogique basé sur le modèle d'apprentissage de la recherche-action pour la résolution de problèmes communautaires (RA:RPC). De plus, la compagnie nettoie son terrain régulièrement et plante des arbres.

Promoteur

Claude Poudrier, enseignant, et les élèves de sixième année
 Claude Poudrier, enseignant
 École Saint-Gabriel-Archange
 280, rue Montplaisir
 Cap-de-la-Madeleine (Québec)
 G8T 3A1
 Téléphone : (819) 375-6144
 Télécopieur : (819) 375-6815

Partenaires

École Saint-Gabriel-Archange (élèves, personnel, direction et comité d'école), Commission Scolaire Samuel-de-Champlain, Environnement Canada, Environnement Québec, Regroupement de citoyens du quartier, Société d'aluminium Reynolds du Canada et Usine de Cap-de-la-Madeleine.

Financement

La Société d'aluminium Reynolds du Canada a répondu aux demandes des enfants et des autres intervenants du milieu en investissant près d'un million et demi de dollars en vue d'éliminer le bruit, la poussière et les odeurs provenant de son usine.

Mise sur pied de la Fondation Bel Environ de East Hereford

Description

La Fondation Bel Environ, créée par le Fonds de l'Environnement de Shell en 1991, est un organisme à but non lucratif qui est reconnu pour son expertise en diffusion de l'information et en sensibilisation de la population à l'égard de projets de type collecte sélective, compostage ou autres.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Dans un souci de protection de l'environnement par le recyclage et la gestion de certains produits, la Fondation Bel Environ a mis sur pied un plan de communication afin de diffuser l'information sur toute récupération possible, d'éduquer et de sensibiliser la population au sujet de la nécessité de la protection, la conservation et la mise en valeur de l'environnement.

Réalisations

Depuis 1991, la Fondation Bel Environ a accompli plusieurs actions positives telles la diffusion de l'information et la sensibilisation de la population en vue d'un projet-pilote de collecte sélective (MRC de Coaticook), du compostage domestique (East Hereford) ou encore d'autres projets portant sur la récupération, le recyclage et le compostage. La Fondation ne rate pas d'occasions pour diffuser de l'information auprès de la communauté ciblée. Depuis son existence, différentes collectes ont été mises sur pied ou sont soutenues par la Fondation. La MRC de Coaticook a cité la Fondation comme étant un organisme avant-gardiste.

Promoteur

Fondation Bel Environ
Lucie Roy-Alain, présidente
15, rue de l'Église
East Hereford (Québec)
J0B 1S0
Téléphone : (819) 844-2205
Télécopieur : (819) 844-2205

Partenaires

Municipalité de East Hereford, Commission scolaire de Coaticook, la Fabrique Saint-Henri de East Hereford, caisse populaire Desjardins locale, députée provinciale, entreprises locales et citoyens et citoyennes de East Hereford.

Financement

Les sources de financement du projet sont le Fonds de l'Environnement de Shell et Environnement Canada dans le cadre des programmes «Partenaires de l'Environnement» et «Fonds d'aide aux bénévoles».

Protégeons notre planète, les tissus ça se recycle!

Description

Projet permettant aux milieux scolaires de s'impliquer concrètement dans une action à la fois sociale et environnementale. Il s'agit d'amener la population à prendre conscience que les tissus usagés sont des ressources, de développer un esprit de partage, de développer un esprit critique face à la consommation et de permettre la création d'emplois comparables dans une perspective de développement durable.

Clientèle

Jeunes.

Problématique

100 000 tonnes de textiles d'origine végétale et animale sont jetées chaque année au Québec.

Réalisations

Les élèves des écoles apprendront d'abord pourquoi et comment se fait le recyclage et réaliseront une grande collecte de vêtements dans leur milieu. Les tissus pourront être soit redistribués, soit recyclés. Les lainages et le coton peuvent être ainsi réduits en quantité car le recyclage permet un développement dans une perspective durable. C'est le développement de tout un nouveau secteur économique que celui du recyclage des textiles par l'entremise du milieu scolaire (partenariat entreprise-école). Il est donc possible, à moyen terme, de transformer tous les déchets textiles en ressources et il est également possible de produire des tissus recyclés sans additifs et sans colorants. Avec la diminution des déchets textiles, il y a une diminution de l'enfouissement. Des documents pédagogiques ont été conçus et réalisés, en plus d'activités

éducatives sur le recyclage des textiles, de la publicité pour la Rive-Sud de Montréal. Enfin, des contacts ont été établis auprès de 200 écoles de la Rive-Sud, et nous prévoyons en rejoindre de 300 à 400 autres d'ici la fin de mai 1996. En tout, près de 40 000 personnes sont directement rejointes.

Promoteur

Vision Ère - Ateliers de recyclage
Pierre Campeau et Isabelle Beaudoin, co-responsables du projet
10533, Saint-Charles
Montréal (Québec) H2C 2L9
Téléphone : (514) 389-0736
Télécopieur : (514) 272-0175

Partenaires

L'organisme sans but lucratif «Ateliers les recycleurs inc.», une centaine d'écoles primaires et secondaires de la Rive-Sud.

Financement

Le financement vient directement du résultat de la grande collecte de vêtements des écoles. Avec la région de Montréal, nous pourrions permettre le maintien de l'emploi de quatre personnes à temps plein. Des contacts ont déjà été faits pour obtenir des subventions de Recyc-Québec.

La Maison de l'arbre

Description

La Maison de l'arbre sera située dans la partie nord du Jardin botanique de Montréal. Ce nouveau pôle d'attraction vise à développer le potentiel éducatif de l'arbre et des collections de l'arboretum du Jardin. La Maison de l'arbre deviendra un lieu de diffusion de connaissances sur la biologie de l'arbre, le fonctionnement de l'écosystème forestier, les produits du bois et le développement durable de cette ressource.

Clientèle

Grand public.

Problématique

La Maison de l'arbre s'inscrit dans la mission éducative du Jardin botanique et dans sa volonté d'offrir à la population les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes reliés à l'environnement et aux sciences naturelles. C'est également l'occasion de valoriser la présence des arbres en milieu urbain, de faire valoir les multiples fonctions écologiques et économiques de l'arbre ainsi que l'application de nouvelles pratiques forestières permettant une utilisation polyvalente de la forêt.

Réalisations

La Maison de l'arbre deviendra un lieu de diffusion des dernières connaissances en matière d'écologie forestière, d'arboriculture et de foresterie.

Promoteur

Ville de Montréal.

Partenaires

Les principaux partenaires sont la Fondation québécoise en environnement et le Groupe Rona Dismat Inc., l'Association des industries forestières du Québec, le ministère des Ressources naturelles et le Bureau fédéral de développement régional (Québec).

État d'avancement et (ou) échéancier

Concept d'architecture et de muséologie : juin 1995, plan et devis d'architecture : juillet et août 1995, plan et devis de muséographie : août à octobre 1995, octroi du contrat de construction : septembre 1995, octroi des contrats de muséographie : janvier 1996, ouverture de la Maison de l'arbre : mai 1996.

Financement

Fondation québécoise en environnement : 500 000 \$, Association des Industries Forestières du Québec : 250 000 \$, ministère des Ressources naturelles du Québec : 500 000 \$, Bureau fédéral de développement régional (Québec) : 500 000 \$, campagne de financement publique : 300 000 \$, total : 2 050 000 \$

Affiche sur la tortue à oreilles rouges

Description

Affiche de sensibilisation présentant la menace que la tortue à oreilles rouges représente pour nos tortues indigènes.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Sensibilisation des gens à ne pas relâcher dans la nature les espèces animales exotiques.

Réalisations

Arrêt de l'introduction d'espèces nuisibles à la faune indigène. Sensibilisation. Affiches complétées.

Promoteur

CUM, division Parcs-nature
Lyne Morand, biologiste
2580, rue Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)
H1Y 2A2
Téléphone : (514) 280-6708
Télécopieur : (514) 280-6787

Financement

Le budget de la CUM a fourni 2 000 \$ pour la production d'affiches et le temps du personnel.

Fleuve et musique, salut les jeunes : le Rap des rapides

Description

Le Rap des rapides s'attarde à la découverte des multiples facettes du fleuve Saint-Laurent pour en dégager une compréhension globale et inciter les jeunes à agir pour sa protection. Le projet se répartit en trois volets : une activité préparatoire en classe à l'aide de cahiers pédagogiques et d'une cassette (audio), un parcours exploratoire au Parc des Îles de Montréal et des activités de suivi en classe. Les activités et le matériel pédagogique proposés visent à permettre aux élèves de prendre conscience des défis environnementaux qui concernent le fleuve et découvrir divers métiers liés à l'environnement.

Clientèle

Jeunes.

Problématique

Il faut amener les jeunes participants à se considérer comme des citoyens solidaires du fleuve et de la planète et à s'impliquer concrètement dans la résolution des problèmes environnementaux qui y sont liés. Il s'agit surtout d'offrir aux jeunes de l'espoir et de les amener à réaliser qu'ils ont une possibilité d'agir et de relever le défi d'une habitation harmonieuse avec l'environnement.

Réalisations

Au printemps 1995, cette activité d'éducation relative à l'environnement a accueilli 5 000 élèves de 9 à 12 ans, de 44 commissions scolaires de Montréal et sa périphérie, afin de leur permettre de découvrir la richesse et l'importance du fleuve et de son environnement.

Promoteur

Corporation Saint-Laurent—Grand Lacs
Marisha Wojciechowska, coordonnatrice des activités-jeunesse
55, avenue Dupras
LaSalle (Québec) H8R 4A8
Téléphone : (514) 367-6532
Télécopieur : (514) 367-6608

Partenaires

Hydro-Québec, Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), Biosphère, Parc des Îles de Montréal, Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), ERE Éducation.

Financement

Les dépenses du projet sont de 15 000 \$ (15%) pour le fonctionnement et assurées par le financement privé, des subventions gouvernementales et des frais de participation.

Camp permanent Groupe Scout et Guide de Sept-Îles

Clientèle

Jeunes.

Réalisations

Installation de quatre roulottes de 12 pieds de large sur 66 pieds de long reliées ensemble pour former un camp en forme de L, afin de loger les jeunes de 7 ans à 17 ans pour des camps d'hiver, d'été, d'automne et de printemps. Nouvelles installations permettant aux jeunes d'améliorer leurs connaissances de la nature et visant à leur fournir une meilleure qualité de vie.

Promoteur

Groupe Scout et Guide de Sept-Îles
André Beaupré, président
81, Comeau #7
Sept-Îles (Québec)
G4R 1J5
Téléphone : (418) 968-3690
Téléphone (travail) : (418) 968-5778

Partenaire

Ville de Moisie.

Financement

Subventions d'organismes du milieu, contribution municipale, levées de fonds spéciales, les coûts totaux du projet s'élèvent à 95 500 \$, dont 50 000 \$ pour l'achat de roulottes, 20 500 \$ pour les installations d'eau potable, de fosses septiques et de champ d'épuration; et 25 000 \$ de frais divers.

Construction du centre d'interprétation dans le Bourg de Pabos

Description

Construction d'un centre d'interprétation afin d'assurer la protection du site historique et archéologique de Pabos et la diffusion de connaissances à son sujet.

Clientèle

Grand public, municipalités, étudiants, chercheurs.

Réalisations

Ce projet a permis la création de 15 emplois saisonniers, la sensibilisation de la population à la protection de ce milieu, la protection d'un site archéologique (patrimoine culturel), d'espèces et d'écosystèmes rares, et l'exercice d'un contrôle sur les accès et les activités sur le site. Les étapes complétées sont l'évaluation du projet, la diffusion de l'information et la construction d'un centre d'interprétation. La mise en oeuvre est presque complétée.

Promoteur

Corporation du Bourg de Pabos
Raymond Garrett, directeur
75, de la Plage
Pabos Mills (Québec)
G0C 2J0
Téléphone : (418) 689-6043
Télécopieur : (418) 689-4240

Partenaires

Ministère de la Culture, BFDRQ, CRCQ.

Financement

Le coût total en immobilisations est de 1 070 000 \$. Les modes de financement ont été des subventions (90 %) et des collectes (10 %). Le financement provenait du ministère de la Culture, de la BFDRQ, de la municipalité de Pabos Mills et de levées de fonds.

Thème : éducation

**Régions : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11),
Abitibi-Témiscamingue (08), Montréal (06),
Nord-du-Québec, Montérégie (16)**

***Commandite pour l'abonnement à Franc-Vert à l'intention
de 900 jeunes du secondaire***

Description

Le projet a pour but d'informer et de sensibiliser les jeunes aux préoccupations environnementales par la mise à leur disposition gratuite d'une revue à caractère écologique.

Clientèle

Jeunes du secondaire.

Problématique

La sensibilisation des jeunes à l'environnement est un élément important permettant des changements de comportements et d'attitudes à long terme.

Réalisations

Le projet est présentement en marche. Les impacts restent à mesurer.

Promoteur

Noranda
Denis Leclerc.

Partenaire

UQCN.

Financement

Le coût du projet est à préciser, mais il est assumé de manière interne par l'entreprise privée.

Éducation relative à l'environnement

Description

Liste de projets éducatifs développés par Éco-Nature : sentier d'interprétation et d'identification, musée ambulant et pièce de théâtre, sentier de mangeoires et nichoirs d'oiseaux, parcours aquatique autoguidé, parcours aquatique historique autoguidé, randonnée guidée, divers événements, notamment «la descente de la rivière des Mille-Îles», cours et conférence, programme d'animation scolaire sur la rivière des Mille-Îles, visite des usines de filtration à Sainte-Rose et d'épuration à Fabreville, un centre d'interprétation de huit thèmes, camp de vacances pour les jeunes (quatre jours).

Clientèle

Grand public.

Réalisations

Sensibilisation de la population à la fragilité des espèces animales et végétales. Dons des îles et d'un terrain en rive par des propriétaires. Droits de passage accordés aux 27 propriétés et accessibilité par des circuits autoguidés et guidés. Maintien de cinq emplois permanents depuis 10 ans et création de 40 à 50 emplois saisonniers par année grâce à l'aide financière des partenaires. Promotion de l'interdiction de la coupe d'arbres et du camping sur les îles, de la conservation des zones inondables.

Promoteur

Éco-Nature
Robert Bisson, responsable de la programmation
345, boul. Sainte-Rose
Laval (Québec)
H7L 1M7
Téléphone : (514) 622-1020
Télécopieur : (514) 622-8050

Partenaires

Gouvernements provincial et fédéral, Ville de Laval.

Financement

(1985-1990) mise en place d'un programme d'éducation pour la somme de 1,2 million \$. Le projet a été financé par les gouvernements provincial et fédéral, Ville de Laval et Éco-Nature.

Une école, un arboretum

Description

Diminution des activités humaines nuisibles. Formation des élèves à l'environnement de façon continue. Éducation contre le vandalisme. Développement du sens de l'appartenance à la planète et ses trésors. Échanges internationaux culturels sur l'environnement. Autres projets éducatifs spéciaux incluant directement les membres du personnel de l'école (approx. 20), possibilité de 13 000 élèves. Continuité dans l'enseignement.

Clientèle

Jeunes.

Réalisations

Dans une cour d'école, enlèvement de parties importantes de bithume, plantation de 21 arbres indigènes (13 espèces), dont 12 arbres de 60 à 80 mm (5 à 10 ans de vie), pose d'une grande partie de gazon, éducation des jeunes.

Promoteur

Dolorès Lévesque, parent responsable - bénévole
3730, rue Mance
Saint-Hubert (Québec)
H4T 2J9
Téléphone : (514) 462-2672 (domicile)
(514) 656-2253 (bureau) (sauf
mercredi)

Partenaires

École Saint-Joseph, Fondation Yves-Rocher, Commission scolaire Taillon (M. Antonio Pellegr), Pépinière Yvon Auclair (Saint-Bruno), Ville de Saint-Hubert (entretien), Société de verdissement du Montréal métropolitain.

Financement

Le coût de l'expérience est évalué approximativement à 15 000 \$. Les modes de financement ont été une collecte de fonds, des subventions, l'implication des secteurs privé, municipal, scolaire et beaucoup de bénévolat.

Aménagement d'un arboretum en milieu scolaire

Description

Utilisation du terrain pour des fins d'éducation et de ressourcement. Élimination de l'utilisation d'herbicides et de fertilisants chimiques. Récupération des copeaux d'émondage de la ville voués à un site d'enfouissement. Diminution du vandalisme suite au développement d'un sentiment d'appartenance au projet.

Clientèle

Jeunes.

Problématique

De simples projets ponctuels permettent de promouvoir une plus grande biodiversité et d'améliorer la qualité de vie des personnes du milieu.

Réalisations

La plantation de 32 espèces d'arbres et d'arbustes, pour un total de 75 végétaux, a été réalisée à l'automne 1995 sur le terrain commun à deux écoles primaires de la Rive Sud de Montréal (écoles Les Petits Castors et Paul-de-Maricourt, Longueuil). Gestion plus saine du territoire résultant du projet. À la suite du succès de l'arboretum, une deuxième phase est en planification. Il s'agit de la transformation d'une partie de la cour arrière asphaltée (superficie de 640 m²) en une aire polyvalente, regroupant plan d'eau, jardin communautaire biologique, faune et flore. La biosphère s'est engagée comme partenaire dans cette phase II, qui s'échelonne sur cinq ans. Les élèves, éducatrices, parents, famille, voisinage ont été impliqués bénévolement. Inauguration : mai 1996.

Promoteur

Diane Joubert, M.Sc.
Consultante en environnement, coordonnatrice de projet
22, rue de Provence
Saint-Lambert (Québec)
J4S 1B2
Téléphone : (514) 672-9367

Partenaires

Fondation Yves-Rocher Canada, Pépinière Y.Yvon Auclair (Saint-Bruno) Inc., Ville de Longueuil, Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

Financement

Implication du secteur privé : bourse, personnel qualifié, matériel. Implication du secteur municipal : don de matériel. La recherche de partenaires se poursuit concernant la réalisation de plates-bandes (vivaces, préférablement indigènes), ainsi que l'entretien du site.

Wawake, tourisme d'aventure

Description

Compagnie incorporée proposant depuis trois ans des séjours pleine nature, en immersion avec la culture spécifique de l'Abitibi afin de faire connaître la nature de la région, ses ressources fauniques, sa flore et ses espaces. Séjours en campement (tipi) avec activités de canot, marche et observation.

Clientèle

Touristes.

Réalisations

Prise de conscience de nombreux Européens des problèmes écologiques. Découverte d'une région différente par ses espaces et ses ressources. Création d'emplois d'accompagnateurs. Introduction du tourisme d'aventure en Abitibi.

Promoteur

Wawake
Dominique Gay-Spiet, directrice
C.P. 118
Val-d'Or (Québec)
J9P 4N9
Téléphone : (819) 824-7652
Télécopieur : (819) 824-7653

Partenaires

Algonquins des communautés du lac Simon et du lac Pikogan.

Financement

Investissement privé.

*Toutes Îles inc.***Description**

Toutes Îles inc. est une petite entreprise récréotouristique créée par sept membres du village de Tête-à-la-Baleine. Le circuit touristique de Toutes Îles inc. inclut les îles Sainte-Marie, Harrington-Harbour, l'archipel du Petit-Mécatina et Mutton-Bay. Toutes Îles inc. est un centre de vacances offrant l'hébergement en gîte dans des maisons de pêcheurs sur l'île Providence, au sud du village de Tête-à-la-Baleine. Sur cette île, se dresse la plus vieille chapelle de la Basse-Côte-Nord.

Clientèle

Grand public

Problématique

En Basse-Côte-Nord, l'industrie de la pêche subit un déclin drastique, et les habitants cherchent à diversifier l'économie monochrome et saisonnière de la région.

Réalisations

Composition du circuit touristique, avec la collaboration des gens du milieu et le Service canadien de la faune. Montage d'un programme estival et hivernal. Publication et distribution d'une brochure publicitaire. Répertoire des ressources naturelles du circuit. Association avec des promoteurs touristiques de la région et formation d'un organisme à but non lucratif dont l'objectif est de regrouper en corporation les personnes intéressées à promouvoir l'écotourisme, défendre l'intégrité de l'environnement naturel et promouvoir le patrimoine naturel, culturel et touristique de la Basse-Côte-Nord, ainsi que de favoriser la poursuite de l'excellence dans ce domaine. Participation au concours sur des grands prix du tourisme québécois, volet Innovation touristique (gagnant régional). Service à la clientèle, information, accueil, hébergement et excursion touristique. Formation dispensée aux

administrateurs de l'entreprise sur les ressources naturelles du circuit établi afin qu'ils soient en mesure de partager l'héritage du milieu avec les visiteurs. Recherche sur l'historique de Tête-à-la-Baleine et conception d'un plan d'interprétation selon le circuit établi.

L'implantation de Toutes Îles inc. contribue à : la préservation du patrimoine naturel et culturel du milieu; à l'essor économique de la localité (six emplois directs créés et retombées économiques indirectes considérables); et à la préservation de l'intégrité de l'environnement et de la qualité de vie de la population.

Promoteur

Toutes Îles inc.

C.P. 111

Tête-à-la-Baleine (Québec)

G0G 2W0

Téléphone : (418) 242-2015

Télécopieur : (418) 242-2152

Financement

Investissement privé (10 000 \$), subvention provinciale FDCE (20 000 \$) et prêt SDI (26 000 \$).

**Thèmes : processus de planification et de décision,
lacs et cours d'eau, faune et flore,
forêts, activités industrielles, énergie, transport**

Région : le Québec

La participation du public à l'évaluation des projets de développement

Description

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement fait participer la population locale à la phase de l'examen public des projets de développement. L'exercice vise à intégrer les préoccupations des citoyens afin d'aider à prendre le meilleur choix en ce qui a trait à la réalisation du projet de développement.

Clientèle

Industries, gouvernement, grand public, municipalités, organismes non gouvernementaux.

Problématique

Le Bureau d'audiences publiques informe et consulte la population sur les projets de développement. Il enquête à la demande du ministre de l'Environnement et de la Faune et lui fait rapport de ses constatations.

Réalisations

La participation du public à l'évaluation des projets de développement permet une approche démocratique, par la possibilité offerte à divers organismes représentant des préoccupations variées, de se prononcer sur les projets pouvant avoir des impacts environnementaux. Elle permet souvent de déceler des impacts ou des enjeux qui n'avaient pas été découverts à l'étape de l'évaluation environnementale.

Promoteur

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Claudette Journault, commissaire
625, rue Saint-Amable, 2e étage
Québec (Québec)
G1R 2G5
Téléphone : (418) 643-7447
1-800-463-4732
Télécopieur : (418) 643-9474

Financement

Le Bureau d'audiences publiques a un budget d'environ cinq millions de dollars.

Plan régional de développement de la villégiature (PRDV)

Description

La nouvelle approche gouvernementale sur le développement de la villégiature, annoncée en 1991, visait ultimement la préparation de plans régionaux de développement de la villégiature. C'est dans ce cadre que l'élaboration du PRDV de la région administrative de Québec a été entreprise en juin 1992. C'est un outil de planification quinquennale qui oriente, sur les terres du domaine public, le développement de la villégiature sous ses différentes formes.

Problématique

Conflits entre la villégiature et les autres utilisations des terres, notamment celles de nature récréative. Nuisances indues par des occupations à des fins de villégiature non planifiées. Privatisation des plans d'eau. Non-respect de la capacité d'accueil environnementale du milieu naturel.

Réalisations

Le PRDV pour la région de Québec permettra au ministère des Ressources naturelles (MRN) de rencontrer les objectifs qu'il s'était fixés. Les divers organismes concernés par l'aménagement du territoire ont été associés étroitement aux décisions et choix qui ont été faits en matière de développement de la villégiature. Le plan propose le développement de 36 sites de villégiature au cours des cinq prochaines années, sans tenir compte des autres projets qui pourraient être soumis par des promoteurs externes au gouvernement. En tout, ce sont environ 180 emplacements de villégiature (privée, communautaire ou commerciale) qui pourront être offerts à la population. Le MRN pourra ainsi fournir une réponse adéquate à la demande tout en s'assurant une meilleure répartition de la pression de l'utilisation des terres publiques à des fins récréatives.

Promoteur

Ministère des Ressources naturelles

André Daigle, responsable de l'aménagement et des transactions

1665, boul. Wilfrid-Hamel Ouest, édifice 2, local RC-19

Québec (Québec)

G1N 3Y7

Téléphone : (418) 643-8750

Télécopieur : (418) 646-9904

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), Hydro-Québec, ministère des Ressources naturelles (MRN), secteur des services régionaux, MRC de Portneuf, MRC de la Jacques-Cartier, MRC de Charlevoix, MRC de Charlevoix-Est, ZEC de la Rivière-Blanche, ZEC Batiscan-Neilson, ZEC des Martres, ZEC Lac-au-Sable, ZEC Buteux-Bas-Saguenay.

Financement

Fonds publics.

Le plan d'urbanisme de Montréal (processus)

Description

La Ville de Montréal a adopté, en 1992, le premier plan d'urbanisme de son histoire. Outil de planification, d'aménagement et de développement, le plan d'urbanisme est essentiel à l'évolution de Montréal. Il permet une meilleure utilisation de l'espace urbain et une planification de l'aménagement pour une période de 10 ans. Il permet également d'orienter les investisseurs publics à moyen et long terme. Enfin, cet outil constitue pour les citoyens un document de référence sur l'évolution de leur ville, de leur quartier.

Réalisations

Le plan d'urbanisme permet d'aider les citoyens, les élus et les acteurs du développement à définir l'avenir de leur ville; de réussir l'équilibre entre la conservation des acquis et le développement de la ville sans hypothéquer ses ressources et son avenir et de déterminer les objectifs propres à chacune des fonctions urbaines, les principes généraux de l'aménagement, ainsi que les stratégies mises en oeuvre. Dans un cadre de développement durable, les neuf plans directeurs d'arrondissement proposent un cadre de développement harmonieux. Ils établissent notamment des affectations du sol et des limites de hauteur et de densité qui respectent le cadre bâti et le milieu de vie montréalais. Le processus de concertation et de consultation a permis de dégager de larges consensus sur les moyens de concilier développement économique et qualité de l'environnement, à l'échelle des neuf arrondissements de Montréal. La réglementation d'urbanisme de Montréal a été refondue en 1994 afin de se conformer au Plan d'urbanisme. Le Plan d'urbanisme est en vigueur.

Promoteur

Ville de Montréal
Louis-François Monet, urbaniste
Service de l'urbanisme
303, rue de Notre-Dame Est, 5e étage
Montréal (Québec)
H2Y 3Y8
Téléphone : (514) 872-7713
Télécopieur : (514) 872-0024

Partenaires

Plus de 800 personnes et organismes ont collaboré au processus de concertation préalable en 1990. À l'étape de l'adoption, en 1992, des milliers de citoyens ont été rejoints en consultation publique.

Financement

Les coûts totaux du projet ont été de plus ou moins 15 M \$ entre 1988 et 1993, et financés par le budget de fonctionnement de la Ville de Montréal.

INFO-SMOG

Description

Lancé le 1er juin 1995, Info-Smog est un programme de prévision et d'information sur le smog pour la grande région de Montréal.

Clientèle

Grand public.

Promoteurs

Communauté urbaine de Montréal, direction de la santé publique de Montréal-Centre, ministère de l'Environnement et de la Faune, Environnement Canada

Fernand Cadieux, directeur
Assainissement de l'air et de l'eau, CUM
827, Crémazie Est
Montréal (Québec)
H2M 2T8
Téléphone : (514) 280-4321

Dr. Louis Drouin, département de santé publique de Port Royal
Montréal (Québec)
Téléphone : DSP (514) 858-7510, poste 235

*Contrôle de la pollution de l'air sur le territoire de
la Communauté urbaine de Montréal*

Description

La Communauté urbaine de Montréal a, depuis 1970 (année de sa création), adopté des règlements sur le contrôle de la pollution des sources, formé une équipe d'ingénieurs, chimistes, biologistes, techniciens et inspecteurs pour les interventions de contrôle des industries polluantes (5 000 entreprises) et fixé des objectifs d'amélioration de la qualité de l'air ambiant, donc la qualité de vie des citoyens.

Clientèle

Population du Grand-Montréal.

Problématique

Les activités humaines en milieu urbain affectent la qualité de l'air. Autrefois surtout associée aux activités industrielles, la pollution atmosphérique provient maintenant davantage des transports. La réduction de cette pollution nécessite la mise en place d'un réseau de mesures des polluants permettant d'en reconnaître les sources et de mettre en place des mesures réglementaires efficaces.

Réalisations

La technique de contrôle des sources de la pollution de l'air, adoptée par le Service de l'Environnement de la Communauté urbaine de Montréal, se résume principalement dans des termes profitant au développement durable, soit : négociation, persuasion, partenariat, support technique, responsabilisation et engagement, tout en exerçant une pression coercitive raisonnable. Les résultats de cette démarche ont été remarquables et certains les qualifieront même d'uniques au Canada.

Promoteur

Communauté urbaine de Montréal
Fernand Cadieux, directeur
827, Crémazie Est
Montréal (Québec)
H2M 2T8
Téléphone : (514) 280-4321
Télécopieur : (514) 280-4318

Partenaires

Les associations industrielles, les gouvernements supérieurs (provincial et fédéral), les municipalités, les consultants et les citoyens.

Financement

Les budgets d'opération ont progressé de 700 000 \$ en 1971 à 3 300 000 \$ en 1993. Depuis 1981, subvention du ministère de l'Environnement et de la Faune équivalente aux dépenses d'opération. Depuis 1994, subvention réduite du ministère de l'Environnement de la Faune environ du tiers des coûts d'opération.

Récupération et valorisation des biogaz, Centre d'enfouissement et de traitement des déchets, Ville de Montréal

Description

Récupération des biogaz produits par la décomposition des déchets enfouis dans l'ancienne carrière Miron pour leur valorisation dans une centrale de production d'électricité, ce qui permettra de réduire les problèmes de qualité de l'air dans un secteur résidentiel. Application des principes de développement durable : favoriser la protection des ressources naturelles en réduisant les pressions exercées sur elles (dans ce cas-ci, réchauffement global). Amélioration de la qualité de vie.

Promoteurs

Société Gazmont et Ville de Montréal
Michel Lazure, surintendant, CTED
Téléphone : (514) 872-1264

Clientèle

Population montréalaise.

Problématique

Les biogaz sont composés à 50 % de méthane et sont considérés comme une source de nuisance et d'impacts négatifs sur la santé des habitants du secteur.

Réalisations

La centrale est actuellement en construction. Récupération et combustion des biogaz produits par du CO₂. Comme le potentiel de réchauffement (effet de serre) du CO₂ produit est inférieur à celui du méthane utilisé comme combustible, le résultat sera une réduction des rejets de gaz à effet de serre pour le site (en équivalent CO₂). En plus, on réduira un problème local de pollution et de nuisance.

La qualité de l'air, le plus beau cadeau qu'on puisse leur faire

Description

Il s'agit d'une campagne de sensibilisation des Montréalais sur la qualité de l'air et les gestes à poser pour réduire la pollution, qui a eu lieu durant l'été et l'automne 1994. Le projet visait à informer la population sur la situation actuelle de la qualité de l'air à Montréal et à sensibiliser la population sur l'importance d'adopter des comportements pour réduire la pollution causée par l'automobile.

Clientèle

Population montréalaise.

Problématique

De nombreux problèmes environnementaux découlent de moyens de transport, en particulier dans un milieu fortement urbanisé comme Montréal. Le transport automobile, en particulier, altère grandement la qualité de l'air. La réduction tangible des émissions polluantes venant des véhicules nécessite l'établissement d'un partenariat entre les intervenants reliés à la qualité de l'air et au transport automobile, de manière à favoriser la conduite automobile écologique et les moyens alternatifs.

Réalisations

Une campagne de sensibilisation a informé les Montréalais sur les impacts de l'automobile, sur la santé et l'environnement. Cette campagne devra être munie d'actions plus spécifiques d'éducation durant les prochaines années concernant la conduite écologique. Impact positif sur la qualité vie et la santé.

Promoteur

Regroupement montréalais pour la qualité de l'air (RMQA)
Louis Drouin, coordonnateur
75, de Port Royal Est
Montréal (Québec)
H3L 3T1
Téléphone : (418) 878-7510
Télécopieur : (418) 858-5993

Partenaires

APCA, AMOC-pulmonaire du Québec, CUM, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Environnement Canada, STCUM-STOP, Transport 2000, Ville de Montréal, Westmount, ministère des Transports du Québec.

Financement

Environ 200 000 \$ en subventions de la STCUM, Environnement Canada et MTQ-CUM, et participation en ressources humaines de Santé publique Canada, STCUM, Environnement Canada.

L'opinion publique, base essentielle pour l'action politique

Description

Éducation populaire sur les enjeux environnementaux liés aux pluies acides et à l'énergie afin d'obtenir une réduction de 50% de l'anhydride sulfureux et un débat sur l'énergie.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Les impacts des pluies acides et de production-utilisation de l'énergie touchent à tous les aspects de la société moderne.

Réalisations

L'atteinte des objectifs de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a été possible grâce à une campagne d'éducation populaire sans précédent où 100 000 personnes ont été rejointes directement. Entre 1982-1988 : 800 séances d'information ont été données sur les pluies acides. Entre 1988-1992 : 150 séances d'information ont été données sur l'énergie.

Promoteur

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)
André Bélisle, président fondateur
720, rang 7
Frampton (Québec)
G0R 1M0
Téléphone : (418) 479-6503
Télécopieur : (418) 479-6503

Partenaires

Jusqu'à 1993, 230 membres corporatifs, 3 000 membres individuels, six bureaux régionaux (Montréal, Estrie, Lanaudière, Mauricie—Bois-Francs, Chaudière-Appalaches, Laurentides).

Financement

L'AQLPA existe depuis 14 ans. Les coûts annuels de l'association sont évalués à 100 000 \$, ce qui équivaut à 1 400 000 \$ depuis le début. L'Association est financée par des contributions des membres, des campagnes de levée de fonds et des subventions.

Concours Potagers Jeunesse

Description

Réalisation d'un potager selon certaines règles définies par le juge et respectueuses de l'environnement. Le concours est offert aux jeunes de 6 à 18 ans, classés en trois catégories. Un moniteur visite les jardins toutes les semaines et conseille les jeunes et les encourage. Un prix de 150 \$ à 1 000 \$, variant selon les catégories, est remis aux participants. Nous espérons avoir au moins cinq municipalités pour l'année 1996.

Clientèle

Jeunes.

Problématique

Le concours permet d'occuper les enfants pendant l'été, de leur confier une responsabilité importante mais à leur mesure, de leur faire découvrir un intérêt pour le travail manuel, de leur donner les connaissances de bases en culture potagère, de leur donner une occasion d'être fiers de leurs réalisations. Par la tenue du tableau de bord, ils conservent une certaine habileté pour l'écriture durant la saison estivale et ont un moyen de s'exprimer, soit en écrivant, soit en dessinant.

Réalisations

Après quatre années d'existence, il y a eu peu d'abandons et toujours de nouvelles inscriptions à chaque année (entre 60 et 80 par an). La diffusion de l'information s'est faite par les journaux locaux et par le bulletin municipal, par un reportage à Radio-Canada et par une remise de prix qui attire plus d'une centaine de personnes, soit les enfants et les parents.

Promoteur

Concours Potagers Jeunesse, dont l'initiatrice est Monique J. Le Clerc.

Partenaires

Les partenaires impliqués jusqu'en novembre 1995 sont la Ville de Carignan, la Corporation de loisirs, différents commanditaires (plus de 50 entreprises ont déjà contribué à ce projet) et des bénévoles.

Financement

Tout le travail demandé par ce concours a été réalisé de façon volontaire et bénévole depuis le début. Par contre, plus de 20 000 \$ ont été redistribués en prix aux participants.

ÉcoSommet est organisé à l'initiative de:

- Union québécoise pour la conservation de la nature
- Centre québécois du droit de l'environnement
- Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
- Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement
- Réseau québécois des groupes écologistes
- Fédération québécoise pour le saumon atlantique
- Centre de formation en entreprise et récupération

Partenaires financiers:

- Ministère de l'Environnement et de la Faune Québec
- Environnement Canada
- Hydro-Québec
- Santé Canada
- Secrétariat au développement des régions
- Ducharme Perron, Communication Affaires publiques
- Cogesult
- Gestion de rebuts Laidlaw
- Gaz Métropolitain
- Ministère des Ressources naturelles Québec
- Association des industries forestières du Québec
- Imprimerie Québecor "Lebonfon"
- Pêches et Océans Canada
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec
- Société des alcools du Québec
- Union des producteurs agricoles
- Norme Internationale inc.
- Bell Canada
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
- Corporation Stone-Consolidated
- Tourisme Québec
- Stablex
- Recyc-Québec
- Institut canadien des produits pétroliers
- Confédération des syndicats nationaux
- Industrie Canada
- Shell Canada
- Assemblée des Évêques du Québec
- Centre patronal de l'environnement du Québec
- Fondation québécoise en environnement
- Ministère des transports du Québec
- Fondation de la faune du Québec
- Noranda
- Domtal
- Soquem